This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

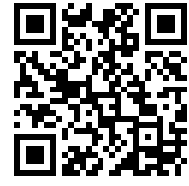

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 376912

Digitized by Google

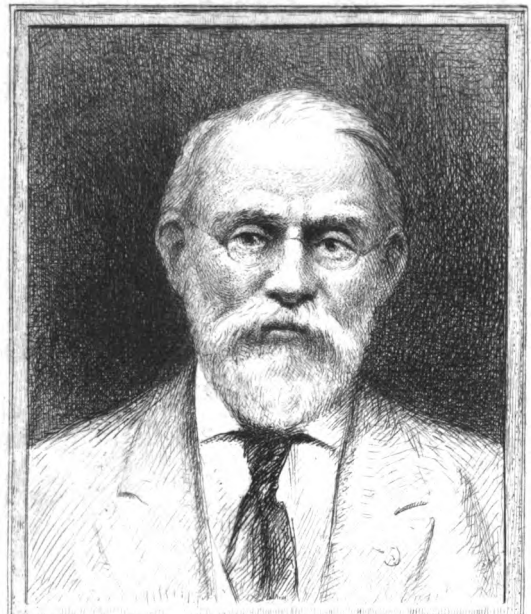

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

ogle

AS
162
.B357

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ

D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE BAYEUX.

Digitized by Google

Bayeux. — Imprimerie de C. GROULT.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

SCIENCES,

ARTS ET BELLES-LETTRES

DE BAYEUX.

TOME II.

BAYEUX. — CLÉMENT GROULT, Imprimeur de la Société.

— 1844. —

Digitized by Google

AVERTISSEMENT.

La Société déclare qu'elle laisse aux Auteurs seuls la responsabilité des faits et des opinions contenus dans leurs Mémoires.

Digitized by Google

Dunning
Rifle
12-6-29
19618

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE BAYEUX.

EXPOSITION DE 1842.

Séance publique du 2 Octobre 1842.

Présidence de M. PEZET.

La Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux s'est réunie en séance publique le 2 Octobre 1842, à une heure du soir, dans la salle du tribunal civil, pour décerner solennellement des récompenses aux personnes qui avaient présenté les objets les plus remarquables à la deuxième exposition des produits agricoles, horticoles, industriels et artistiques de l'arrondissement.

Sur l'invitation de M. le président, MM. le comte d'Houdetot, pair de France, membre de l'Institut; le lieutenant-général d'Houdetot, député du Calvados, aide de camp du Roi; Despallières, maire de la ville de Bayeux; de Bonnechose et du Manoir, vice-présidents de la Société;

Digitized by Google

de Bonvouloir et Martin des Pallières, présidents des sections, et les deux secrétaires généraux prirent place au bureau.

On remarquait dans l'enceinte réservée un grand nombre de membres de la Société et beaucoup de dames qui avaient voulu contribuer, par leur présence, à la solennité de cette fête. La plupart des exposants et une affluence considérable de curieux se pressaient dans la salle.

PROGRAMME DE LA SÉANCE :

Discours d'ouverture, par M. PEZET, président.

Rapport sur les travaux de la Société, par M. CASTEL, secrétaire général.

Rapport de la Commission d'Agriculture et d'Horticulture : M. DE LABOIRE, rapporteur.

Rapport de la Commission chargée de visiter les établissements horticoles de la ville de Bayeux : M. DE BONNECHOSE, rapporteur.

Rapport de la Commission d'Industrie : M. Théodore LABBEY, rapporteur.

Rapport de la Commission des Beaux-Arts : M. BERTOT, rapporteur.

Remise aux exposants des récompenses qui leurs avaient été accordées par le Jury.

Digitized by Google

DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ

Par M PEZET, président.

MESSIEURS,

Il y a un an, nous posions dans cette enceinte, au milieu du même concours, la première pierre du monument que nous élevions à l'agriculture et à l'industrie de notre contrée.

La Société naissante vous entretenait alors de ses désirs, de ses espérances. Je viens aujourd'hui, dans cette solennité qui lui doit l'existence, vous parler des réalités obtenues.

A l'appel fait par vous, vos rangs déjà nombreux se sont ouverts encore pour donner place à des hommes honorables qui, moins confiants que vous dans l'avenir de votre institution, avaient demandé au temps et à l'expérience le soin de les éclairer sur son utilité.

Vous avez étendu cette adoption à tout ce qui porte un nom cher au pays, aux illustrations que la science a conquises, soit sur cette terre normande si riche en célébrités, soit dans la France entière; et les hommes les plus élevés

Digitized by Google

en dignité, en renommée se sont empressés d'accueillir votre alliance.

Alliance féconde et durable, Messieurs, qui ne connaît ni rangs, ni classes, ni opinions, qui ne doit sa naissance qu'à l'amour du pays, au sentiment éclairé de ses besoins, où les partis s'effacent, où les tristes dissensions s'oublient, où l'utilité générale réunit et confond ceux que tant d'autres barrières séparent! Chevalerie nouvelle à laquelle on s'affilie dans les pacifiques tournois du travail et de l'intelligence, et qui portant haut son drapeau y a inscrit pour devise : dévouement au bien public!

Il y aurait de la témérité sans doute à prétendre, du fond de notre province, obtenir ces succès qui font la gloire de ces sociétés, dont les membres ont pour cortége leurs vastes travaux, leur immense renommée, et qui exercent sur la science et sur l'esprit de notre époque cette puissante influence qui remue profondément les idées ou les intérêts.

Pour être plus modeste, la tâche qui nous est échue est assez large encore.

Notre vie s'écoule au milieu de l'agitation morale produite par ces deux grands faits de la civilisation moderne : l'égalité des conditions et le morcellement infini des fortunes. L'ancien patronage des rangs élevés et des grandes richesses s'est effacé. Si l'homme y a gagné plus d'indépendance, il est devenu personnellement plus faible et plus isolé. Rappelé sans cesse à son intérêt individuel, il est plus disposé à s'engourdir dans l'égoïsme, à vivre à l'é-

Digitized by Google

cart pour lui-même ou les siens. C'est donc pour tous une loi de notre état social actuel de recourir à la force qui résulte de l'union des intérêts pour poursuivre en commun l'objet de nos communs désirs.

C'est vers ce but qu'ont été dirigés vos efforts.

Que ne devez-vous pas espérer de ces comices agricoles dont votre main a posé les fondements, luttes paisibles où l'émulation des concurrents a pour but le développement de la richesse de notre sol par la sage et intelligente direction des exploitations et l'emploi bien entendu des engrais; par l'amélioration des races et l'accroissement du nombre des bestiaux; par le perfectionnement du labourage, soit en substituant aux instruments séculaires des instruments nouveaux, soit en récompensant l'habileté qui les fait fonctionner mieux, et avec une moindre dépense de forces?

L'impression que cette fête de l'agriculture a laissée dans les cantons d'Isigny et de Trévières ne sera point fugitive : elle répandra dans notre arrondissement une féconde émulation qui portera bientôt ses fruits.

Intermédiaires entre le pouvoir et le pays, sans caractère officiel, il est vrai, mais puissants par le sentiment qui vous unit, par les études spéciales de quelques-uns et l'expérience de quelques autres, votre intervention a déjà mis son poids dans la balance où se pèsent les intérêts généraux de l'Etat, ou ceux de nos localités.

Notre fertile contrée était menacée dans ses productions les plus précieuses, dans les sources de sa richesse par

Digitized by Google

la concurrence avec les bestiaux étrangers. Votre voix est parvenue au Conseil général de l'agriculture, et peut-être a-t-elle contribué à conjurer l'orage déchaîné contre les droits protecteurs de nos intérêts agricoles.

Une opinion sincère sans doute, mais née peut-être de l'engouement et de la mode, tendait à faire prévaloir dans les encouragements à donner à l'industrie chevaline un système préjudiciable à notre vieille race normande. Vos plaintes examinées avec équité et sans préoccupation ramèneront sans doute les juges du concours à une distribution de récompenses plus conforme aux vœux comme aux besoins de nos cantons.

Le mépris du frein et de la discipline a affaibli le lien qui doit unir le chef de famille et le serviteur admis par lui au foyer domestique sous la condition du travail et de l'obéissance. L'attention de l'administration supérieure a été appelée par votre Société sur ces symptômes pleins de dangers pour la sécurité publique et sur le remède qu'il convient d'apporter à un mal que chaque année voit accroître au sein de nos campagnes comme de nos cités.

Aux travaux que les débouchés de nos productions et les besoins de la navigation réclament à Port-en-Bessin, ce point si important de nos rivages, le vœu public ajoute ceux de la navigation des rivières qui arrosent la vallée d'Aure, et sur les eaux desquelles pourraient circuler, pour le plus grand avantage de notre agriculture, les engrais dont sont déshéritées certaines parties de notre territoire. Un mémoire rempli d'utiles recherches, accompa-

Digitized by Google

gné de cartes topographiques et suivi d'un projet vous ont été soumis. La publicité qu'ils vont recevoir par vos soins déposera du moins un germe que l'avenir pourra faire éclore.

Le soin de ces intérêts graves et sérieux ne vous a point fait négliger cependant ces travaux plus doux qui s'adressent à l'imagination et au cœur. Vous avez demandé des enseignements à l'histoire, des leçons au passé, des accents à la poésie, des émotions à ces délassements de l'esprit qui répandent du charme sur la vie, et endorment quelquefois les maux de l'humanité.

C'était aussi un devoir pour votre Société d'appeler à un concours public les talents littéraires qui réclament une large part de sa sollicitude. Elle a voulu éviter l'écueil trop commun des dissertations sérieuses sur des sujets frivoles ou des théories sans application utile. Elle a désigné pour la lutte qui se prépare un sujet historique qui lie l'étude du passé aux souvenirs de la patrie, à la gloire de notre cité dans laquelle virent le jour ces trois frères Chartier qui furent, dans leur temps, l'honneur des lettres, de la cour, du cloître et de l'épiscopat !

Quel temps de nos anciennes annales mérite plus d'être approfondi que cette période si féconde en grands événements dans laquelle ils vécurent, et à laquelle ils prirent part comme acteurs, comme écrivains, comme poètes, que ces trente années de calamités publiques où les fléaux de la guerre civile et de la guerre étrangère vinrent fondre sur cette Normandie, devenue l'un des fleurons de la couronne d'Angleterre, que la France ne reconquit

Digitized by Google

que par la victoire dont les champs de Formigny furent les glorieux témoins !

Quel plus vaste sujet d'études et de graves méditations pouviez-vous offrir aux concurrents que l'appréciation de cette époque de transformation politique dont Alain et Jean Chartier furent les historiens, qui, après avoir vu couler le sang de la plus héroïque portion de l'aristocratie française dans les batailles de Crécy, de Poitiers, d'Azincourt, vit la puissance monarchique s'accroître de tout ce que perdait le pouvoir aristocratique : où les lois de la féodalité expiraient avec les derniers vestiges du moyen-âge ; où l'agrandissement des villes et l'accroissement de leur population commençaient à révéler l'existence de la bourgeoisie ; où les esprits fatigués par tant de secousses se préparaient au règne de Louis XI, de ce roi qui, tout en flattant déjà les instincts démocratiques, élevait cependant le despotisme sur les débris de la monarchie féodale !

La même demeure qui vit naître dans notre cité et le secrétaire de Charles VI et de Charles VII, et l'historiographe des grandes Chroniques de France, et l'un des évêques de Paris les plus chéris des pauvres et de son troupeau, quoique connue par la tradition, n'était point signalée aux regards.

Il était digne du vénérable vieillard qui a réveillé, pour ainsi dire, dans sa cité natale, les souvenirs de Malherbe, de s'associer à un hommage rendu à la mémoire d'Alain Chartier, qui déjà avait deviné le génie de la langue française et ouvert les voies au créateur de la poésie lyrique.

Digitized by Google

Offerte par M. Lair, une table de marbre noir, décorée d'une inscription, sera placée sous peu de jours, par les soins de votre Société, sur la maison qui fut le modeste berceau de ces trois célébrités bayeusaines du XV^e^. siècle.

C'est par cet ensemble de vos travaux pendant le cours d'une année que vous avez révélé, Messieurs, la direction que vous entendez donner à l'avenir de votre institution, en subordonnant tout à *l'utilité générale, aux intérêts de votre pays*, objet spécial de vos efforts et de votre mission.

Ce mobile puissant vous inspirait encore lorsque, plaçant le pouvoir de l'exemple et l'aiguillon de l'émulation au-dessus des théories, votre voix a provoqué, pour la seconde fois, une exposition dans cette enceinte des produits de la nature, du commerce et des arts.

Le premier essai que vous aviez tenté avait paru hardi; il y avait peut-être imprudence à le réitérer si promptement après les vifs et profonds souvenirs qui s'attachaient au spectacle de l'année dernière.

Hâtons-nous de le proclamer, Messieurs: agriculteurs, horticulteurs, fabricants, artistes, ouvriers, tous à l'envi se sont empressés à démentir ces craintes. Chacun a compris que cette solennité industrielle unissait par un lien étroit et les intérêts et l'honneur du pays : les uns ont voulu conserver, accroître même, au prix de nobles sacrifices, la réputation conquise par de précédents succès; les autres, entrés pour la première fois dans la carrière,

Digitized by Google

ont voulu se montrer dignes de leurs aînés. Les vides de l'année dernière ont été remplis ; et pour ne citer qu'une spécialité au milieu de ces merveilles, c'est avec une patriotique satisfaction que tous les regards ont admiré ces tissus riches et délicats, ces réseaux de blondes et de dentelles qui firent, dans tous les temps, l'orgueil de notre cité, et furent autrefois la source de sa richesse et de sa prospérité commerciales.

Que tous reçoivent ici, au nom de nos concitoyens, dont la Société est fière d'être l'organe, l'hommage de la reconnaissance publique !

Si la nécessité de proclamer un choix parmi tous ceux qui se sont montrés dignes de participer au triomphe ne permet pas de décerner à tous des couronnes, qu'ils trouvent, du moins, dans ce concours empressé de les applaudir, dans ces témoignages éclatants d'une vive sympathie, la douce récompense de leur zèle et de leurs efforts !

Que ces médailles, que ce bronze sur lesquels sont burinés les noms des vainqueurs, deviennent pour eux le prélude et le gage de nouveaux succès, le premier encouragement qui les conduise vers un plus brillant avenir !

Combien de fois le bruit des applaudissements, l'éclat du triomphe n'ont-ils pas inspiré à des artistes la conscience d'une supériorité qu'ils ignoraient encore, fortifié ceux que la crainte rendait chancelants, ranimé ceux dont les talents étouffés par l'ombre avaient besoin de l'éclat

Digitized by Google

du grand jour et de l'œil du public pour éclore ou pour grandir !

C'est ainsi que l'ouvrier plein d'espoir et de foi dans son avenir élève son métier à la hauteur d'un art. La forge du serrurier devient l'atelier du mécanicien. Le ciseau du maçon se transforme dans l'équerre de l'architecte. La bèche du jardinier s'ennoblit aux mains de l'horticulteur. Le burin du graveur et le pinceau du peintre remplacent le crayon du dessinateur ; et les meubles les plus élégants du moyen-âge et de la renaissance sont dus à la main de l'ébéniste qui ne la destinait, au début de sa carrière, qu'à manier les outils du menuisier.

Soyez-en certains, Messieurs, ces encouragements périodiques, distribués avec discernement, contribueront à féconder les germes de talent que la Providence a placés dans quelques organisations heureuses, et à accroître cette prospérité vers laquelle nous tendons chaque jour et que recèle encore un avenir inconnu.

Messieurs, si l'un des hommes qui nous ont précédés eût annoncé, il y a un demi-siècle, les prodiges des arts dont nous sommes entourés aujourd'hui, qui n'eût traité alors de visions et de beaux rêves ses prophétiques nspirations ?

Qu'eussions-nous dit nous-mêmes si, il y a quinze ans, le plus prévoyant d'entre nous fût venu révéler les améliorations matérielles dont cette courte période nous a rendus les témoins ?

Digitized by Google

D'une part, une vaste colonie conquise sur le sol africain par nos armes toujours glorieuses qui réserve de nouvelles destinées au commerce et à l'industrie de la mère patrie; les bâtiments à vapeur franchissant l'espace des mers presque comme la pensée; ces rayons de chemins de fer traversant bientôt le monde entier avec la rapidité, mais quelquefois avec les dangers de la foudre; le palais de nos rois devenu l'asile hospitalier des arts; ces procédés nouveaux disputant à la peinture, à la gravure la reproduction des images avec une promptitude qui n'a d'égale que leur fidélité; ces routes nouvelles ouvertes au commerce par les canaux; ce réseau de chemins vicinaux enlaçant le pays de tous côtés, et partout distribuant le mouvement et la vie;

D'autre part, l'abolition de la loterie et la suppression des jeux publics; l'immense développement et la régularisation des caisses d'épargnes; le soulagement légal du sort des aliénés; les salles d'asile disposées de toutes parts pour l'enfance; les ateliers de travail surveillés et réglementés par l'autorité; la poste servant avec une célérité quotidienne les plus pauvres villages comme les plus grandes cités, les chaumières comme les châteaux; l'amélioration de la condition intellectuelle du peuple par l'enseignement gratuit; la sagesse et la bonté des méthodes d'instruction garanties par les écoles normales; l'instruction professionnelle introduite dans nos colléges sous le nom d'enseignement primaire supérieur, toutes les voies enfin si largement ouvertes au travail et à l'intelligence?

Digitized by Google

Quinze ans à peine ont suffi à toutes ces conquêtes, à tous ces perfectionnements dûs au génie de l'homme ou à l'influence de nos lois. L'esprit humain poursuit sa marche à travers tous les obstacles. Qui pourrait se faire aujourd'hui le prophète des découvertes nouvelles que bientôt, que demain peut-être le temps viendra nous révéler?

Plusieurs années s'écouleront sans doute avant qu'une solennité semblable nous réunisse dans cette enceinte.

Artistes, chefs-d'atelier, fabricants, ouvriers, utilisez cet intervalle pour améliorer ce qui est défectueux, pour perfectionner ce qui est bon, pour suivre enfin avec une nouvelle ardeur les progrès de notre industrie nationale. Ne séparez point le goût de l'utile de l'amour du beau. Soyez convaincus de cette vérité que c'est à la rapidité de la circulation du numéraire plus qu'au haut prix de la production qu'est dû l'accroissement des bénéfices et de l'aisance. Combattez par la solidité unie à l'élégance de la marchandise ce monopole qui tend à tout attirer dans la capitale au détriment des provinces. Sachez résister au découragement qui ne suit que trop souvent des efforts trahis, des espérances trompées. Le triomphe ne vient qu'après le combat, la réputation qu'après une laborieuse obscurité, la fortune qu'après de rudes épreuves et des efforts pénibles.

N'oubliez pas que le bien-être, fruit d'un labeur honnête, intelligent et prospère s'accroît souvent et se conserve toujours par l'économie, la modération dans les désirs, le goût de l'ordre et la sobriété. Montrez-vous

Digitized by Google

surtout animés de l'esprit de famille qui inspire l'amour du devoir et la soumission aux lois, ces vertus sans lesquelles deviendrait insoluble le grand problème social de l'organisation et de la moralisation du travail.

Messieurs, j'ai trop prolongé peut-être ce coup d'œil rétrospectif jeté sur nos travaux; mais justiciable de l'opinion publique comme toutes les institutions, notre Société devait comparaître à son tour devant cette opinion dont tout relève aujourd'hui.

C'était son devoir, Messieurs; mais ce sera aussi sa force si, dans cette solennité qui fait vibrer plus d'un cœur, le pays reconnaît que vous avez dignement acquitté la dette contractée envers lui, et que, fidèles à votre mission, vous n'avez rien négligé pour contribuer à ce qui doit être le but commun de l'agriculture, des sciences, des lettres et des arts : la prospérité et le bonheur de la patrie!

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ,

PENDANT L'ANNÉE 1841-1842,

Par M. CASTEL, secrétaire général.

Dans notre siècle de publicité, les Sociétes scientifiques et littéraires ne peuvent se renfermer dans un sanctuaire impénétrable au public ; elles doivent périodiquement rendre compte de leurs travaux, des efforts qu'elles ont fait pour répondre au but de leur fondation, soit en établissant des expositions des produits de l'industrie et des arts, soit en instituant des comices agricoles, soit en contribuant à la propagation des lumières par d'utiles publications.

Si les Sociétés académiques dont l'existence remonte à un nombre d'années plus ou moins considérable croient devoir comparaître annuellement devant l'opinion publique, la vôtre, Messieurs, dont la fondation date à peine d'un an, doit s'empresser de rendre compte de ses travaux, d'exposer ce qu'elle a fait pour étendre son influence au-dehors, pour réaliser quelques-uns des bienfaits qu'elle est appelée à rendre au pays.

A l'extérieur, la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de Bayeux a su prendre, dès son début, une place honorable. Elle compte au nombre de ses mem-

Digitized by Google

bres correspondants les hommes les plus distingués de la Normandie et quelques-unes des hautes notabilités académiques de Paris et d'autres villes de France ; elle a été citée avec éloges dans les recueils de plusieurs Compagnies savantes ; l'Académie du Gard a chargé un de ses membres de lui faire un rapport sur votre première séance publique ; et ce rapport est conçu dans les termes les plus flatteurs ; enfin la Société est déjà affiliée à bon nombre d'Associations agricoles, scientifiques et littéraires qui sont entrées en rapport avec elle, et lui ont adressé leurs Mémoires.

La Société a donc pris rang parmi les Compagnies savantes et utiles de la France. Elle doit cette faveur à l'empressement qu'elle a mis à publier le compte rendu de sa première séance publique et à l'influence de quelques-uns de ses membres. Il ne lui reste plus qu'à étendre ses relations et à justifier la confiance qu'elle a su inspirer.

Quant à l'intérieur, l'énumération sommaire des travaux de la Société fera connaître si elle a répondu aux bonnes intentions de ses fondateurs.

A peine constituée, elle a établi une exposition publique des produits de l'arrondissement. Cette heureuse conception a eu un plein succès. Quoique nos agriculteurs, horticulteurs, industriels et artistes n'eussent pas eu le temps de se préparer à cette solennité, beaucoup d'entre eux se sont empressés d'y prendre part. Les salles de l'Hôtel de Ville se sont comme par enchantement remplies d'objets de toute nature ; la curiosité publique a été vivement ex-

Digitized by Google

citée ; les galeries de l'Exposition ont été, pendant quatre jours, encombrées de visiteurs, qui venaient admirer les produits des arts à côté des merveilles de la nature.

Une séance publique a clos l'Exposition. Dans un éloquent et remarquable discours, votre président a exposé le but de la fondation de la Société, a tracé le programme de ses travaux, et a su vous communiquer, vous faire partager l'émotion qu'il éprouvait en rappelant le beau rôle que le Bessin a joué dans les siècles héroïques de l'histoire normande, et en faisant un appel à votre patriotisme, à vos lumières pour donner à l'association naissante l'importance qu'elle est susceptible d'acquérir par le concours de toutes les intelligences, de tous les efforts réunis, dirigés vers un but commun.

Votre secrétaire général vous a ensuite présenté un rapport sur l'ensemble et les détails de l'Exposition, et a proclamé les noms des concurrents que le Jury avait trouvés dignes de récompense.

Cette première séance, dont vous garderez, Messieurs, un doux souvenir, a dignement inauguré une Société formée par votre concours.

Conformément aux articles 5 et 6 de ses statuts généraux, la Société a opéré, le 3 novembre, sa division en deux sections ; et chacune d'elles a procédé le même jour à l'organisation de son bureau particulier.

Nous allons présenter un résumé des communications qui ont été faites en séance générale et dans les réunions des sections.

Digitized by Google

La Société a tenu cette année quatre séances générales fort nombreuses, qui ont été en partie consacrées à des discussions sur des objets intéressant le pays, de sorte que le temps a manqué pour la lecture des Mémoires.

M. Luthereau, qui s'occupe avec zèle, persévérance et succès de recueillir et de publier des documents relatifs à l'histoire du Bessin, vous a présenté un mémoire sur les Associations scientifiques et littéraires qui ont existé à Bayeux avant celle que vous avez fondée. Il s'est particulièrement étendu sur la Société royale littéraire qui obtint des lettres patentes du roi Louis XVI, et qui comptait parmi ses membres le cardinal Loménie de Brienne, l'abbé Sicard, Vicq-d'Azir et plusieurs autres sommités académiques de l'époque.

Quoique le temps ou florissait cette société ne soit pas éloigné encore, le souvenir s'en était presque effacé. M. Luthereau a donc fait une chose utile en écrivant l'histoire d'une compagnie savante qui avait déjà jeté des racines dans le pays, lorsqu'elle fut emportée par la tourmente révolutionnaire.

M. Coueffin vous a communiqué la note qu'il a adressée en votre nom au Conseil général d'Agriculture, appelé à donner son avis sur l'importante question de savoir s'il y a utilité d'astreindre les domestiques de ferme à se pourvoir d'un livret. Cette question, tant controversée, a été traitée par M. Coueffin en magistrat appelé chaque jour à statuer sur le mérite de contestations entre des maîtres et

Digitized by Google

des domestiques, et dégagée d'une partie des inconvénients que les adversaires de la mesure font valoir pour la combattre.

L'arrondissement de Bayeux est traversé par deux rivières qui, après s'être réunies sur le territoire de Maisons, vont se perdre dans les fosses du Soucy. Ce phénomène a déjà excité plus d'une fois l'attention des savants, des géographes ; mais aucun d'eux n'en a donné une description satisfaisante, ni expliqué les causes qui l'ont produit.

M. Simon, géomètre en chef du cadastre, a voulu combler cette lacune. Il a étudié sur les lieux, à différentes reprises et à toutes les époques de l'année, le phénomène de la disparition de l'Aure et de la Drome dans les Fosses, a fait des nivellements précis, des nombreuses observations ; et il a consigné le fruit de ses recherches dans un savant mémoire qu'il vous a adressé.

L'auteur fait connaître d'abord d'une manière exacte les sources de l'Aure et de la Drome, indique les lieux qu'elles arrosent, donne la longueur développée de leur cours, le nombre d'usines alimentées par leurs eaux, et précise le point de leur réunion. Avant de poursuivre sa description, il discute les opinions émises par Mac-Carthy, Girault de Saint-Fargeau, Pérault et Guettard, qui se sont occupés de la géographie de notre pays, et prouve, en s'appuyant sur des autorités irrécusables, que c'est l'Aure et non la

Digitized by Google

Drome qui a son confluent dans la Vire, au milieu de la baie des Vays.

Arrivé aux fosses du Soucy, M. Simon décrit d'une manière précise et détaillée les quatre fosses dans lesquelles l'Aure et la Drome disparaissent, exprime son opinion sur les causes qui les ont formées, et discute l'importante question de savoir si les eaux des deux rivières perdues vont surgir sur le rivage de la mer, après avoir traversé le mont d'Escures, par des voies souterraines, ou si, après s'être abîmées dans la petite fosse, elles reparaissent 780 mètres plus loin pour former l'Aure-Inférieure. M. Simon ne veut pas se prononcer entre les deux hypothèses; il laisse à d'autres, par modestie, l'honneur de résoudre cette importante question de géographie physique.

L'auteur reprend le cours de l'Aure à la noue du Grand Herbage, décrit la magnifique et riche vallée de ce nom, fait connaître l'importance, l'étendue et les limites de la partie qui a reçu le nom de *Vallée sydicale*, et indique les moyens d'arriver à la soustraire aux inondations nuisibles auxquelles elle est périodiquement exposée.

M. Simon ne s'est pas borné à une description du bassin hydrographique de l'Aure et des fosses du Soucy; il vous a donné la géographie de tout l'arrondissement, et y a joint des renseignements statistiques d'un haut intérêt. Discutant ensuite les projets de canalisation de l'Aure, il émet des doutes sur la possibilité de creuser un canal en ligne droite au centre de la Vallée, à cause de la nature spongieuse du sol; pour éviter cet inconvénient, il pro-

Digitized by Google

pose d'établir ce canal sur la rive droite de la rivière, près des terres fermes du versant nord. Mais arrivé au confluent de la Drome dans l'Aure, il pense qu'au lieu d'ouvrir une ligne navigable de ce point à Bayeux, il serait infiniment préférable de canaliser la Drome jusqu'à Balleroy, et il indique les avantages qui en résulteraient pour le pays.

Ce mémoire, plein de faits curieux, d'observations exactes, de renseignements d'une grande valeur, et accompagné de cartes topographiques détaillées, sera consulté avec fruit par le géographe, le naturaliste, l'ingénieur, l'économiste, et lu avec intérêt par les membres de la Société, par toutes les personnes qui s'intéressent à la prospérité de notre arrondissement.

La race chevaline est chez nous en état de dégénération; et beaucoup de bons esprits s'occupent de trouver les moyens de remédier à ce mal qui touche aux plus grands intérêts du pays.

M. Frédéric l'Enfant a présenté au Roi un mémoire portant pour titre : *Projet pour la remonte de la cavalerie et l'amélioration de la race chevaline.* M. l'Enfant propose de confier à une Commission composée d'officiers de gendarmerie l'achat des chevaux pour la remonte de la cavalerie. Ces chevaux seraient livrés à quatre ans aux gendarmes qui les garderaient pendant deux ans, et les livreraient ensuite à l'armée. L'auteur pense que ce système, bien exécuté, aurait pour résultats

Digitized by Google

certains de nous affranchir du tribut que nous payons annuellement à l'étranger et de remettre notre cavalerie sur un pied respectable.

M. l'Enfant vous a adressé un exemplaire de son travail, et vous avez chargé une commission de l'examiner. Dans votre séance du 27 août dernier, M. Gustave Le Couteulx vous a lu un rapport au nom de cette commission. Tout en rendant justice aux bonnes intentions de M. l'Enfant, la Commission n'approuve pas les principales dispositions de son projet, qui lui paraît d'une exécution fort difficile, et pense qu'un des meilleurs moyens qui pourraient être tentés pour régénérer notre belle et bonne race de chevaux normands, serait que la saillie par les étalons du Gouvernement fût gratuite, qu'on veillât avec soin à l'accouplement des races, et qu'on n'accordât des primes aux juments poulinières qu'autant que leurs propriétaires seraient munis d'un certificat de visite.

Des primes sont accordées chaque année à la foire Toussaint, à Bayeux, aux propriétaires des meilleures juments suivies de leurs poulains. De vives réclamations se sont élevées contre les opérations du jury, en 1841 ; vous avez chargé une commission d'examiner le mérite de ces réclamations ; et, à votre dernière séance générale, M. Gustave Le Couteulx, organe de cette commission, vous a lu un remarquable rapport dans lequel la question est traitée avec lucidité. La Commission signale l'erreur commise par le jury, en accordant trois primes sur quatre à des chevaux

Digitized by Google

de pur-sang, au détriment de notre race nationale si belle, si utile, si digne d'encouragement, et pense que la Société doit réclamer avec énergie contre une erreur si préjudiciable aux intérêts du pays.

Vous avez adopté à l'unanimité les conclusions de ce rapport, et décidé que, par les soins de votre bureau, il serait adressé à M. le préfet du Calvados, pour être soumis au Conseil général, afin que cette assemblée prît des mesures pour qu'à l'avenir le jury ne changeât pas arbitrairement la destination des primes.

La Section d'agriculture et d'horticulture s'est occupée activement des intérêts agricoles de notre pays. Sa première séance a été en partie consacrée à l'examen de l'importante question du droit qui frappe les bestiaux étrangers à leur entrée en France. M. Pezet a lu un mémoire dans lequel il a indiqué combien l'abaissement du tarif ou la substitution du droit au poids au droit par tête de bétail porterait de préjudice à notre agriculture.

La section a adopté, par acclamation, les idées émises par M. Pezet, et a décidé que son mémoire serait adressé, au nom de la Société, à M. de Caumont, pour être présenté et appuyé par lui au Conseil général d'Agriculture, dont il est membre.

Notre honorable concitoyen s'est acquitté avec tout le zèle et le talent qui le distinguent de la mission dont vous l'aviez chargé. Dans les discussions qui ont eu lieu au sein

Digitized by Google

du Conseil, discussions auxquelles il a pris une part active, M. de Caumont a cité plusieurs fois le mémoire de votre président ; et ce travail lumineux, appuyé sur des calculs positifs, n'a probablement pas été sans influence sur la décision du Conseil, qui s'est prononcé pour la conservation du droit actuel.

Dans une autre de ses séances, la Section a entendu la lecture d'un mémoire intitulé : *Conseils aux agriculteurs sur la nécessité d'introduire dans leur culture un bon système d'assolement*, par M. Coueffin.

Il est bien reconnu aujourd'hui qu'un bon assolement a la plus grande influence sur la production. Notre arrondissement étant encore sur plusieurs points en arrière de la plaine de Caen, où les jachères ont été partout remplacées par des prairies artificielles, par la culture des plantes oléagineuses et des récoltes sarclées, la Société doit faire tous ses efforts pour substituer le raisonnement à la routine ; et, par des conseils et des encouragements, amener les agriculteurs à faire rendre à leurs terres tout ce qu'elles peuvent produire, en combinant les récoltes et en les faisant se succéder dans un ordre rationnel.

M. Coueffin a traité cette importante matière avec talent et précision ; il a indiqué les différents assolements en usage dans le pays ; et il est d'avis que le meilleur est, en général, l'assolement triennal, modifié par la culture des plantes fourragères et oléagineuses.

Digitized by Google

La Section s'est occupée de l'amélioration des races bovine et chevaline, et a porté son attention sur tout ce qui intéresse l'agriculture de l'arrondissement. Elle a dirigé le comice agricole de 1842, qui a eu lieu le 11 septembre dernier, à Trévières, pour les deux cantons de Trévières et d'Isigny. Cette solennité avait attiré un grand nombre d'agriculteurs. Les concours ont été satisfaisants : celui de labourage a excité beaucoup d'intérêt; plusieurs des concurrents ont rempli avec honneur les conditions du réglement.

L'institution des concours aura une haute influence sur la prospérité agricole de notre pays. Le plus important, celui qui produira les meilleurs, les plus heureux résultats, sera infailliblement celui de bonne tenue de ferme, parce qu'il embrasse l'ensemble de l'exploitation : les labours et l'aménagement des fumiers, les bestiaux et l'art de faire le beurre, tout enfin ce qui constitue une ferme bien dirigée. Les agriculteurs attacheront un grand prix aux médailles d'honneur que la Société leur décernera. Ces distinctions flatteuses seront un des titres les plus précieux qu'ils légueront à leurs enfants.

La Section des Sciences, Arts et Belles-Lettres n'est pas non plus restée inactive. Ses séances ont été bien remplies; plusieurs communications intéressantes lui ont été faites.

M^me^. la comtesse d'Hautefeuille, dont le talent poé-

Digitized by Google

tique est bien connu, a adressé une pièce de vers intitulée : *Une petite ville de Province*. L'auteur a peint avec beaucoup d'esprit et de verve ces petites rivalités, ces mesquines jalousies qui empêchent les habitants d'une cité de se réunir, de s'attacher les uns aux autres, de travailler en commun au bien-être, à la satisfaction de tous ; et elle a déversé le blâme et la satire sur les individus et les familles qui préfèrent vivre dans l'isolement plutôt que de faire quelques légers sacrifices d'amour-propre à l'intérêt général de la communauté.

L'histoire normande est un vaste champ ouvert à l'imagination du poëte. Peu d'annales offrent autant de faits héroïques, d'événements extraordinaires que celles de ces enfants du Nord qui, après avoir conquis une des plus riches contrées du monde et s'y être solidement établis, portèrent au loin la splendeur de leurs armes, et couronnèrent leurs triomphes par la conquête de l'Angleterre. Leurs premières excursions sur nos côtes datent du IX^e^. siècle ; et les ravages qu'ils y causèrent furent longtemps un sujet de tristes souvenirs pour les habitants de la Neustrie.

M. Castel a lu, dans une des séances de la section, une chronique portant pour titre : *Prise et destruction de Bayeux par les Normands au* IX^e^. *siècle*.

Convaincu que les femmes ont eu une grande influence sur la civilisation des Barbares qui inondèrent l'Europe du V^e^. au X^e^. siècles, l'auteur a fait de Pope, fille de Bé-

Digitized by Google

ranger, comte du Bessin, qui devint, après la prise de Bayeux, l'épouse de Rolf ou Rollon, l'instrument de la conversion des Normands au christianisme. Il a doué cette jeune fille, qui, au témoignage de Dudon de Saint-Quentin et de Guillaume de Jumièges, était remarquablement belle, des plus éminentes qualités de l'esprit et du cœur ; et, comme MM. Licquet et Deville, il a attaqué l'erreur accréditée par la plupart des historiens qui font répudier à Rolf, après le traité de Saint-Clair-sur-Epte, pour épouser Giselle, fille de Charles-le-Simple, la femme qui avait partagé sa bonne et mauvaise fortune pendant vingt années ; qui l'avait rendu père de deux enfants, dont l'un lui succéda sous le nom de Guillaume-Longue-Epée ; qui avait eu le pouvoir d'adoucir son caractère sauvage, de faire naître en lui des idées d'humanité, de justice ; qui l'avait enfin amené à abjurer le culte barbare d'Odin pour embrasser la religion chrétienne.

M. Théodore Labbey a communiqué un travail ayant pour titre : *De la danse, considérée sous le rapport hygiénique et philosophique.* L'auteur a fait l'historique de la danse, a indiqué ses diverses transformations, et arrivant aux bals de nos jours, il a montré combien ils diffèrent des danses publiques des peuples de l'antiquité et de quelques nations modernes. Il a fait de piquantes remarques sur les bals et signalé les graves lésions qu'ils occasionnent dans la constitution des

Digitized by Google

jeunes filles, surtout de celles d'une faible santé, d'une poitrine délicate.

Envisageant philosophiquement les bals, M. Labbey fait connaître les idées qui y dominent, les déceptions qu'ils causent, les haines qu'ils engendrent; et mettant en parallèle les plaisirs qu'ils procurent, l'auteur trouve que bien peu de personnes ont le sujet de s'applaudir d'avoir contribué à faire les frais de ces réunions brillantes, mais froides et compassées, où le corps se fatigue sans que le cœur éprouve aucune sensation de joie pure, de véritable contentement.

M. Georges Villers a lu une note sur les poudingues ou concrétions qu'on voit sur les bords de la mer et à la surface du sol, dans beaucoup de localités. Il a présenté un fer à cheval, trouvé sur le rivage, recouvert de tous côtés d'une couche épaisse de coquillages et de petits cailloux polis, liés ensemble par un ciment ferrugineux. Ce travail s'opérant pour ainsi dire sous nos yeux, explique le mécanisme de la formation de ces énormes poudingues ou conglomérats qu'on rencontre si fréquemment à la surface de plusieurs terrains.

M. Lambert a communiqué une médaille d'or de l'empereur Marc-Aurèle, trouvée à Bayeux en 1838. Cette médaille, d'une exécution et d'une conservation parfaites, est d'abord enchâssée et sertie dans un cercle incliné en biseau, de manière à protéger entièrement la tête de

Digitized by Google

toute espèce de frottement. A ce premier entourage, qui a deux millimètres de largeur, en succède un autre présentant une bordure à pans, avec des ornements découpés, travaillés avec beaucoup de soin. Cette bordure affecte la forme haxagone; elle a cinq millimètres de largeur aux angles, et on y remarque des cœurs d'où partent de gracieux enroulements dans le genre de ce qu'on a depuis appelé *arabesques*. Ces enroulements sont contenus dans un double cordon en forme de câble : l'ensemble de la composition produit un excellent effet.

Le revers laisse apercevoir le travail de la découpure, et présente encore deux des anneaux en coulisse qui devaient servir à suspendre le bijou à un cordon pour le porter au cou. M. Lambert pense que ce bijou a appartenu à une *phalère*, espèce de collier ou décoration que portaient les cavaliers romains qui s'étaient distingués à la guerre.

M. Pillet a adressé une histoire du collége de Bayeux, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, et a donné de bons renseignements sur les hommes qui l'ont dirigé et sur les professeurs qui y ont occupé des chaires.

La physique et la chimie font chaque jour de tels progrès que les découvertes se succèdent avec une rapidité qui lasse les cent bouches de la renommée. A peine Daguerre avait-il révélé au monde l'art de reproduire fidèlement les objets au moyen de la lumière, que Jacobi

Digitized by Google

appliquait l'électricité à copier les statues, les bas-reliefs et les médailles.

M. Bertot a présenté un appareil simplifié pour reproduire les médailles, et a rédigé une note sur son application usuelle.

M. Charles Huvet a lu une dissertation sur la musique. L'auteur a envisagé cet art sous le point de vue de l'utilité et de l'agrément ; il en a esquissé l'histoire, et a peint avec art, talent et succès l'influence que la musique a eue, dans tous les siècles, sur la civilisation et le bonheur des peuples. Observateur consciencieux, médecin habile, M. Charles Huvet s'occupe avec zèle et persévérance de recherches sur l'application de la musique comme remède pour la guérison de quelques maladies : il vous fera connaître plus tard le résultat de ses essais.

Dans sa dernière séance, la Section a proposé de décerner un prix à l'auteur du meilleur mémoire sur le sujet suivant : *Recherches historiques sur les hommes célèbres du Bessin, spécialement sur* Alain, Jean et Guillaume CHARTIER, *avec une appréciation de leurs œuvres.* Cette proposition a été adoptée par la Société, réunie en séance générale ; et, d'après sa décision, le prix consistera en une médaille d'or de la valeur de cent francs.

Voilà, Messieurs, l'histoire sommaire de la Société depuis sa fondation. Une seconde exposition des produits

Digitized by Google

de l'arrondissement a lieu par vos soins, et vous êtes réunis aujourd'hui pour décerner des récompenses aux exposants qui en ont été jugés dignes par le Jury.

Des bouches plus éloquentes que la mienne vont vous exposer les droits des lauréats aux distinctions que vous allez leur accorder : je me hâte donc de céder la parole aux rapporteurs des commissions.

Ainsi donc, Messieurs, votre œuvre a prospéré au-delà de vos espérances. Deux expositions publiques et des concours agricoles ont déjà eu lieu sous vos auspices; la Société que vous avez fondée a pris place parmi les établissements utiles de la France; elle repose sur des bases solides : son existence est maintenant bien assurée.

Mais ce n'est pas assez pour une association comme la vôtre d'établir des expositions publiques, des comices agricoles, des concours de diverses espèces, elle doit se révéler par des publications, initier le public à ses travaux; car toute Société qui ne publie ni bulletin, ni mémoires n'a qu'une existence éphémère, nominale : elle est sans pouvoir et sans écho.

C'est la publicité que les Sociétés agricoles, littéraires et scientifiques appellent sur leurs œuvres qui fait leur force. Cette publicité met le public à portée de les juger; et les rapports qu'elles établissent au-dehors, contribuent puissamment à étendre leur influence.

Vous avez déjà pu, Messieurs, reconnaître la vérité de cette assertion. C'est la publication du compte rendu de votre première séance publique qui a fait connaître

Digitized by Google

la Société, qui lui a valu l'honneur d'être admise au nombre des Associations utiles de la France, qui a porté son nom au loin et lui a mérité les suffrages des hommes distingués qui ont accepté avec reconnaissance le titre de membre correspondant que vous leur avez conféré. Les ouvrages déjà nombreux qui ornent sa bibliothèque proviennent de la même source. On ne fait pas attention aux établissements qui restent dans l'inertie, qui se renferment dans les limites d'une ville ou d'un arrondissement, qui craignent le grand jour de la publicité; mais on s'intéresse à ceux qui se recommandent à la faveur publique par des travaux utiles.

Les bienfaits que vous avez recueillis de votre première publication vous ont encouragé à marcher dans la voie large et sûre où vous êtes entrés. Le premier volume des Mémoires de la Société est sous presse, et paraîtra à la fin de l'année. Le compte rendu de la solennité qui nous réunit aujourd'hui fournira des matériaux pour le deuxième : les communications qui vous seront faites dans vos séances de l'année prochaine complèteront, nous n'en doutons pas, les matières de ce volume.

Votre Société, Messieurs, possède donc tous les éléments de succès désirables. Persistez à appeler à vous toutes les intelligences, tous les amis de leur pays, tous les hommes de progrès; étendez vos relations au-dehors; ne négligez rien pour donner à la Société que vous avez fondée l'ascendant, la puissance morale dont elle a besoin pour marcher d'un pas ferme, assuré dans la voie des améliorations.

Digitized by Google

RAPPORT

Fait au nom de la Commission d'Agriculture et d'Horticulture [1],

Par M. DE LABOIRE.

MESSIEURS,

En venant aujourd'hui proclamer, dans cette enceinte, les suffrages décernés par votre Société, notre premier devoir est de vous exprimer une profonde reconnaissance pour nous d'abord, que vous avez bien voulu choisir pour organe de vos décisions, et puis aussi pour l'agriculture de notre pays, qui vous doit déjà tant et de si utiles encouragements !

Dans cette réunion solennelle, où l'agriculture occupe la première place, nous devrions peut-être vous parler d'abord de ses bienfaits et de sa haute importance sociale ; mais quoique nous puissions vous dire sur ce sujet aussi vieux que le monde, nous serions sans cesse prévenus par vos pensées et par vos souvenirs. A toutes les époques, sous toutes les formes de gouvernement, on a reconnu et

(1) Cette commission était composée de MM. de Bonvouloir, *président*, de Bonnechose, Le Creps de La Chaussée, de Rotz, Richard Dubois, Beaumont et de Laboire, *secrétaire et rapporteur*.

Digitized by Google

proclamé les services que l'agriculture rend à la patrie, son indispensable nécessité, le respect et la protection dont elle doit être entourée ; et pourtant, il faut le dire, ces belles paroles ont été stériles pendant bien des siècles ; elles frappaient l'air comme un vain son, et ne produisaient aucun résultat.

Dans les temps qui nous ont précédés, l'agriculture était esclave ; ses progrès étaient entravés par les lois féodales et par des guerres incessantes, ses pratiques abandonnées aux hommes les plus grossiers et les plus ignorants : les grands propriétaires eux-mêmes restaient complètement étrangers à la surveillance et à l'administration de leurs terres. A la fin du siècle dernier, lorsque l'anarchie révolutionnaire, et, plus tard, lorsque le despotisme militaire pesaient sur notre belle France, l'agriculture fut écrasée par la terreur, par la loi du *maximum*, par la guerre civile qui ravageait ses campagnes, par les réquisitions qui enlevaient les instruments du travail, par la conscription qui dévorait ses enfants, enfin par les invasions étrangères qui dévastaient ses récoltes et épuisaient toutes ses ressources. Pour la première fois, l'agriculture resta au-dessous des besoins du pays; de terribles disettes vinrent, à plusieurs reprises, décimer nos populations et instruire le pouvoir qu'on ne peut pas impunément arracher à l'agriculture au-delà de ce qu'elle peut donner.

Hâtons-nous de le dire, Messieurs, depuis vingt-cinq ans tout a changé de face ; depuis vingt-cinq ans ! c'est-

Digitized by Google

à-dire depuis que la paix et la vraie liberté ont été rendues à la France. L'agriculture devenue libre, affranchie de toutes ses entraves, s'élance vers de nouvelles destinées; le gouvernement établit des fermes-modèles, distribue des primes et des médailles d'encouragement; des Sociétés d'agriculture sont fondées sur tous les points du royaume, et reçoivent chaque jour de nouveaux encouragements; enfin quelques grands propriétaires, trop rares encore, mieux éclairés sur leurs véritables intérêts et sur leurs devoirs, ne rougissent plus de cultiver eux-mêmes leurs terres, et répandent autour d'eux l'exemple des bonnes pratiques et des méthodes les plus avantageuses.

Il y a donc exagération et ingratitude de la part de ceux qui méconnaissent les conquêtes de notre époque, et prétendent que l'agriculture est toujours opprimée, toujours stationnaire. Non, Messieurs, il faut le reconnaître, il y a un progrès immense, incontestable. Pour le constater, il suffit, à tout observateur impartial, de comparer le temps présent aux diverses époques qui ont précédé 1815.

Est-ce à dire, toutefois, que l'agriculture doive être entièrement satisfaite et qu'elle n'ait plus rien à prétendre?

Loin de là, Messieurs; plus que jamais elle a besoin d'être défendue contre les intérêts rivaux qui la menacent; ses nouvelles conquêtes, pour être durables, doivent être efficacement protégées contre la concurrence étrangère qui s'efforce de franchir nos limites; plus que jamais elle a

Digitized by Google

droit de réclamer la juste part d'influence et de considération qui lui appartient dans la société. Seule, parmi toutes les autres industries, l'agriculture n'est pas encore légalement représentée dans le pays. Vos sociétés naissantes, et déjà si fécondes, n'ont aucun caractère officiel pour faire entendre sa voix. L'agriculture doit donc obtenir des organes chargés d'étudier et de défendre les intérêts de chaque localité ; elle doit surtout obtenir pour ses enfants des écoles ou des classes spéciales dans lesquelles ils puissent trouver un système complet d'éducation approprié à leurs goûts, à leurs besoins et à leurs travaux. Ainsi protégée, l'agriculture marcherait bientôt à pas de géant dans les voies nouvelles qui lui sont tracées, et elle rendrait au centuple, en puissance, en force, en richesse, ce que l'État lui aurait avancé en protection énergique et sagement combinée. Mais pour atteindre ces hautes destinées, l'agriculture a besoin d'être honorée au sein des populations. Ceux qui président à ses travaux doivent avoir une haute idée de la position qu'ils occupent dans la société et se faire respecter de tout ce qui les entoure, en donnant l'exemple d'une conduite irréprochable ; ils doivent surtout aimer leur état et avoir le noble orgueil de le transmettre à leurs enfants avec les fruits d'une longue expérience. Malheureusement il n'en est pas toujours ainsi : nous avons observé avec peine, chez un assez grand nombre de cultivateurs de notre pays, de l'indifférence et même du dégoût pour les travaux honorables auxquels ils sont obligés de se livrer. Nous

Digitized by Google

devons déplorer surtout la funeste tendance qui se manifeste parmi plusieurs d'entre eux qui ont assez d'aisance pour donner une éducation supérieure à leurs enfants. Au lieu de diriger ces études et ces forces intellectuelles vers le perfectionnement de leur belle industrie, ils croient faire le bonheur de ces enfants, en leur procurant une vie plus commode et plus brillante en apparence dans les professions libérales. Aveugles qu'ils sont ! ils ne voient pas que le dégoût et le découragement les attendent sur le seuil de ces nouvelles carrières où ils entrent sans guide et sans appui, et dans lesquelles il est si difficile aujourd'hui de conquérir une place ; ils ne savent pas que pour un seul qui réussit, et dont l'exemple les a tentés, il y en a cent qui végètent tristement dans nos villes, regrettant au fond du cœur le toit de chaume de leurs pères et cette vie laborieuse de leur enfance, trop rude maintenant pour des bras énervés ! Que l'on compare l'existence, je ne dirai pas même d'un propriétaire, mais d'un fermier instruit dans son état, entouré de nombreux domestiques, respecté de tous ceux qui le connaissent, et celle de ces déserteurs de nos campagnes qui assiègent aujourd'hui par milliers toutes les issues du barreau et de l'industrie ; qu'on interroge le plus grand nombre, et l'on verra bientôt que le bonheur est presque toujours du côté de l'homme des champs... Messieurs, le plus grand orateur et l'un des plus grands hommes de l'antiquité, Cicéron, rassasié de gloire et d'honneurs, ne recommandait à son fils ni l'ambition des armes ou du pouvoir, ni les émotions de la tribune,

Digitized by Google

ni l'éloquence du barreau ; il l'engageait à se livrer à la culture des terres ; il lui écrivait ces belles paroles qui ont passé jusqu'à nous : « De toutes les choses qui peu-» vent être entreprises ou recherchées, rien au monde » n'est meilleur, plus utile, plus doux, enfin rien n'est » plus digne d'un homme libre que l'agriculture. »

Ex quibus aliquid exquisitur nihil est agriculturâ meliùs, nihil uberiùs, nihil dulciùs, nihil homine libero digniùs.

Aimons donc l'agriculture, Messieurs, comme la source des plus pures jouissances ; honorons-la comme la base la plus solide, la seule vraiment inépuisable de notre force et de notre puissance. Réunissons tous ici nos voix et nos félicitations pour encourager ceux qui marchent avec le plus de zèle dans la voie du progrès.

Il faut le reconnaître toutefois, la part de l'agriculture est bien petite en apparence dans cette exposition, et il ne peut en être autrement. Le mérite du cultivateur consiste dans la bonne tenue de son domaine, dans la perfection du labourage, l'aménagement et la distribution des engrais; et tout cela ne peut figurer dans les galeries d'une exposition. Pour apprécier le travail et l'intelligence du cultivateur, il fallait parcourir ses belles prairies améliorées avec tant de soins et de dépenses, examiner la vacherie, admirer l'ordre et l'exquise propreté de la laiterie. La Société d'agriculture n'a négligé aucun de ces détails ; des commissions choisies dans son sein ont parcouru les deux cantons de Trévières et d'Isigny, désignés par le sort

Digitized by Google

pour être le siège du concours agricole de cette année ; elles ont visité les exploitations, jugé les labours, examiné les bestiaux, et nous croyons juste de répéter aujourd'hui, dans cette séance solennelle, les noms de ceux qui ont obtenu des médailles d'honneur pour l'ensemble de leurs travaux et la bonne tenue de leurs fermes :

MM. Le Sueur, Philippe, de Huppain ;
Vimard, Jean-Louis, de Mandeville ;
Lepetit, Amand, de Deux-Jumeaux ;
Niobey, d'Isigny,

ont bien mérité du pays ; ils doivent être connus de tous.

M. G. Chatel, propriétaire-agriculteur à Vaux-sur-Aure, a présenté, à l'exposition de cette année, des échantillons de vingt-cinq variétés de blé cultivées par lui, soit à titre d'essai, soit dans de plus fortes proportions. Chacune de ces espèces parfaitement distincte, semée dans la même pièce, dans les mêmes conditions, a été recueillie et observée avec soin. Il serait difficile de juger, d'après un premier essai et sur une aussi faible quantité, le degré d'utilité que pourrait présenter la culture de ces diverses variétés dans notre pays. Toutefois M. Châtel croit pouvoir, dès à présent, recommander aux cultivateurs deux espèces nouvelles, le blé *Richelle*, et surtout le *gros chicot blanc*, qui sont remarquables par l'abondance de leurs produits, la beauté des épis, la pesanteur du grain et la finesse de l'écorce.

M. Châtel a encore exposé de la spergule géante et du seigle multicaule, qui peuvent devenir des ressources

Digitized by Google

précieuses comme plantes fourragères. Ces essais n'offrent point encore, il est vrai, de résultats certains, mais ils témoignent du zèle et des efforts persévérants de leur auteur pour ouvrir des routes nouvelles à notre agriculture. Voulant encourager ces efforts, et dans l'espoir que M. Châtel, qui avait déjà obtenu une distinction flatteuse à la dernière exposition, parviendra à doter son pays d'une culture vraiment utile, la Société nous charge de lui décerner aujourd'hui une *médaille d'argent.*

M. Aug. Le Cavelier a exposé diverses espèces d'huiles provenant de son usine du Pont-Roch. Ces huiles, parfaitement épurées et traitées à l'aide d'un mécanisme perfectionné, sont le produit des plantes oléagineuses de notre pays ; et, sous ce rapport, le bel établissement de M. Le Cavelier rend un véritable service à l'agriculture, en lui facilitant l'écoulement de ses produits. M. Le Cavelier, qui avait obtenu une mention honorable à la dernière exposition, a été jugé digne d'une nouvelle récompense.

La Société lui décerne une *médaille de bronze.*

M. Beaumont, demeurant actuellement à Juaye, a exposé du seigle multicaule d'une belle végétation et que la Commission a remarqué avec intérêt, la culture de cette céréale paraissant devoir être encouragée, surtout comme plante fourragère.

M^lle^. Beaumont a présenté des essais de fécule de pomme de terre et des fromages fabriqués à Juaye : la

Digitized by Google

fécule est remarquable par sa beauté et sa finesse. Cette industrie, qui n'a point encore été tentée dans notre arrondissement, mérite d'autant plus d'être encouragée qu'elle tendrait à développer la culture de la pomme de terre trop négligée jusqu'à présent.

Mlle. Beaumont a été jugée digne d'une *mention honorable*.

M. Jullienne, serrurier à Saint-Germain-d'Ectot, a exposé une barratte tournante dont le mouvement de rotation est accéléré par un volant en fonte et par un double engrenage. Ce mécanisme, qui est connu depuis longtemps, n'a pu être admis dans la pratique, parce que son mouvement est trop doux et trop régulier pour détacher les parties séreuses de la crême, et qu'au lieu d'accélérer la façon du beurre, il la retarderait considérablement, surtout en hiver.

Le travail de M. Julienne n'a donc d'autre mérite qu'une exécution très-soignée; mais comme il se rattache à une des belles industries du pays, et qu'il pourrait, à l'aide d'un perfectionnement, rendre moins pénible la manutention du beurre, la Commission l'a jugé digne d'une citation favorable, en invitant l'auteur à compléter ce système par l'introduction d'un moteur qui agiterait la crême dans l'intérieur de la barratte, et indépendamment du mouvement de rotation.

M. de Renéville, propriétaire, demeurant à Barbeville, vous a présenté de la laine provenant d'un croi-

Digitized by Google

sement de la race anglaise de Dishley et de la race du pays. Cette laine mérite d'être remarquée par sa finesse, et il serait à désirer que les cultivateurs du pays fissent, à l'exemple de M. de Renéville, quelques efforts pour améliorer la race ovine par des croisements bien entendus.

MM. Le Sueur et Madeleine ont présenté des betteraves champêtres de leur culture qui ont été remarquées par leur poids et leur volume.

Enfin, Messieurs, nous avons exposé nous-même deux charrues que nous proposons, avec confiance, aux cultivateurs de notre pays. Après avoir examiné et comparé les nouveaux modèles de charrue vantés par les auteurs, nous avons reconnu que la charrue normande, quoique grossière et imparfaite dans quelques-unes de ses parties, était cependant encore mieux appropriée que toutes les autres à la nature du sol et aux difficultés que présentent au labourage de nos pièces les pommiers, les racines et les fossés qui s'y trouvent. Nous avons donc essayé d'améliorer cette charrue du pays, en y adoptant *le versoir* (1) et *le sep* (2) en fonte de la charrue américaine, et un petit soc en fer forgé qu'il est facile de remplacer lorsqu'il est usé. A l'aide de cette combinaison, qui n'était pas sans difficulté, nous croyons avoir trouvé l'instrument le plus simple, le plus fort et en même temps le plus économique. Les deux charrues exposées ont ré-

(1) L'oreille,
(2) Le chien, } termes du pays.

Digitized by Google

sisté à plusieurs années de travail et au tirage de six et huit chevaux, lorsque nous avons fait opérer des défrichements de landes et *vignots*; elles peuvent défoncer la terre à 30 et 35 centimètres de profondeur, mais il y a des versoirs de plus petite dimension et beaucoup moins pesants pour les labours ordinaires. Plusieurs cultivateurs de notre canton, ayant vu fonctionner ces charrues, nous ont prié de leur procurer les pièces en fonte nécessaires, et nous nous sommes empressé de faire droit à leur demande; nous serons heureux de rendre le même service à tous ceux qui s'adresseront à nous.

HORTICULTURE.

Nous avons maintenant, Messieurs, à vous entretenir des produits de l'horticulture, et nous devons d'abord exprimer la reconnaissance de la Société à quelques-uns de ses membres qui ont bien voulu nous faire part de leurs riches collections, sans s'associer au concours, et exposer ainsi des plantes précieuses, avec un désintéressement digne d'éloges. Tous les regards des amateurs et des botanistes éclairés se sont portés sur les plantes rares et nouvelles exposées par M. DE BONNECHOSE. On a distingué surtout une *canne à sucre* aussi vigoureuse que sous le climat des Antilles, *le bananier*, *l'araucaria bresiliensis*, une belle plante nouvelle, *Dombeia ameliæ*, dédiée à la reine Marie-Amélie, et une collection de *cactus* du plus grand prix, parmi lesquels se trouvait un *pilo-*

Digitized by Google

cereux senilis dont la chevelure blanche a excité l'hilarité publique.

M. Le Creps a exposé des plantes non moins dignes de l'intérêt et de l'attention des connaisseurs : une *orchidée* en fleurs, très-rare et toute nouvelle, l'*oncidium pinelli*, l'*acacia distichya*, le *gloxinia rubra*, plusieurs passiflores nouvelles et des *dahlias* sur tableau remarquables par la beauté de leurs formes et la variété de leurs couleurs, quelques-uns surtout, obtenus de semis, et qui peuvent être comparés à ce que l'Angleterre nous envoie de plus beau. M. Le Creps a exposé aussi trois variétés de courges remarquables par leur poids et leur grosseur.

MM. G. Villers, Victor Vautier, Richard Dubois, membres de la Société, ont offert aussi à votre exposition de belles plantes bien cultivées, et appréciées des connaisseurs, par leur fraîcheur et leur belle végétation.

M. Havard, marchand horticulteur, à Bayeux, redouble chaque année de zèle et d'efforts pour augmenter nos jouissances, et pour justifier les récompenses honorables qui lui ont été accordées par la Société d'horticulture de Caen, et par vous, Messieurs, lors de la dernière exposition; il n'a reculé devant aucun sacrifice pour se procurer les plantes les plus rares et les plus belles. La collection qu'il vous présente aujourd'hui est sans contredit la plus brillante par le nombre et par le choix des plantes, au milieu desquelles nous avons distingué l'*Iponea Lea-*

Digitized by Google

rii, plante d'introduction nouvelle, le *Tecoma jasminoides*, couvert de fleurs, le *Gesneria bulbosa*, etc., etc. Ses dahlias sur tableau et ceux cultivés en pot sont aussi de la plus grande beauté.

Ce laborieux horticulteur s'est encore occupé avec succès de la culture des champignons comestibles sur couche, et il a présenté une nouvelle espèce de pomme de terre, dite des Cordilières.

Pour récompenser un zèle si louable et si soutenu, un travail si intelligent, la Société décerne à M. Havard une *médaille d'argent*.

M. Gonot a justifié aussi la mention honorable que vous lui avez accordée il y a un an. Il a exposé un magnifique tableau de dahlias, dans le nombre desquels on remarque plusieurs variétés nouvelles et des fleurs qui réunissent toutes les conditions de beauté recherchées par les amateurs. La Société, appréciant les progrès et les efforts de M. Gonot, lui décerne une *médaille de bronze*.

M. Stassin est un des plus anciens et des plus zélés horticulteurs de notre ville. Il s'est occupé surtout, et avec succès, de la culture des roses, et il est parvenu, malgré la saison trop avancée, à vous présenter une belle collection de rosiers en fleurs. M. Stassin a été jugé digne d'une *médaille de bronze*.

M. Martin, jardinier fleuriste, a exposé une jolie réunion de plantes remarquables par leur fraîcheur et leur végétation; il mérite un encouragement; la Société lui ac-

Digitized by Google

corde une *mention honorable*.

M. G. Chatel a présenté aussi un joli tableau de dahlias obtenus de semis, parmi lesquels il s'en trouve quelques-uns qui ont fixé l'attention des amateurs. Vous venez de décerner une récompense au cultivateur zélé; l'heureux horticulteur mérite encore de vous être signalé.

M. Félix Malherbe doit être cité avec distinction, pour les belles *Célosies, Crête de Coq*, qu'il a exposées, et qui sont remarquables, non-seulement par la variété de leurs couleurs, mais encore par le luxe de leur végétation.

MM. Dumont et Gaillard ont présenté des plantes qui ont fixé l'attention publique par un développement et une force de végétation remarquables.

ARBRES FRUITIERS ET AUTRES.

M. Leraitre, jardinier, a exposé des arbres fruitiers taillés en pyramide, des plantes en pleine terre et quelques pommiers et poiriers chargés de fruits. Il a déjà été l'objet d'une distinction spéciale de la Société d'agriculture.

M. Lenourrichel, de Cottun, a présenté quelques arbres résineux d'une bonne végétation.

FRUITS ET LÉGUMES.

MM. Leparfait, de Cremel, et Jacques Le Maréchal, ont présenté de très-beaux fruits, notamment des

Digitized by Google

pommes et des poires des meilleures espèces, qui sont d'une grosseur et d'une beauté remarquables. Ces produits témoignent du soin qu'ils apportent à la culture et à la taille des arbres fruitiers. Sous ce rapport, ils ont paru dignes d'un encouragement. La Société accorde à M. Leparfait et à M. Jacques Le Maréchal, une *mention honorable*.

Votre Commission doit encore citer avec éloge le magnifique raisin d'Alexandrie offert par M^me^. CARPENTIER, les deux courges colossales exposées par M. GUILLARD, jardinier de l'Hôtel-Dieu, les beaux fruits et les légumes présentés par MM. DE PARFOURU, PERRÉE, LE COINTE, BLAVETTE, GAILLARD, LECLER, VEREL, BOUCHARD, AUVRAY, ROBERT, LETULLE, Frédéric LANGLOIS, d'Isigny, VIQUESNEL, BEAUPRÉ, VAUTIER-DUBOURG, et JEANNE, pépiniériste.

Enfin, Messieurs, nous devons le dire avant de terminer ce rapport, tous les exposants ont rivalisé de zèle, de progrès et de bonne volonté; ils ont rendu notre tâche douce et facile tout à la fois, en nous fournissant le sujet d'éloges nombreux et mérités.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION (1)

CHARGÉE DE VISITER LES ÉTABLISSEMENTS HORTICOLES DE LA VILLE DE BAYEUX,

Par M. A. DE BONNECHOSE, vice président de la Société.

MESSIEURS,

Lorsque je fus désigné pour faire partie de la Commission chargée de vous rendre compte des différents établissements d'Horticulture de cette ville, je ne pouvais prévoir que je deviendrais son organe et que je serais obligé de faire le rapport de ses excursions. Je ne puis me dissimuler combien ce travail est au-dessus de mes forces; cependant encouragé par vos suffrages et votre indulgence je vais en esquisser rapidement le tableau.

La Société d'Agriculture ne pouvait rester inactive en présence des riches produits étalés à l'exposition de l'année dernière : aussi a-t-elle voulu que sa Commission parcourût de nouveau les jardins et les pépinières pour mieux constater les progrès que l'horticulture avait pu faire dans

(1) Cette Commission était composée de MM. Lecreps-la-Chaussée, Desramé-Dubois et A. de Bonnechose, *rapporteur*.

Digitized by Google

cette ville, afin de pouvoir soutenir cette émulation si précieuse pour le jardinage. Pénétrée de cette idée, elle a jugé que c'était aussi le seul moyen de bien connaître toutes les richesses contenues dans ces divers établissements, la plupart de leurs produits ne pouvant vous être présentés, n'étant arrachés que l'hiver pour être livrés au commerce.

Malgré la sécheresse cruelle que nous avons éprouvée cet été, la Commission a été surprise de trouver dans ces différentes cultures une végétation active, qu'elle n'a pu attribuer qu'à la bonté du sol et au zèle extraordinaire des jardiniers qui ont pu surmonter, par un travail assidu, tous les obstacles causés par l'aridité de cette saison.

Nous allons diviser en plusieurs séries, caractérisées par leur genre de culture, les jardins et les pépinières que la Commission a été chargée de visiter cette année. Ainsi nous allons vous entretenir successivement : 1°. de la culture des arbres forestiers ou silviculture; 2°. de celle des arbres fruitiers ou pomologie ; enfin de la culture maraîchère.

Les nombreux défrichements exécutés depuis quarante ans et la cherté des bois de chauffage et de construction avaient depuis longtemps fait sentir aux propriétaires l'avantage de planter de nouveau leurs terres, trop dépeuplées d'arbres forestiers, et de créer des pépinières ; le goût pour les jardins paysagers s'étant surtout généralement répandu depuis quelques années, avait forcé de s'adresser aux pépiniéristes étrangers pour se procurer les

Digitized by Google

arbres que l'on ne pouvait trouver dans le pays ; les pépinières ne pouvaient non plus contenir la quantité, ni toutes les espèces nécessaires à ces différents genres de plantation. Quelques hommes laborieux, voyant qu'une nouvelle branche de commerce leur était ouverte, se sont empressés de former des établissements dans cet arrondissement, où l'on pût puiser des produits plus purs et d'une réussite plus assurée, étant mieux appropriés à la nature du sol où ils se sont développés. Nous devons dire que leur active industrie a singulièrement contribué à perfectionner les moyens de multiplication et à accroître le nombre des espèces cultivées. Ils ont tous rivalisé de zèle pour offrir de beaux échantillons de leur culture qui a considérablement augmenté depuis peu d'années dans cette ville et dans ses environs, et sur laquelle nous allons vous donner quelques détails.

La culture forestière que votre Commission croit devoir vous signaler comme la plus importante est celle de M. André, Charlemagne, pépiniériste à St.-Patrice. Il possède dans ses diverses pépinières une grande quantité d'arbres d'une belle végétation, tels que chênes, ormes, frênes, peupliers du Canada, tilleuls, pommiers, noyers, cerisiers, pins, sapinettes et autres arbres résineux ; il fait aussi de nombreux semis d'épines et de châtaigniers. Toutes ces différentes cultures sont faites avec ordre et intelligence. Dans l'hiver il se livre également à la vente des arbres fruitiers qu'il fait venir de Paris et d'Orléans.

Votre Commission ayant jugé cet établissement le plus

Digitized by Google

digne de vos encouragements, vous propose de lui décerner une *médaille de bronze*.

Votre Commission a ensuite visité les cultures de M^lle^. James, dit Renault, pépiniériste, route de Port. Elles se distinguent par une collection très-étendue de plants d'ormes, chênes, frênes, hêtres, épines, sycomores, châtaigniers, charmilles, etc. ; en outre elle a une pépinière considérable d'arbres bons à être plantés l'hiver prochain, comme pommiers, ormes, frênes, tilleuls, peupliers du Canada, sapins, mélèzes, etc. Elle s'occupe aussi avec succès de la culture des légumes maraîchers de seconde saison dans les places non occupées de sa pépinière.

Votre Commission a trouvé partout une bonne tenue, une riche végétation ; aussi vous propose-t-elle de décerner, à M^lle^. James, une *mention honorable*.

Les pépinières de M. Jeanne, Nicolas, dit Colin, route de Port, lui ont paru devoir trouver place ici, tant sous le rapport du choix des espèces qu'à cause de leur grande multiplication ; elles consistent en semis de chênes, ormes, frênes, pommiers, châtaigniers, épines, charmilles, cerisiers, acacias, etc. Il possède en outre quelques arbres de haute tige, bons à planter de suite. Il tire un grand produit, chaque printemps, des fruits de cerisiers greffés qu'il soumet, quoiqu'en plein vent, à une taille régulière. La culture des artichauts, des asperges et de quelques autres légumes de seconde saison

Digitized by Google

fait aussi partie de son industrie.

Votre Commission vous propose d'encourager ces différentes cultures, qui lui ont paru fort remarquables, en accordant à M. Jeanne une *mention honorable*.

Elle a vu également avec intérêt celle de M. CATHERINE, Thomas, pépiniériste à Saint-Patrice. Il ne se livre qu'à des semis considérables d'arbres forestiers qu'il vend à un ou deux ans de jet : il en élève très-peu en haute tige. Ses essences principales sont : ormes, frênes, chênes, tilleuls, marronniers, épines, charmilles, etc. Il fait en outre un commerce assez étendu de griffes d'asperges. Votre Commission a trouvé ces différents produits dignes de vous être spécialement signalés.

Elle a ensuite visité la pépinière de M. BELLANGER, Auguste, à Saint-Patrice. Sa culture ne consiste que dans les espèces suivantes : ormes, chênes, frênes, épines, peupliers du Canada. Elle lui a paru bien tenue et d'une végétation assez active.

Dans le même terrain, elle a vu également les pépinières de MM. BELLANGER, Paul, et DUTOUT. Elle y a trouvé les mêmes essences d'arbres que chez le précédent, et la même culture.

Elle a parcouru de même la pépinière de M. LE SAGE, route de Port. Elle contient quelques semis d'arbres fruitiers d'une belle venue.

Votre Commission s'est ensuite occupée de la visite des pépinières d'arbres fruitiers. Ce genre de culture a pris,

Digitized by Google

dans cette ville et ses environs, une grande extension depuis quelques années, par l'introduction de beaux et bons fruits nouveaux ou peu connus, par la vente d'arbres de bonne qualité et par l'espérance de n'être plus trompé par des jardiniers étrangers qui apportaient sur nos marchés des arbres mal arrachés ou desséchés (vrais rebuts de pépinières), dont eux-mêmes souvent ne connaissaient pas le véritable nom ; ou pour mieux duper, ils donnaient à d'anciennes espèces des noms nouveaux. Maintenant plusieurs pépiniéristes se sont établis à Bayeux ; leur intérêt personnel et le désir d'acquérir de la renommée les ont obligés à former de bons établissements et à mettre de l'ordre dans leurs cultures pour ne plus opérer cette confusion de noms que le temps, aidé de quelques connaissances spéciales, peuvent seuls faire reconnaître.

Votre Commission saisit cette occasion pour émettre le vœu que d'ici à peu d'années l'art si longtemps négligé de la taille des arbres fruitiers puisse la dégager des mauvaises routines trop suivies et la ramener aux principes fixes de la science horticole ; elle espère que les hommes qui exercent cette belle profession s'empresseront d'acquérir les notions de physiologie végétale indispensables et la pratique nécessaire pour atteindre à ce perfectionnement si désiré des horticulteurs.

La collection d'arbres fruitiers qui a le plus fixé l'attention de votre Commission, est celle de M. Leraître dit Vitry, pépiniériste, route d'Isigny ; elle l'a trouvée très-

Digitized by Google

remarquable par la quantité des espèces précieuses qu'elle contient ; elle a vu avec plaisir que ce jardinier avait compris, par sa longue pratique, que la taille bien entendue était une condition essentielle : aussi doit-on le citer comme un de ceux qui possèdent le mieux l'art de bien dresser les arbres et de rétablir leur équilibre souvent rompu. Il suffit de parcourir son établissement pour s'apercevoir combien elle est loin d'avoir exprimé tout ce qu'il renferme de satisfaisant. Elle ne peut mieux donner une idée de ses pépinières, de plus de 2 hectares d'étendue, qu'en mettant sous vos yeux le détail seulement des arbres qu'il peut livrer au commerce cet hiver : poiriers de toutes formes, 6,000 ; pêchers, 700 ; pommiers sur paradis, 800 ; abricotiers, 500 ; pruniers, 600 ; cerisiers, 2,500, etc. Cette année il a ajouté à ses cultures celle des arbres d'agrément dont il a fait des semis considérables, ainsi que beaucoup d'arbres forestiers. Il s'occupe également, avec succès, de la culture maraîchère et de celle des fleurs d'automne, dont il a réuni une jolie collection.

Votre Commission a jugé cet habile pépiniériste de plus en plus digne de vos encouragements ; elle vous propose d'offrir à M. Leraitre, une *médaille de bronze*.

Votre Commission croit devoir ensuite vous signaler la pépinière de M. Bordel, Jean, rue Saint-Patrice ; elle renferme une collection assez complète d'arbres fruitiers. Sa culture lui a paru être dirigée avec ordre et intelligence ; les arbres sont bien élevés, surtout ceux en pyramide. Voici

Digitized by Google

pour mieux faire connaître ses produits le relevé seulement des arbres disponibles pour l'hiver prochain : poiriers de toutes formes, 1,500; pommiers sur paradis, 1,000; abricotiers, 300; pêchers, 250; cerisiers, 500. La Commission n'a pas vu sans intérêt les difficultés continuelles qu'il avait eues à surmonter dans un terrain contenant à peine 20 ares, pour y élever une quantité si considérable d'arbres d'une aussi belle végétation; elle vous propose, pour encourager les laborieux travaux de M. Bordel, de lui accorder une *mention honorable*.

Elle doit encore vous entretenir des cultures de M. Perrée, à la Charité. La pépinière qu'il a créée depuis peu d'années dans ce vaste établissement et qui règne en grande partie le long des murs dont il est entouré et dont il a su profiter pour palissader une grande quantité de jeunes arbres, lui a paru un perfectionnement utile pour faciliter la plantation et les premières tailles. Sa collection, nombreuse en espèces nouvelles, se compose de plus de 5,000 pieds d'arbres fruitiers de tous genres bons à livrer cet hiver; il possède encore, rue Saint-Laurent, un jardin qu'il cultive pour la première fois, où votre Commission a trouvé des légumes assez beaux, et quelques pêchers d'une riche végétation. Voulant donner à M. Perrée une marque de l'intérêt qu'elle prend à ce nouvel établissement, la Commission vous propose de lui décerner une *mention honorable*.

Elle a ensuite visité la pépinière de M. Marie, à St.-

Digitized by Google

Vigor : sa culture est assez remarquable ; il se livre chaque hiver à la vente des arbres fruitiers dont il fait un commerce assez étendu.

Il existe encore à Bayeux et aux environs d'autres pépiniéristes qui élèvent quelques arbres fruitiers et qui tirent du dehors la plus grande partie de ceux qu'ils vendent dans l'hiver. Votre Commission ne pouvant faire un rapport détaillé sur des cultures si peu importantes s'est abstenue de les visiter.

Il lui reste encore à vous entretenir d'une sorte de culture qui a rapport aux pépinières, celle de M. Stassin, rue Royale. Cet horticulteur ne s'occupe uniquement que du genre *rosier*. Sa pépinière en renferme plus de 3,000 de pieds ou écussonnés sur églantier, qui se composent des espèces et variétés suivantes : Cent-feuilles, 18 ; perpétuelles et Portlands, 42 ; Provins, et hybrides, 180 ; Bengales et île Bourbon, 65 ; noisettes, 35 ; mousseuses et muscates, 16 ; thés, 62, et en outre plusieurs espèces non classées. Votre Commission a vu avec beaucoup de satisfaction l'ordre et la belle tenue qui règnent dans cette riche collection. Malgré la saison avancée, elle a pu encore admirer plusieurs roses de ses *gains* de la plus grande beauté. Cet établissement, dans sa spécialité, est fort remarquable et digne des éloges les plus mérités.

Maintenant nous arrivons à la troisième série, à la culture maraîchère, qui est sans contredit la plus importante, on peut même soutenir la plus utile. La nombreuse popu-

Digitized by Google

lation qu'elle occupe, les capitaux qu'elle met en circulation, les importants services qu'elle rend à l'approvisionnement, et surtout l'art avec lequel elle sait hâter les récoltes et en obtenir annuellement plusieurs sur le même terrain, lui doivent mériter toute votre sollicitude et vos encouragements.

Parmi les établissements qui se font remarquer tant par leur importance que par la supériorité et la perfection de leur tenue, votre Commission a jugé celui de M. Houtteville, Michel, maraîcher, rue Saint-Laurent, devoir occuper le premier rang. Il se livre chaque printemps à la culture des primeurs, tels que radis, carottes hâtives, pois, choux-fleurs, etc.; dans les autres saisons elle consiste dans les différentes espèces de choux pommés, haricots, les diverses laitues, chicorées fines, scaroles, céleris et autres légumes et fournitures : il en fait aussi une assez étendue de melons, principalement du cantalou de Paris. Votre Commission a trouvé toutes ces cultures conduites avec beaucoup d'intelligence et suivies avec une extrême activité et des soins de tous les moments : elle vous propose, pour récompenser des travaux si remarquables, de décerner à M. Houtteville, une *médaille de bronze*.

La culture maraîchère que votre Commission doit ensuite vous signaler comme la plus digne de vos encouragements est celle de M. Dupont, Michel, maraîcher, rue St-Laurent. Ce jardinier fait avec le même succès que le précédent presque

Digitized by Google

tous les mêmes légumes ; elle a remarqué particulièrement de magnifiques laitues et chicorées. Cette culture, par sa bonne tenue et la beauté de ses produits, a été jugée mériter une *mention honorable*, que nous proposons à la Société d'accorder à M. Dupont.

M. Masselin, François, maraîcher, rue St.-Laurent, se livre aussi aux mêmes cultures, spécialement à celle des chicorées, des choux-fleurs et de Milan. Son principal jardin, entouré d'espaliers assez bien tenus, est placé de l'autre côté de la rue dans un terrain moins favorable à ce genre de produits ; malgré cette différence, votre Commission n'a eu qu'à se louer de la beauté des légumes et de la belle tenue de cet établissement. Elle vous propose de décerner une *mention honorable* à M. Masselin.

Elle a ensuite visité la culture de M. Hellouin, François, maraîcher, rue St.-Laurent. Les légumes qu'il cultive sont les mêmes que les précédents et sont en général assez beaux. Son jardin est bien tenu et a une tendance marquée vers le progrès. M. Hellouin lui a paru digne de vos félicitations.

Le jardin de M. Le Doray, maraîcher, rue de Bretagne, se trouve placé dans un sol sec et inférieur en qualité à celui de St.-Laurent ; cependant il y cultive les mêmes légumes, mais avec moins de succès. Cette infériorité du terrain est compensée par la bonne qualité de ses produits qui sont moins aqueux et par conséquent doivent être plus recherchés pour leur goût. Il fait également

Digitized by Google

la culture du melon et élève quelques arbres fruitiers. Cet établissement est généralement bien tenu et mérite de vous être spécialement signalé.

MM. Le Breton père et fils, maraîchers, route de Port, ne se livrent avec succès qu'à la culture des légumes de seconde saison. Leur sol argileux ne leur permet pas de s'occuper de celle des primeurs, comme les jardiniers de St.-Laurent; mais ils se trouvent dans une situation plus favorable pour quelques autres cultures, comme celles des pommes de terre précoces, des choux-cabus, etc. Ce terrain est aussi très-avantageux pour la culture des courges et des concombres dont ils tirent un grand produit. Votre Commission a parcouru avec intérêt cet établissement, ainsi que ceux de MM. Legrand, Pierre, et Feuillet, maraîchers, qui se trouvent dans le même enclos. Ils se distinguent par les mêmes cultures que le précédent.

Votre Commission aurait pu parcourir encore plusieurs jardins maraîchers dont les cultures sont moins importantes et leur sont cependant analogues par la beauté de leurs produits; ces cultures pourraient, selon les quartiers de cette ville, être comparées à celles sur lesquelles elle a eu l'honneur de vous donner quelques renseignements; mais l'impossibilité où elle était de les visiter tous l'a fait y renoncer, en songeant que la plupart de ces établissements ne faisaient souvent que des cultures partielles et trop peu considérables pour vous être signalées.

Digitized by Google

Me voici, Messieurs, à la fin de la tâche que ma confiée votre Commission ; puissé-je l'avoir remplie de manière à ne pas lui faire naître de regrets de la préférence qu'elle m'a accordée? Elle me charge en terminant de vous répéter combien cette mission lui a été agréable, puisqu'elle n'a eu que des éloges à donner sur les progrès de l'horticulture dans cette ville, qu'elle a pu appeler votre attention sur des hommes laborieux, qui s'efforcent continuellement de faire briller ces genres d'industrie si précieux pour le pays, et qu'elle a pu provoquer des récompenses qui ne pourront qu'exercer la plus heureuse influence sur cette branche essentielle de l'agriculture. Ainsi, Messieurs, vous aurez lieu d'espérer que, dans peu d'années, avec le zèle que vous mettez à les encourager, ces diverses cultures ne laisseront rien à envier aux plus rénommées de cette province.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION (1)

D'INDUSTRIE,

Par M. Th. LABBEY, secrétaire de la section des Sciences, Arts et Belles-Lettres.

MESSIEURS,

Chargé par votre Jury de vous présenter un rapport sur les divers produits de l'industrie de notre arrondissement, qui ont été soumis à son examen, je viens m'acquitter d'une mission qu'il m'est bien doux de remplir, puisque les résultats heureux de l'association que vous avez formée réclament l'aveu de notre gratitude, et que le zèle de nos laborieux concitoyens, qui enrichissent aujourd'hui nos galeries de toutes les productions utiles de leurs talents, ne mérite que des éloges et des récompenses.

Si quelque chose devait fasciner les regards de l'homme étranger aux bienfaits de la vie sociale, ce serait assurément l'imposant spectacle qui se déroule devant vous ; ce serait tout cet étalage du travail et de l'intelligence, toutes ces magnifiques inventions, qui popularisent le goût des arts, et que commandent le luxe et l'opulence. Et vous-mêmes, Messieurs, que vos studieuses habitudes ont

(1) Cette commission était composée de MM. Liénard, *président*, Despallières, Lair de Beauvais, Castel, Georges Villers, Lavalley-Duperroux et Th. Labbey, *secrétaire et rapporteur*.

Digitized by Google

accoutumés depuis longtemps aux merveilles des sciences et des arts, n'êtes-vous pas saisis à la vue de toutes les richesses qui nous environnent d'un sentiment délicieux de légitime fierté? Vous avez parlé de l'intérêt du commerce, du triomphe de la raison et du travail sur l'apathie et l'indolence, du mouvement qui entraîne aujourd'hui et développe toutes les intelligences; vous avez fait vibrer les noms puissants d'émulation, d'honneur, de patrie, et votre noble langage a été entendu, et cette année encore vos succès ont dépassé vos espérances.

Vous avez compris qu'il ne fallait pas chercher seulement dans l'agriculture le développement de la prospérité de notre belle contrée, et que le perfectionnement des arts et de l'industrie manufacturière était aussi pour quelque chose dans le progrès de la morale et de la richesse publiques, et vous avez encouragé tous les talents, et vous avez stigmatisé de vos mépris les préjugés de la routine et de l'ignorance. Grâces vous soient rendues, Messieurs, car si l'agriculture a marché d'un pas rapide dans la voie des améliorations, c'est surtout aux progrès des sciences et de l'industrie qu'elle en est redevable, et vous ne pouviez, sans inconséquence, provoquer son développement, et ne pas remonter à la cause qui le détermine. L'économie rurale est en effet l'application de la science industrielle à tout ce qui intéresse la culture des champs; ses phases historiques sont celles de la civilisation, et sa décadence ou son dénûment sont toujours liés à la barbarie et à l'ignorance des peuples.

Digitized by Google

L'agriculteur a besoin du fabricant et de l'artisan pour améliorer ses instruments, perfectionner sa charrue ou ses moulins, simplifier le mécanisme des appareils qui composent l'attirail de sa maison des champs, et sans lesquels il ne tirerait aucun parti de ses récoltes. Il a besoin des arts pour étendre ses cultures, lutter contre les rigueurs de l'atmosphère et l'infertilité du sol, alimenter ses bestiaux, imprimer aux fruits sauvages une perfection que leur a déniée la nature, développer par la fermentation le principe précieux qu'ils recèlent, dessécher les marécages, arroser et fertiliser les prairies, assainir les habitations, composer les engrais, et les approprier à la nature du terrain et des plantes qu'il cultive. Il a besoin de l'artisan et du commerçant pour s'épargner des embarras qui détourneraient sans cesse son attention des soins du labourage, pour recevoir en échange de ses produits bruts les produits manufacturés de l'industrie, et s'il donne le surplus de ce qui est nécessaire à sa subsistance, il obtient le secours et l'assistance des hommes utiles dont l'absence ruinerait bientôt ses bénéfices et son avenir. Merveilleux lien de la vie sociale, précieux enchaînement d'intérêts qui rend l'âme féconde et expansive, et qui est l'aliment de tous les talents utiles et glorieux!

Et puis, Messieurs, quand l'activité et l'émulation commerciale que vous voulez développer dans notre arrondissement n'auraient pas pour mobile cet échange qui satisfait tous les intérêts et vivifie le monde social, dans l'état actuel de la civilisation, quand le goût du luxe se

Digitized by Google

répand partout, n'est-ce pas un bien de tirer parti de la richesse, pour faire progresser les arts et l'industrie, et de faire tourner au profit de la société tout entière les exigences souvent bizarres de la vanité ?

Parmi les noms de nos concitoyens, qui se sont empressés de répondre à votre appel, votre Commission, Messieurs, m'a chargé de vous faire connaître ceux qui lui ont semblé mériter plus particulièrement vos félicitations et vos récompenses. Je suis heureux d'être ici l'interprète de ses jugements éclairés. Voici la série des ouvrages qui ont fixé son attention.

ARTS MÉCANIQUES.

M. Groult, dont divers instruments d'horlogerie ont mérité vos éloges dans l'exposition précédente, a présenté, sous le n°. 156, une plate-forme ou machine à fendre les roues. Dans l'ensemble du chariot, on remarque un support de l'invention de M. Groult; il est fixé dans la partie mobile de la poupée du coulant, et soutient la vis d'appui de la pièce dite première charnière, de sorte qu'on peut incliner plus ou moins la fraise, sans que la hauteur où on l'avait d'abord fixée en éprouve le moindre dérangement. Le mécanisme perfectionné et la bonne exécution de cet instrument ont été constatés par votre Jury. Il vous propose le *rappel de la médaille de bronze* qui a été décernée à M. Groult l'année dernière.

M. Le Bas, serrurier à Littry, a exposé une pendule

Digitized by Google

à colonnes, surmontée d'un petit bateau mis en mouvement par un ressort, et qui avait été fabriquée par lui avant d'avoir appris son état. Il a mis aussi sous vos yeux deux vélocipèdes dont l'un, à trois roues, est de son invention, et des ciseaux à jardinier dont l'axe se serre à volonté au moyen d'un écrou à rochet. Votre Jury, appréciant les louables efforts de M. Le Bas, vous propose le *rappel de la mention honorable* qu'il a obtenue en 1841.

M. Langal, mécanicien à Cartigny-l'Epiney, a présenté un instrument destiné à mesurer les distances. Vous connaissez déjà de lui différents essais ingénieux. Il a droit à vos remercîments.

Carrosserie. — M. Borel a exposé, sous le n°. 166, un tilbury à capote. Ce tilbury, monté sur quatre ressorts en châssis, a été remarqué par sa belle confection. Les pièces de forge, et particulièrement les ressorts et le garde-crotte, ont été parfaitement traités. Toute la garniture a été faite avec soin et habileté. Votre Jury, jaloux de prouver à M. Borel tout l'intérêt qu'il prend à ses travaux utiles et consciencieux, vous propose de lui accorder une *médaille d'argent.*

Des félicitations doivent être adressées à M. Couespel, à qui M. Borel avait confié la peinture de son tilbury.

Charronnage. — M. Tostain qui a exposé, sous le n°. 127, deux roues de cabriolet et un tasseau d'avant-train, a paru à votre Jury digne d'une *mention hono-*

Digitized by Google

rable pour la belle exécution et la solidité de son charronnage.

Serrurerie. — Votre Jury a vu avec peine que la serrurerie de Bayeux, qui est exercée par quelques artisans d'un mérite justement apprécié, ne fût pas représentée cette année à l'exposition. Il regrette qu'ils n'aient pas compris tout l'avantage que l'homme industrieux peut retirer de la production de ses talents dans cette lutte du travail et de l'intelligence.

MM. Varin et Le Fèvre ont offert, sous les n°s. 129 et 125, divers objets de ferblanterie qui méritent des remercîments.

Ébénisterie. — L'ébénisterie, dont l'importance augmente avec le luxe qui pénètre de plus en plus dans nos habitudes, soutient cette année la réputation qu'elle s'est acquise depuis quelque temps dans notre cité.

MM. Le Bourque, Jouet et Desmonts ont présenté plusieurs meubles dont l'élégance, la solidité et les ornements répandus avec goût ont réuni tous les suffrages. Cette honorable rivalité a rendu l'appréciation de votre Jury fort difficile. Cependant il a accordé la préférence à M. Le Bourque, surtout à cause de l'admirable rosace en mosaïque qu'il a exposée, et votre Jury vous propose de lui décerner une *médaille d'argent.* Ses deux concurrents ont droit aussi aux distinctions que votre équité sait rendre aux talents, et votre Jury a pensé que M. Jouet était digne d'une *médaille de bronze* et M.

Digitized by Google

Desmonts d'une *mention honorable*.

MM. Langlois, Duchemin et Michel ont offert, sous les n°s. 157, 140 et 137, plusieurs chaises très-bien confectionnées, qui réunissent la sévère élégance de l'antique et la grâce moderne. L'empaillage en est fort bien fait, et le choix de votre Jury eût été fort embarrassant si M. Langlois, par la belle exécution de sa chaise torse, n'eût enlevé tous les suffrages. Votre Commission a émis le vœu que vous lui accordiez une *médaille de bronze*. M. Duchemin lui a paru digne d'une *mention honorable*, et M. Michel d'être cité favorablement.

M. Huard a exposé, sous le n°. 126, un fauteuil et une chaise tapissés par lui. Votre Jury vous propose de récompenser la beauté de son travail, en lui accordant une *mention honorable*.

M. Mabire a offert, sous le n°. 121, un petit rouet d'un modèle fort élégant. Votre Jury lui accorde une *mention honorable*.

ARTS CÉRAMIQUES.

M. Frédéric Langlois, fabricant de porcelaines à Isigny, a soumis à votre examen un grand nombre d'objets destinés à divers usages. Votre Commission a reconnu, dans la forme gracieuse et le dessin habile de sa porcelaine, le bon goût et la sagacité qui président à tous ses travaux. Mais ce qui a surtout fixé son attention, c'est l'extension et le perfectionnement que M. Langlois a ap-

Digitized by Google

portés à la confection de sa poterie de grès *cérame*. On ne peut accorder trop d'encouragement à cette nouvelle industrie, qui puise ses éléments dans notre pays ; et bien qu'elle laisse à désirer sous le rapport du poli intérieur des vases destinés aux usages de la cuisine, et surtout sous celui du prix encore trop élevé pour convenir à toutes les classes de la société, votre Commission, confiante dans le zèle intelligent de M. Langlois, vous propose de lui témoigner vos félicitations et de lui offrir une *médaille d'argent*.

M. Goubot, de Lison, a mis sous vos yeux, sous le n°. 132, un plat à poisson et une soupière en terre cuite. Votre Jury, pénétré de l'utilité de cette industrie, vous propose le *rappel de la mention honorable* obtenue l'année dernière par M. Goubot.

M. Enault, d'Isigny, a envoyé un échantillon de tuiles, façon de Belgique et de Hollande, fabriquées par lui. Ces tuiles, placées à Bayeux, ne coûteraient que deux francs le mètre carré, et les chevrons qui les supportent étant distants les uns des autres de 38 centimètres, produiraient encore une économie notable sur leur emploi. Leur bonne confection et leur prix très-modéré parlent en leur faveur. Vous accorderez à M. Enault une citation favorable.

Tannerie. — M. Guérin-Lacouture, dont les persévérants travaux ont relevé la tannerie de la ruine qui menaçait de l'atteindre, a exposé une paire de tiges de

Digitized by Google

bottes et plusieurs cuirs parfaitement apprêtés. Votre Jury, reconnaissant les services que M. Guérin rend à l'arrondissement de Bayeux, en s'efforçant de conserver à sa fabrication sa vieille renommée, l'a jugé digne d'une *médaille de bronze.*

M. Poincheval, habile tanneur de notre ville, a offert aussi un morceau de cuir qui a été examiné avec intérêt; mais il est venu trop tard pour concourir.

Dentelles. — L'année dernière, Messieurs, vous déploriez l'absence de l'industrie dentellière, qui, rendant l'étranger notre tributaire, donne chez nous du travail à plusieurs milliers de bras, et vous vous étonniez que nos fabricants ne cherchassent pas à reprendre la place distinguée que l'importance de leurs produits leur assure dans le commerce. Votre appel n'est pas resté sans écho, et M. Lefébure et sœur, et M. Louis Le Boulenger, ont dignement répondu à vos patriotiques doléances. Qu'ils reçoivent nos remercîments et notre reconnaissance; on ne peut trop louer leurs talents et leurs services. Je n'essaierai pas, Messieurs, de vous retracer la richesse et l'élégance de leurs dessins, la beauté et l'exécution parfaite de leurs tissus, je resterais trop au-dessous du modèle magnifique que j'essayerais de peindre; je dirai seulement que l'on chercherait en vain, dans les expositions de la capitale, des dentelles d'une confection plus habile. Votre Jury s'empresse de témoigner surtout sa gratitude à la maison Lefébure et sœur, qui a bien voulu initier

Digitized by Google

notre cité aux progrès remarquables qui ont été faits dans la fabrication de dentelles et blondes de notre pays. Elle a vu avec une satisfaction indicible cette honorable maison, non-seulement suivre les traces de ses devanciers, mais encore laisser loin derrière elle tout ce qui a été fabriqué jusqu'à ce jour. Votre Jury vous propose de donner une *médaille d'argent* à M. Lefébure, et une *médaille de bronze* à M. Louis Le Boulenger.

Tissus en fil. — M. Verrolle, successeur de la maison Parin qui avait si bien mérité la confiance publique et dont il est le digne représentant, a exposé sous les n°s. 22 et 23 deux pièces de toile, et un doublier damassé, en croix de Malte couronnée. La nouveauté du dessin, et l'admirable exécution de ce travail le recommandent à votre attention, et votre Jury le croit digne d'une *médaille de bronze.*

M. Charles Sallen a présenté sous le n°. 61 une pièce de serviettes à croix de Malte ; il doit obtenir une citation favorable.

Bonneterie. — M. Larcher a soumis à votre examen neuf objets de bonneterie. Vous avez été à même d'apprécier le mérite de cette utile industrie ; vous devez l'encourager de plus en plus, et votre Commission vous propose le *rappel de la mention honorable* qui fut accordée l'année dernière à M. Larcher.

Typographie. — L'art typographique après avoir brillé d'un vif éclat dans le XVII^e^. siècle sous la main intelligente

Digitized by Google

des Elzévir, des Cavelier, des Estienne était tombé, par des causes qu'il est difficile d'expliquer, à la fin du XVIII^e^. siècle, dans un état de décadence désolant. Chez nous cette décadence était parvenue à ses dernières limites. Lorsqu'il y a quelques années M. Léon NICOLLE obtint le brevet d'imprimeur dans notre ville, il sentit le besoin de relever l'immortelle invention de Guttenberg de l'état déplorable où elle était descendue. Il renouvela le matériel de son imprimerie, se procura de bons compositeurs, s'appliqua à suivre les progrès de renaissance qui se manifestaient ailleurs; et grâce à ses efforts et à sa persévérance, il est parvenu à placer Bayeux au niveau des grandes villes pour la beauté et la bonne exécution des produits typographiques.

Les objets présentés à l'exposition par M. Léon Nicolle sont de deux espèces, morceaux de luxe et ouvrages ordinaires sortis de ses presses. Dans la première catégorie on remarque une pièce de vers en noir, en caractères or et argent d'une délicatesse et d'une élégance rares; il est difficile de porter plus haut la perfection typographique. Dans la seconde, composée d'ouvrages qui n'étaient pas destinés à être exposés, le Jury a particulièrement remarqué, comme modèle de mise en page, un mémoire concernant la caisse immobilière. Ce mémoire, hérissé de chiffres et contenant un grand nombre de tableaux très compliqués, présentait des difficultés d'exécution qui ont été surmontées avec un succès complet. Ces beautés typographiques ont frappé l'attention du Jury; et pour récom-

Digitized by Google

penser M. Nicolle des louables efforts qu'il fait pour suivre les progrès de la typographie, il lui décerne une *médaille de bronze*.

En recevant le titre d'imprimeur de votre Société, M. Groult a senti que ce choix lui imposait des obligations. Depuis quelque temps il s'est opéré de grands changements dans son imprimerie ; ses caractères ont été renouvelés ; deux presses en fer de Gavot ont été placées dans ses ateliers ; la mise en œuvre a éprouvé des améliorations sensibles. Ces améliorations ont été appliquées à l'impression du premier volume de vos Mémoires.

Les objets exposés par M. Groult ont été fort remarqués. La composition en est très bonne ; la mise en page a été faite avec habileté, et l'impression témoigne que le tirage a été effectué avec intelligence.

M. Groult ayant exposé sans concourir, vous ne pouvez Messieurs, que lui adresser des remercîments et des félicitations.

Reliûre. — M. Etard-Mauger a exposé plusieurs volumes reliés avec élégance. La richesse de ses ornements qui peut satisfaire le goût le plus difficile mérite le rappel de la *mention honorable* qui lui a été accordée en 1841.

M. Benoit a envoyé, mais trop tard pour être admis au concours, deux ouvrages reliés avec le soin et l'habileté qui le distinguent. Le Jury regrette de ne pouvoir lui voter que des remercîments.

Teinturerie. — Bayeux regrettait depuis longtemps

Digitized by Google

que l'art de rendre aux tissus le lustre et l'éclat qu'ils ont perdu fût chez nous dans une triste décadence. M. Havard exposa l'année dernière plusieurs échantillons de teintures qui vous donnèrent l'espoir de voir se relever bientôt cette utile industrie. Ce qu'il vous a présenté cette année fortifie encore votre espérance, et le Jury vous propose d'encourager ses efforts par le *rappel de la mention honorable* qui lui a été donnée en 1841.

Votre Jury a vu avec plaisir les teintures appliquées par M. Le Cacheux sur les tissus de laine et soie. Il en a admiré la fraîcheur et l'éclat, et pour rendre hommage à son talent, il émet le vœu que vous lui accordiez une *mention honorable*.

Votre Jury a examiné aussi les articles de teinture de M. Guernier. Il a droit à vos encouragements.

Chapellerie. — MM. Le Cler, Bouclée et Lieurey ont soumis à votre examen plusieurs objets de leurs fabriques. Le premier a présenté deux chapeaux en feutre très bien confectionnés, et dont la qualité et la bonne exécution ont paru à votre Commission devoir obtenir une *mention honorable*.

MM. Bouclée et Lieurey ont aussi mis sous vos yeux plusieurs échantillons qui témoignent des efforts qu'ils font pour justifier la confiance qui leur est accordée. Ils méritent une citation favorable.

Chaussures. — Cette année, Messieurs, nos fabricants de chaussures se sont piqués d'une louable émulation, et

Digitized by Google

vous avez remarqué que leurs ouvrages peuvent rivaliser par leur bonne confection et leur élégance avec ceux des fabriques les plus estimées.

M. Oublin a envoyé deux paires de bottes, une pantoufle et un brodequin pour hommes. La coupe et l'exécution parfaite de ses bottes, la finesse des coutures, méritent le *rappel de la mention honorable* que vous lui avez accordée.

M. Billieux a exposé plusieurs bottines pour dames et enfants, plusieurs souliers en velours et en maroquin, des guêtres d'une nouvelle mode et des bottes à revers. Tous ces objets sont bien confectionnés ; mais votre Commission a surtout remarqué la forme élégante et gracieuse des chaussures pour dames, et elle vous propose le *rappel de la mention honorable* que vous avez donnée à M. Billieux.

Vous ne refuserez pas non plus vos éloges à M^me^. veuve Langlois pour la bonne confection des bottes et des brodequins qu'elle a exposés. Le fini de son travail lui donne droit à une *mention honorable.*

MM. Roussel et Soufflant qui suivent de près la trace de leurs habiles concurrents doivent être cités favorablement. Votre Commission a examiné avec une vive satisfaction les bottes imperméables envoyées par M. Roussel, et en a remarqué la solidité et la bonne exécution.

MM. Le Marchand et Bousset ont présenté plusieurs paires de sabots exécutés avec la légèreté et l'élégance

Digitized by Google

que ces objets comportent. Ils ont droit à vos remercîments.

Parapluies. — M. Le Moigne a offert trois parapluies très-bien conditionnés. Vous ne lui refuserez pas le témoignage de votre satisfaction.

OBJETS DIVERS, D'ART ET D'HISTOIRE NATURELLE.

Lingerie. — Mme. Etard-Mauger a présenté un bonnet et un manteau de nuit dont l'exécution simple et le bon goût attestent ses droits à vos félicitations.

Vous devez aussi une citation favorable à mademoiselle Angélique Lahaye pour une boîte d'objets parfaitement plissés, et des remercîments à mesdemoiselles Clotilde Lecot et Rupalley, pour leurs échantillons de broderies.

Mlle. Bourgais a exposé deux porte-montres d'un travail fort ingénieux. Ils méritent de vous être signalés.

Mlle. Eugénie Tostain a offert un cadre de reprises et de morceaux d'étoffes faites à l'aiguille, qui prouvent un véritable talent. Elle doit obtenir le *rappel de la mention honorable* dont vous l'avez déjà reconnue digne.

MMlles. Lahaye ont donné un corset fort gracieux et d'une habile confection. Elles ont droit à une citation favorable.

Votre Jury vous propose aussi d'accorder vos félicitations à madame Guillot pour divers échantillons de franges dans l'étoffe dont la bonne exécution a été vue avec faveur.

Digitized by Google

M^lle^. Rabasse a mis à l'exposition un canevas brodé, et M. Hamel deux objets en carton doré, qui ont été remarqués.

M. Gost a présenté un filet fort bien confectionné.

M^me^. Auguste Carité a fait voir un échantillon de soie récoltée et filée par elle, et une paire de gants fabriqués avec cette soie par M. Larcher, basestamier à Bayeux. Cette communication a été reçue avec intérêt, et votre Commission prie M^me^. Carité d'en agréer sa reconnaissance.

M. Le Quesne, et M. Victor Vautier dont le zèle et le dévouement précieux vous sont si bien connus, ont embelli votre exposition de plusieurs charmantes boîtes d'oiseaux empaillés. Vous ne pouvez non plus, Messieurs, que leur témoigner vos remerciments et votre reconnaissance.

M. Léon Trébutien a exposé sous les numéros 8 et 80 plusieurs imitations de bois et de marbres, un modèle de plafond, pour salle à manger, et un vase, attribut de pharmacie. Ces ouvrages que M. Trébutien exécute avec une rare célérité et à des prix excessivement modérés prouvent son aptitude à l'art difficile auquel il doit consacrer sa vie, et réclament vos félicitations et votre bienveillance.

M. Benard a présenté un modèle de tapisserie qui doit être mentionné.

Les divers articles de coiffure artificielle offerts par MM. Naltet et Edouard qui a aussi donné un chiffre en

Digitized by Google

cheveux, ont été examinés avec faveur, et méritent d'être cités avec éloges.

M. Vautier a exposé une seringue Cartel, à pompe enfermée dans une boîte en zinc. L'emploi de cet instrument est plus facile que celui du clyso-pompe, et le liquide qu'il fait mouvoir est poussé d'un jet continu. Le travail en est bien exécuté et est digne d'encouragement.

M. Viel, armurier, qui s'est acquis depuis longtemps la confiance publique, a exposé sous le n°. 189 un canon de fusil déroché avec habileté.

M. Chancerel a présenté des échantillons de clous de diverses formes. Votre Jury a regretté que M. Madeline, qui a exposé aussi des clous fort bien faits et travaillés avec soin, soit venu trop tard pour être admis au concours.

M. J. Jouanne, maréchal à Bayeux, a mis à l'exposition plusieurs fers de cheval et de mulet et des fers à glaces, avec crampons mobiles que l'on peut ôter à volonté. Cette collection offre le travail d'un homme consommé dans l'art si difficile du bon maréchal. Votre Commission a particulièrement fixé son attention sur la bonne exécution du fer à pantoufle, de la florentine et de la demi-florentine. L'ajusture de ces fers laisse peu à désirer. Votre Jury vous propose d'accorder à M. Jouanne une *mention honorable*.

Vous devez des encouragements à M. Roussel pour les fers qu'il vous a soumis, et qui doivent être mentionnés.

M. Blavette, vétérinaire à Bayeux, a mis sous vos

Digitized by Google

yeux un petit appareil qu'il a imaginé pour empêcher le porc de fouger et de fouir. Bien que la Commission ignore si l'introduction des branches de l'instrument dans le groin du porc doit être toujours exempte d'accidents morbides, elle rend hommage à l'ingénieuse invention de M. Blavette, et le remercie de sa bienveillante communication.

M. Vigney, vétérinaire à la Cambe, a bien voulu nous faire profiter de son talent et de ses travaux, et nous montrer par une dissection habile les muscles des membres antérieurs et postérieurs du cheval. Nous lui devons l'expression de notre satisfaction et de notre reconnaissance.

MM. Le Carpentier, Morin et Cordhommf, boulangers, ont apporté plusieurs pains de leur fabrication.

M. Le Carpentier, dont la réputation est si justement acquise, vous a présenté du pain ordinaire, mais d'une qualité si parfaite que votre Commission a dû lui accorder une *mention honorable*.

Elle a pensé que M. Morin méritait la même récompense pour ses persévérants efforts à introduire dans notre pays l'usage du pain dit de Paris, et que vous devez des remercîments à M. Cordhomme pour son pain au levain de bière, dont l'usage pourtant ne peut être généralisé.

M. Le Légard a exposé du chocolat par lui fabriqué, et d'une bonne confection.

M. Cotel, cordier à Vaucelles, a mis sous vos yeux deux objets de sa fabrication. Celui qui a le plus intéressé votre Commission est une corde assez volumineuse,

Digitized by Google

garnie de renflements, qui peuvent rendre son emploi fort utile dans le cas d'incendie. Il doit recevoir les témoignages de votre satisfaction.

Ici se termine, Messieurs, l'énumération des noms que votre Jury a cru devoir citer avec éloges. J'aurais désiré pouvoir m'appesantir d'avantage sur le détail des différents produits de l'industrie qui sont offerts à vos regards, et vous faire mieux saisir le fini de leur travail, la richesse et l'élégance de leurs formes, l'habileté et l'intelligence qui ont présidé à leur exécution parfaite, et souvent la nouveauté des procédés qui ont été mis en usage pour leur fabrication ; mais pressé par le temps, je n'ai pu qu'indiquer et non décrire, et il m'a fallu restreindre l'étendue de la mission flatteuse qui m'avait été confiée.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION (1)

DES BEAUX-ARTS,

Par M. BERTOT. (2)

MESSIEURS,

Organe de la Commission des Beaux-Arts, j'aurais voulu jeter avec vous un coup-d'œil sur l'état des Arts dans les siècles qui ont précédé le notre, vous signaler partout leur influence civilisatrice; suivre pas à pas leur développement sur le sol normand pendant le moyen âge, pendant la brillante période de la renaissance et comparer avec vous le génie de chacune de ces époques avec celui de l'époque où nous vivons; j'aurais voulu vous citer avec orgueil les grands noms qui d'âge en âge ont illustré

(1) Cette commission était composée de MM. Pezet, *président*, du Manoir, Martin des Pallières, Ed. Lambert, Victor Vautier, Ed. Le Forestier et Bertot, *secrétaire et rapporteur*.

(2) L'auteur a revu *seul* les épreuves de son travail.
(Note du Secrétaire général.)

Digitized by Google

notre patrie dans cette noble carrière : Mais Messieurs, je n'ai pas dû oublier, que les voix éloquentes que vous venez d'entendre, ont à plus juste titre que moi réclamé et obtenu toute votre attention, ni qu'étant le dernier à prendre la parole dans cette enceinte la faveur qui m'était accordée m'imposait l'obligation de n'en pas abuser : Je me contente donc de constater avec vous que le but que vous vous étiez proposé par l'institution des expositions vous l'avez complétement atteint aujourd'hui; et que la vive impulsion qu'ont reçue les Beaux-Arts dans notre cité est en grande partie votre ouvrage. — Puisse votre Société, contribuant par ses efforts à augmenter le nombre des talents dont s'honore la France, apporter ainsi son contingent de gloire, parmi toutes celles qui font de notre patrie dans le monde, la patrie des lumières et de la civilisation.

Avant de faire l'examen des tableaux qui figurent à l'exposition, nous devons dire que nous suivrons l'ordre dans lequel ils sont parvenus à la Commission : c'est un classement que le hasard a opéré et auquel nous n'avons cru devoir rien changer.

M. Victor Vautier vous a offert cinq paysages d'après Wattelet, Coignet, Mercier et Postel : une marine d'après Le Petit ; une tête d'étude d'après Greuze ; enfin un tableau d'animaux.

L'habileté de M. Vautier vous est trop bien connue pour que j'essaie de vous faire apprécier le mérite

Digitized by Google

de chacun de ces tableaux ; ce que l'on doit le plus admirer chez lui c'est la flexibilité d'un talent qui lui permet de traiter des genres si différents avec un égal succès.

M. Gustave Le Couteulx a exposé quatre dessins d'animaux, l'un d'après Victor Adam, les trois autres d'après nature. Ces dessins, qui sont destinés aux mémoires de la Société vétérinaire du Calvados et de la Manche, sont remarquables, non seulement par leur effet artistique, mais encore par leur vérité anatomique.

M. Le Couteulx père vous a donné : deux marines, l'une d'après Gudin ; deux effets de neige d'après Malbranche ; un paysage d'après Watelet ; enfin des animaux d'après Vernet Lauzet.

M. Le Couteulx a excellé dans la reproduction de ces sujets qui forment un si grand contraste. Vous avez vu la mer en furie dans *sa tempête*, vous la retrouvez calme et sereine dans sa *marée basse à St.-Valery-en-Caux*. De l'éclat du *soleil couchant d'Italie sur les cascades de Tivoli* vous passez à sa *route militaire par un temps de neige*, et vous vous sentez frissonner involontairement.

M. Toussaint dont le talent naissant vous avait été signalé l'année dernière, vous a présenté deux têtes d'étude fort bien peintes, deux dessins des bas-reliefs de la colonne trajane et deux dessins à la plume qui ont attiré l'attention.

Digitized by Google

Ces productions témoignent de progrès rapides dans le cours de l'année qui s'est écoulée. En cultivant les heureuses dispositions dont la nature l'a doué, M. Toussaint occupera certainement un rang distingué dans les beaux-arts.

Votre Commission, Messieurs, vous propose de décerner *une mention honorable* à M. Toussaint.

M. Goubert père a exposé un portrait d'une grande ressemblance qui offre toutes les qualités de couleur et de dessin qu'on est habitué à exiger de lui.

M. Goubert fils vous a envoyé sept portraits au pastel, un dessin à la plume et une aquarelle qui prouvent beaucoup de bonne volonté et font espérer qu'avec du travail il marchera sur les traces de son père.

M. Pelfresne a exposé une gouache et une aquarelle d'un bon effet : son projet d'une salle de spectacle atteste qu'il est dans la bonne voie ; c'est lui qui l'a composé, qui en a projeté les ombres suivant un plan en grand qu'il s'est fait, qui a dessiné les figures d'après des renseignements puisés dans les ouvrages de la bibliothèque de Caen.

Votre Commission vous propose de décerner *une mention honorable* à M. Pelfresne.

M. Chire fils doit être rangé parmi les jeunes artistes dont l'avenir réalisera les promesses du présent. Il manie déjà le burin avec beaucoup de facilité. Ses lettres gravées ont de la hardiesse et de la pureté dans le trait. — Il a

Digitized by Google

donné de plus un pied modelé d'après l'antique.

Votre Commission a jugé le talent de M. Chire digne de vous être particulièrement signalé.

M. Emile Langlois a exposé une aquarelle et une vue de Villeneuve dans le canton de Vaud. Cette dernière est d'une exécution large et bien sentie; on voit que M. Emile Langlois a fidèlement reproduit son modèle.

Mme. de Savignac vous a envoyé une étude au pastel d'après Girodet. — La manière dont Mme. de Savignac a traité ce sujet vous prouve que son gracieux talent triomphe sans peine des difficultés que présente ce genre. Vous avez admiré la pose délicieuse de la tête et la délicatesse avec laquelle les mains sont dessinées.

La Société prie Mme. de Savignac de recevoir l'expression de toute sa gratitude.

M. Panchet-Bellerose a envoyé cinq tableaux qui tous ont constamment captivé l'attention.

C'est avec une véritable émotion que vous avez contemplé cette scène à la fois si triste et si touchante. *Une famille en pleurs autour du berceau d'un enfant mort dont un peintre est chargé de reproduire les traits.* L'image de la mort n'a rien de repoussant dans ce tableau: l'enfant repose doucement sur la couche funèbre, son visage est calme et serein, mais on sent que la vie l'a abandonné, la mère étouffe les sanglots qui l'oppressent, le père se voile la face, tandis qu'un vieillard levant les yeux au ciel semble demander à Dieu pourquoi

Digitized by Google

il l'a laissé sur cette terre, lui dont les jours sont comptés et pourquoi il a sitôt moissonné cette jeune fleur dont l'avenir s'ouvrait si beau ! — Ce qui domine dans cette scène c'est une douleur résignée ; on voit que la religion est venue apporter ses consolations au sein de cette famille et qu'elle seule a pu lui faire entrevoir l'espérance au-delà de la tombe.

Cette composition fait honneur à M. Panchet comme conception ; son exécution, sans être irréprochable, a cependant des mérites qui ne vous ont pas échappé ; la lumière est bien distribuée et les détails sont d'une rare vérité.

Vous devez encore à M. Panchet une œuvre fort remarquable ; c'est un portement de croix peint d'après une gravure du tableau de Mignard. Les difficultés que M. Panchet s'était créées, vous savez comment il les a résolues. Tout l'ensemble de cette œuvre dont il a fallu que le peintre *trouvât* la couleur est très-harmonieux ; les draperies surtout sont traitées avec une patience qui rappelle les peintres de l'école Hollandaise.

Enfin, sous les numéros 45, 46 et 47 M. Panchet a exposé : une vue de l'ancienne église de la Charité, une vue de Port prise de l'église de Commes et un paysage d'après nature, vue prise à Castillon qui rappellent parfaitement les monuments et les sites qu'il s'était proposé de reproduire.

Votre Commission vous propose de décerner *une médaille de bronze* à M. Panchet.

Digitized by Google

M. Le Forestier a exposé une aquarelle et deux gouaches d'après Van-der-Meer de Jonghe. Le ciel, les arbres sont peints d'une excellente manière : les touches sont bien fondues : M. Le Forestier ne laisse rien à désirer dans un genre qui a toutes ses prédilections.

Parmi les tableaux envoyés par M. Jouve vous avez remarqué deux génies d'après de Jora; le ton en est chaud et annonce que M. Jouve a toutes les qualités qui font un bon coloriste.

M. Lambert vous a présenté deux cadres de dessins qui ont le mérite de reproduire avec beaucoup de fidélité quelques-uns des monuments de notre pays. — Une collection de médailles Gauloises trouvées à Bayeux ou dans les environs, a surtout fixé l'attention ; ces objets, d'un dessin barbare, ont été copiés avec une exactitude bien précieuse pour l'étude de l'archéologie.

M. Luthereau, malgré son éloignement, a voulu faire acte de présence au milieu de nous, il a envoyé un portrait en pied ; la pose est naturelle, la tête surtout est étudiée consciencieusement et fort bien peinte.

M. Malherbe a exposé une tête sculptée sur plâtre; cette petite œuvre décèle de grandes dispositions puisqu'elle a été faite après quelques mois d'étude seulement.

M. Regnauld n'a pas failli à l'espoir que vous aviez conçu de lui dans l'album qu'il a exposé; on peut suivre pour ainsi dire pas à pas toutes les phascs de son talent depuis ses premiers essais jusqu'au point où vous le voyez

Digitized by Google

maintenant arrivé. Vous avez vu de lui quelques specimens de gravure à l'eau forte qui lui promettent dans cette nouvelle carrière un avenir non moins brillant. Ses deux dessins à la plume sont des chef-d'œuvres de pureté et de finesse.

Cette année M. Regnauld n'a pas concouru.

Mme. Pagny vous a donné une petite scène d'après Grenier, pleine de malice et d'esprit : ce sont des enfants espiègles volant des fruits pendant le sommeil d'un brave campagnard, leur redoutable gardien. Il y a beaucoup d'aisance et de facilité dans l'exécution de ce tableau dont le dessin est très correct et le coloris plein de vigueur.

La Société prie Mme. Pagny d'agréer ses remercîments et ses félicitations.

M. Huvet père vous a présenté deux dessins au crayon d'après Girodet, on en a admiré la légèreté et le fini de la touche.

Sous le n°. 35 Mme. Le Tourneur, de St.-Vigor-le-Grand, vous a donné quatre miniatures qui ont été fort applaudies. Il y a de la vie, de la délicatesse dans ses portraits, d'une ressemblance frappante et d'un coloris plein de fraîcheur.

La Société désirant exprimer à Mme. Le Tourneur toute sa satisfaction, lui décerne *une médaille de bronze*.

M. Le Verrier, sous le n°. 57 a exposé deux études d'architecture : l'une est le projet primitif de la salle de spectacle de Caen ; l'autre est un fragment de colonne du

Digitized by Google

temple de Rome et d'Auguste à Pola, en Istrie. Ces études sont lavées avec beaucoup de soin, dessinées avec goût et intelligence. Votre Commission vous signale ces travaux comme dignes d'être cités très-favorablement.

M. Lair, élève de Mlle. Cuiret, vous a présenté deux tableaux, une vierge et un St.-François stygmatisé : ce dernier a surtout fixé l'attention ; la tête du saint est pleine de douleur et de résignation.

M. Delorme a enrichi votre exposition de deux tableaux d'après Picot : un Cyparisse et une Bacchante endormie. Ces deux tableaux, d'un dessin très-pur, d'une couleur admirable, accusent une science profonde du clair-obscur et décèlent chez leur auteur un talent hors de ligne.

M. Le Tourneur a offert quatre paysages d'après Bonnel et Gerard : un brigand des environs de Rome d'après de Rigny : une petite glaneuse d'après Mlle. Faucon, de Caen.

Les paysages de M. Le Tourneur sont pleins de lumière et de transparence ; le feuillé, l'eau qui coule, la perspective des derniers plans sont rendus avec une grande vérité. L'attitude de son brigand est fière et mâle ; il est peint avec beaucoup de vigueur. Enfin, dire que sa petite glaneuse reproduit fidèlement toute la belle simplicité de l'original, c'est dire qu'elle n'a pas besoin d'éloges.

M. Louis de Marguerye, de Colleville, vous a envoyé son portrait peint d'après nature, par lui-même. La

Digitized by Google

couleur est ferme, la tête bien posée et très-ressemblante.

M. Arthur DE MARGUERYE vous a donné une petite marine qui a été vue avec beaucoup d'intérêt. Il y a quelque chose de profondément mélancolique, dans l'attention de ce marin qui devine et trouve dans un point qui blanchit à l'horizon, son semblable perdu comme lui sur la vaste étendue de l'océan.

M. BOUJON vous a envoyé d'Isigny une étude au crayon blanc et noir, une aquarelle et la façade de l'hôtel-de-ville d'Isigny. Ces divers sujets, qu'une main habile n'aurait pas dédaigné de signer, sont dus au talent précoce d'un enfant de quatorze ans.

M. BARBEY a exposé deux têtes d'étude au crayon qui promettent beaucoup. M. Barbey est un des bons élèves de M. Panchet.

M. HOTTIN a exposé quatre chapiteaux et une frise dans le style du XIII^e^. siècle. — A une époque où l'on songe à restaurer les monuments religieux de notre pays, il est heureux qu'on puisse trouver dans notre cité un artiste capable, par le talent dont il fait preuve, d'être employé à cette œuvre.

Votre Commission vous propose de décerner à M. Hottin *un rappel de mention honorable.*

M. YVORY vous a présenté un chapiteau corinthien et une rosace ; ces deux objets d'une très-bonne exécution, sont en carton-pierre et réunissent, à une étonnante légèreté, une grande solidité. Ce sont les échantillons d'une

Digitized by Google

industrie qui fait sa première apparition dans le pays, et qui trouvera de nombreuses applications à la décoration intérieure des appartements. Un second chapiteau corinthien et deux anges dans le goût du XVI^e^. siècle, sont en terre de Noron que M. Yvory a eu le premier l'heureuse idée d'utiliser pour le modelage.

Votre Commission vous propose de décerner à M. Yvory un *rappel de mention honorable*.

M^lle^. Le Fèvre a exposé un cadre de papillons, c'est un spécimen de la peinture dite orientale, appliquée à la reproduction des objets d'histoire naturelle.

Vous avez reçu de M^lle^. Armande de Cussy, deux aquarelles d'après Renault. L'une est une vue du grand Saint-Bernard : les premiers plans sont vigoureux, la perspective des montagnes est aërienne, la dégradation des teintes est ménagée avec beaucoup de délicatesse et un art infini. La seconde est un intérieur qui n'est pas moins remarquable. Ces deux productions ont été jugées excellentes.

M^lle^. Elina de Nettancourt a contribué à l'embellissement de l'exposition, en vous offrant deux tableaux d'après de Lestang et Beaune, et un portrait d'après nature, au pastel.

Choix exquis du modèle, suavité et harmonie dans la couleur, dessin pur et correct, telles sont les qualités qui dominent dans le portrait au pastel et les deux compositions de M^lle^. E. de Nettancourt. Tout le monde s'est arrêté en souriant devant le petit chaperon rouge : il n'est pas be-

Digitized by Google

soin de vous redire l'histoire de l'innocente et naïve enfant ! Dans ce gracieux sujet, dont l'exécution est de tout point parfaite, la figure du petit chaperon est ravissante de candeur et d'ingénuité !

Mlle. E. de Nettancourt aborde avec le même succès un genre plus sévère ; *la charité* est une composition d'un style élevé et d'une exécution entièrement irréprochable.

Vous devez à Mlle. Blanche de Nettancourt une étude au pastel d'après Léomenil. La chaleur du ton, la hardiesse de la touche rappellent la fermeté de la peinture à l'huile. Vous avez apprécié d'autant mieux les mérites de cette étude, que le pastel est par lui-même un genre rebelle, qui ne donne d'aussi beaux résultats qu'avec un talent tout-à-fait supérieur.

La Société, sensible à l'envoi qu'ont bien voulu lui faire Mlle. Armande de Cussy, MMlles. Elina et Blanche de Nettancourt, prie ces dames d'agréer le témoignage de sa vive reconnaissance.

Mme. Perrier vous a offert deux romances, l'une sous le titre de : *Résignée ;* l'autre sous le titre de : *Enfant, abandonne tes jeux.* La science harmonique qu'elles révèlent, les placent tout-à-fait en dehors de ce qu'on exige ordinairement de ce genre de musique. Ajoutons que les paroles de la première sont de Mme. Lucie Coueffin.

Les vitraux qu'on a pu voir à l'exposition ont été exécutés sous la direction de M. Le Forestier : c'est à ses

Digitized by Google

recherches et à ses efforts persévérants, c'est à l'idée qu'il a eue d'appliquer à ce système de peinture celui de la peinture sur porcelaine, qu'on doit d'avoir retrouvé Bayeux les procédés de la peinture sur verre : les couleurs sont de M. Duval. Les verres ont été coupés et mis en plomb par M. Panchet ; enfin la peinture a été cuite par M. Yvory.

Ce travail a été fait trop précipitamment, pour donner une idée complète des résultats qu'on pourrait obtenir avec plus de soin ; on voit néanmoins que la peinture sur verre, telle qu'elle se fait chez nous, serait déjà d'un très-bon effet dans la décoration de nos édifices religieux.

Nous regrettons, Messieurs, de ne pouvoir vous entretenir des productions de diverses personnes qui ont désiré garder l'anonyme ; quelques remarquables qu'elles aient été, elles n'ont dû être soumises ni au jugement, ni aux investigations de votre Commission.

Nous terminons en vous parlant d'un sujet annexé à notre rapport, en vous rendant compte de la calligraphie.

M. Suzanne, instituteur à Agy, a exposé une grande carte murale, de la musique dessinée, une Macédoine de petits dessins à la plume, et un album de dessins linéaires, avec des peintures dites orientales. Votre Commission, tenant compte de l'excellente exécution des cartes géographiques et des efforts persévérants de M. Suzanne, pour introduire l'étude du dessin dans les campagnes, vous propose de lui décerner *un rappel de mention honorable*.

Digitized by Google

M. Salomon, élève des écoles chrétiennes, a exposé un Pater noster offrant un résumé de presque tous les genres d'écriture. Il a en outre donné une vue linéaire de la cathédrale. Votre Commission considérant M. Salomon de plus en plus digne de la distinction dont vous l'avez honoré l'année dernière, vous propose de lui décerner *un rappel de mention honorable.*

M. Massieu, instituteur à Mosles, vous a présenté cinq cadres de diverses écritures. Ce sont des modèles d'une beauté incontestable, qui ont été vivement admirés des connaisseurs. Votre Commission vous propose de décerner à M. Massieu *une mention honorable.*

MM. Tourillon, instituteur à Isigny, et Margrie, instituteur à Trévières, vous ont envoyé des échantillons de l'écriture de leurs élèves. Ils témoignent de la bonne direction qu'ils savent donner aux jeunes gens qu'ils sont chargés d'instruire.

Vous avez vu une pièce de vers écrite de la main gauche par M. Blanchet, qu'elle atteste tout ce que peut une volonté ferme à un âge où l'on n'apprend ordinairement plus.

Enfin M. Blavette, le dernier jour de l'exposition, a envoyé un dessin linéaire de la cathédrale de Chartres d'une très-grande dimension.

Qu'il me soit permis maintenant d'adresser à MM. les membres qui composaient le jury spécial des beaux-arts, mes remercîments sincères pour les bons conseils dont ils

Digitized by Google

ont bien voulu entourer ce travail. C'est parceque j'ai pu compter sur leur assistance, que je n'ai pas reculé devant une tâche que ma jeunesse et mon inexpérience mettaient au-dessus de mes forces ; c'est parceque cette bienveillance ne m'a pas fait un seul instant défaut, qu'il m'a été donné de poursuivre et d'achever.

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DES EXPOSANTS

CITÉS DANS LES RAPPORTS

ET

INDICATION SOMMAIRE DES OBJETS EXPOSÉS.

MM.	Pages.
Auvray. — *Fruits.*	51
Barbey. — *Dessins au crayon.*	96
Beaumont (Mlle). — *Fécule et Fromages.*	44
Beaumont. — *Céréales.*	44
Beaupré. — *Fruits.*	51
Benard. — *Tapisserie.*	82
Benoist. — *Reliure.*	78
Billieux. — *Chaussures.*	80
Blanchet. — *Pièce d'écriture.*	100
Blavette. — *Fruits, dessin linéaire.*	51, 100
Bonnechelse (de).— *Fleurs, plantes rares.*	47
Borel. — *Carrosserie.*	71
Bouchard. — *Légumes.*	51
Bouclée. — *Chapellerie.*	79
Boujon. — *Aquarelles, dessins.*	96
Bourguais (Mlle). — *Broderies.*	81
Bousset. — *Sabots.*	80

Digitized by Google

MM.	Pages.
Carité (Mme). — *Soie filée*	82
Carpentier (Mme). — *Fruits.*	51
Chancerel. — *Clous.*	83
Chatel. — *Céréales, Fleurs.*	43, 50
Chire fils. — *Gravure.*	90
Cordhomme. — *Pain.*	84
Cotel. — *Objets de corderie.*	84
Cussy (Mlle Armande de). — *Aquarelles.*	97
Delorme. — *Tableaux.*	95
Desmonts. — *Ébénisterie.*	72
Desramé Dubois. — *Fleurs.*	48
Duchemin. — *Chaises.*	73
Dumont. — *Fleurs.*	50
Duval, Panchet, Yvory. — *Vitraux peints.*	99
Édouard. — *Objets de coiffure.*	82
Énault. — *Tuiles.*	74
Étard. — *Reliures.*	78
Étard-Mauger. — *Lingerie.*	81
Gaillard. — *Fleurs, fruits.*	50, 51
Gonot. — *Dahlias.*	49
Gost. — *Filets.*	82
Goubert père. — *Portrait.*	90
Goubert fils. — *Portraits, dessin à la plume.*	90
Goubot. — *Poterie.*	74
Groult. — *Typographie.*	78
Groult. — *Instrument d'horlogerie.*	70
Guérin Lacouture. — *Cuirs.*	74
Guernier. — *Objets de teinture.*	79
Guillard. — *Courges.*	51
Guillot (Mme). — *Franges.*	81
Hamel. — *Objets en carton doré.*	82
Havard. — *Dahlias, plantes rares.*	48

Digitized by Google

MM.	Pages.
Havard. — *Objets de teinture.*	79
Hotin. — *Sculpture.*	96
Huard. — *Tapisserie.*	73
Huvet père. — *Dessins au crayon.*	94
Jeanne. — *Arbres fruitiers et forestiers.*	51
Jouanne. — *Fers de cheval et de mulet.*	83
Jouet. — *Ébénisterie.*	72
Jouve. — *Tableaux.*	93
Julienne. — *Baratte à mécanique.*	45
Laboire (de). — *Charrues.*	46
Lahaye (Angélique). — *Lingerie.*	81
Lahaye (MM^lles). — *Lingerie.*	81
Lair. — *Tableaux.*	93
Lambert. — *Dessins de monuments, de médailles.*	93
Langal. — *Machines.*	71
Langlois (Émile). — *Aquarelle, paysage.*	91
Langlois (Frédéric). — *Légumes, porcelaine et grès.*	51, 73
Langlois (M^me). — *Chaussures.*	80
Langlois. — *Chaises.*	73
Larcher. — *Bonneterie.*	76
Le Bas. — *Machines.*	70
Le Boulenger. — *Dentelles et blondes.*	75
Le Bourque. — *Ébénisterie.*	72
Le Cacheux. — *Objets de teinture.*	79
Le Carpentier. — *Pain.*	84
Le Cavelier (Auguste). — *Huiles épurées.*	44
Le Clec. — *Fruits, chapellerie.*	51, 79
Le Cointe. — *Fruits.*	51
Lécot (M^lle Clotilde). — *Broderies.*	81
Le Couteulx de Vertron. — *Tableaux.*	89
Le Couteulx (Gustave). — *Dessins d'animaux.*	89
Le Creps. — *Fleurs et plantes rares.*	48

Digitized by Google

MM.	Pages.
Le Férure et sœur et Petit. — *Dentelles et blondes.*	75
Le Fèvre (Charles). — *Ferblanterie.*	72
Le Fèvre (Mlle). — *Cadre de papillons peints.*	97
Le Forestier. — *Paysages.*	93
Lelégard. — *Chocolat.*	84
Le Marchand. — *Sabots.*	80
Le Maréchal. — *Fruits.*	50
Le Moigne. — *Parapluies.*	81
Le Nourrichel. — *Arbres forestiers.*	50
Le Parfait. — *Fruits.*	50
Le Quesne. — *Objets d'histoire naturelle.*	82
Le Raitre. — *Arbres fruitiers.*	50
Le Sueur. — *Betteraves.*	46
Le Tourneur (Mme). — *Miniatures.*	94
Le Tourneur. — *Tableaux.*	95
Le Tulle (Robert). — *Fruits.*	51
Le Verrier. — *Études d'architecture.*	94
Lieurey. — *Chapellerie.*	79
Luthereau. — *Portrait.*	93
Mabire. — *Objet fait au tour.*	73
Madelaine. — *Betteraves.*	46
Madeline. — *Clous.*	85
Malherbe (Félix). — *Fleurs.*	50
Malherbe. — *Tête sculptée sur plâtre.*	93
Margrie. — *Échantillons d'écriture.*	100
Marguerye (le Cte. Louis de). — *Portrait.*	95
Marguerye (Arthur de). — *Marine.*	96
Martin. — *Fleurs.*	49
Massieu. — *Cadres d'écriture.*	100
Michel. — *Chaises.*	73
Morin. — *Pain, dit de Paris.*	84
Naltet. — *Objets de coiffure.*	82

Digitized by Google

MM.	Pages.
Nettancourt (Blanche de). *Etude au pastel.*	98
Nettancourt (Elina de). — *Tableaux.*	97
Nicolle (Léon). — *Typographie.*	77
Oublin fils. — *Chaussures.*	80
Pagny (Mme). — *Tableau.*	94
Panchet-Bellerose. — *Tableaux.*	91
Parfouru (de). — *Fruits.*	51
Pelfresne. — *Aquarelle, dessins.*	90
Perrée. — *Fruits.*	51
Perrier (Mme). — *Romances.*	98
Poincheval. — *Cuirs.*	75
Rabasse (Mlle). — *Canevas brodé.*	82
Regnauld. — *Dessins à la plume.*	93
Renéville (de). — *Laine.*	45
Roussel. — *Chaussures.*	80
Roussel. — *Fers de cheval.*	83
Rupalley (Mlle). — *Broderies.*	81
Sallen. — *Tissus de fil.*	76
Salomon. — *Dessins à la plume.*	100
Savignac (Mme de). — *Étude au pastel.*	91
Soufflant. — *Chaussures.*	80
Stassin. — *Fleurs.*	49
Suzanne. — *Dessins à la plume et dessins linéaires.*	99
Tostain (Eugénie). — *Reprises à l'aiguille.*	81
Tostain fils. — *Charronnage.*	71
Tourillon. — *Échantillons d'écriture.*	100
Toussaint. — *Tableaux, dessins à la plume.*	89
Trébutien (Léon). — *Échantillons de peinture.*	82
Varin. — *Ferblanterie.*	72
Vautier (Victor). — *Fleurs, objets d'histoire naturelle, tableaux.*	48, 82, 88
Vautier. — *Ferblanterie.*	83

Digitized by Google

MM.	Pages.
VAUTIER-DUBOURG. — *Fruits.*	51
VEREL. — *Fruits.*	51
VERROLLE. — *Tissus de fil.*	76
VIGNEY. — *Objets d'anatomie.*	84
VIEL. — *Canon de fusil.*	83
VILLERS (Georges). — *Fleurs.*	48
VIQUESNEL. — *Fleurs.*	51
YVORY. — *Modelages et moulages en terre et en carton pierre.*	95

Digitized by Google

CONCOURS AGRICOLES DE 1843.

Lorsque la Société d'Agriculture de Caen, sur la proposition de son honorable secrétaire, M. P. A. Lair, établit, en 1835, des concours de labourage, elle jeta, dans le Calvados, les fondements des Comices agricoles. Le premier concours eut lieu sur le territoire de Caen, à peu de distance de cette ville, en présence d'une affluence considérable de spectateurs, parmi lesquels on remarquait beaucoup de dames, venues pour assister à cette lutte pacifique où, pour la première fois, dans notre pays, de modestes cultivateurs allaient disputer des prix accordés à la plus noble et à la plus utile des industries.

Cet essai ayant eu un plein succès, la Société d'Agriculture de Caen décida que tous les cantons de l'arrondissement jouiraient successivement de cette institution. Elle a augmenté depuis le nombre des concours annuels, et partout ils ont porté des fruits d'une grande valeur.

La Société d'Agriculture de Falaise, mue, comme son aînée de Caen, par le désir de contribuer aux progrès agricoles, institua aussi des concours de charrues. Ces concours annuels ont un succès qui fait le plus grand honneur aux honorables citoyens qui les dirigent.

Digitized by Google

Fondée à la fin de 1841, la Société d'Agriculture de Bayeux s'empressa de suivre l'exemple de ses devancières. Elle établit des Comices agricoles, décida qu'ils auraient lieu annuellement pour deux cantons réunis, et que chaque circonscription jouirait successivement de cette solennité agricole.

Le premier Comice eut lieu, le 11 septembre 1842, à Trévières, pour les cantons de Trévières et d'Isigny, et se composa des quatre concours suivants :

1°. De bonne tenue d'exploitation rurale ;

2°. De labourage ;

3°. De taureaux ;

4°. Des vaches laitières.

Le compte rendu de cette solennité agricole se trouve dans le premier volume des Mémoires de la Société.

Cette année, la Compagnie a ajouté aux concours ci-dessus désignés des prix pour les domestiques de fermes qui sont restés le plus longtemps chez le même maître, et ont donné le plus de preuves de moralité. Le Comice agricole a eu lieu le 17 septembre, à Balleroy, pour les cantons de Balleroy et de Caumont, sur le vaste plateau qui domine le château de Balleroy, au milieu des magnifiques avenues de ce beau domaine, dans une des plus belles positions qui puissent être choisies pour une fête agricole. Une Commission d'organisation avait été chargée des préparatifs de la fête, et s'était acquittée de sa mission avec un zèle digne d'éloges.

Dès le matin, les routes qui conduisent à Balleroy

Digitized by Google

étaient couvertes d'un nombre considérable de curieux, venant de tous les points des deux cantons et des localités voisines pour assister à la fête. A l'empressement du public, à l'intérêt qu'il prenait aux préparatifs des concours, il était facile de reconnaître que sa curiosité seule n'était pas excitée, qu'il appréciait toute l'importance des luttes qui allaient avoir lieu.

Les concours ont commencé à onze heures et demie, en présence de MM. Lanet de Limencey, sous-préfet de l'arrondissement; Lance, membre du Conseil général; Clément, ancien maire de St.-Lo, membre du Conseil général de la Manche et de la Société d'Agriculture de Bayeux, l'un des fondateurs des Comices agricoles dans la Basse-Normandie; Coueffin, du Manoir, Dupont, Guilbert et Hébert, membres du Conseil d'arrondissement de Bayeux; Villeroy et Louvet, maires de Balleroy et de Caumont; de Bonnechose, vice-président de la Société; A. du Méril, président de la Société d'Horticulture de Caen; Georges Mancel, vice-secrétaire de la Société d'Agriculture de Caen, etc. On remarquait dans la foule un grand nombre d'agriculteurs. Cette solennité était rehaussée par la présence d'un nombre considérable de dames, élégamment parées; et la musique de la garde nationale de Bayeux, au grand complet, dirigée par son habile chef, M. Perrier, y ajoutait le charme de ses symphonies, de ses morceaux choisis, exécutés avec un ensemble parfait. Le temps était superbe. Tout concourait à donner à la fête de l'éclat et de l'intérêt.

Digitized by Google

Une commission spéciale, composée du président et du secrétaire de la section d'Agriculture, d'un vétérinaire et de huit cultivateurs, pris en nombre égal dans les deux cantons, a procédé à l'examen des taureaux présentés au concours. Ces taureaux ont tous été reconnus propres à faire de bons reproducteurs.

La même commission s'est ensuite occupée des vaches laitières. La plupart possédaient les qualités qu'on rencontre dans la belle espèce du Cotentin, qui jouit d'une réputation presque sans rivales, tant pour la beauté de ses formes que pour la quantité et la qualité de lait qu'elle produit.

A deux heures, le bureau a fait l'appel des concurrents pour le concours de labourage. Sept se sont présentés. Leurs certificats ayant été trouvés conformes aux prescriptions du programme, ils ont été tous admis. Après avoir tiré au sort le numéro d'ordre qu'ils devaient occuper sur le terrain à labourer, les concurrents ont placé leurs charrues en face de poteaux indicateurs, portant des numéros correspondant à ceux que le sort leur avait assignés; et au signal donné par un roulement de tambour, ils se sont mis au travail.

Ce concours a vivement excité l'attention publique. La foule se pressait sur les quatre côtés de l'arène, où il était fort difficile de la maintenir, et prenait un extrême intérêt à cette lutte paisible où sept concurrents se disputaient les prix destinés aux laboureurs les plus habiles.

Le concours étant terminé, le Jury a apprécié le tra-

Digitized by Google

vail de chaque concurrent, et désigné ceux qui avaient mérité les prix.

A quatre heures, la Société s'est réunie en séance publique, sous la présidence de M. de Laboire, sur le lieu même où venaient d'avoir lieu les concours. Plus de trente membres de l'Association étaient présents. MM. Lanet de Limencey, sous-préfet, Lance, membre du Conseil général, plusieurs membres du Conseil d'arrondissement, Villeroy et Louvet, maires de Balleroy et de Caumont, du Manoir et de Bonnechose, vice-présidents de la Société, Castel et Villers, secrétaire et vice-secrétaires généraux, et Coueffin, secrétaire de la section d'Agriculture, siégeaient au bureau.

M. le Président a ouvert la séance, et prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

» Avant de proclamer les noms des vainqueurs, avant de leur distribuer les récompenses qu'ils ont méritées, permettez-moi de me féliciter avec vous de cette brillante réunion, de cet immense concours de spectateurs qui se pressent autour de nous, et même de ce beau soleil que la Providence semble nous envoyer pour ajouter encore à l'éclat de cette solennité !

» Nous sommes heureux aussi de compter dans nos rangs les principaux fonctionnaires de notre pays ! L'administrateur éclairé qui dirige cet arrondissement avec une

Digitized by Google

bienveillance toute paternelle, les membres de nos conseils électifs et à leur tête le vénérable doyen du Conseil général, M. Lance, qui a doté notre pays de tant de travaux utiles, tous ont répondu, avec empressement, à notre appel, et se réunisseut à nous, en ce moment, pour rendre un hommage public au premier, au plus utile de tous les arts !

» C'est donc véritablement aujourd'hui, Messieurs, la fête de l'Agriculture dans notre pays ; on la célébrait hier dans un canton voisin, demain, ou bientôt du moins, on la célébrera dans toute la France. Que les amis de l'agriculture se réjouissent ! ses jours d'épreuves sont passés ! elle triomphe enfin des dédains et de l'indifférence qui avaient été son partage durant tant de siècles !

» Mais aussi, Messieurs, il faut bien le dire, l'agriculture est devenue le premier besoin de notre époque, et les hommes sont ramenés vers elle par le sentiment impérieux de leur conservation.

» Lorsque les populations, à la faveur d'une longue paix, se pressent chaque jour plus nombreuses sur le sol de la patrie ; quand la guerre, c'est-à-dire l'art de tuer les hommes, a cessé d'être l'objet de tous les désirs et de toutes les ambitions, l'agriculture, qui les nourrit, doit grandir à son tour dans l'esprit des peuples.

» On a dit que le génie de la civilisation entraîne les hommes dans des routes nouvelles et vers un destin mystérieux ; mais au milieu de ces ténèbres de l'avenir, il y a du moins un fait plus clair que la lumière du jour : c'est

Digitized by Google

qu'il faudra nourrir ces générations dont les rangs pressés s'agitent déjà derrière nous et semblent nous disputer la place. Notre vieille terre de France, dont les entrailles sont épuisées par sa longue fécondité, pourra-t-elle donc nourrir tous ces nouveaux enfants? Non, sans doute, Messieurs, si l'agriculture restait stationnaire; mais si elle se développe et continue sa marche progressive, j'ai la ferme conviction qu'elle dépassera tous les besoins. C'est donc l'agriculture qui doit ouvrir, en définitive, à l'humanité, ces routes nouvelles qu'on lui promet; et si la terre, trop avare, lui faisait défaut, la guerre, avec son hideux cortége de destruction, viendrait encore décimer les peuples. Il n'en sera pas ainsi, Messieurs; l'agriculture s'élèvera à la hauteur de sa mission; mais on ne saurait trop l'encourager dans ses efforts; et pour qu'elle accomplisse ses destinées, deux conditions me semblent indispensables.

» Il faut, avant tout, que l'agriculture soit honorée, pour attirer à elle tous les hommes de cœur et d'intelligence qui allaient autrefois chercher la fortune et la gloire dans les camps. Il faut qu'elle puisse leur offrir, sinon une carrière aussi brillante, au moins une juste part d'influence dans la Société.

» Il faut encore que l'agriculture soit bien connue, bien étudiée, habilement pratiquée; on ne saurait trop le dire, elle ne fera des progrès rapides, que lorsqu'il y aura des écoles ou des classes spéciales pour les enfants qui se destinent à la culture des terres. Eh quoi! Messieurs, pour

Digitized by Google

toutes les professions, pour tous les arts, pour tous les métiers, même les plus simples, il y a des cours, des écoles, ou pour le moins des apprentissages, et l'agriculture, c'est-à-dire l'art le plus nécessaire à la vie, celui qui importe le plus à la prospérité de l'état, celui de tous qui exige peut-être les connaissances les plus variées, est le seul que personne ne daigne ni enseigner, ni apprendre, et que tout le monde croit connaître sans l'avoir étudié !

» En attendant ces institutions spécialement appropriées à l'agriculture, les comices agricoles, qui s'organisent sur tous les points de la France, sont des germes féconds qui porteront leurs fruits dans l'avenir, en excitant l'émulation, en propageant dans toutes les classes le goût du travail et le désir de bien faire. Votre société, Messieurs, n'a pas voulu rester en arrière de ce grand mouvement national. A peine constituée depuis deux ans, ses assemblées, ses expositions, ses concours ont fixé l'attention publique, et cette seconde fête agricole si nombreuse, si brillante, promet les plus heureux résultats.

» Messieurs les cultivateurs de Caumont et de Balleroy, nous reviendrons ici, dans trois ans, visiter vos fermes, vos instruments aratoires, vos troupeaux, et dans trois ans, j'en ai l'assurance, nous aurons à proclamer de grands progrès. Les vaincus d'aujourd'hui seront peut-être les vainqueurs d'alors, et cette lutte généreuse tournera au profit de tous. Dès aujourd'hui, nous allons marcher avec une nouvelle ardeur dans la voie du progrès ; nous encouragerons de la voix et du geste ceux qui nous dévanceront

Digitized by Google

dans la carrière, et nous crierons de loin à ceux qui arriveront les premiers :

» HONNEUR AU TRAVAIL, A L'INTELLIGENCE, A LA PROBITÉ ! ! ! »

Ce discours, en partie improvisé, a été accueilli par de vives acclamations.

M. le Président a donné ensuite la parole à M. du Manoir, rapporteur de la Commission qui avait été chargée de visiter les exploitations agricoles des deux cantons.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

DE LA COMMISSION CHARGÉE DE VISITER LES EXPLOITATIONS AGRICOLES DES CANTONS DE BALLEROY ET DE CAUMONT (1).

MESSIEURS,

L'art. 1^er^. de votre dernier programme, arrêté le 1^er^. avril, porte que les principaux établissements agricoles des cantons de Balleroy et de Caumont seront visités par une Commission spéciale.

Vous avez désigné, dans votre séance du 13 mai, les six membres de la Société qui devaient composer cette commission.

Celle-ci s'est réunie plusieurs fois : d'abord à Bayeux, pour rechercher quels étaient les cultivateurs qui, désirant concourir, avaient rempli les conditions de l'art. 2 du programme et déclaré vouloir se mettre sur les rangs pour obtenir les récompenses.

Soit apathie chez les uns, soit modestie chez les autres, personne ne s'est présenté ; il a donc fallu que la Com-

(1) Cette Commission était composée de MM. de Laboire, *président;* Lebas, maire de Bucels; Louvet, maire de Caumont; Aveline, maire de Foulognes; Londe, propriétaire à Sallen; et du Manoir, membre du Conseil d'arrondissement, *rapporteur.*

Digitized by Google

mission, prenant l'initiative, parcourût les deux cantons, cherchant à s'entourer de tous les renseignements possibles, s'informant partout pour qu'aucun cultivateur n'eût à se plaindre d'avoir été oublié. Les courses étaient longues, le travail difficile; et cependant, Messieurs, votre commission a voulu consciencieusement visiter tout ce qu'elle a su valoir la peine d'être examiné. Si elle a omis quelque établissement un peu important, la faute n'en est pas à elle, mais aux fermiers ou propriétaires qui ne se sont pas conformés à l'art. 2 de votre programme, en se faisant inscrire eux-mêmes à l'avance.

Nous pourrions, Messieurs, nous contenter de vous faire connaître seulement le résultat des longues conférences de la Commission, en indiquant de suite les cultivateurs qui ont mérité les récompenses; mais nous avons voulu vous faire juges vous-mêmes des droits que chacun pouvait avoir, en vous donnant le détail des visites faites pendant plus de huit jours entiers.

Votre commission a examiné avec soin ce qui méritait surtout des éloges et ce qui devait amener naturellement à faire pencher la balance pour obtenir les distinctions. Nous aurions désiré rendre ce rapport moins long; mais nous avons beaucoup vu, et nous avons, par conséquent, beaucoup à dire : il nous a donc été impossible de ne pas dire un mot sur chacune des nombreuses exploitations que nous avons visitées, et répéter à peu près les mêmes observations.

Nous essayerons de donner le plus succinctement pos-

Digitized by Google

sible le résultat de ces visites, dont nous avons cru devoir suivre la désignation dans le même ordre qu'elles ont été faites, dans chaque canton, afin que la Commission fût plus à même de rappeler les souvenirs de ses courses et d'asseoir son opinion et son jugement définitifs.

CANTON DE CAUMONT.

M. Réné Le Guelinel, à Cahagnolles, possède une vacherie composée de dix-huit vaches assez belles. Sa laiterie, parfaitement construite, avec beurrerie et cabinet pour la crême, est propre, bien tenue. Ses terres paraissent bien cultivées. M. Le Guelinel emploie un fourneau de chaux chaque année et une assez grande quantité de plâtre, qu'il fait pulvériser dans son pressoir au moyen d'une petite mécanique fort simple. M. Le Guelinel n'en est pas l'inventeur, sans doute, mais elle prouve chez lui de l'intelligence et une bonne envie de bien faire. Sa fumière est en bon état, et il s'empresse de recueillir tout ce qui peut faire de l'engrais. En général, M. Le Guelinel est un homme soigneux et sachant faire des frais à propos : il mérite des éloges.

MM. Martin frères et sœur, au Quesnay-Guesnon, possèdent douze vaches très-bonnes et belles, et un excellent taureau, qui a servi l'an dernier. Il n'y a pas de prés sur cette ferme, aussi MM. Martin font-ils consommer beaucoup de paille. Malheureusement pour eux, la fumière est placée dans une grande cour, sur un ter-

Digitized by Google

rain rocailleux, sec et en pente; cependant tout n'est pas perdu, les eaux se réunissant dans une grande mare d'où MM. Martin ont retiré l'an dernier, à grands frais, plus de six cents tombereaux de terres vaseuses et d'engrais excellent. Ils emploient beauconp de chaux et de plâtre, et font une assez grande quantité de sainfoin : ceux de l'année prochaine donnent de belles espérances. Tous les labours sont bien préparés.

MM. Martin possèdent aussi une assez belle troupe de moutons d'un an, huit bons chevaux entiers et un excellent poulain de deux ans.

Cette famille mérite d'être citée pour son intelligence, son activité et surtout pour son très-bon accord et son union, les deux frères et une sœur, tous trois célibataires, s'entendant et vivant parfaitement ensemble.

M. André Chatel, à Parfouru, a douze vaches très-belles et très-bonnes, et une laiterie parfaitement propre. Ses herbages sont assez bien tenus. Ses blés sont généralement bons, et son jardin potager est en bon état.

M. Denize, propriétaire et maire à Septvents, possède une vacherie assez bonne et un fort joli taureau, un peu petit, mais bon pour le canton. Son blé est très-beau, surtout quand on considère le peu de terre végétable qui couvre le sol. De l'orge superbe et une espérance d'excellent trèfle prouvent que M. Denize cultive bien et avec soin.

Digitized by Google

M. Denize, nous ayant déclaré qu'il était sans prétention pour concourir, voudra bien ici recevoir tous les éloges qu'il mérite.

MM. Barey père et fils, propriétaires à Beauval, sur Septvents, possèdent six vaches petites, mais bien suivies; trois sont fort belles, et une surtout est un véritable modèle. Leurs deux habitations sont entourées d'entretenants bien plantés, à la façon du Bocage, et parfaitement soignés. Les blés sont très-bons, surtout dans une pièce appartenant à M. Barey père; ce blé est fait sur un mauvais herbage; celui-ci avait été mis en herbe pendant sept ans, et il produit du blé depuis deux ans. Ce blé est remarquablement grand, uni, bien garni, chargé de grains.

En passant, nous devons dire un mot d'un charmant jardin potager, garni d'une multitude de fleurs, d'une végétation serrée, luxuriante, dans lequel il serait impossible de voir une seule mauvaise herbe. Ce jardin est principalement soigné par le frère de M. Barey père. En général ces propriétaires méritent de grands éloges pour la manière dont toute leur propriété est tenue.

M. Fortin, à Septvents, possède une troupe d'une centaine de moutons et quatre vaches assez bonnes; la Commission a remarqué une belle pièce de blé qui promet beaucoup.

On doit des compliments à M. Fortin pour ses admirables récoltes de pois et de vesce, qui ont poussé avec une vigueur extrêmement remarquable, surtout dans cette partie

Digitized by Google

du canton où la terre ne paraît pas forte ni très-bonne.

M. Tillard, Pierre, sur Caumont et Sallen, est propriétaire d'une terre remarquable par ses belles récoltes de céréales. Ses orges et ses avoines sont d'une végétation vraiment admirable, végétation qu'il ne peut obtenir qu'à force d'engrais, sur un terrain qui paraît assez médiocre. L'assolement de M. Tillard est généralement de sept ans, pendant lesquels il fait trois fois du blé. Sa fumière est excessivement bien tenue; l'eau retombe dans une fosse où elle est recueillie avec soin. M. Tillard possède de bons poulains. Sa culture est en général très-bonne et très-soignée; et, comme méthode ancienne, c'est une véritable perfection. M. Tillard est propriétaire, et il est vrai de dire qu'il travaille pour son propre compte et qu'il recueille doublement les fruits de tous ses frais; mais il n'en mérite pas moins beaucoup d'éloges.

M. Gueroult, Jacques, à la ferme de la Vautrie, sur Sallen, possède une vacherie de sept vaches fort bonnes; sa laiterie, parfaitement tenue, est d'une propreté remarquable. Il n'en a que plus de mérite, car cette laiterie est mauvaise : elle n'est ni pavée ni dallée. Une pièce de blé, fait sur labour d'été, d'une contenance de six hectares, mérite d'être signalée; le trèfle qui lève dans ce blé est aussi fort abondant; les avoines sont très-belles, les seigles superbes; toutes les récoltes sont en général excellentes. Les labours pour le colza sont bien préparés et propres. Tout l'ensemble de cette ferme est à citer. La

Digitized by Google

fumière est abondante, et donne aussi de l'espoir pour l'avenir ; on voit que M. Gueroult en sait apprécier toute la valeur.

M. Gueroult est, depuis neuf ans, dans cette ferme, et il nous a semblé la faire valoir et la cultiver comme beaucoup de propriétaires ne le feraient pas eux-mêmes. Ce cultivateur mérite de prospérer et de recueillir le fruit de tous ses bons soins.

Mme. Dary, à Livry, a de bonnes récoltes en blé et en orge. Elle fait peu de beurre.

Ce qu'il y a de mieux tenu dans son exploitation est, sans contredit, le jardin potager, qui est bon et bien cultivé.

M. Liot, à Livry, possède une assez bonne troupe de moutons. Sa laiterie n'est qu'un accessoire. Chez lui aussi, ce qui est le plus remarquable, est le jardin potager : celui-ci paraît excellent et fort bien tenu ; la végétation y est parfaitement activée, si l'on en juge par d'admirables choux, de grosseur véritablement colossale et dignes d'être cités.

M. Théodore Cantelou, à la ferme de l'Épine, sur Livry, a cinq belles vaches. Sa laiterie est d'une mauvaise construction, mais fort bien tenue ; il fait de bon beurre qu'il envoie à Paris. On voit avec plaisir plusieurs entretenants bien soignés et couverts de beaux pommiers plantés par lui. Il fait du sainfoin. Ses récoltes promettent beaucoup ; ses avoines surtout sont excellentes ; ses blés

Digitized by Google

sont bons, entre autres dans une pièce de six hectares où il est égal, serré et propre, dans une terre difficile et très-mouillante. Toute la ferme est de même nature à peu près. M. Cantelou est actif, intelligent, et met tous ses soins à bien faire ; il cherche chaque jour à améliorer, et sa pensée est aussi active que son corps. La meilleure preuve à dire en sa faveur, c'est qu'il achète des fumiers à Caumont, Livry, etc., et les apporte à grands frais à sa ferme, malgré les mauvais chemins qui l'entourent.

MM. Cairon, François, père et fils, propriétaires à Anctoville, possèdent plusieurs bonnes vaches. Le potager est petit, mais parfaitement tenu, excellent et orné de fort jolies fleurs : pas un petit coin n'est improductif. Les entretenants sont très-bien tenus, couverts de pommiers bien soignés. Les sainfoins sont très-bons. Une grande pièce de blé est remarquable par sa force, son épaisseur et surtout son égalité, couvert comme il est par de vieux pommiers très-serrés. Tout, chez MM. Cairon, est dans le plus grand ordre et prouve les soins intelligents de chaque jour, cette surveillance active et bien entendue qui amène de bons résultats.

Une grande ferme tenue ainsi serait un modèle et mériterait une première médaille, sans aucun doute. MM. Cairon ont su ménager plusieurs filets d'eau au moyen desquels ils irriguent leurs prairies ; on voit de l'eau partout, et elle est utilisée avec intelligence.

MM. Cairon donnent encore la preuve d'une grande

Digitized by Google

économie, d'un ordre remarquable et souvent bien rare; et chaque année ils en éprouvent les avantages en améliorant et augmentant leur propriété.

M. Postel, à Torteval, a douze bonnes vaches à lait. Sa laiterie est fort propre, et l'on n'y épargne pas l'eau. Les herbages sont bien dépouillés, et plantés de beaux pommiers. Les sainfoins sont bons et abondants; les terres sont bien préparées pour le colza; mais M. Postel a été malheureux cette année pour son blé, dont la récolte sera médiocre.

M. Fontaine, à Torteval, possède dix-neuf vaches à lait fort bonnes. Sa laiterie est excellente et pourvue de toutes ses dépendances; le tout est propre, bien tenu. Ses herbages sont généralement mouillants; il les améliore d'une manière sensible : il emploie de la chaux en assez grande quantité.

C'est chez M. Fontaine que nous avons vu les premières betteraves, ce qui est la preuve qu'il cherche à faire d'utiles améliorations, améliorations d'autant plus méritoires que dans les terrains médiocres la culture des plantes fourragères est difficile et ne donne pas toujours des résultats très-satisfaisants.

CANTON DE BALLEROY.

M. Pierre Malherbe, à Chouain, fait valoir la belle ferme de Belval, située dans une superbe position, sur la route départementale n°. 6, au milieu des herbages et

Digitized by Google

des terres qui en dépendent. M. Malherbe n'a pas de vaches à lait ; ses herbages, dépouillés par quarante belles vaches de graisse, dont pas une n'est médiocre, sont parfaitement unis et sans une seule mauvaise production. Ses blés sont superbes, propres et bien grenus ; ses labours d'été sont remarquables, et l'on n'y verrait pas un brin d'herbe, même dans ceux faits depuis plus d'un mois.

M. Malherbe fait, chaque année, un et souvent deux fourneaux de chaux. Il possède douze bons chevaux ; et, pendant l'hiver, il achète une trentaine de veaux d'un an, les renferme dans sa cour, les nourrit avec du sainfoin, dont il fait une grande quantité, et fait ainsi des masses de fumier.

Cette terre, d'un ensemble si parfait, est cultivée avec soin et intelligence; il est impossible de ne pas donner des éloges partout et sur tout : cette culture est certainement l'une des meilleures du pays.

M. Malherbe ne demande pas mieux que de faire des essais des cultures nouvelles qui se présentent ; mais il tâte le terrain avant d'y poser le pied, et agit avec prudence. Si la terre qu'il cultive si bien fait plaisir à voir, on éprouve aussi une sorte d'envie en voyant ses grands greniers remplis, aujourd'hui encore, les uns d'un énorme tas de blé d'une excellente odeur et admirablement bon ; les autres d'une masse énorme de graine de colza, produits superbes de ses champs si bien tenus. M. Malherbe a lieu d'en être satisfait de plus d'une façon, et il mérite sans contredit beaucoup d'éloges.

Digitized by Google

M. Le Marchand, à Ellon, possède dix-huit vaches à lait assez belles. Sa laiterie et sa beurrerie, grandes et voûtées, sont propres. Ses blés semés sur du colza pourraient être meilleurs ; mais en revanche nous avons vu une très-belle pièce de cette céréale faite sur de la vesce et des pois mangés en vert l'année dernière.

M. Le Marchand a quelques bons poulains. Son jardin potager est parfaitement tenu et paraît excellent.

Mme. Longuet, à Couvert, possède douze vaches assez bonnes. Sa laiterie est propre et bien tenue ; ses blés sont généralement bons, ainsi que ses autres récoltes. Elle fait peu de colza et beaucoup de blé, afin d'avoir plus de paille et plus de fumier ; aussi sa fumière est énorme encore aujourd'hui.

Mme. Longuet est depuis trente ans dans sa ferme ; elle y a élevé une honnête, tranquille et excellente famille, mérite plus grand encore que sa bonne culture, et dont elle a lieu de se glorifier tous les jours.

M. François Eudier, à Juaye, fait valoir les deux fermes de Mondaye, d'une grande étendue, contenant près de cent cinquante hectares, sur lesquelles il va récolter plus de vingt mille gerbes de blés ; ceux-ci sont généralement très-unis et très-bons, surtout pour le fonds qui est médiocre ; on n'y voit pas une mauvaise herbe, et la terre est bien tenue et propre partout ; les labours d'été sont excellents. M. Eudier emploie beaucoup de chaux, et soigne ses fumiers avec un soin particulier. Il possède

Digitized by Google

trente vaches d'assez bonne nature, quoiqu'un peu petites. Sa laiterie, immense, spacieuse et voûtée, est sans aucune odeur et parfaitement tenue.

M. Eudier est un homme fort actif, soigneux, exact. Père d'une nombreuse famille, qu'il élève parfaitement, il mérite, sans nul doute, des éloges, car il a plus de peine qu'un autre pour bien faire, non-seulement à cause de l'étendue de deux fermes qu'il fait valoir, mais surtout parce qu'une partie des terres est ingrate et difficile.

M. Christot, à Trungy, possède plusieurs bonnes vaches, quoique petites ; ses herbages sont sensiblement améliorés; ses sainfoins sont fort bons ; ses blés surtout sont excellents, et il n'y en a pas de meilleurs dans le pays. M. Christot mérite de grands encouragements, car les terres qu'il fait valoir, depuis deux ans seulement, sont déjà dans un état satisfaisant : cette ferme mal cultivée avant lui a changé d'une manière surprenante. Quoique M. Christot doive trouver la récompense de ses soins et de ses travaux, nous nous plaisons à lui rendre la justice qui lui est due, et c'est le cas de dire pour lui : tant vaut l'homme, tant vaut la terre.

M. Ameline, à la Bazoque, mérite des éloges. Ce qui est le plus remarquable chez ce cultivateur, ce sont de belles et bonnes avoines et une magnifique récolte de pois et d'orge mélangés, dont la végétation est admirable.

M. Langlois, Louis, à la ferme des Essarts, sur la

Digitized by Google

Bazoque, dans laquelle il demeure depuis vingt-deux ans, est très-assidu à sa culture. Il possède quinze vaches à lait assez bonnes. Sa laiterie, sa beurrerie et sa laverie sont très-belles, propres, parfaitement tenues. Quelques herbages seraient susceptibles de plus d'améliorations.

Il fait du sainfoin depuis peu de temps. Ses labours sont bien soignés; ses blés sont très-bons; et il a une pièce de pois superbe. Il y a sur cette ferme de soixante hectares plus de deux mille pommiers, presque tous plantés par lui, d'une très-belle venue.

M. Langlois a planté des betteraves, qui sont fort belles, quoique en petite quantité. Il fait de grands frais pour les engrais ; nous avons remarqué d'énormes tombes de chaux parfaitement préparées, et dans sa cour un grand carré fermé d'un côté par un bel étang d'une grande commodité; il ramasse tous les chardons et herbes inutiles, les fait travailler, retourner, écraser sous les pieds des bestiaux, en fait d'excellent terreau et en plus grande quantité possible. Il y a chez M. Langlois une volonté d'amélioration et de perfectionnement dont on doit lui savoir gré.

M. François Marion, ferme du Mont-Galop, à M. Guérin, sur la Bazoque et Litteau, a quatorze très-belles et bonnes vaches et un joli taureau. Sa laiterie est superbe, aérée et parfaitement tenue, ainsi que la beurrerie, qui lui est adjacente. Les pots encore pleins du lait écrémé sont portés le plus loin possible pour

Digitized by Google

empêcher l'odeur d'aigre de produire de mauvais effets sur le contenu de la laiterie. On remarque avec plaisir un véritable luxe de propreté dans cette laiterie, dont tous les pots sont remarquablement bien lavés et d'une bonne odeur. C'est le cas de dire que le propriétaire et le fermier sont dignes l'un de l'autre ; l'un pour avoir fait construire un aussi bon ensemble de laiterie, et l'autre pour savoir la faire tenir aussi proprement.

L'entretenant est bon et bien planté; les herbages sont bien tenus, propres et bien dépouillés.

On remarque une très-belle pièce de franc blé. La fumière, vide aujourd'hui, est fort bien placée. M. François Marion mérite assurément de grands éloges.

MM. Marion, Gilles et Michel, frères, à la ferme d'Hérouville, sur Litteau, possèdent vingt vaches à lait fort bonnes : quelques-unes sont de choix. La laiterie est très-belle et très-propre ; au milieu d'elle est un poêle bien établi, et les fenêtres sont garnies de rideaux blancs. Les herbages sont bien tenus ; la culture en général est excellente. Les blés sont bons ; les sarrasins surtout sont extrêmement remarquables, de la plus grande beauté.

MM. Marion ont quatre bonnes juments poulinières, et font de bons élèves de chevaux. Ils ont planté deux sillons de betteraves qui promettent beaucoup.

On leur doit de grands compliments pour leur excellente vacherie et leur bonne culture en général.

M. Denis Goupil, sur la Bazoque et Litteau, possède

Digitized by Google

sept bonnes vaches. Sa laiterie est petite et parfaitement propre. Son entretenant est bien tenu ; ses blés sont très-bons ; ses cultures sont en général excellentes. Il a fait aussi des betteraves en les recouchant comme du colza : elles sont bien binées et sans aucune mauvaise herbe. M. Goupil est un cultivateur très-soigneux et fort entendu.

M. Le Guelinel à la Bazoque, a onze bonnes vaches. Ses récoltes sont satisfaisantes ; son blé est bon, surtout sur une pièce dont le sol paraît assez médiocre. Une grande quantité de terre a été portée dans la cour pour être mélangée avec le fumier. Cela prouve que M. Le Guelinel est un bon cultivateur et un homme soigneux.

M. Augustin Aveline, sur Planquery, possède aujourd'hui douze bonnes vaches, sur une ferme où, il n'y a pas très-longtemps, on n'en pouvait nourrir que cinq. Sa laiterie est fort bien tenue. Depuis sept ans qu'il est dans cette ferme, il a beaucoup amélioré toutes les terres, principalement les herbages, dont le sol est généralement médiocre. Les blés sont excellents ; les labours pour le blé sont bien préparés. M. Aveline fait du sainfoin, des betteraves, des pommes de terre qui sont fort propres ; il cultive avec beaucoup de soin, et mérite, sans aucun doute, des éloges et des encouragements.

M. Auguste Longuet, à Castillon, est possesseur de vingt-trois vaches très-bonnes, même remarquablement belles pour le canton. Sa laiterie est très-propre ; il fait d'excellent beurre. Ses herbages sont bien tenus. Il a de

Digitized by Google

magnifiques avoines rouges, de très-bons sainfoins, une belle récolte en orge et en pommes de terre. M. Longuet est un bon cultivateur; il emploie beaucoup de chaux, soigne ses fumiers, quoique sa cour soit sèche et ingrate; il fait réunir avec soin les eaux dans une mare. Il a essayé de l'engrais Lainé, qu'il a été chercher à Caen; ce qui est une preuve qu'il désire sortir de la route commune. M. Longuet se donne de la peine et mérite d'être encouragé.

M. Le Boulenger, à Castillon.

Permettez, Messieurs, que nous disions un mot d'un charmant jardin d'agrément que M. Le Boulenger a créé et qu'il fait soigner d'une manière toute particulière. La végétation y est superbe; et parmi la grande quantité de fleurs et d'arbustes de toute espèce qui l'ornent avec abondance, on y remarque des touffes admirables d'Hortensia rose et bleu, de la plus grande beauté, chargés de milliers de fleurs du plus bel effet. L'agrément ne nuit pas à l'utile, car M. Le Boulenger récolte aussi une grande quantité de fruits.

Quoique nous ne soyons pas directement chargés de visiter les jardins, il nous a été impossible de taire les éloges que mérite celui-ci, et d'ailleurs l'horticulture n'est-elle pas la sœur cadette de l'agriculture ?

M. Saillenfest, à Vaubadon, a plusieurs vaches assez belles; l'une d'elles est très-remarquable et tout-à-fait hors ligne. Sa laiterie est bien tenue; ses récoltes

Digitized by Google

sont bonnes. Ses cultures ne peuvent pas encore être bien jugées, parce qu'il n'est que depuis un an dans sa ferme ; mais on voit qu'il se prépare à bien faire.

M. Rauline, Pierre, à Vaubadon, possède dix-huit vaches, petites, mais généralement bonnes ; sa laiterie est bien tenue, fort propre ; ses herbages sont très-améliorés ; il y creuse à grands frais des abreuvoirs, où il fait venir de l'eau courante. Il récolte des sainfoins. Ses terres sont en bon état ; il emploie beaucoup d'engrais.

M. Rauline est un bon cultivateur, intelligent et soigneux ; il n'y a que des éloges à lui donner ; et nous nous plaisons à lui rendre cette justice.

M. Dubreuil, à Vaubadon, a une assez bonne vacherie ; sa laiterie est parfaitement lavée et de bonne odeur. Ses herbages plantés sont fort bien tenus ; un pré, dans une vallée en pente, et irrigué par un petit ruisseau, dans lequel il a rapporté beaucoup de terres, fait arracher grand nombre de touffes de ronces et de genets, a été mis en valeur à force de soins et de dépenses. Cela prouve que M. Dubreuil est un homme intelligent, et qu'il sait faire des frais à propos. Il fait ramasser les chardons avec soin pour en faire de la litière. Ses blés sont excellents et fort propres. On doit encore des éloges à M. Dubreuil pour l'extrême propreté de l'intérieur de sa maison, dont une partie est cirée, frottée et tenue avec un soin véritablement remarquable, une propreté tout à fait flamande.

Digitized by Google

Madame veuve Le Masle, à Littry.

Sa ferme est située dans un assez mauvais fonds. Elle fait beaucoup d'efforts pour améliorer un sol ingrat; nous avons remarqué une grande quantié d'énormes tombes d'engrais bien préparées; elle se donne la peine de faire apporter, d'une assez grande distance, des terres provenant des fosses de la Mine. Ses herbages sont améliorés d'une manière remarquable. On doit des éloges à madame Le Masle pour tous ses travaux et pour toute la peine qu'elle sait se donner.

M. Le Masle, à Littry, possède vingt-sept vaches, dont dix au moins sont très-bonnes. Ses blés sont excellents.

M. Le Masle est un cultivateur actif et intelligent. Nous avons remarqué avec grand plaisir chez lui un essai fort remarquable de betteraves; et, pour la première fois, il en a planté plus de soixante ares, après avoir fait donner six tours à la terre. Il est récompensé de ses soins et de sa peine, car ses betteraves sont superbes, surtout pour l'année. Elles ont été repiquées. M. Le Masle mérite de grands éloges pour cet essai, fait aussi en grand.

Madame Boissel, au Molay, a soixante vaches à lait. Sa laiterie est trop petite; elle est d'ailleurs propre et bien tenue. Les herbages sont très-améliorés et dépouillés d'une manière remarquable; partout on voit des rigoles parfaitement curées, et des tombes bien préparées. Mme. Boissel a fait plusieurs nouveaux herbages. Elle emploie chaque année un fourneau de chaux. Elle possède un assez bon

Digitized by Google

étalon d'allure, quatre bons poulains et quatre juments uniquement poulinières. En tout elle a chaque jour à pourvoir à la nourriture de vingt chevaux, de cent cinquante bêtes à cornes et d'une cinquantaine de cochons. Une exploitation aussi considérable empêche peut-être M^me^. Boissel de se livrer à des essais de cultures nouvelles, mais on lui doit sans contredit beaucoup d'éloges pour l'ordre qui règne partout, pour sa bonne administration.

M. Jacques Le François, à Campigny, possède une excellente vacherie; ses vaches sont généralement fort bonnes; l'une d'elles est magnifique et certainement l'une des plus belles que nous ayons vues. Sa laiterie est superbe et fort bien tenue. On doit, à vrai dire, autant de compliments au maître qu'au fermier, l'un pour la bonne construction du bâtiment et l'autre pour son extrême propreté. Les herbages sont bien dépouillés, et en outre M. Lefrançois a beaucoup d'herbes réservées. Il a fait de grands travaux à ses herbages; et dans quelques-uns il a fait apporter, d'une grande distance, des tombes énormes d'engrais. Depuis six ans qu'il est dans cette ferme, il a employé pour plus de six mille francs de chaux; l'on voit, du reste, qu'il ne regrette pas la peine qu'il se donne ni les dépenses qu'il juge nécessaires. Il a fait faire à ses frais beaucoup de fossés, soit pour séparer, soit pour assainir ses terres. Celles-ci sont généralement fort bien tenues; ses blés sont très-bons et produisent une grande quantité de gerbes; sa fumière est abondante et faite avec soin.

Digitized by Google

Fils d'un bon cultivateur, M. Le François est très-bon cultivateur lui-même. Il mérite, sans nul doute, plus que des éloges pour la bonne tenue de tous les détails de sa ferme.

Enfin, Messieurs, nous avons encore à vous parler de notre dernière visite, qui n'a pas été la moins intéressante, chez l'un des premiers fondateurs de notre Société, qui s'occupe utilement d'agriculture, et qui s'en occupe très en grand. La modestie de M. de Laboire l'empêche de concourir; mais il mériterait, sans aucun doute, la première médaille s'il avait voulu se mettre sur les rangs. Aussi, Messieurs, c'est une preuve de plus que vous n'avez fait que justice de récompenser son véritable mérite en le choisissant pour votre président, dans la Section d'Agriculture. Il faudrait beaucoup de temps pour voir les améliorations de toutes espèces qu'a faites M. de Laboire, les nombreux perfectionnements qu'il cherche à appliquer partout et les nouveaux instruments aratoires qu'il a introduits, notamment le semoir-Hugues; aussi nous nous bornerons à en dire quelques mots.

M. de Laboire possède une très-belle vacherie et un excellent taureau; la laiterie, la beurrerie, la laverie sont d'une propreté remarquable; les pots, frottés avec de la canelle, sont fort propres. Les herbages sont améliorés de manière à croire qu'ils sont arrivés à toute leur valeur; on a le soin de ne mettre les vaches dans ces herbages que

Digitized by Google

les jours de beau temps; lorsqu'il pleut, elles sont nourries à l'étable avec des betteraves, du son, etc., ce qui donne la possibilité de faire une grande masse de fumiers. Ceux-ci sont conduits d'une manière fort remarquable, pour ainsi dire améliorés, et leur quantité est augmentée avec toutes les matières vertes, pailles de colza, etc.; tout est ramassé, entassé, et chaque couche est arrosée le plus souvent possible avec les eaux des fumières, des étables, des écuries et de la cour. Ces eaux sont réunies avec habileté dans des citernes murées et dallées, afin que rien ne soit perdu : aussi M. de Laboire parvient-il à faire une grande masse d'excellent fumier qui est, sans contredit, la base de toute bonne culture.

Enfin, Messieurs, pour terminer, et sans entrer dans de plus longs détails, nous pensons que vous voudrez bien vous associer à nous pour rendre à M. de Laboire la justice qui lui est due, pour lui donner tous les éloges qu'il mérite à si juste titre.

En conséquence de ce long rapport, nous vous proposons, Messieurs, de ratifier les décisions de votre Commission, en décernant, ainsi qu'il suit, les médailles et mentions honorables, aux cultivateurs dont vous nous avez chargé de découvrir le plus grand mérite.

Dans sa dernière séance, la Société nous a donné l'autorisation de décerner sept mentions honorables dans le canton de Balleroy, au lieu de deux qui avaient été accordées par le programme; ce surcroit de récompenses était

Digitized by Google

une nécessité dans ce canton où se trouve un plus grand nombre d'établissements agricoles vraiment remarquables, d'une tenue également bonne et d'une valeur morale presque identique.

La lecture de ce rapport consciencieux, impartial a été écoutée avec une attention soutenue, et a réuni tous les suffrages.

M. du Manoir obtient de nouveau la parole, comme rapporteur de la Commission chargée d'examiner les titres des domestiques de fermes pour obtenir les prix de moralité, de bonne conduite, fondés par la Société. Il expose que, lors de la visite des exploitations agricoles, peu de certificats avaient été produits; mais que, depuis, un nombre assez considérable de demandes ont été faites; que la Commission n'a pas voulu fixer entièrement son opinion sur ces certificats; qu'elle s'est entourée de tous les renseignements utiles; et qu'elle a acquis la preuve que les demandes sont fondées; que tous ceux en faveur desquels elles ont été formulées ont des droits à la sollicitude de la Société.

M. du Manoir présente ensuite des considérations morales à l'appui des prix destinés à récompenser la fixité, les excellents services et la bonne conduite des domestiques de fermes; il insiste sur la nécessité de décerner publiquement des éloges et des encouragements à ces hommes laborieux, à ces filles modestes qui s'attachent à leurs

Digitized by Google

maîtres, s'identifient à leurs intérêts et se dévouent entièrement à leur service ; et il termine en regrettant qu'un plus grand nombre de récompenses ne puisse être distribué, dix-huit demandes ayant été faites par des propriétaires et des fermiers, réclamant la bienveillance, les suffrages de la Société pour des serviteurs intègres, estimables et dignes d'être présentés pour modèles à cette classe si nombreuse et si utile de travailleurs employés à la culture des terres.

Dans un temps où les liens sociaux semblent se relâcher, où la mobilité, le changement sont devenus si communs dans nos campagnes, il est utile que les Sociétés d'Agriculture protestent contre ces funestes tendances, en récompensant les domestiques de fermes qui, loin de suivre des exemples pernicieux, s'attachent à de bons maîtres, les servent avec fidélité et ne les quittent que par des circonstances indépendantes de leur volonté. Le nombre des vieux domestiques est grand dans l'arrondissement. Tout le monde sent le besoin de l'accroître, et de donner aux jeunes des idées d'ordre, d'économie, de moralité, de les soustraire aux effets désastreux du mauvais exemple, de l'ivrognerie.

La Société n'a qu'à s'applaudir de la création des prix de moralité, de bonne conduite. Maitres et domestiques ont écouté avec un vif intérêt le rapport de M. du Manoir; tous y ont trouvé de bons enseignements et de graves sujets de méditations.

Digitized by Google

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES.

M. le Président a procédé à la distribution des Récompenses dans l'ordre qui suit :

CONCOURS DE BONNE TENUE D'EXPLOITATION AGRICOLE.

Canton de Caumont.

Médaille d'honneur en argent : M. Jacques GUEROULT, agriculteur à Sallen.
M. Théodore CANTELOU, agriculteur à Livry.
1re *Mention honorable:* MM. MARTIN, frères et sœurs, du Quesnay-Guesnon.
2e ——— MM. CAIRON, père et fils, d'Anctoville.

Canton de Balleroy.

Médaille d'honneur en argent : M. Pierre MALHERBE, agriculteur à Chouain.
M. Jacques LE FRANÇOIS, agriculteur à Campigny.
1re *Mention honorable:* M. François MARION, de la Bazoque.
2e ——— MM. Gilles et Michel MARION, de Litteau.
3e ——— M. Louis LANGLOIS, de la Bazoque.
4e ——— M. Pierre RAULINE, de Vaubadon.
5e ——— M. Auguste LANGUET, de Castillon.
6e ——— M. Augustin AVELINE, de Planquery.
7e ——— M. François EUDIER, de Juaye.

Digitized by Google

RÉCOMPENSES AUX DOMESTIQUES RURAUX.

HOMMES.

er Prix, 60 fr.: Jean-François Masson, pour 26 ans de service chez M. Roger, à Torteval.

e Prix, 40 fr.: François Gervais, pour 24 ans de service, chez M. Le Chevalier de La Piquerie, à Saint-Martin-de-Blagny.

re Mention honorable: Pierre Denize, pour 21 ans de service chez Mme Gueroult-Préfontaine, à Livry.

e ——— Jean Le Ver, pour 12 ans de service chez M. Louis Langlois, à la Bazoque.

FEMMES.

ère Prix, 60 fr.: Marie Marie, pour 28 ans de service chez M. Louis Langlois, à la Bazoque.

e Prix, 40 fr.: Marie Le Normand, pour 26 ans de service chez M. Pierre Richer, à Anctoville.

re Mention honorable: Françoise Vallée, pour 22 ans de service chez mademoiselle Martin, à Sallen.

e ——— Françoise Le Bœuf, pour 22 ans de service chez M. Grandin, à Litteau.

CONCOURS DE LABOURAGE.

ère Prix, 70 fr.: M. François Roussel, domestique chez madame veuve Dary, à Livry.

e Prix, 60 fr.: M. Louis Le Bourgeois, cultivateur, à la Bazoque.

e Prix, 40 fr.: M. Théodore Lelarge, domestique chez M. Auguste Longuet, à Castillon.

Digitized by Google

4e *Prix*, 30 *fr.* : Charles GAUTIER, domestique chez M. Achard, à Sallen.

CONCOURS DE TAUREAUX.

1re *Prime*, 150 *f.* : M. Georges BOBIER, agriculteur, à Vaubadon, pour un taureau âgé de 2 ans.

2e *Prime*, 120 *fr.* : M. DE LABOIRE, propriétaire à Castillon, pour un taureau âgé de 2 ans.

3e *Prime*, 80 *fr.* : M. Alexandre GILLES, cultivateur à Lingèvres, pour un taureau âgé de 20 mois.

CONCOURS DE VACHES LAITIÈRES.

1re *Prime*, 150 *fr.* : M. François MARION, de la Bazoque.

2e *Prime*, 110 *fr.* : MM. Gilles et Michel MARION, de Litteau.

3e *Prime*, 80 *fr.* : M. DE LABOIRE, de Castillon.

4e *Prime*, 60 *fr.* : M. Jacques LE FRANÇOIS, de Campigny.

5e *Prime*, 50 *fr.* : M. François MENARD, de Noron.

Après la distribution des récompenses, les membres de la Société, les fonctionnaires et membres des Compagnies savantes précédemment cités, un grand nombre d'agriculteurs et les quatre lauréats du concours de labourage ont pris place à un banquet de près de 120 couverts, dressés sous une tente élevée sur le lieu même où les concours venaient d'avoir lieu.

Ce banquet fraternel a heureusement terminé une fête qui a laissé dans le pays d'agréables et d'utiles souvenirs. Les convives se sont séparés dans le plus grand ordre, en témoignant hautement le désir de se retrouver ensemble au prochain comice qui aura lieu pour les deux cantons.

Digitized by Google

CONCOURS

DE

VACHES LAITIÈRES.

PRIMES D'ARRONDISSEMENT.

Conformément à l'article 17 du programme arrêté par la Société le 1er. avril 1843, et approuvé par M. le préfet du Calvados le 19 du même mois, il y a eu, le 18 octobre, jour de la foire Saint-Luc, à Bayeux, un concours de vaches laitières, pour la distribution des primes d'arrondissement.

Quarante-neuf vaches, appartenant à seize propriétaires, ont été présentées; presque toutes étaient remarquables par leur taille et la beauté de leurs formes : on n'avait point encore vu, dans le pays, un concours offrant un si grand nombre de vaches dignes d'être primées. Cela prouve d'une manière évidente que les agriculteurs comprennent toute l'importance de composer leurs vacheries de sujets propres à donner de bons produits, de conserver et d'améliorer encore la belle race du Cotentin, si précieuse et si estimée.

Honneur aux propriétaires qui ne reculent devant au-

Digitized by Google

cun sacrifice pour se procurer des vaches de choix, ou qui conservent celles qu'ils ont élevées, au lieu de les vendre à des marchands de bestiaux! Ils conçoivent parfaitement que si toutes les belles vaches étaient enlevées du pays, les principaux éléments de reproduction manqueraient bientôt; et, dans peu d'années, la race bovine aurait le même sort que la race chevaline normande : elle éprouverait une dépréciation extrêmement préjudiciable à l'agriculture.

A midi, le Jury a procédé à la visite des vaches présentées au concours. Il les a toutes examinées avec attention, a pesé mûrement les mérites de chacune d'elles, et, à une heure et demie, il a, par l'organe de M. Pezet, président de la Société, proclamé, ainsi qu'il suit, le résultat de ses délibérations :

1re. *Prime :* 150 *fr.* M. Bence, propriétaire-agriculteur, à St.-Martin-des-Entrées, pour deux vaches âgées de 5 et 6 ans.

2e. *Prime :* 120 *fr.* M. Rogue-Deslongchamps, propriétaire-agriculteur, à Saint-Loup-Hors, pour deux vaches âgées de 5 et 6 ans.

3e. *Prime :* 80 *fr.* M. Aubin Simon, propriétaire-agriculteur, à Saonnet, pour deux vaches âgées de 6 et 7 ans.

1re. *Mention honorable :* M. Adrien Le Sénécal, propriétaire, à Bayeux, pour deux vaches âgées de 5 et 6 ans.

2e. *Mention honorable :* M. Dubosq, propriétaire-

Digitized by Google

agriculteur, à Étréham, pour quatre vaches de divers âges.

3°. *Mention honorable :* M. Raisin, propriétaire-agriculteur, à Saint-Vigor-le-Grand, pour deux vaches âgées de 6 et 7 ans.

La Société n'a qu'à se féliciter de ce concours ; il a dépassé toutes ses espérances, et dignement inauguré une institution qu'elle a fondée pour encourager une des principales branches de la production locale.

Digitized by Google

Digitized by Google

DE L'UTILITÉ

DE LA CULTURE FOURRAGÈRE,

ET

DE L'IMPORTANCE DE SES PRODUITS,

PAR

M. CASTEL, secrétaire général de la Société.

La Société d'Agriculture de Bayeux n'a pas seulement pour but d'encourager, par des médailles d'honneur et des primes, les principales branches de l'industrie agricole, elle a aussi pour mission de travailler à l'amélioration du sol, de recueillir et de propager les découvertes utiles, de contribuer, par tous les moyens en son pouvoir, à élever notre agriculture au niveau de celle de l'Angleterre, de la Belgique et de l'Allemagne.

Pour remplir cette mission, la Société a besoin du concours de tous ses membres. Les uns doivent apporter le produit de leurs études, de leurs recherches ; les autres mettre en pratique les bonnes méthodes, faire des essais, des expériences utiles, perfectionner les instruments aratoires, simplifier les moyens de production, substituer, en un mot, le raisonnement à la routine.

Digitized by Google

Il ne faut pas que la théorie condamne tout ce qui existe, et veuille changer radicalement les assolements et les usages en vigueur ; mais il ne faut pas non plus que la pratique dédaigne les préceptes de la science et rejette systématiquement tout ce qu'elle propose : il y a autant de danger pour l'agriculteur à suivre aveuglément des méthodes surannées qu'à se lancer dans des essais ruineux.

La théorie et la pratique doivent donc, pour arriver au but que nous nous proposons tous d'atteindre, se donner la main, coopérer activement à détruire ce qui est mal, à améliorer ce qui est défectueux, à approcher le plus possible de la perfection. Quand je dis *théorie*, je n'entends nullement parler de connaissance qui s'arrête à la simple spéculation sans passer à la pratique ; si je me sers de ce mot, c'est faute d'un autre plus positif. J'entends par théorie en agriculture l'art de mettre en pratique les bonnes méthodes, de comparer les anciens systèmes de culture à ceux qui sont suivis avec tant d'avantages par les agriculteurs éclairés, d'opposer enfin aux déplorables erreurs de la routine les heureux résultats de la science agricole : c'est de l'application plutôt que de la théorie.

Désirant coopérer à la réalisation du bien que nous avons tous en vue, je me propose aujourd'hui de prouver l'utilité de la culture des plantes fourragères et légumineuses. Ce n'est pas mon opinion personnelle que je vais émettre, mais celles de MM. Mathieu de Dombasle, Thaër, Girardin, Puvis, Bella, Nivière, Du Breuil, etc., c'est-à-dire des maîtres de la science agricole ; ces opinions

Digitized by Google

seront d'ailleurs appuyées sur des raisonnements et des calculs dont tous les agriculteurs sont à portée de vérifier la valeur.

C'est un axiome devenu vulgaire que, dans un pays aussi éminemment agricole qu'est la France, les progrès en agriculture sont un progrès social. A une époque où la population croît dans une notable proportion, où les besoins d'une civilisation avancée imposent des charges autrefois inconnues, où l'État, qui veut se maintenir au niveau des autres États, est obligé de percevoir des impôts élevés, l'agriculture la plus en progrès est celle où la production est en même temps proportionnée aux besoins de la population, qui augmente, et obtenue à un prix assez bas pour que l'agriculteur puisse prélever sur ses produits des bénéfices certains, sans rien ôter à la part afférente aux frais de culture.

Il n'y a qu'un système qui puisse dès aujourd'hui et pour longtemps satisfaire à ces conditions d'une culture en progrès : c'est celui qui se préoccupe avant tout du soin de se pourvoir d'engrais, sans lesquels toute production cesse ou devient extrêmement coûteuse, par la raison bien simple que l'hectare de terre qui donnerait 30 hectolitres avec engrais suffisant, et qui n'en produit que 15 quand il y a pénurie d'engrais, exige cependant à peu près autant de frais de culture dans le second cas que dans le premier : d'où il résulte que ces frais étant, par exemple, 30, l'hectolitre, dans le premier cas, coûte 1, et 2 dans le second.

Digitized by Google

Voici des calculs, que M. Nivière a relevés d'une comptabilité agricole allemande de vingt ans, qui prouvent ce qui précède d'une manière évidente :

Un hectare de terre non fumé, mais jachéré tous les deux ans, a donné en trois récoltes successives, froment, seigle, avoine, évaluées en seigle, mille cinquante-trois kilog. de grain, soit quinze hectolitres.

Un hectare de même qualité et dans les mêmes conditions, mais fumé à raison de cent soixante-quinze quintaux métriques, a produit deux mille deux cent soixante-deux kilog. de grain, évalué en seigle, soit trente-deux hectolitres en trois ans.

Un hectare fumé à raison de trois cent cinquante quintaux métriques a donné, en trois ans, quatre mille cinq cent soixante kilog. de grain, soit soixante-cinq hectolitres.

Ainsi, la culture sans engrais, avec jachère, n'a produit, par hectare et par an, que cinq hectolitres de blé, tandis que, avec engrais suffisant, un hectare a donné vingt-deux hectolitres.

Il en est ainsi pour la production du fourrage.

Un hectare, parfaitement travaillé, mais non fumé, a donné, en trois ans, cinquante quintaux métriques de fourrages, tandis que la même étendue de terrain, dans des conditions semblables, mais ayant reçu deux cent cinquante quintaux de fumier, a produit, pendant la même période de trois années, deux cent trente-huit quintaux de foin.

Ces données prouvent mieux que tous les raisonnements

Digitized by Google

possibles la valeur des engrais et leur pouvoir productif.

Des prairies naturelles, aidées de la jachère, satisfaisaient autrefois aux besoins de la consommation ; mais, aujourd'hui, une population beaucoup plus considérable, toujours croissante et plus difficile à nourrir exige une production infiniment supérieure, un autre système de labourage. Ce système est celui qui admet dans une forte proportion la culture des plantes fourragères et légumineuses, qui utilise la qualité providentielle de ces plantes pour arriver à une production de céréales plus abondante et moins coûteuse. Cette culture est pratiquée avec le plus grand succès en Angleterre, en Belgique, en Allemagne et dans les départements du nord de la France.

C'est surtout en Allemagne que, depuis trente ans, l'agriculture a fait des merveilles. Appauvrie par les ravages de la guerre, impuissante à nourrir ses habitants avec les seules ressources de l'assolement triennal, que lui avait imposé Charlemagne, elle devait, sous peine de périr, s'ouvrir de nouvelles sources de richesse. A l'aide de la culture fourragère, prudemment et savamment conduite, elle est maintenant en mesure d'aborder les cultures les plus riches aux moindres frais possible. Après être parvenue à produire le quintal de fourrage à 75 centimes, elle produit aujourd'hui le scheffel ou 50 kilogrammes de pommes de terre au prix de 30 centimes ; et ses distilleries les lui payant 1 fr. 30, il y a pour ses terres le bénéfice énorme de 1 fr. Au moyen de vingt-six mille scheffels obtenus annuellement de 65 hectares, dans les misérables

Digitized by Google

sables de Mœglin, M. Thaër, tout en payant à l'administration un impôt de distillerie de 13,000 francs, reste, par les seules pommes de terres récoltées dans son domaine, riche de la même somme de 13,000 francs, produit net d'une année.

C'est ainsi que l'Allemagne, sans colonies, sans marine, sans se préoccuper d'autre chose que de l'industrie agricole fourragère, est arrivée à atteindre ce qui fait la base de la prospérité manufacturière, la production au meilleur marché possible des matières premières, matières qu'elle peut offrir à nos fabriques à des prix inférieurs aux produits du sol indigène, malgré les droits dont elles sont frappées à l'entrée.

Il résulte de documents officiels que la France reçoit de l'agriculture étrangère le triple au moins de ce que la sienne fournit aux autres États. Nous consommons annuellement pour plus de 310 millions de produits du sol étranger, et cette consommation va croissant, chaque année. Ainsi, en 1834, nous recevions, savoir :

Denrées animales, pour une valeur de	94,600,000 fr.
Denrées végétales.	92,900,000
Total	187,500,000

En 1840, nous avons reçu.

Denrées et produits animaux, pour	147,000,000 fr.
Denrées végétales.	163,900,000
Total	310,900,000

Digitized by Google

Si on ajoutait à ce total, déjà énorme, 27 millions 300,000 francs de fil de lin œuvré, 10 millions de tissus de lin et de soie, que nous avons reçus pendant la même année, dont la matière première, produit du sol, représente plus de 20 millions, et enfin la fraude incessante qui a lieu particulièrement pour les chevaux, les bestiaux et les tabacs, on l'augmenterait bien encore de 30 à 40 millions; mais en se bornant au chiffre de trois cent dix millions, l'importation des produits du sol étranger se serait accrue de 65 0/0 en six ans. Les 19/20 des denrées qu'elle nous apporte pourraient et devraient être produits en France : notre agriculture a donc encore d'énormes progrès à faire.

Mais ce n'est pas dans ce défaut d'équilibre entre les importations et les exportations que se trouve encore le plus grand mal, c'est dans la nature des substances que nous recevons. Si nous produisions les 164 millions de denrées animales que nous tirons de l'étranger, si nous nourrissions les moutons qui produisent la laine, les bestiaux qui donnent les cuirs et les suifs, si nous élevions les chevaux, les bœufs et les vaches qu'on nous vend adultes ou engraissés, nous aurions une masse de fumiers beaucoup plus considérable; et la quantité que nous gagnerions ainsi serait capable, à elle seule, d'augmenter nos produits en grains nourriciers d'un tiers en sus de la récolte annuelle.

Pour arriver à produire ce que l'agriculture étrangère nous fournit, il faut augmenter le nombre de nos bestiaux

Digitized by Google

et les moyens de les nourrir. Notre sol est un peu moins favorable à la culture des fourrages feuillus que le sol anglais ; mais il l'est au moins autant à celle des plantes alimentaires, et l'est plus à la production des grains. Les Anglais récoltent en moyenne 10 à 12 pour un de semence, tandis qu'en France on n'obtient, terme moyen, que 5 à 6 : il n'y a pour leur produit supérieur que la quantité double d'engrais qu'ils donnent à leurs terres. Ce résultat, nous l'atteindrons, comme eux, en doublant notre capital en bestiaux, puisque déjà nous voyons le progrès se manifester sur tous les points où nous augmentons la masse de nos fourrages.

Sans chercher à atteindre d'abord à un but aussi élevé, il nous suffirait d'ajouter à nos ressources en fourrages deux millions d'hectares en prairies artificielles ou en récoltes sarclées (un quatorzième en plus de notre sol labourable), pour pouvoir nourrir un nombre de bêtes à cornes moitié en sus des douze millions que nous avons maintenant. En effet, chaque hectare de prairies produisant de 6 à 8 mille kilog. de nourriture de bestiaux, et la consommation moyenne dans les étables peuplées de bêtes de tout âge étant, par tête, non compris la litière, de 2,000 à 2,500 kilog., valeur en foin, les deux millions d'hectares nourriraient donc de 5 à 7 millions de bêtes à cornes de plus.

Mais avec cette nourriture et la litière, chaque tête de bétail fournit 5 à 6 mille kilog. de fumier. Or, en adoptant pour représenter la force productrice du fumier la for-

Digitized by Google

mule de M. Thaër, qui paraît exacte, chaque millier de kilog. peut faire produire en plus, pendant la durée de l'assolement, en froment et en paille, reproductive de fumier, et par suite de grain, un hectolitre et quart. Chaque tête de bétail en plus ajoute donc au sol, par ses 5 à 6 mille kilog. de fumier, une force productrice de 6 hectolitres 87, ou la nourriture de plus de 2 1/5 individus; et par conséquent les 5 à 7 millions de bestiaux en plus augmenteraient la subsistance de douze à treize millions d'individus, ou de dix à onze millions en retranchant la part que fournissaient dans la subsistance des hommes les deux millions d'hectares distraits pour les bestiaux.

Il est à remarquer d'ailleurs que toutes les fois qu'on augmente les produits du sol, les frais de culture, comparés aux récoltes, se trouvent notablement réduits, parce qu'on n'a à labourer, semer et moissonner qu'une même étendue de terrain pour obtenir un produit brut plus fort. Le surplus considérable de substance nourricière dont il vient d'être parlé s'obtiendrait donc en augmentant très-peu les frais de culture; il serait presque tout en produit net, et augmenterait, par conséquent, dans un très-grand rapport la richesse nationale.

La culture des fourrages la plus productive est celle des récoltes sarclées et surtout de la betterave. Un hectare de betterave fournit 350 à 400 quintaux métriques de racines, qui, divisés par 15 kilog., ration ordinaire d'un bœuf, en racines, donnent un total de 2,300 à

Digitized by Google

2,600 rations, c'est-à-dire le double du produit d'un hectare de prairie. En tenant compte des frais de production du foin et de la betterave, on trouvera encore en faveur de cette racine un excédant de valeur réelle d'au moins un tiers. Il est à remarquer d'ailleurs que je n'ai pas eu égard aux feuilles de betteraves qui, consommées en vert, équivalent au moins pour un hectare à vingt rations de fourrage.

Non-seulement la betterave est de toutes les racines employées à la nourriture de la race bovine la plus productive, mais elle est encore une de celles qui contient le plus de principes nutritifs. Les cultivateurs allemands, surtout ceux des provinces de l'est et du sud, ont su apprécier sa valeur et la cultivent en grand pour l'engraissement de leurs bestiaux. Cette plante croît dans tous les terrains; mais ceux qui lui conviennent le mieux sont les sables d'alluvion, les sols argileux, argilo-siliceux et argilo-calcaires, en un mot tous ceux où le froment est cultivé avec succès; car les deux plantes semblent se plaire dans les mêmes localités, et paraissent éminemment propres à se succéder dans les rotations de culture des grandes et moyennes exploitations agricoles.

Le remarquable progrès que ce nouvel élément d'assolement à fait faire à l'agriculture du nord de la France, depuis une quinzaine d'années, aurait dû donner une heureuse impulsion à celle d'un grand nombre de départements dont la majeure partie des terres est très-propre à la culture de la betterave. Lorsqu'on l'a cultivée avec soin

Digitized by Google

pendant quelques années, on acquiert la conviction intime que, non-seulement elle n'épuise pas le sol, mais qu'elle l'améliore sous plusieurs rapports, et que sa culture est une excellente préparation pour les récoltes qui doivent lui succéder, notamment pour les céréales. Etant récoltée avant d'avoir produit sa semence, elle n'absorbe qu'une petite partie des éléments de nutrition que la terre renferme, d'après le principe si connu de physiologie végétale que c'est la formation de la fleur et surtout de la graine des plantes de toute nature qui enlève au sol la plus grande partie des sels alimentaires qu'il contient.

Le mode de croissance et de culture de la betterave est par lui-même une nouvelle preuve de l'assertion qui précède. Cette racine pivotante, prenant sa nourriture dans la place qu'elle occupe, ne peut étendre ses radicules filiformes, très-peu nombreuses d'ailleurs, dans l'espace laissé libre entre les lignes. Cet espace inoccupé est au moins égal à l'étendue du sol réellement employée à la nutrition des racines, quelle que soit la force de leur végétation ; de sorte que cette partie du terrain, momentanément en repos, est une véritable réserve pour les récoltes subséquentes.

D'un autre côté, si on veut obtenir de bons produits, on est obligé de donner au moins deux binages à l'espace laissé libre entre les rangs de betteraves. Cette opération a pour résultat certain : 1°. la destruction des plantes nuisibles, fléau de tous les végétaux cultivés, particulièrement des céréales ; 2°. la fertilisation de la surface du

Digitized by Google

sol, en multipliant ses points de contact avec l'atmosphère.

On sait que les plantes puisent dans l'air qui les environne une partie de leur nourriture en quantité relative à l'étendue et à la nature de leur feuillage. Peu de végétaux possèdent cette faculté à un plus haut degré que la betterave, à cause de la texture et de la grande étendue de ses feuilles. Cette propriété inappréciable produit une économie considérable dans la dépense des substances nutritives qui sont en dépôt dans le sol : c'est donc encore une nouvelle réserve pour les récoltes qui doivent suivre.

Depuis quelques années, la culture de la betterave a été introduite chez nous ; mais elle n'a pas pris encore une bien grande extension. Les agriculteurs hésitent, et ne la cultivent qu'avec timidité. Beaucoup d'entre eux sèment cette plante trop épais ; d'autres la soignent mal, ne lui donnent pas le nombre de binages exigé. Partout où elle est cultivée avec soin, ses produits sont abondants, car la majeure partie du sol de notre pays lui convient parfaitement. Lorsque les propriétés de la betterave seront mieux connues, elle prendra assurément une large part dans les assolements, et contribuera puissamment aux progrès de notre agriculture.

Comme récoltes sarclées, on cultive encore pour la nourriture des bestiaux la pomme de terre, la carotte et le chou-navet. L'utilité de ces plantes est incontestable ; mais, comme fourrage, la betterave est préférable.

MM. Girardin et du Breuil, auxquels la science agricole est redevable de tant d'expériences et d'enseigne-

Digitized by Google

ments précieux, ont fait des essais comparatifs, dans quatre espèces différentes de terrains, sur le pouvoir productif des diverses plantes sarclées employées à la nourriture des bestiaux. Il résulte de ces essais, faits avec beaucoup de soin, que la betterave blanche de Silésie a fourni les produits les plus abondants dans toutes les natures de sol. Viennent ensuite les autres espèces de betteraves, les carottes rouges de Flandre et à collet vert, la rave oblongue, le topinambour et le chou-navet rouge.

Après avoir constaté le pouvoir productif des nombreuses espèces de plantes à racines alimentaires, MM. Girardin et du Breuil ont établi, au moyeu de l'analyse chimique, le pouvoir nutritif de chacune d'elles, c'est-à-dire la proportion de matière utile ou propre à la nutrition qu'elle renferme par quintal. D'après ces analyses, les plantes sarclées qui contiennent le plus de matières nutritives sont : 1°. la carotte rouge de Flandre; 2°. la betterave blanche de Silésie; 3°. la rave oblongue; 4°. le chou-navet rouge, etc.

Les récoltes sarclées sont destinées, non à remplacer entièrement les autres fourrages, mais à suppléer à leur insuffisance pour nourrir un grand nombre de bestiaux. Les prairies arrosées doivent continuer à être entretenues avec soin, parce que, après les plantes à racines alimentaires, ce sont celles qui fournissent le fourrage au prix le moins élevé. Un hectare de ces prairies donnant par an 6 à 7 mille kilog. de foin, les 12 à 14 mille kilog. de fumier que leur consommation produit peuvent aider puis-

Digitized by Google

samment à la création des prairies artificielles, des cultures perfectionnées. Mais pour que les prairies naturelles soient véritablement utiles, il faut que l'irrigation suffise à leur fertilisation ; car s'il est nécessaire de reporter sur elles tout ou partie du fumier produit par la consommation de la récolte annuelle, elles ne peuvent concourir utilement à améliorer les terres labourables, à augmenter leur pouvoir productif.

Quels que soient les produits des prés arrosés, ils sont toujours trop peu considérables pour fournir assez de foin à une exploitation sagement dirigée. Puis la suppression des jachères ayant changé l'ancienne rotation de culture, les prairies artificielles sont devenues nécessaires. Lors même qu'on ne pourrrait ou ne voudrait pas faire consommer tous leurs produits, elles doivent entrer dans l'assolement comme élément indispensable; car, tout en donnant de beaux bénéfices aux cultivateurs, elles reposent la terre et la préparent à recevoir les céréales qui leur succéderont.

Tous les sols (1) convenant plus ou moins aux prairies artificielles, rien ne s'oppose à ce qui leur soit donné de

(1) Beaucoup d'agriculteurs, même des agriculteurs distingués, croient que le sainfoin ne vient que dans les terrains calcaires. Il affectionne, il est vrai, ces terrains ; mais c'est une erreur de penser que sa culture ne peut avoir de succès que là. Dans la région schisteuse des cantons de Balleroy et de Caumont; le sainfoin est cultivé avec avantage, surtout dans les terres légères et exposées au soleil ; il en est de même sur plusieurs points de l'arrondissement de Caen.

Digitized by Google

l'extension. Leur utilité est incontestable et leurs produits certains : la routine ou de faux préjugés peuvent donc seuls s'opposer à leur création partout où elles n'existent pas encore, et à leur propagation dans les contrées où elles ont pris place dans les assolements.

Si les prairies artificielles et les récoltes sarclées sont principalement du domaine de la grande culture, il ne s'en suit pas que la moyenne ne puisse les admettre dans ses assolements. Tout se tient en agriculture ; ce qui réussit à un cultivateur ne peut être indifférent aux autres. Il y a dans notre pays bon nombre de grandes et de moyennes fermes susceptibles d'éprouver de notables améliorations au moyen d'une augmentation de fourrages, par conséquent de fumiers ; car, on ne peut trop le répéter, de là découlent tous les progrès agricoles. Près du littoral, dans le canton d'Isigny, il existe plusieurs propriétés dont la valeur a augmenté de plus d'un tiers en peu d'années, parce que les propriétaires ont fait valoir eux-mêmes leurs terres, et les ont améliorées par des cultures bien entendues et l'emploi des engrais de la mer. Ce qui a été fait au moyen de ces engrais peut avoir lieu partout en modifiant les assolements, et en augmentant la masse des fourrages et des fumiers.

Les calculs qui précèdent, puisés aux meilleures sources, et les considérations que je viens de faire valoir suffiraient sans doute pour démontrer l'utilité de la culture fourragère, son importance et l'influence qu'elle a sur la production des céréales, mais il est un autre motif qui doit

Digitized by Google

être plus concluant encore. Le droit qui frappe à leur entrée en France les bestiaux étrangers ne peut être considéré comme étant perpétuellement établi. Attaqué par les départements frontières, les grandes villes de l'intérieur et les pays vignobles, tôt ou tard il sera aboli, comme toutes les entraves qui gênent le commerce. Les chemins de fer, en établissant de prompts rapports entre les peuples, en facilitant les transactions, les échanges, hâteront la réalisation des vœux, des espérances de la plupart des économistes : l'abolition des lois de douanes, de toutes les entraves opposées au *laissez passer*. Les droits protecteurs sont des intermédiaires entre la prohibition et la libre concurrence : or, ces droits devront disparaître à mesure que les besoins des peuples et les intérêts du commerce l'exigeront.

Il faut que la France se prépare à ce nouvel ordre de choses, ou sa prospérité sera gravement compromise. Les agriculteurs doivent principalement se mettre en mesure de soutenir la lutte, en augmentant le nombre de leurs bestiaux, par conséquent la production des substances alimentaires. Ils doivent bien se pénétrer surtout que les Allemands produisent à des conditions infiniment plus avantageuses qu'eux : 1°. les impôts sont moins élevés en Allemagne qu'en France ; 2°. l'Allemagne est parvenue à produire le quintal métrique de fourrage au prix de 1 fr. 50, et il revient en France au moins à 3 francs; 3°. il s'est établi chez nos voisins des banques agricoles qui prêtent de l'argent à 4 $^{0}/_{0}$ par an, avec amortisse-

Digitized by Google

ment du capital au bout de quarante ans, et rien de semblable n'existe pour l'agriculture française.

Ce dernier avantage est tellement précieux qu'il suffirait seul pour faire pencher la balance des profits du côté de l'Allemand : un simple calcul suffira pour le prouver d'une manière concluante.

En France, où l'intérêt de l'argent emprunté par obligation revient, avec les frais, au moins à 5 $^{0}/_{0}$, l'agriculteur qui voudrait emprunter pour quarante ans, à des conditions d'amortissement comme en Allemagne, en supposant qu'il pût trouver un prêteur, serait obligé de payer 6, 6 $^{0}/_{0}$ chaque année, c'est-à-dire 66 francs par mille, tandis que le cultivateur d'outre-Rhin ne paie que 40 fr. Supposons un emprunt de cinquante mille francs dans l'un et l'autre pays, l'Allemand aura à payer annuellement deux mille francs et le Français trois mille trois cents, différence treize cents francs. Qu'on ajoute à cette différence dans l'intérêt de l'argent celle provenant de la production des fourrages, et on verra combien, dans l'état actuel de notre agriculture, nos voisins ont d'avantages sur nous.

L'agriculture française doit donc, sous peine de ruine, se dégager entièrement des langes qui l'ont trop longtemps tenue dans l'enfance, profiter des bons exemples que lui donnent les pays voisins, marcher d'un pas ferme dans la voie du progrès, afin que, lorsque les droits protecteurs seront abolis, elle soit en état de soutenir la concurrence avec les produits étrangers.

Digitized by Google

Notre pays est intéressé à suivre ce grand mouvement de régénération de l'agriculture nationale. Sans doute, quoiqu'il arrive, ses magnifiques et riches pâturages continueront à nourrir les vaches produisant le beurre qui tient le premier rang sur le marché de Paris; mais il ne faut pas se dissimuler que ce qui est une source de richesse pour lui est aussi une des principales causes du peu de progrès qu'a fait son agriculture depuis cinquante ans. Les vaches, étant continuellement dans les pâturages, ne fournissent aucun engrais pour améliorer les terres arables, pour perfectionner les cultures. Tout est sacrifié à l'amendement des herbages. La production du beurre est l'objet de toute la prédilection du cultivateur. Au lieu d'élever des bestiaux, il vend les veaux jeunes pour la boucherie, et s'ôte par cela même la possibilité de changer ses assolements, d'augmenter le pouvoir productif du sol qu'il cultive.

Ce système est contraire aux vrais principes de l'économie agricole. L'abondance du beurre sur les marchés de Paris amène nécessairement une dépréciation de prix. Le bon se vend toujours bien, mais le commun, surtout pendant l'été, est souvent vendu à perte pour le producteur. Au lieu donc de produire démesurément, au-delà des besoins de la consommation, il devrait s'attacher à perfectionner les moyens de fabrication, à faire moins, mais à faire du beurre de bonne qualité, du beurre dont la vente avec bénéfice fût certaine; au lieu de ne s'occuper que des herbages, il devrait aussi améliorer ses terres la-

Digitized by Google

bourables; au lieu enfin de vendre ses veaux jeunes pour la boucherie, il devrait conserver et élever tous ceux qui lui paraîtraient d'une belle venue. Le mode d'exploitation de beaucoup de fermes de notre pays, c'est l'immobilité; et l'immobilité, en présence des immenses progrès qui se manifestent ailleurs, c'est la ruine du cultivateur qui y reste.

Je termine en faisant des vœux pour que les agriculteurs se pénètrent bien de la nécessité où ils sont de modifier leur mode de culture actuel. C'est surtout aux propriétaires exploitants à donner l'exemple des sages et utiles améliorations. Déjà plusieurs d'entre eux sont entrés largement dans la voie du progrès; et leurs bons enseignements ne seront point infructueux. Il est déplorable que la France, qui peut revendiquer une belle part des découvertes qui ont changé la face du monde, soit en arrière des autres états pour la production des substances alimentaires, et obligée de recourir à des droits protecteurs pour empêcher que ses marchés ne soient encombrés de produits étrangers, quand la richesse de son sol et sa position géographique devraient, au contraire, lui permettre d'exporter avec avantages ses bestiaux et ses grains. Elle se relèvera de l'état d'infériorité où elle se trouve. Pour régénérer son agriculture, elle n'a besoin que d'employer les moyens de production en usage dans les pays voisins, de substituer un système rationnel de culture à la routine, de répudier enfin tous les usages surannés, toutes les coutumes contraires aux véritables principes de la science agricole.

Digitized by Google

Digitized by Google

DES ENGRAIS,

ET DE

LA MANIÈRE DE LES COMPOSER,

PAR

M. BEAUMONT, membre titulaire.

Il y a à peine un an que le *Globe*, journal anglais, s'exprimait ainsi, en parlant de la France et de son agriculture :

« L'agriculture française doit être considérée comme » la plus inférieure et la plus pauvre de toute l'Europe.»

Cette assertion du journaliste anglais est heureusement empreinte de beaucoup d'exagération ; malgré tout ce qu'on a pu dire sur l'infériorité de notre agriculture, il est certain que, depuis le commencement du siècle, elle a marché, bien lentement à la vérité jusqu'en 1820 ou 1822, quoique la science lui vint continuellement en aide. Des productions remarquables sur la matière parurent pendant cette période de vingt-deux années ; mais tout le monde connaît l'invincible répugnance de la grande masse des cultivateurs et pour la science et même pour la plus simple lecture.

Digitized by Google

Cet état de choses était désolant ; aussi fallut-il aviser à d'autres moyens, adopter un autre système d'enseignement qui s'adressât avec plus d'apparat aux regards de la multitude.

A la paix, quelques sociétés d'agriculture, dont alors le nombre était assez limité, se formèrent dans plusieurs départements, par les soins d'hommes éclairés et progressifs, et préparèrent la voie.

Mais il fallait encore quelque chose de plus : il fallait faire spectacle, et spectacle qui étonne par sa nouveauté.

C'est ce que sut faire en 1823 le plus savant et le plus zélé des agronomes français, le père de l'agriculture moderne, M. Mathieu de Dombasle, le créateur des fermes modèles et des instituts agricoles. Ce fut lui qui jeta les premiers fondements des fêtes et concours agricoles que nous voyons se renouveler chaque année sur tous les points de la France, au nombre de plus de 350. La première fête agricole eut lieu sur sa ferme modèle de Rovile, où l'on vit paraître ce grand nombre d'instruments aratoires jusqu'à lors inconnus en France ; les uns perfectionnés par ce grand maître, les autres provenant de l'étranger : instruments qui abrègent le travail, le font mieux et avec plus de régularité ; et aujourd'hui bien des milliers de charrues à la Dombasle sont répandues dans les départements.

Cette judicieuse innovation fit de suite son effet, et il fut grand : il eut du retentissement dans toute la France. De ce moment un grand nombre d'arrondissements vou-

Digitized by Google

lurent aussi avoir leurs sociétés d'agriculture, les uns tout aussitôt, quelques autres plus tard ; mais à côté de ces sociétés, et souvent sous leur patronage, surgirent, spontanément, dans un grand nombre de départements, ces nombreux comices agricoles qui ont produit en partie l'effet qu'on désirait depuis longtemps.

Un peu plus tard, de 1826 à 1829, quatre nouvelles fermes modèles, à l'instar de celle de Rovile, furent créées ; enfin, aujourd'hui, le nombre en dépasse quinze.

Ainsi, on le voit, tout marche simultanément sur presque tous les points de la France, moins vite dans certaines contrées, plus rapidement dans d'autres, surtout dans celles qui ont l'avantage de posséder des fermes modèles. Toutefois, il reste encore de bien importantes conquêtes à faire : la connaissance des bons assolements, la confection des engrais et l'art de produire de la viande à l'étable, l'un des moyens les plus sûrs de se procurer des fumiers abondants.

Mais si nous nous faisons gloire des avantages déjà obtenus, il y a aussi une vérité qui ne doit pas être dissimulée : c'est qu'au milieu de cet élan général vers le bien, il se trouve un trop grand nombre de cultivateurs qui y sont indifférents et restent en dehors du mouvement, en suivant encore des pratiques bien surannées, ayant peine à concevoir qu'on puisse faire mieux qu'ils n'ont appris. Ce qui doit rassurer, c'est que ces cultivateurs ne sont en aucune façon ni l'élite ni les plus instruits d'entre leurs confrères ; ils ignorent quels sont les intérêts maté-

Digitized by Google

riels du pays ; ils ignorent que l'industrie commerciale leur demande sans cesse des produits qu'ils ne comprennent pas et que l'étranger nous fournit en lui donnant notre argent ; ils ignorent l'état progressif de la population qui plus tard réclamerait avec force, si l'agriculture restait dans le *statu quo* ; ils ignorent que les produits en viande sont inférieurs aux besoins ; enfin, ils ignorent tout ce que des cultivateurs placés dans une certaine sphère devraient parfaitement connaître.

S'il en était autrement, on n'entendrait plus dire à ces demi-cultivateurs, telles charrues et autres instruments aratoires, telles cultures, tels engrais, tels usages, peuvent être fort bons dans d'autres pays, mais dans nos terres qui ne se travaillent pas comme d'autres, rien de cela ne peut leur convenir. Elles ne se travaillent pas comme d'autres disent-ils ? Si ces cultivateurs voulaient s'instruire un peu, lire seulement les ouvrages les moins scientifiques, ils auraient honte de raisonner ainsi ; car ils sauraient que les terres de tous les pays sont composées de quatre substances, non compris d'autres matières qui s'y rencontrent accidentellement, mais en si petite quantité qu'il est inutile de s'y arrêter.

Ces quatre substances sont : la silice, l'alumine, le carbonate de chaux et la magnésie.

Telles sont les quatre espèces de terre qu'on peut appeler primitives et qui se produisent partout. Il y en a encore bien une cinquième, qu'on nomme humus ou terreau ; elle est moins ancienne ; elle se forme continuelle-

Digitized by Google

ment des débris des animaux et des végétaux qui cessent de vivre : elle seule est très-fertile dans son état de pureté, mais s'épuise promptement si elle n'est entretenue par des engrais.

C'est donc à l'engrais qu'il faut avoir recours pour obtenir de bons produits ; mais l'engrais serait encore insuffisant si des assolements bien combinés ne venaient à l'appui, car les bons assolements et les engrais sont la base fondamentale de toute l'agriculture, surtout de l'agriculture moderne pour notre pays, qui exige la suppression des jachères. En vain ferait-on les meilleurs labours, en vain alignerait-on parfaitement les sillons, si on suivait un assolement vicieux et qu'on fût privé d'engrais suffisants, il est évident qu'on n'obtiendrait que de très-chétifs produits. Pour atteindre le but qu'on se propose, il faut apporter des modifications dans le système d'assolement du pays ; car vouloir obtenir du blé tous les deux ans de toutes espèces de terres labourables est une illusion dont on finira par se guérir avec l'expérience. Avec les jachères cela se pourrait faire impunément ; avec leur suppression il y a témérité.

Je ne contesterai pas qu'il peut se rencontrer quelques terrains assez bons pour produire du blé tous les deux ans sans un préjudice très-notable, mais aussi ce sera en raison de la quantité d'engrais qu'on donnera ; et, en définitive, la valeur du terrain aura-t-elle augmenté? Je ne le pense pas, à moins d'avoir recours très-souvent aux prairies artificielles d'une durée de quatre à cinq années.

Digitized by Google

Avec ce système, comment traiter les terres de médiocre qualité ? Il faudra bien recourir quelquefois à l'improductive jachère.

Avant de présenter des observations sur la composition des fumiers de paille, il est indispensable de dire aussi un mot sur d'autres engrais.

Jusqu'à ce jour, tous les cultivateurs de la contrée n'ont eu pour ainsi dire recours qu'au fumier pour faire face à tous les besoins, et, à peu d'exceptions près, jamais il n'a pu y suffire convenablement. La chaux n'est point considérée comme engrais ; la tangue, au contraire, possède cet avantage, mais seulement pour une très-petite localité, et par cette raison ne doit nous occuper que pour la signaler.

Si encore la composition des fumiers de paille ne laissait pas beaucoup à désirer sur la majorité des exploitations, il est certain qu'il y aurait moins de pertes sur cet engrais si précieux, et qu'on éprouverait moins de contrariétés.

Je dois faire remarquer que la Commission qui, l'année dernière, a fait la visite des fermes dans les cantons d'Isigny et de Trévières, s'est peu appesantie sur la composition des fumiers et l'emplacement des fumières, ainsi que sur les assolements et la manière dont on les pratique, deux choses cependant qui régissent essentiellement la science agricole ; mais je dois me hâter de dire que c'était une si grande nouveauté pour l'arrondissement qu'il était nécessaire de n'être pas trop exigeant pour un début, car il fallait encourager sans rebuter. Toutefois, dans le rapport qui fut présenté, la ferme de M. Le Sueur, de Huppain,

Digitized by Google

fut signalée d'une manière avantageuse, et il y avait justice. Pour en être convaincu, il faut voir le beau hangar qu'il a fait construire pour recevoir vingt et quelques bestiaux à l'attache. Par ce moyen, on obtient du fumier en abondance et d'une qualité trois fois supérieure à celui obtenu des bestiaux qu'on voit divaguer ça et là dans les cours pendant la saison d'hiver. Les bestiaux ainsi hivernés dans la cour font une plus grande dépense et ne produisent en réalité qu'un fumier de la plus déplorable qualité. Il serait à désirer que M. Le Sueur eût dans les deux cantons un peu plus d'imitateurs, et qu'on y vit moins souvent le jus des fumiers se perdre dans les chemins et fossés qui avoisinent les fermes.

On sait bien que tout l'intérêt et les soins des cultivateurs de ces deux cantons se concentrent presque uniquement sur les herbages et les laiteries; mais je dois faire observer qu'il y a aussi dans ces deux cantons une certaine portion de terres arables qui ne doit pas se trouver négligée. Pourquoi n'en prendrait-on pas les mêmes soins? Pourquoi ne leur donnerait-on pas de bons engrais, ainsi que le font d'autres cultivateurs, ceux, par exemple, de la plaine de Caen? Ce serait un bénéfice de plus à ajouter à celui que donne les herbages; car en agriculture il n'en faut négliger aucuns; de plus l'amour-propre n'est-il pas toujours flatté de pouvoir être cité comme habile cultivateur dans les deux genres de cultures.

Je demanderai quel est le but que se propose toute espèce d'industrie. Evidemment celui de faire le plus de bé-

Digitized by Google

néfice possible. L'agriculture française en réalise-t-elle d'assez élevée? Non certainement, pour l'immense majorité des cultivateurs; car ce n'est pas en suivant un système bâtard, qui tient à la fois de l'ancien et du nouveau, qu'on y parviendra.

Qu'on me permette de dire la vérité, il faut en avoir le courage comme celui de l'entendre, sans quoi le journaliste anglais pourrait encore s'égayer à nos dépens.

Je dis donc : si les bénéfices, après avoir payé la rente de la terre et tous les frais quelconques d'exploitation, se traduisent, pour la majorité des cultivateurs entachés de routine, par des pièces d'un franc et souvent moins, je demande combien aura-t-on réuni de ces pièces d'un franc à la fin de l'année?

Maintenant comparons à ceux-ci les cultivateurs qui ont adopté un bon système, celui que la science et la pratique des agronomes a mis en évidence ; je dis que si les bénéfices de ces derniers se réalisent par des pièces de cinq francs, de dix francs et même de vingt francs, la différence est bien grande ; et en supposant que les deux groupes d'argent soient égaux par le nombre des pièces, ils seront loin de l'être pour la somme.

Après cette digression, qu'il était utile de faire, je demanderai pourquoi, dans notre localité, on néglige certains engrais d'une valeur inappréciable, tels que le sang, les matières fécales, les urines, les os, les pailles de colza, de sarrasin, etc.

Nous laissons emporter à 50 et 60 kilomètres au moins

Digitized by Google

une quantité considérable de charrée ; les tourteaux de nos fabriques d'huiles s'exportent en majeure partie ; et, chose honteuse pour l'agriculture française, une partie de ces tourteaux est enlevée par des navires anglais qui viennent les chercher exprès dans nos ports pour fertiliser les terres de leur pays, aux dépends des nôtres. C'est un vol fait, si je puis m'exprimer ainsi, à notre sol, qui réclame ce qui lui appartient, et qu'on ne veut cependant pas lui restituer après l'avoir épuisé. Il serait donc avantageux de conserver pour les terres du pays les deux produits dont il vient d'être question, quand il est évidemment démontré que nos terres ne reçoivent jamais assez d'engrais.

Si, au lieu de perdre les uns de ses produits et de laisser enlever les autres, on voulait composer un engrais d'une grande puissance, on prendrait une partie, le plus possible, des matières ci-après, pour les mélanger avec des vases, ou simplement avec quelques voitures de terre, savoir : du sang, des os pulvérisés, de la poudrette, de la suie, du tourteau, de la charrée, des résidus de poulailler, des démolitions et autres matières analogues, et de la chaux, si on le jugeait nécessaire. Il faut que toute cette masse soit à l'air, et cependant garantie de la pluie et de la dévastation des animaux. Elle doit être journellement arrosée avec toutes les urines qu'on peut se procurer, de la lessive, des eaux de savon, etc., et être recoupée deux ou trois fois pendant l'hiver.

Quand on a eu la volonté de composer un engrais sem-

Digitized by Google

blable et qu'on en possède une certaine quantité, on est assuré de pouvoir remédier à bien des accidents imprévus. Avec son emploi, vers le mois de mars, on peut redonner une énergique vigueur à des portions de blé dont la végétation est par trop languissante et dont la couleur jaune atteste la souffrance, et à d'autres qu'un hiver rigoureux aurait fait souffrir.

C'est en leur appliquant comme couverture une quantité suffisante de cet engrais qu'on voit bientôt ces blés si chétifs donner de belles espérances, devenir les meilleurs de la récolte future, et souvent supérieurs à ceux sur lesquels on fondait le plus d'espoir. Dans plusieurs autres cultures, il peut être aussi employé avec succès.

Il y a quelques cultivateurs auxquels ces soins paraîtraient bien minutieux, des cultivateurs qui ne veulent que de la besogne qui marche rapidement et se fasse à grands tours de bras, avec force épanchements de sueurs. Ne serait-ce point là de ces cultivateurs dont parle le journal anglais?...

Quant au marc de pommes, quel est son emploi? il est pour ainsi dire nul. Je pense qu'il pourrait être utilisé avec avantage, s'il était mélangé, en temps utile, avec des matières qui lui donneraient l'énergie dont il manque : il y a quelques essais à faire.

L'emploi des engrais Jauffray et Laisné, et autres nouvellement découverts, demande certaines connaissances qui ne sont peut-être pas à la portée de tous ; ils ne sont signalés ici particnlièrement qu'à la classe des cultivateurs

Digitized by Google

qui va commencer à grandir. Maintenant nous arrivons à la confection des fumiers de paille.

La paille de colza, considérée comme paille blanche, est brûlée comme chauffage dans bien des endroits. C'est une perte assez importante pour la terre, car c'est une des meilleures pour obtenir de bon fumier ; entre toutes, c'est la plus azotée. Pour s'en convaincre, il faut consulter une notice de M. Girardin, sur les engrais. Après avoir soumis toutes les pailles à l'analyse chimique, il place en tête celle de colza ; de même il assigne assez de valeur à celle de sarrasin, peu prisée de beaucoup de cultivateurs.

Je vais diviser la composition des fumiers en deux classes, savoir : 1°. ceux qui sont bien faits ; 2°. ceux qui sont mal préparés.

Quand on fait ses fumiers, il ne faut rien négliger pour les obtenir de la meilleure qualité. Ainsi il faut bien choisir l'emplacement où l'on veut établir la fumière, chose qui n'est pas aussi facile que bien des personnes le pensent ; elle peut être placée dans la cour principale, et, ce qui serait bien préférable, en dehors de cette cour. Elle doit être garantie du soleil le plus ardent, soit par des plantations d'arbres, soit par des murs assez élevés, et cependant placée de manière que les voitures puissent approcher très-facilement du tas ; elle doit être soigneusement garantie et des eaux qui peuvent circuler dans le lieu où elle se trouve et des atteintes de tous les animaux qui pourraient porter préjudice au fumier.

On doit choisir pour son emplacement un terrain uni

Digitized by Google

et qu'on puisse rendre imperméable, afin que le jus du fumier ne puisse s'infiltrer dans la couche de terre inférieure.

Il faut donner à la fumière une cavité de 15 à 20 centimètres au plus, et pratiquer à l'un des bouts un puisard où vient se réunir le purin qui sort du fumier. Si la fumière est d'une grande dimension, on pourrait établir un second puisard à l'autre extrémité. C'est avec ce liquide qu'on arrose le fumier quand il en a besoin, et non avec de l'eau, autant qu'il est possible.

La fumière doit présenter un carré long et n'avoir que 4 à 5 mètres sur sa plus grande longueur, suivant l'importance de l'exploitation. Le tas de fumier doit s'élever perpendiculairement à la hauteur d'un mètre et demi au moins. Il ne doit pas s'élever en même temps sur toute la surface de la fumière, mais par portions d'un tiers ou d'un quart. Quand le premier tas a acquis la hauteur déterminée, on en forme un deuxième à côté, qui vient s'appuyer contre le premier, et ainsi de suite, de manière à en avoir 3 ou 4 de divers âges.

Quand on a préparé ainsi ses fumiers, on a le moyen de choisir celui qui est convenable et pour la nature du terrain et pour la récolte qu'on se propose d'y obtenir. Tout cultivateur sait, ou au moins devrait savoir, qu'un terrain glaiseux, par sa nature froid et tenace, a besoin d'être divisé par un fumier chaud et pailleux qui tienne la terre creuse ; alors si les fumiers sont préparés ainsi qu'il vient d'être dit, on trouve dans la fumière, et sans mé-

Digitized by Google

lange, celui qui convient, c'est-à-dire, du fumier de cinq à six semaines.

Si au contraire, on doit opérer sur un terrain calcaire ou sablonneux, on trouve de même l'engrais convenable, du vieux fumier qui a perdu une partie de son ardeur trop échauffante, et qui est propre à la nature de ces terrains.

Quand on ôte le fumier des écuries et des étables, cette opération doit se faire avec intelligence, c'est-à-dire qu'il faut séparer, aussi bien que possible, toute la paille qui n'a pas été suffisamment imprégnée par l'urine et autres déjections des animaux pour la remettre sous leurs pieds, en ajoutant par dessus de la paille nouvelle ; car ce n'est pas dans la partie matérielle pailleuse que réside le principe stimulant et nourricier, mais bien dans le liquide duquel elle se trouve imprégnée. C'est donc du liquide que dépend la bonne qualité du fumier.

Avant de le transporter sur la fumière, il serait utile de le laisser pendant 2 ou 3 jours près des écuries, à la disposition des volailles, pour qu'elles puissent en éplucher toutes les graines, qui portent toujours beaucoup de préjudice.

On dira que tous ces petits détails peuvent avoir lieu sur des exploitations de peu d'étendue, mais qu'ils sont impraticables sur les grandes, que les domestiques sont gâtés, qu'ils ne sont plus ce qu'ils étaient autrefois. Ces objections ne peuvent être admises, par la raison qu'une grande ferme doit être administrée avec plus d'ordre et de régularité qu'une petite. Est-ce que dans les grandes manufactures

Digitized by Google

l'ordre n'est pas plus régulier que dans les petites? Au surplus, qui peut avoir gâté les domestiques? ceux qui ne savent ni commander ni se faire obéir avec le calme nécessaire. L'armée, qui se recrute de beaucoup de jeunes gens de ferme qu'on a pas su conduire, a-t-elle perdu de sa discipline? Non.

Je doit citer ici M. Girard, de Bazenville, pour la confection de ses fumiers et la belle tenue de sa ferme. Rien n'est mieux établi dans tout le département; en visitant cette ferme, on y trouve tout ce qu'on voit sur les belles exploitations de la Flandre et de la Belgique : même ordre, même propreté, même régularité dans le service; la beauté et la distribution des bâtiments est parfaite. Cette ferme mérite d'être visitée par ceux qui pensent qu'il y a encore quelque chose à apprendre. M. Girard récolte cependant plus de dix mille gerbes de grain.

Pour compléter ce qui me reste à dire sur les engrais, je vais présenter le triste tableau des fumiers mal préparés et tels qu'on en voit encore trop.

L'emplacement de la fumière est toujours mal choisi : il est le plus rapproché possible des écuries et des étables, afin de s'éviter un peu de travail. Là se trouve une fosse plus ou moins profonde où les eaux de la cour viennent en partie se réunir, indépendamment de celles produites par les larmiers des bâtiments; d'un autre côté, on s'inquiète peu du soleil et du tort qu'il fait au fumier. Quand il en est autrement, il faut en savoir gré au hasard : lui seul

Digitized by Google

a voulu qu'elle soit un peu moins mal placée.

Lorsqu'on ôte le fumier des écuries et des étables, tout se mêle et se confond, aussi bien le fumier bien imprégné des urines que la paille qui ne s'en trouve nullement atteinte; les domestiques sont toujours pressés d'en finir; ils n'ont pas le temps de faire la moindre distinction ; ils traînent le tout sur la fumière avec une célérité qui indique qu'ils ont un grand besoin de se reposer.

Quand la pluie et les orages donnent des eaux en abondance, la fumière ne peut contenir toutes celles qui arrivent; il faut donc qu'une partie s'en échappe, mais en entraînant avec elle le jus de la fumière pour aller se perdre dans les chemins et les fossés qui avoisinent la ferme.

Les bestiaux auxquels on délie de la paille dans les cours pendant l'hiver sont continuellement sur le fumier, le piétinent, tandis que les porcs le fouillent pendant toute l'année ; de sorte que la fermentation qui lui est nécessaire est sans cesse troublée.

C'est une bien vicieuse administration que de laisser des bestiaux circuler dans les cours, tandis que dans presque toutes les fermes on a la facilité de mieux opérer ; c'est encore là de l'agriculture d'autrefois ; et si toutes choses se faisaient ainsi, le *Globe* pourrait avoir raison.

Souvent on entend des cultivateurs se plaindre du peu de rapport de telle pièce ou de telle culture ; ils vous disent bonnement : « J'avais cependant donné en temps utile et favorable tous les labours nécessaires ; j'avais appliqué au terrain une fumure complète, et j'en suis presque pour tous mes frais. » Mais ce qu'ils ne disent pas, car ils ne

Digitized by Google

s'en doutent guère, c'est qu'ils ont employé du fumier de mauvaise qualité, du fumier privé de tout principe nourricier. En effet, de la paille plus ou moins pourrie dans l'eau peut-elle être considérée comme fumier?

Je termine par une dernière considération qui mérite d'être méditée.

Notre agriculture, malgré ses progrès, peut-elle aujourd'hui rivaliser avec celle des Anglais et de plusieurs autres nations? Non assurément. S'il en était ainsi, nous pourrions fertiliser nos terres avec un engrais qu'un grand nombre de cultivateurs trouvent trop cher : je veux parler du tourteau de nos fabriques d'huile. Ce tourteau coûte les mille kilogrammes, pris à la fabrique, de 120 à 130 fr., et monte quelquefois à 140 et 150 fr.

Les Anglais viennent le chercher à ces prix dans nos ports, et avant qu'il soit livré au mains de l'agriculteur, l'augmentation est considérable.

Cela prouve évidemment que l'agriculture anglaise obtient des produits en récolte bien supérieurs à la nôtre, puisqu'elle peut payer un engrais de 50 à 75 pour cent plus cher que nous, qui ne pouvons l'employer à un prix bien inférieur. Ainsi, pour engraisser un are, on recule en France à faire une dépense d'environ 2 fr. 50 c., tandis que les Anglais payent cette même quantité de 3 fr. 75 à 4 fr. 25!

Digitized by Google

DE L'ÉTAT

DE

L'AGRICULTURE

DANS LE CANTON DE RYES,

DES AMÉLIORATIONS QU'ELLE A ÉPROUVÉES DEPUIS 40 ANS ET DE CELLES QU'ELLE EST ENCORE SUSCEPTIBLE D'ACQUÉRIR,

PAR

M. LE SUEUR, vice-président de la Section d'Agriculture.

L'assolement le plus en usage dans le canton de Ryes est l'assolement biennal (1) ; on n'a recours à un autre que dans les terrains médiocres, encore n'existe-t-il à ce sujet aucune règle fixe.

Les cultures sont, en céréales, le blé, l'avoine, l'orge et le sarrasin ou blé noir : ce dernier est réputé *compôt*. L'on cultive en outre en plantes légumineuses comme *compôts*, c'est-à-dire précédant le blé, l'hivernage, la vesce, les pois, les arroches et les lentilles : ces deux dernières sont peu usitées. Le colza, dont la culture a pris beaucoup d'extension depuis un grand nombre d'an-

(1) Une grande partie du sol arable de ce canton est assez riche en principes nutritifs pour que l'on puisse, sans inconvénient, suivre cette rotation de culture.

Digitized by Google

nées, est maintenant cultivé à peu près dans tout l'arrondissement.

La culture du colza a éprouvé de l'opposition de la part de quelques propriétaires, qui pensaient sans doute qu'une plante qui paraissait donner des produits plus abondants qu'aucunes de celles qu'on avait cultivées jusqu'alors dans cet arrondissement devait, par cela même, faire plus de tort qu'une autre à la terre. Quelques-uns en limitèrent l'usage; d'autres, allant plus loin, la proscrivirent entièrement; mais l'expérience ne tarda pas à démontrer que cette culture, toutes les fois qu'elle était faite avec intelligence, loin de détériorer la terre, était au contraire un excellent *compôt;* qu'elle procurait aux cultivateurs, immédiatement après la récolte, des capitaux qui, employés utilement dans leurs fermes, tournaient en définitive à l'avantage des propriétaires.

L'on fait aussi de la cameline dans cet arrondissement; mais cette plante n'est guère cultivée que lorsque la récolte du colza vient à manquer, ou dans les fins de jouissance.

Quant aux prairies artificielles, l'on ne cultive dans le canton de Ryes que le trèfle ordinaire, le trèfle incarnat, le sainfoin et un peu de luzerne; l'on a essayé de l'ivraie d'Italie, mais soit que l'expérience ait été mal faite, soit que le climat s'y oppose, elle n'a pas réussi; et pourtant on la cultive, avec avantage, dans quelques parties de la Manche.

On cultive aussi les pommes de terre et la betterave

Digitized by Google

pour la nourriture des bestiaux ; les jachères ont presque entièrement disparu. Tel est à peu près l'état actuel de l'agriculture dans le canton de Ryes, et tel est aussi à peu près son état dans le canton de Trévières et dans la majeure partie des autres cantons.

Si nous jetons maintenant un coup d'œil sur le passé, nous n'aurons pas de peine à reconnaître que tout l'avantage est pour notre époque.

Autrefois, on ne connaissait que deux choses en fait d'agriculture dans nos contrées : le blé et les jachères ; on ne faisait même pas d'avoine pour la nourriture des chevaux; on l'achetait. A la vérité, on en consommait peu. La nourriture des chevaux consistait principalement en foin de trèfle et en pois pour leur tenir lieu d'avoine ; on faisait aussi des lentilles pour le même usage.

L'industrie d'alors consistait à bien cultiver et à bien engraisser les jachères. Je ne disconviens pas que par ce moyen on obtenait quelquefois des récoltes abondantes sur cette partie de la ferme, mais le plus souvent les frais qu'on avait faits tournaient contre le cultivateur ; qu'un été humide survint, et toutes ses espérances étaient anéanties ; et pourtant il n'avait d'autres ressources que dans la récolte des céréales.

Mais en supposant que tout eût réussi selon ses souhaits, combien de temps lui fallait-il pour se rembourser de ses avances ? l'année entière. Il fallait qu'il prit sur cette récolte non-seulement le prix du fermage, mais encore tous les frais d'exploitation.

Digitized by Google

J'ai mis en regard ces deux modes de culture ; c'est maintenant à la Société d'en tirer les conséquences. J'observerai seulement que, depuis l'établissement de la culture actuelle, malgré le renchérissement de la main-d'œuvre, les fermes sont augmentées d'un tiers, que les propriétaires sont mieux payés, et que le cultivateur jouit en général d'une aisance qu'il n'avait pas auparavant.

Quant aux pays d'herbages, si l'on compare leur état actuel avec celui d'il y a quarante ans, on ne remarquera pas dans les bons fonds une différence aussi sensible. La raison en est facile à expliquer pour les fonds destinés à l'engrais des bestiaux. Si le prix des bestiaux gras a augmenté, celui des maigres a suivi la même progression ; et comme en définitive le bénéfice est toujours réglé en raison du prix d'achat et de vente, les avantages étant restés à peu près les mêmes, et peut-être moindres, à cause des tiers qui se sont interposés entre l'éleveur et l'acheteur, la valeur des fonds de bonne qualité a dû peu varier. Mais il n'en est pas ainsi des fonds médiocres, destinés plus particulièrement à la nourriture des vaches laitières ; si cette industrie a donné à ceux qui l'exercent le moyen de faire des dépenses assez considérables pour l'amélioration du sol, elle a contribué aussi beaucoup à la richesse des propriétaires, en augmentant en proportion la valeur de leurs propriétés.

La question traitée jusqu'ici étant toute dans les faits, elle ne paraît guère susceptible de controverse ; il n'en est pas de même des quatre questions soumises à l'examen

Digitized by Google

des membres de cette section, dans sa dernière séance; ces questions intéressant l'avenir, nous n'aurons plus les faits pour nous guider.

Les quatre questions posées sont celles-ci :

1°. Un système d'assolement régulier, invariable et légal en quelque sorte, est-il une condition nécessaire d'une bonne agriculture?

2°. La jurisprudence de MM. les juges de paix doit-elle tendre à établir des assolements fixes, suivant l'usage des lieux, ou bien admettre les modifications d'une agriculture progressive et raisonnée?

3°. Un bon système d'assolement peut-il admettre les jachères, ou doit-il avoir pour but de les supprimer entièrement?

4°. Quel est le système d'assolement qui convient le mieux à chacun des cantons de notre arrondissement, suivant la nature des terres, le prix de revient des engrais, la facilité des débouchés et les besoins particuliers des cultivateurs qui habitent ces cantons?

Je dirai d'abord en ce qui concerne la première question que je ne pense pas qu'elle puisse être résolue affirmativement : tant de circonstances peuvent se rencontrer qu'il est impossible de soumettre à des règles fixes la rotation des assolements : le résultat vient si souvent tromper les espérances du cultivateur, qu'on doit lui laisser toute liberté de réparer les mécomptes qu'il éprouve. Souvent une récolte vient à manquer, sans qu'il puisse prévoir ni en expliquer la cause; il doit donc avoir toute liberté

Digitized by Google

d'agir dans sa jouissance, suivant les circonstances et suivant ses intérêts, qui sont aussi ceux du propriétaire.

L'obligation de jouir en bon père de famille, formule employée par le Code pour déterminer les obligations du fermier, me semble avoir suffisamment résolu la question et offrir une garantie suffisante au propriétaire : ce serait mettre obstacle aux progrès, qui, en agriculture comme dans tous les états, est le but vers lequel tendent toutes les industries, que de gêner la liberté du cultivateur intelligent.

La deuxième question n'étant en quelque sorte que la conséquence de la première, je ne crois pas devoir m'en occuper, sauf cependant ce qui a rapport à la jurisprudence de MM. les juges de paix dont je parlerai plus loin.

Quant à la troisième question, je dirai seulement que si l'on est obligé parfois de faire des jachères, elles doivent être maintenant une exception et jamais une règle, et que l'on doit tendre, autant qu'il est possible, à les supprimer entièrement.

J'arrive maintenant à la dernière question.

Cette question, pour être traitée avec tout le développement qu'elle comporte, eu égard à la nature si variée des terrains de l'arrondissement, exigerait des connaissances spéciales qu'il est impossible d'acquérir à moins de se livrer à un examen minutieux de nos six cantons, et d'être aidé du concours des cultivateurs éclairés du pays : je ne puis donc la résoudre que très sommairement.

D'après les principes que j'ai développés plus haut, on a

Digitized by Google

pu voir que je ne suis pas partisan d'un système régulier et invariable d'assolements ; je dirai donc que toutes les fois que la terre présente (dans les terrains clos surtout) une qualité suffisante pour adopter l'assolement biennal, celui-ci me semble devoir être préféré, à cause de la facilité qui en résulte pour la nourriture du bétail, ainsi que je l'ai déjà dit dans une autre occasion.

Pour ce qui est des autres terrains, qui ne présentent point des qualités suffisantes pour adopter cet assolement, c'est-à-dire dont le sol n'est pas assez riche en humus, on doit, au contraire, éviter le retour trop fréquent des récoltes épuisantes (et toutes les céréales sont de ce nombre), avoir recours aux *compôts* qui épuisent le moins la terre et enfin y répéter le plus possible les prairies artificielles. Mais je pense qu'aucune règle fixe de culture ne doit être imposée aux cultivateurs pendant la durée de leurs baux, excepté par le propriétaire pour les fins de jouissance, s'il le juge convenable. Ce soin doit être laissé entièrement à l'intelligence des cultivateurs, qui sont toujours les meilleurs juges en cette matière.

Quant à la question des engrais et à la facilité des débouchés, je pense qu'ils ne doivent influer en rien sur le mode de culture, tout au plus pourraient-ils influer sur le prix de location, car il n'y a pas de bonne agriculture sans engrais abondants. Pour ce qui est des débouchés, si l'on entend par là la facilité de la vente des produits, l'écoulement en sera toujours facile, n'importe dans quelle partie de l'arrondissement ils se trouvent. Si

Digitized by Google

c'est de la bonté des chemins dont on a entendu parler, avec notre système de vicinalité actuel, il n'est maintenant guère de parties de cet arrondissement dont le parcours ne soit facile et qui puisse empêcher le transport soit des engrais, soit des denrées.

La question de savoir si la jurisprudence de MM. les juges de paix doit tendre à établir des assolements fixes suivant l'usage des lieux, ou bien admettre les modifications d'une agriculture progressive et raisonnée ne me paraît pas dans sa première partie faire l'objet d'une discussion sérieuse. Je vois bien encore dans les anciens baux et même dans quelques baux récents la défense de *dessoler* ni *décompôter*, mais tout cela, on le sait, n'y figure plus que pour mémoire et par un reste d'habitude. Il est même fort douteux que jamais à aucune époque ces prescriptions aient été suivies rigoureusement. Mais, dans l'état actuel de l'agriculture, vouloir de nouveau établir un assolement particulier pour chaque nature de sol, ce serait arrêter le progrès et faire renaître l'esprit de chicane, reproché à nos ancêtres, en ramenant à chaque sortie de ferme ces contestations interminables où, dans l'ancien régime, on voyait les cultivateurs dépenser un capital qui eût été mieux employé à l'amélioration de leurs terres.

Il est d'ailleurs de nouveaux usages qui s'opposent absolument à ce retour vers l'ancien ordre de choses. Depuis quelques années l'élève du bétail a pris une extension tout à fait inconnue jusqu'à ce jour dans nos con-

Digitized by Google

trées. Nos campagnes sont maintenant couvertes de bestiaux ; il est tel cultivateur qui élève aujourd'hui plus de bestiaux au piquet qu'on ne le fait dans les pays d'herbages ; il a donc besoin aussi de faire plus de plantes fourragères et de prairies artificielles qu'autrefois. Vouloir lui imposer des règles à cet égard, ce serait nuire au développement d'une industrie qui promet les plus heureux résultats. Mais cette industrie aurait besoin d'une protection plus efficace que celle que nos lois lui accordent. L'usage qu'on a pris de laisser coucher les bestiaux dans les champs expose le cultivateur à des vols souvent répétés ; il serait utile que les peines portées par nos lois pénales fussent plus rigoureuses, et que ces vols fussent punis comme vols avec effraction et escalade ; et je pense qu'il serait bon que la Société fît des représentations à cet égard, qu'elle demandât que ce changement fût introduit dans la législation.

Il me reste maintenant à parler des améliorations que l'agriculture me paraît susceptible d'acquérir.

En présentant l'assolement biennal comme celui qui convient le mieux dans les terrains clos, je n'ai pas entendu exclure l'assolement triennal ; je regarde au contraire comme un perfectionnement de l'agriculture l'usage qui commence à se répandre de l'orge et de l'avoine pour les besoins de la ferme, ce qui rentre nécessairement dans l'assolement triennal. Quelques personnes cultivent maintenant le sarrasin de Sibérie ; cette récolte, qui, sans porter atteinte à l'assolement biennal,

Digitized by Google

peut remplacer jusqu'à un certain point l'avoine pour les chevaux de labour, a en outre le mérite de nettoyer la terre ; elle n'est point un mauvais *compôt*, excepté dans les terrains humides ; elle a encore l'avantage sur le sarrasin ordinaire d'être insensible aux variations atmosphériques et de donner des produits plus abondants.

Je passe maintenant à un objet qui préoccupe vivement, depuis quelques années, l'attention publique : je veux parler de l'élève du bétail. Quoiqu'il y ait déjà, comme je le disais tout à l'heure, une amélioration sensible dans cette partie de l'agriculture, je pense qu'elle est susceptible d'acquérir encore un développement plus considérable. Si quelques cultivateurs ont augmenté notablement l'élève du bétail, en nombre et en qualité, beaucoup sont restés en arrière. C'est à stimuler le zèle de tous que la Société doit apporter tous ses soins. Le nombre des bestiaux augmente le capital de l'agriculteur et la masse des engrais ; mais il faut convenir qu'en général les bâtiments sont mal disposés pour recueillir ces engrais ; les bâtiments des fermes sont le plus souvent disposés sans ordre ; et il faut dire à la décharge des agriculteurs, que, s'ils ne tirent pas tout le parti possible de leurs bestiaux sous le rapport des engrais, on ne peut pas leur en attribuer toute la faute. C'est donc aux propriétaires, de leur côté, à donner une meilleure distribution aux bâtiments de leur ferme, en les disposant de manière que tous les engrais liquides puissent être réunis dans un réservoir commun ; car c'est surtout ainsi que

Digitized by Google

l'augmentation du nombre des bestiaux peut produire une plus grande quantité d'engrais.

Je pense que, pour atteindre un résultat aussi désirable, il serait bon que la Société fondât deux prix, dont l'un serait décerné au propriétaire ou au fermier qui aurait le premier apporté d'heureux changements dans la distribution des bâtiments de sa ferme, et le second au cultivateur qui aurait élevé le plus et de meilleurs bestiaux, proportionnellement à l'étendue de son exploitation.

Ces encouragements, j'en suis convaincu, auraient les plus heureux résultats. Je ne crains pas de dire que de tous ceux que la Société a accordés jusqu'ici, aucun ne me semble aussi utile que ceux que je propose de fonder pour l'avenir. Non-seulement ces prix influeraient d'une manière avantageuse sur la reproduction du bétail, mais ils auraient en outre l'avantage d'attirer l'attention des cultivateurs sur un engrais des plus actifs et dont, à en juger par le peu de soin que l'on a mis jusqu'ici à le recueillir dans nos contrées, on semble, en quelque sorte, avoir ignoré l'existence.

Digitized by Google

Digitized by Google

RECHERCHES HISTORIQUES

SUR

LES PROGRÈS DE L'HORTICULTURE

ET DE

L'ÉTUDE DE LA BOTANIQUE

DANS LE BESSIN (1),

PAR

M. A. DE BONNECHOSE, vice-président de la Société.

L'origine de l'agriculture est inconnue comme celle des sociétés : elle se perd dans l'obscurité des temps. Mais,

(1) Du Moulin, histoire générale de Normandie, donne ainsi ses limites en 1631 : « Le pays de Bessin enclos dans les eaux de Vire et d'Orne, et fertilizé par celles de Laize, Seulle, Aure et Drome, est vers le midy montueux, pierreux et aspre, pour la pluspart chargé de boscages. Les villes de ce canton sont Caen, Bayeux, Saint-Lo, Vire et Condé-sur-Noireau. »

M. A. Le Prévost, dans un travail très-étendu sur les anciennes divisions territoriales de la Normandie, inséré dans le tome I, 2me. série, des Mémoires de la Société des Antiquaires de cette province, § IV, diocèse de Bayeux, dit que le *pagus Bajocassinus*, Bessin, lui paraît n'avoir renfermé dans son origine qu'un seul *pagus*, ou comté bien authentique, qui représentait à la fois le territoire des *Bajocasses* et celui des *Viducasses*, cité encore florissante en 238, ainsi que l'atteste le mo-

Digitized by Google

en jetant un coup d'œil rapide sur la marche de l'esprit humain, la tradition nous a appris que l'homme, d'abord

nument élevé cette année-là au prêtre *Titus sennius solemnis;* ce qu'il s'attache à prouver par une citation tirée d'une charte du fondateur de l'abbaye de Fontenay de 1070 : *in pago vero Bajocensi in proximis fulminis Olnæ....* que cette contrée allait jusqu'à la rivière d'Orne, et même primitivement s'étendait jusqu'à la Dive, frontière du Lieuvin, *pagus Lexoviensis*, ce qui formait de l'autre côté de l'Orne une étendue assez considérable de terrain borné aussi par l'Hiémois, *pagus Oximensis*, qui venait jusqu'auprès de St.-Silvain, sur la rivière de Muance : *in pago quoque Bajocense villa Sancti Silvini.....* Il croit, comme Huet, que les deux pays nommés *Otlingua Saxonia* et *Otlingua Harduini*, dans le recueil des capitulaires de Charles-le-Chauve de 860, est la partie de cette contrée comprise entre les rivières d'Orne et de Dive. M. Le Prévost fait une autre citation pour démontrer que la circonscription du Bessin était à peu près la même que celle du diocèse, et que Clécy-sur-Orne en faisait partie : *infrà comitatum Bajocacensem super fluvium Olnæ... villa quæ vocatur Eliclacus.* De même que du Moulin il donne, de l'autre côté, la Vire pour limite entre le Cotentin, *pagus Constantinus*, et le Bessin, qui s'avançait sur la rive gauche jusqu'à Gavrai, qui en formait l'extrême frontière : c'est ce qu'il croit pouvoir inférer d'un passage d'une charte de Louis-le-Débonnaire : *et Gabaregium in Bagasino cum omni integritate et appenditiis suis quæ conjacent in pago Constantino.....* Mais il affirme le contraire de du Moulin sur St.-Lo : il veut qu'il ait toujours appartenu au Cotentin aussi bien qu'à l'évêché de Coutances. Huet, dans ses *Origines de Caen*, assigne au Bessin presque les mêmes limites que M. Le Prévost ; mais Robert Cœnalis, dans son *Histoire de France*, ne le fait commencer qu'à Ouistreham, village à l'embouchure de l'Orne, et à Fierville, sur la Muance.

Digitized by Google

isolé, menant une vie incertaine et errante, forcé, pour satisfaire ses besoins, de combattre des animaux souvent plus forts et mieux armés que lui, vit bientôt qu'il pouvait trouver sur la terre une amélioration dans son sort et un changement matériel dans son existence ; bientôt aussi un sentiment naturel et réciproque de communication lui fit sentir la nécessité de diriger ses actions vers un but commun, celui de leur réunion. Cette faculté de pouvoir transmettre ses idées à des êtres doués, comme lui, de la même perspicacité, lui fit voir qu'en s'aidant mutuellement de leurs forces, il parviendrait plus facilement à trouver tout ce qui devrait naturellement servir à sa nourriture : tel fut le point de départ des premières sociétés.

Ainsi la masse des individus augmentant rapidement, leurs besoins suivant la même progression, le pays qu'ils habitaient ne put bientôt leur fournir les animaux de tous genres nécessaires à leur alimentation ; ils se virent donc forcés de recourir à une autre classe d'êtres qui ne pouvait les fuir, qu'ils pussent trouver à chaque instant et qui augmentât sans cesse ses produits pour eux : ainsi à la chair des animaux succéda la nourriture végétale. Dans les champs, dans les forêts, ils découvrirent des fruits, des graines, des racines qui satisfirent leurs goûts ; bientôt aussi la nécessité les obligea à s'étudier à les multiplier, en imitant les moyens naturels de la reproduction : telle fut l'origine de l'agriculture, qui dut nécessairement commencer par le jardinage.

Digitized by Google

A mesure que les sociétés firent des progrès, elles ne se bornèrent plus seulement à ce qui leur était absolument nécessaire ; elles cherchèrent à se créer d'autres objets utiles que la supériorité de leur génie leur inspira pour mener une existence plus heureuse : de là la création de besoins nouveaux qui naquirent et augmentèrent d'une manière incessante. Dès lors l'agriculture, qui avait été l'occupation de tous dans le principe, leur fournissant au-delà de ce qui était indispensable pour satisfaire leurs besoins réels, ne devint plus que le partage de quelques-uns. Les petits enclos se changèrent en grande culture, dans lesquels le travail de quelques hommes suffit à la nourriture d'un plus grand nombre : ce qui permit aux autres de se livrer à d'autres genres de travaux, tels qu'à se bâtir des maisons, se créer des jardins et enfin à rechercher les choses utiles et essentielles à leur bien-être.

L'histoire de ces différents travaux et de la culture dans ces temps reculés, n'est pas parvenue jusqu'à nous. Obligés, pour en découvrir quelques traces, de remonter fort avant dans l'antiquité, nous trouvons des commencements qui ne se montrent guère et qui, cependant, seraient capables de piquer vivement notre curiosité.

Nous savons pourtant que chez les peuples les plus anciennement civilisés l'agriculture et le jardinage furent en grand honneur. Les Indiens, les Chinois, les Égyptiens sont ceux chez lesquels la culture des végétaux a commencé à faire le plus de progrès. L'empereur de la Chine

Digitized by Google

ne. dédaigne pas de l'encourager chaque année de son exemple, en conformité d'un usage qui se perd dans la nuit des temps. De là elle passa chez les Grecs et les Romains, où les mêmes travaux furent exécutés par les mains les plus augustes; des dictateurs, des consuls de la république romaine vinrent s'y délasser des fatigues de la guerre et y oublier les agitations de la vie politique.

Hésiode, Dioscoride, Théophraste, Pline, Columelle, Virgile et beaucoup d'autres auteurs anciens, qui illustrèrent et enseignèrent l'agriculture et l'horticulture dans leurs ouvrages, nous vantent tous le bonheur de la vie champêtre, loin du tumulte des cités.

Si, avant de vous entretenir de l'état de l'horticulture au moyen-âge, nous jetons les yeux sur des siècles plus modernes, nous ne voyons que rarement des grands et des personnes instruites se livrant aux travaux champêtres : ces travaux se trouvent abandonnés presque entièrement aux dernières classes de la société. Nous ne devons donc pas être surpris de ne rencontrer, à ces époques, que des hommes ignorant complètement les principes de la science horticole; mais, plus tard, d'autres, dévançant leur siècle, ont su imprimer une nouvelle direction aux esprits et nous ont fait entrer dans la voie du progrès. C'est à leurs travaux que nous devons ces découvertes précieuses et ces nouveaux procédés qui nous font honorer cette science aimable, à laquelle de vrais savants et des hommes placés au faîte des grandeurs se sont fait un devoir de s'associer. Le grand Condé cultivait lui-même ses œillets; le spi-

Digitized by Google

tuel Colin-d'Harleville soignait ses lilas ; Jean-Jacques, ses pervenches ; le vertueux et infortuné Malesherbes, ses rosiers. Combien encore de personnages illustres ayant les mêmes goûts ne pourrions-nous pas citer ?

Les jardins, si communs de nos jours, étaient de peu d'importance chez les anciens, qui désignaient ordinairement sous ce nom de simples potagers ou des promenades ombragées. Rien n'indique qu'ils aient tenté, avec quelque succès, d'y cultiver les plantes d'ornement. Nous n'essayerons point de décrire ces jardins suspendus et enchantés que les auteurs ont embellis de leurs fictions et animés par les charmes de la poésie : ce travail serait au-dessus de nos forces et nous éloignerait de notre but, celui de rechercher seulement ceux qui furent célèbres dans cette contrée.

Les anciens ne s'occupaient pas de la culture des plantes d'agrément ; c'était dans les champs et les bois qu'ils allaient cueillir les fleurs dont ils tressaient des couronnes pour les vainqueurs, et dont ils ornaient les victimes immolées à leurs dieux. Les Druides avaient une vénération singulière pour le chêne ; ils faisaient entrer cet arbre dans tous leurs mystères. Une de leurs cérémonies les plus solennelles était de couper le gui de chêne avec une serpe d'or, ornée de fleurs ; ils renouvelaient cette fête au commencement de chaque année (1). Les premiers chrétiens décoraient aussi de fleurs leurs catacombes.

(1) C'est sans doute de là qu'est venu l'ancien dicton : *au gui l'an neuf.*

Digitized by Google

Les fleurs avaient, dans l'antiquité, fixé l'attention des sculpteurs, qui avaient emprunté au règne végétal leurs principaux ornements d'architecture. D'après une notice de M. Pluquet (1), dans laquelle nous puisons plusieurs détails, on voit que plusieurs plantes étaient employées assez communément comme décoration sur les objets d'arts antiques et du moyen-âge, trouvés ou conservés dans le Bessin.

Lors de la démolition du château de Bayeux, on trouva dans les fondements des fûts de colonnes couverts de feuilles de laurier. Dans les fouilles faites près l'église Saint-Laurent, en 1821, on découvrit une bordure de marbre blanc, ornée de feuilles du même arbre.

La crypte de la cathédrale de la même ville, regardée comme le monument le plus ancien du pays, a le chapiteau d'une de ses colonnes couvert des mêmes feuilles.

Les chapiteaux des colonnes des XI^e^. XII^e^. et XIII^e^. siècles présentent très-souvent des feuilles de chou, de bette, de scolopendre, des chardons, des orties, etc. Dans les siècles suivants, où le style gothique domine, le trèfle et la vigne furent presque uniquement employés.

Les fragments de poterie romaine très-communs dans cette contrée sont souvent chargés de bas-reliefs représentant quelques plantes bien caractérisées, comme le lierre, la vigne, etc. (2).

Les fleurs et les fruits ont été très-souvent employés

(1) Mémoires de la Société Linnéenne de Normandie.
(2) *Ibid.*

Digitized by Google

comme ornements calligraphiques sur les manuscrits du moyen-âge, particulièrement sur ceux des XIV^e^. XV^e^. et XVI^e^. siècles. On trouve beaucoup d'ouvrages, surtout des livres d'heures, venant des maisons religieuses, dans lesquels sont dessinées une quantité de plantes coloriées avec le plus grand soin. Les bibliothèques de Rouen et de Caen possèdent en ce genre plusieurs raretés fort remarquables. M. Pluquet en cite un, qui lui appartenait, où l'on voyait des noisettes, des prunes et plusieurs espèces de primevère.

M. Lambert (1) a en sa possession un recueil de chansons normandes où l'on trouve sur toutes les marges des roses, des violettes bleues et blanches, des bluets, de la pervenche, du muguet, des œillets, des pensées, des raisins, des fraises, etc. Ces fleurs sont dessinées et coloriées avec une grande perfection. Nous pourrions encore nommer plusieurs bibliophiles qui conservent précieusement de ces richesses calligraphiques.

Les fleurs figurent encore souvent dans les armoiries comme pièces héraldiques; quelques familles normandes ont des fleurs pour armes, et chez plusieurs elles sont des armes parlantes.

La culture des plantes d'agrément nous est venue des nations orientales, et c'est dans le moyen-âge seulement que nous avons commencé à apprendre à les cultiver. Les excursions de nos pères chez les peuples de l'Italie et les

(1) Bibliothécaire de la ville de Bayeux.

Digitized by Google

Croisades ont répandu chez nous le goût des jardins ; et c'est seulement dans le XV^e^. et le XVI^e^. siècles qu'on a senti combien il était commode et agréable de soigner près de ses habitations les plantes étrangères et celles du pays qui offraient de l'intérêt. Nous devons aux croisés l'importation de la plupart des légumes et des fruits exquis qui font aujourd'hui l'ornement de nos tables. Ils les apportèrent de l'Egypte et de la Syrie ; ils ne furent à leur introduction, d'après M. Deleuze (1), cultivés que par des moines, dont ils charmèrent la solitude. La découverte de l'Amérique en augmenta beaucoup le nombre. La Turquie, la Chine et la Suisse en fournirent aussi plus tard une grande quantité.

Malheureusement notre contrée n'a pu que très-tard s'occuper du jardinage, qui devait considérablement augmenter sa prospérité. La Normandie tant de fois pillée, saccagée, incendiée par les invasions successives des Saxons, des Anglais et des autres peuples du Nord ; enfin délivrée de ses cruels ennemis, après la bataille de Formigny (2), une des gloires du Bessin ; plus tard encore ensanglantée par les guerres de religion ; cette province, disons-nous, n'a pu se livrer à l'agriculture et l'horticulture qu'après ces époques désastreuses, et c'est seulement de cette ère nouvelle que date leurs progrès parmi nous.

(1) Annales du Muséum d'histoire naturelle, vol. 8.

(2) Gagnée par le comte de Clermont sur les Anglais, le 15 avril 1450, sous le règne de Charles VII.

Digitized by Google

L'art d'embellir les jardins, d'orner les parterres était presque entièrement ignoré de nos ancêtres. Malgré l'obscurité qui enveloppe ces temps reculés, nous trouvons cependant quelques abbayes qui nous ont conservé, dans leurs cartulaires, la note de quelques sommes légères employées à leur entretien.

Charlemagne est le premier qui, dans un de ses Capitulaires, nous ait laissé une indication positive de la culture de ses jardins. Parmi les plantes d'agrément qu'il cite, on remarque les lis, les roses, les pavots, le romarin, l'aurone, le pouliot et l'héliotrope (1); les plantes médicinales y sont inscrites au nombre de treize, les plantes aromatiques de dix-huit, les plantes potagères de neuf, et les légumes de quatre espèces; enfin le nombre de toutes les plantes désignées se montait à soixante-treize, sans compter un petit nombre d'arbres fruitiers. On peut juger, d'après cette liste, combien il a fallu d'années pour enrichir nos jardins de cette multitude de plantes utiles et agréables qui offrent aujourd'hui une si prodigieuse variété.

Les seigneurs et les riches propriétaires s'embarrassaient peu, dans ces temps éloignés, de la culture des plantes, quoiqu'ils aimassent leurs parfums; ils préféraient s'en procurer par des fiefs de maisons ou des concessions de terre à des particuliers que de les cultiver eux-mêmes. Ainsi, nous trouvons au XII^e^. siècle,

(1) Espèce de grand soleil, *helianthus annuus;* L.

Digitized by Google

dans le cartulaire de l'abbaye de la Sainte - Trinité de Caen, que l'abbesse fieffa une maison nommée la Pigacière, au haut du Vaugueux, pour une rente d'un chapel ou couronne de roses vermeilles; le fieffataire était tenu de le lui présenter, chaque année, le jour de la Trinité, à l'heure des vêpres (1). Ce chapel avait, au mois de juin, la valeur d'environ six boisseaux de blé dans le XIII^e^. siècle, et de trois dans le XV^e^. (2).

Le prieur des Croisiers lui devait aussi une rente de la même espèce pour lui avoir permis, dans le XIII^e^. siècle, de construire un monastère sur la paroisse Saint-Martin, dont elle était patronne (3).

On voit, en 1289, une maison fieffée à St.-Gilles pour une glane de lavande ou six sols de rente. En 1369, une autre maison et un jardin, dans le même faubourg, sont également fieffés pour vingt sols de rente et un chapel de roses vermeilles, payables à la Saint-Jean; dans le XV^e^. siècle, bien d'autres rentes consenties à titre de vassalité par des seigneurs et de riches bourgeois se trouvent dans la même ville; une maison près le moulin de Gémare, une autre rue Calibourg et une troisième dans la Basse-Rue étaient tenus de l'église Saint-Pierre, de Caen; les propriétaires devaient présenter des couronnes de roses le jour de la fête de cette paroisse.

(1) *Chartular. Sanctæ Trinitatis Cadomensis.*

(2) Essais historiques sur la ville de Caen, par l'abbé de La Rue.

(3) *Ibid. Chartular.*

Digitized by Google

Une preuve de l'extrême rareté des roses à cette époque, c'est qu'il est porté, en 1421, dans le titre nouvel de la maison de la Rue-Basse, que le chapel, dans le cas où on ne pourrait le fournir, serait remplacé par six sols d'argent; ces six sols valaient, d'après les actes du temps, à peu près trente livres tournois de la monnaie actuelle (1). Un autre exemple de leur prix élevé : M^lle^. Alix de Machue vend pour trente sols, en 1442, un chapel qu'elle avait le droit de prendre sur une maison, rue Guilbert (2); ce capital est estimé seize boisseaux et demi de blé, c'est-à-dire plus des quatre-vingts livres de notre monnaie.

Dans le xv^e^. siècle, on a fieffé des terres d'une étendue assez considérable pour de semblables rentes. Les fleurs étaient comprises comme une foule d'autres objets dans beaucoup de rentes seigneuriales.

Dans nos recherches, nous n'avons pu trouver que des rentes de ce genre existassent à Bayeux; ce qui parait d'autant plus extraordinaire que cette ville, sous nos premiers ducs, était florissante, puisqu'elle possédait un château-fort et était enceinte de murailles.

Bussel, dans son traité des fiefs, cite des redevances de boisseaux de roses; on doit présumer que c'est à une époque plus rapprochée de nous que ces rentes avaient été consenties et que cette fleur était déjà devenue plus commune.

(1) *Chartular. Sancti Petri Cadomensis.*

(2) Tabellions de Caen, 1442.

Digitized by Google

Moisant de Brieux, dans ses origines de quelques coutumes anciennes, explique l'antique dicton : marier une fille avec un chapeau de roses : cela signifiait avec peu de choses et même souvent avec rien.

Il y avait des fêtes dans l'année où l'on faisait une grande consommation de fleurs; le jour de la Pentecôte on était dans l'usage, dès la plus haute antiquité, de jeter, pendant qu'on chantait le *Veni Creator*, par les ouvertures de la voûte des églises, des étoupes allumées. Soit que cette coutume déplût aux assistants, soit qu'on redoutât les incendies qui souvent résultaient de cette cérémonie abusive et dangereuse, on y substitua celle de jeter des fleurs de sept espèces différentes : ce dernier usage existait encore à Notre-Dame de Caen en 1576. Ces fleurs étaient pour la plupart cueillies dans les champs et les prairies, car les poètes du temps ne nous parlent que des roses, des violettes, des marguerites, de la pervenche, des ancolées, des souvenez-vous-de-moi et des verds-trèfles (1).

La même pratique avait lieu à Bayeux; à la voûte du chœur de l'église cathédrale on voit une ouverture ronde, autour de laquelle sont peints ces mots en caractères du commencement du XIV^e^. siècle : PETRUS : P : GUILLEMUS; c'était par cet endroit que, le jour de la Pentecôte, on jetait le feu et plus tard les fleurs (2). Il existe

(1) Nouveaux Essais historiques sur la ville de Caen et son arrondissement, par feu l'abbé de La Rue

(2) Béziers, 2^e^. partie manuscrite de l'Histoire de Bayeux.

Digitized by Google

aux parties de la voûte de l'édifice des ouvertures semblables qui nous paraissent avoir été destinées au même usage.

Il est probable que, par suite de ces diverses coutumes, on fut obligé de faire une culture plus étendue des rosiers : c'est de là sans doute qu'est venu les noms que portent plusieurs lieux de cette contrée. Près d'Isigny, la Rosière Gerville ; le pré de la Rosière, à Mosle ; le chemin de la Rosière, à Arganchy ; à Monceaux, le champ de la Rosière ; à Gueron, la delle des Rosiers, etc.

Parmi les plantes nécessaires à la nourriture et à l'économie domestiques, un très-petit nombre étaient cultivées par nos ancêtres. Aucuns légumes ne sont mentionnés dans les anciens actes, si l'on en excepte les pois et les choux qui figurent quelquefois dans des contrats pour nourriture. Dans un repas donné à la Cour des Comptes de Paris, en 1427, par l'abbesse de Caen, on n'y voit relatés aucunes des espèces de légumes connus aujourd'hui (1).

Les pois étaient très-anciennement cultivés dans cette contrée ; on les croit originaires de l'Europe Méridionale. Olivier Basselin, dans un de ses Vaux-de-Vire, fait reprocher par les Normands aux Anglais leur goût trop prononcé pour ce légume :

> Ne craignez point, allez battre
> Ces godons, panches à pois,

(1) *Chartular. Sanctæ Trinitatis Cadom.*

Digitized by Google

Car un de nous en vault quatre;
Au moins en vault-il trois.

La culture du chou, comme plante alimentaire, est très-ancienne; il se nommait *col* dans le XI^e^. siècle, nom que ce légume conserve encore en anglais, en celte et dans plusieurs langues du nord et même du midi. Du temps de Robert Wace, il était très-commun, puisqu'il fait dire à Rollon :

Jo me pris, kome une fuille de col,
Se Regnier poiz ataindre, se l'orguil ne li tol (1).

Basselin a pris le chou, dans un de ses Vaux-de-Vire, pour sujet d'une de ses chansons bachiques qui commence ainsi :

Faulte d'humeur nos choux sont morts.....

Au commencement de ce siècle, M. Héron de la Tuilerie a publié, dans un almanach intitulé : *Étrennes du Bocage*, un petit poème sur la soupe aux choux verts, qui eut un grand succès. Ce légume se trouve souvent nommé dans le menu des repas des siècles derniers. Plusieurs redevances en poivre et en cumin se rencontrent comme assaisonnement de cette soupe.

Le safran était encore très-usité en cuisine, en 1466; l'Hôtel-Dieu de Bayeux en consomma cette année 4 onces pour cet usage; il valait à cette époque 5 sols l'once (2).

(1) Roman de Rou, vers 1097 et suiv.

(2) Comptes de l'Hôtel-Dieu de Bayeux.

Digitized by Google

L'ognon, adoré des Egyptiens et en horreur chez les Grecs, était fort anciennement connu dans le Bessin. Les mêmes communes à peu près qui le cultivent encore sur les bords de la mer, en faisaient, dès le XII^e^. siècle, une branche de commerce considérable, évaluée dans ce temps à plus de 12,000 livres (1).

Une autre culture, celle de l'ail, occupait particulièrement, dans le XI^e^. siècle, les habitants du bourg d'Isigny et des communes voisines. L'évêque de Bayeux et son chapitre y avaient beaucoup de rentes de cette denrée. Le premier, comme seigneur, y percevait des droits sur la vente de cette plante dans les foires et marchés et lors de son exportation dans les autres villes. Ces rentes étaient estimées valoir dans quelques années plus de 150 livres tournois (2).

Quant aux plantes qui intéressent les arts, presque toutes les communes du Bessin cultivaient le vouede (3); dans presque toutes, il existait des moulins pour le réduire en pâte. D'après les registres du tabellionage de Caen, il y avait des mois où l'on en vendait en gros plus de 40,000 livres. Si l'on observe qu'il n'est ici question que des marchés notariés, on doit penser que cette branche d'industrie devait produire des sommes considérables pour

(1) Recherches historiques sur la Botanique, par l'abbé de La Rue, Mémoires de la Société Linnéenne de Normandie.

(2) *Chartular. Bajoc. et Troarn.*

(3) La gaude, *reseda luteola.* L.

Digitized by Google

le pays. Cette culture a cessé presqu'entièrement dans le XVI^e^. siècle (1).

D'après le cartulaire de l'abbaye de Troarn, quelques communes cultivaient la garance ; on y trouve plusieurs transactions pour la dîme de cette plante en 1122.

Dumoulin, dans son histoire générale de Normandie, signale la culture du pastel comme *très-bonne* dans le Bessin en 1631.

Nous n'avons pu découvrir aucune indication positive sur la culture des arbres fruitiers, ni sur leurs diverses espèces avant le XII^e^. siècle. La première trace que nous en rencontrons en Normandie se trouve dans une lettre d'Innocent II à Hugues d'Amiens, vers 1135 ; on y voit que l'archevêché de Rouen n'était alors qu'une simple maison avec sa cour et son jardin, et qu'il y avait au-delà des murs de la ville, vers Saint-Maclou, un verger planté d'arbres fruitiers. *Rothomagi domum propriam, curiam et hortum ultrà muros pomarium* (2).

Dans le milieu du même siècle, on lit que Henri II, duc de Normandie, avait fieffé un terrain sur Saint-Jean de Caen, pour une rente de dix poires de St-Rieult, *per decem pyra de Sancto Regulo* (3), poire maintenant

(1) Recherches et antiquités de la Neustrie, et spécialement de la ville de Caen, par de Bras, 1588.

(2) Histoire de la ville de Rouen, par Farin, 6 vol. 1731, 3 . vol., page 335.

(3) *Rotuli turris loudin.*

Digitized by Google

inconnue dans les cultures. Le prévôt de Caen devait un cent de poires de la même espèce à l'abbaye de Saint-Etienne, pendant la tenue de la foire du Pré (1). Deux maisons, à Saint-Pierre de la même ville, avaient été aliénées dans le XII^e^. siècle par une rente d'une livre de pommes au duc de Normandie, sans aucune désignation d'espèces ; ce qui prouve la rareté et la cherté des fruits dans ces temps reculés.

Robert Wace, qui écrivait vers la fin du même siècle, parle des pommiers cultivés dans les jardins de Caen ;

> Kar unkes poiz cel parlement,
> Ço poiz dire veraiment,
> Li gardin ne fructefia
> Pome n'altre fruit ne porta (2).

La culture des arbres fruitiers, si nulle à ces époques, a pris seulement de l'importance depuis environ deux siècles. Les semis nombreux faits surtout depuis cinquante ans ont produit une grande quantité d'espèces nouvelles, qui se sont perfectionnées par la greffe ; le hasard aussi en a fait découvrir plusieurs très-précieuses dans les forêts qu'on s'est empressé de même de multiplier. Leur nombre allant toujours croissant, la nomenclature devenant si variée, il

(1) Elle se tenait dans la prairie où l'on a construit l'Hôpital général ; elle commençait le 9 novembre, durait huit jours ; elle est souvent aussi appelée foire Saint-Denis, à cause du jour où elle commençait. *Neustria pia*, pag. 166, et Registre de la vicomté de Caen.

(2) Roman de Rou, vers 16412 et suivants.

Digitized by Google

sera impossible, dans peu d'années, de faire un bon choix, toutes ne pouvant être cultivées.

La connaissance de la vigne, sa culture et l'art de faire du vin avec ses fruits sont si anciens, que ce qu'on trouve sur ce sujet dans l'Histoire remonte aux premiers temps dont les hommes ont conservé le souvenir. Nous parlerons rapidement, d'après la Genèse, du patriarche qui planta le premier la vigne, de l'ivresse que le jus de ses fruits lui causa, et de ses émissaires qui, envoyés pour reconnaître la terre promise, en rapportèrent une branche avec sa grappe que deux hommes portaient sur un levier. Pline, dans son histoire naturelle, dit que, de son temps, on voyait, en Afrique, des grappes de raisin grosses comme des enfants.

Selon quelques historiens de l'antiquité, ce fut Osyris, que les Grecs ont surnommé Bacchus, qui trouva la vigne près de Nysa, ville de l'Arabie-Heureuse, la cultiva le premier et la fit transporter dans tous les pays qu'il soumit à ses conquêtes, conquêtes très-faciles, puisqu'il n'imposait aux peuples d'autres lois que d'apprendre la culture de cet arbuste.

Quoi qu'il en soit, il est hors de doute que l'Europe est redevable de la vigne à l'Asie ; qu'elle lui doit aussi le blé qui la nourrit, et plusieurs de ses plantes potagères et de ses fruits. Les Phocéens, qui voyagèrent dès les premiers siècles sur les côtes de la Méditerranée, introduisirent les premiers sa culture dans les Gaules. Ce fut sans doute dans la Provence, aux environs de Marseille, ville fondée par

Digitized by Google

eux vers 600 avant l'ère vulgaire, que commença cette culture, et c'est probablement de là qu'elle fut transportée dans les autres provinces de France où elle existe encore aujourd'hui.

Tous les écrivains du I^er^. siècle sont d'accord pour nous dire que le climat de la France, avant eux, était très-rigoureux, et qu'il commença seulement à cette époque à subir des modifications profondes dans sa température et les produits de son sol, sans cependant perdre entièrement de son âpreté. La culture de la vigne, arrêtée avant Strabon au pied des Cévennes, finit par se développer et franchir cette barrière. Columelle la rencontra plus tard dans le Dauphiné, et Pline la voit naître spontanément dans le Vivarais, se reproduire dans la Viennoise, arriver en Auvergne et atteindre même la Séquanaise ou Franche-Comté. Enfin, lorsque, l'an 69 de notre ère, l'empereur Domitien fit arracher les vignes de la Gaule, on n'avait pu en pousser la culture au-delà des environs d'Autun et du Berry.

Le climat de la France continua à s'adoucir dans les siècles suivants. Lorsque l'empereur Probus permit, dans le III^e^ siècle, aux Gaulois de replanter la vigne, sa culture, arrêtée sous le 47^e^. degré de latitude, put s'étendre du côté du nord, le long de la Seine. Le figuier, plus sensible au froid, et retenu au commencement de notre ère en-deçà des Cévennes, suivit rapidement la marche ascensionnelle de la vigne. Julien, qui se trouvait dans la petite ville de Lutèce, au milieu du IV^e^. siècle, trace un

Digitized by Google

tableau charmant de cette région ; il vante l'extrême douceur de sa température, l'excellence de ses vignes et la rapide multiplication des figuiers.

Lorsque, dans le v^e^. siècle, les Francs devinrent maîtres de la Gaule, son climat était plus doux encore que du temps de Julien, puisque la vigne atteignait, dès ce moment, les points les plus septentrionaux du royaume : elle couvrait la Normandie, la Bretagne, la Picardie. La vendange se faisait en septembre, et quelquefois au mois d'août. Les chartes, diplômes, contrats de vente, etc., conservés par les anciennes chroniques, justifient ces assertions.

Le IX^e^. siècle fixe les limites des progrès du climat de la France. Toutefois il ne perdit rien avant le XII^e^. siècle ; il parut rester stationnaire pendant presque 300 ans. Le nord-ouest du royaume avait encore des vignes et des vendanges dans le XIII^e^. siècle. Leurs vins étaient encore très-renommés au temps de Philippe-Auguste. Cependant la vigne s'était déjà retirée des points septentrionaux de nôtre province ; il n'y en avait plus à Cherbourg en 1212. Quinze intempéries violentes et presque successives ayant éclaté au commencement du XIII^e^. siècle, le cidre remplaça le vin dans le nord-ouest. On n'a pu, depuis cette époque, rétablir la culture de la vigne, comme produit de quelque importance, dans la Normandie et les autres provinces du Nord (1).

(1) Une grande partie de ces recherches sont extraites d'un mémoire sur le climat de la France, lu récemment par M. Fuster à l'Académie des Sciences.

Digitized by Google

L'histoire ne commence à nous fournir quelques témoignages encore très-vagues sur cet arbuste dans notre contrée, que dans le XI^e^. siècle. On voit qu'en 1026, le duc Richard III épousant Adèle de France, lui gagea douaire sur plusieurs de ses domaines dans la Basse-Normandie, et en autres sur la ville de Caen, sur ses vignes, ses prairies, etc. En outre de ce duc, plusieurs particuliers possédaient des vignobles dans ce pays, ainsi que l'indique un grand nombre de chartes.

Il en existait à Fontenay-l'Abbaye, à Allemagne, sur le côteau de Mondeville, à Hérouville, aux coteaux du Moulin-au-Roi et à ceux qu'on suit pour aller au hameau de Couvrechef et de la Folie, à Cully, à Venoix, à Carpiquet qui en était tout couvert, et dont l'abbesse de Caen possédait une partie avec la dime du reste et un droit sur ses vassaux pour le charriage, appelé *vinagium* dans les actes du temps.

Il y avait encore des vignobles à Beuville, à Ranville, à Bavent, sur les coteaux de Troarn, de Janville, de Sainte-Paix et de Sannerville; dans la seigneurie du Ham, à Dives, à Livet près de Lisieux, à Canon, à Ecots, enfin à Ouezy et Cesny, appelés encore aujourd'hui Ouezy-aux-Vignes et Cesny-aux-Vignes, et surtout à Argences, où il en subsiste encore, à Moult, à Bellengreville, à Airan, à Soulengy près de Falaise et à Mondrainville. Les chartes du prieuré de Sainte-Barbe-en-Auge font mention, aux XI^e^., XII^e^., et XIII^e^. siècles, des vignobles de l'Ecaude, de

Digitized by Google

Mézidon, d'Escajeul, de Bray-la-Campagne et d'Oistreham-le-Sec, nommé aujourd'hui Etreham-le-Pierreux (1).

Dans le XV^e^. siècle, le vin d'Argences était réputé de bonne qualité et se vendait plus cher que le vin *français*; la commune de Moult, jadis toute plantée en vignes, ainsi que celle d'Argences, produisaient des vins renommés que l'on désignait par le nom du quartier où ils croissaient; ceux d'Airan avaient encore plus de réputation (2).

Du Moulin, en parlant des vins qu'on récolte près d'Argences et autres lieux voisins, donne un dicton proverbial de son temps.

Le vin trenche boyau d'Avranches
Et rompt ceinture de Laval,
A mandé à Renaud d'Argences
Que Collinhou (3) aura le gal.

Huet, évêque d'Avranches, parle du vin d'Argences, connu de son temps sous le nom de vin Huet, c'est-à-dire vin blanc; il dit que les vignes importées dans cette contrée venaient de la Guyenne et avaient été apportées par les Anglais, qui les appelaient *win-hoet:* de là, par corruption, vin Huet. Il ajoute qu'il y avait longtemps que l'on buvait du vin à Caen, puisque Charles VIII avait

(1) Essais historiques sur la ville de Caen, par l'abbé de La Rue.

(2) *Ibid.*

(3) Nom que les Cauchois donnaient au vin tiré des vignes attachées à des arbres. Du Moulin, Histoire générale de Normandie, page 7.

Digitized by Google

permis à cette ville de lever la taille sur cette denrée (1).

En outre de cette nombreuse nomenclature de communes qui avoisinent la plupart Caen, il existait encore à la porte de Bayeux un vignoble dans les XIV^e^. et XV^e^. siècles, nommé le vignoble de l'Évêché, à la vieille Crémelle, appelée alors Cromelle (2), situé sur le coteau qui domine la rivière d'Aure; ses vins avaient alors de la réputation (3). On peut croire qu'il y en avait encore d'autres sur les coteaux bien orientés qui entourent cette ville et qu'il en existait un autre à Ecrameville, puisqu'il y a encore une pièce appelée delle des Vignes (4).

Nous avons parlé du vin d'Avranches; nous ne pouvons passer sous silence plusieurs vignobles situés dans cette ville et aux environs qui se trouvent mentionnés dans l'histoire du Mont-Saint-Michel (5), quoiqu'ils soient placés hors des limites que nous nous sommes tracées. Guillaume, archidiacre d'Avranches, céda dans cette ville un acre de vignes avec un pressoir; il possédait encore dans le même lieu, en 1186, une terre avec des vignes. Le seigneur de Saint-Jean donna à l'abbaye de la Lu-

(1) Origines et Antiquités de Caen, 1 vol. in-8°.

(2) Le hameau de Crémel était divisé, d'après les comptes de l'Hôtel-Dieu, des années 1466 et 1507, en deux sections : celle du côté de la ville s'appelait la vieille Cromelle et l'autre, du côté de Monceaux, la nouvelle ou la haute Cromelle. — Essai historique sur Bayeux, par Pluquet.

(3) Comptes de l'Hôtel-Dieu de Bayeux et l'abbé de La Rue.

(4) M. Pluquet. Loc. cit.

(5) Par l'abbé Desroches. 2 vol.

Digitized by Google

zerne (1) l'église de Saint-Jean-le-Thomas avec ses revenus, ses terres et ses vignes, etc.

Dans le milieu du dernier siècle, d'autres vignobles existaient encore dans l'arrondissement de Bayeux, notamment à Engranville, sur le versant de Trévières, à Graye et à Banville, sur une terre possédée à cette époque par M. de Cyresme. Ces cultures ont entièrement cessé à la Révolution : cependant des traces du premier subsistent encore : on voit sur le terrain, qui est maintenant planté en bois, plusieurs de ses vignes enlacées çà et là dans les arbres et les buissons.

On ne sait à quelles causes attribuer la disparition complète de cette culture, qui avait été autrefois une des richesses du Bessin. Est-ce à l'usage de la *cervoise* (la bière), boisson jadis ordinaire du pays, comme elle avait été celle des Celtes, nos ancêtres, ou à la grande multiplication des pommiers? Ne pourrait-on point assigner à cette altération du climat une cause atmosphérique, tel que le refroidissement presque imperceptible de la croûte du globe, ou mieux peut-être le déboisement de nos collines et de nos plaines?

Les vignobles étaient si communs au VIII^e^. siècle que l'usage s'établit, sous Charlemagne, d'offrir du vin. Après un baptême, un mariage et même un enterrement, on donnait du vin au curé ; avant le mariage, on offrait

(1) Elle était située près Mortain, au sud du département de la Manche.

Digitized by Google

le *vin de noce* à sa future ; après un procès, le *vin de clerc* à son avocat ; le *vin de bourgeoisie* aux magistrats de la ville où l'on prenait domicile ; le *vin de frairie* à la confrérie où l'on se faisait admettre. Les bourgeois offraient du vin à tous les personnages de distinction qui passaient par leur ville. En 1377, les habitants de Bayeux offrirent une pipe de vin de Beaune à Bertrand du Guesclin passant par cette ville pour aller faire la guerre aux Anglais en Bretagne. Ils présentèrent une offrande de même nature à *Damoiselle sa femme estant de présent à son chastel de Maysie* (1).

Lors de l'entrée de M. de Nesmond, évêque de Bayeux, en 1662, le chapitre lui fit présent de douze bouteilles d'excellent vin (2).

L'usage d'offrir du vin devint si général dans le XIV^e^. et le XV^e^. siècles que l'on ne faisait aucun marché, aucune affaire sans stipuler du vin. Cette coutume s'est perpétuée jusqu'à nos jours ; dans beaucoup de ventes, on convient encore de certaine somme pour pot de vin.

L'usage du cidre en Normandie existait dès le XI^e^. siècle ; nous en trouvons une preuve irrécusable dans une lettre en vers latins d'un moine de l'abbaye de Fleury-sur-Loire, Raoul Tortaire, qui devait voyager dans le Bessin vers la fin de ce siècle ou le commencement du

(1) Quittance manuscrite provenant du chartrier de la ville. Bertrand du Guesclin possédait à cette époque le domaine et la baronnie de Maisy.

(2) Histoire des évêques de Bayeux, par Hermant.

Digitized by Google

XII^e^., puisqu'il dit positivement que tourmenté par la soif, il s'arrêta dans un chétif cabaret vis-à-vis de la cathédrale de Bayeux, qui était neuve ; les pierres étaient d'une grande blancheur. On ne peut douter que ce fut avant son incendie par Henri I^er^., roi d'Angleterre, lors du siége de cette ville en 1106. Il demanda du vin ; on lui présenta du cidre fait, dit-il, avec des pommes acerbes ; il le trouva si mauvais, qu'il s'écrie, se croyant empoisonné :

Ingredior noti mediocria tecta sophistæ
Tentatus quoniam, vina peto, fueram ;
Et succus pomis datus est extortus acerbis :
Ori proposui, dum reor esse merum.....
Reddo scyphum puero, cui pronus in ore susurro :
Cur propinasti, serve, venena mihi ?.....
Sed bacchus minime dominatur in hac regione (1).

Guillanme Le Breton, dans sa philippide composée vers 1224, ne parle pas du cidre comme d'une boisson nouvelle. En décrivant le pays d'Auge, il dit :

Non tot autumni rubet algia tempore pomis,
Unde liquare solet siceram sibi Neustria gratam...

Il ajoute ailleurs :

Sicerœque potatrix algia tumentes...,. (1)

Dans ses Recherches, l'abbé de La Rue veut aussi que

(5) *Ex epistolâ Radulphi Tortarii, floriacensis monachi, ad Robertum.*

(1) Poème latin sur la Normaudie.

Digitized by Google

le cidre fût connu parmi nous dès le commencement du XI^e^. siècle, et conséquemment avant les Croisades ; il affirme que les premiers pommiers qui le fournirent n'étaient pas greffés ; que ces arbres ne furent d'abord cultivés que par les soins des grands seigneurs de la province ; mais que, dans le XIII^e^. siècle, cette culture avait déjà fait des progrès considérables, surtout dans le pays d'Auge ; ce qui n'empêcha pas que l'usage de la bière ne se soit soutenu, concurremment avec celui du cidre, jusque dans le XV^e^. siècle, époque où la culture des pommiers devint générale dans le Bessin et le Cotentin (1).

M. d'Avannes, dans une de ses lettres sur Navarre, raconte que l'on doit à Jeanne de France, fille de Louis-le-Hutin et héritière du royaume de Navarre, l'introduction des pommiers dans la Normandie, et que jusqu'alors on y avait exclusivement cultivé la vigne ; elle les fit venir des environs de Pampelune, où il paraît qu'à cette époque le cidre était en honneur. Il ajoute : « qu'elle mérita ainsi la reconnaissance des Normands (2) ».

M. le marquis de Chambray, dans une brochure intitulée : l'*Art de cultiver les pommiers et de faire le cidre*, confirme l'assertion précédente. Il veut que l'usage de cette boisson soit venu d'Afrique en Espagne, de

(1) Nouveaux Essais historiques sur la ville de Caen.

(2) Esquisses sur Navarre, près d'Evreux. Ce château fut habité jusqu'à la Révolution par les ducs de Bouillon et plus tard, sous l'Empire, par l'impératrice Joséphine pendant quelques années Il est maintenant démoli.

Digitized by Google

à en Normandie. « La fréquentation, dit-il, des Normands avec les Biscayens par le commerce maritime, leur fit connaître l'utilité du cidre. Ils apportèrent de la Biscaye des pommiers qu'ils plantèrent et greffèrent ; les premières pommes qu'ils récoltèrent furent appelées *pommes de Biscait*, nom qu'une espèce porte encore en haute Normandie (1). »

Quelque respectables que soient les opinions de ces deux derniers auteurs sur l'origine espagnole des pommiers, nous ne pouvons nous empêcher de faire remarquer qu'elles sont en opposition complète avec les citations du moine Tortaire, de Guillaume Le Breton et de l'abbé de La Rue, que nous avons données plus haut, qui constatent l'usage du cidre dès le commencement du XII^e^. siècle.

Après avoir indiqué plusieurs cultures pratiquées par nos pères, nous devons parler des jardins et faire connaître que ces lieux d'agrément ne se montrent que fort tard dans cette contrée. Avant d'énumérer les plus remarquables, nous croyons indispensable de citer ceux qui furent les plus anciennement célèbres en Europe.

Le premier dont il soit fait mention fut celui qu'institua le duc de Ferrare, par les conseils de Musa Brassavolus, nommé *le Belvédère*. Son exemple fut imité par plusieurs nobles Génois et Vénitiens ; de là il fut suivi à Rome, où les Borghèse et les Barberini fondèrent des établissements si renommés ; puis, en France, celui établi par

(1) Brochure de 70 pages, de 1765.

Digitized by Google

l'évêque du Mans, du Bellay, que Bélon enrichit des plantes de l'Orient; le célèbre botaniste Lécluse le dit le plus beau de son temps avec ceux de Padoue et de Vienne, dont il avait la direction.

Mais ces essais, qui périssaient avec leurs propriétaires, ne servaient qu'à l'amusement d'un petit nombre d'individus, et n'avaient pas pour but l'enseignement de la botanique. Cette science était complétement ignorée dans le moyen-âge; on se bornait à la connaissance d'un petit nombre de simples; encore était-elle réservée à quelques êtres privilégiés que cette étude faisait passer pour sorciers. Le reste d'ignorance qui infecte nos campagnes en est une preuve incontestable. C'est de là aussi qu'est venu cette foule de vertus souvent superstitieuses qui leur sont attribuées, et ces noms plus ou moins bizarres qui leur sont imposés.

Ce ne fut que vers **1546** que le goût pour cette science fit fonder des jardins publics dans les principales villes de l'Italie et de la Hollande. Dans le siècle suivant, cet exemple fut suivi en Allemagne par les conseils du botaniste Jungermann; enfin, en France, le premier établi le fut à Montpellier, en **1593**, par un édit de Henri IV. Celui de Paris ne fut érigé que longtemps après, par lettres-patentes de Louis XIII, de **1626**, qui ordonnèrent la fondation d'un jardin botanique; son exécution fut retardée jusqu'en **1635** par la mort du célèbre médecin Hérouard; à cette époque, le terrain fut acquis et sa culture commencée. Les principales villes de France n'ont

Digitized by Google

établi de jardin botanique que dans le dernier siècle. Celui de Caen est de ce nombre; il fut fondé, en 1736, par ordre du cardinal de Fleury, qui accorda 2,000 livres pour l'acquisition d'un terrain, nommé le Jardin-Besnard, faubourg Saint-Julien, sur lequel existait la chapelle Notre-Dame-des-Champs : elle a été démolie pendant la Révolution (1).

Avant de vous entretenir des hommes érudits qui ont successivement dirigé cet établissement, nous devons vous faire connaître dans quel état était l'étude des plantes à Caen avant cette fondation. La Faculté de médecine de cette ville, établie en 1438, ordonpait, par un article de ses premiers Statuts, qu'un cours de botanique serait fait chaque année, et cependant, d'après les savantes recherches de l'abbé de La Rue, ce n'est qu'en 1553 qu'on trouve un ordre du doyen, qui porte qu'on fera la visite des plantes, conformément aux institutions établies dès l'origine de la Faculté (2). Cette étude ne pouvait avoir lieu dans le jardin qui n'existait pas, mais en parcourant les plaines et les vallons, les bois et les bords de la mer. On donna à ses excursions le nom de visite des plantes, *visitatio plantarum*. Au jour indiqué, on se rassemblait ordinairement au couvent des Jacobins; de là on se transportait au lieu désigné par la Faculté.

(1) Notice historique sur le jardin botanique de Caen, par Lange. Mémoires de la Société Linnéenne de Normandie.

(2) *Justà institutum ab nostri gymnasi enascentis exo dio fiat visitatio herbarum.*

Digitized by Google

Il n'y avait pas de professeur en titre pour donner les leçons de botanique ; tous les professeurs de la Faculté, le doyen en tête, étaient obligés d'y assister et d'instruire les élèves dans ce genre d'étude. Tous les pharmaciens et les chirurgiens de la ville étaient forcés de suivre tous les ans ce cours. Arrivés à l'endroit désigné pour les leçons, chacun se livrait à la recherche des plantes. Il est difficile de dire quelle méthode on suivait, aucune classification n'étant adoptée dans ces temps anciens. On peut cependant croire que celle de diviser les plantes en trois séries fut la seule pratiquée, puisqu'on voit la Faculté conduire les élèves alternativement une année dans les plaines et les prairies, une autre année dans les bois, et la troisième sur le rivage de la mer.

La prairie, depuis Louvigny jusqu'à la mer, les marais de Troarn, la vallée de la Dive et les campagnes qui les environnent, étaient le théâtre de la première annnée ; les bois de Troarn, la forêt de Cinglais et d'autres bois désignés alors par leurs noms, mais dont on ignore aujourd'hui la position, étaient parcourus la deuxième année (1) ; enfin, les bords de la mer entre l'Orne et la Seulle, entre l'Orne et la Dive, et même, dans des années, tout le littoral jusqu'aux Veys étaient visités la troisième (2).

Cette foule de maîtres et de disciples partait habituellement sans vivres ; les abbayes près desquelles elle se

(1) *Silva sasulensis, silva saumonea et silva lomea.*
(2) *Martrologium facultatis medicinæ Cadomensis.*

Digitized by Google

trouvait à herboriser étaient obligés de loger et de nourrir au besoin la troupe de Flore ; et quand elle était trop éloignée de ces monastères, elle était reçue et nourrie par les seigneurs du canton qu'elle parcourait. Toute la reconnaissance se bornait à consigner sur les registres de la Faculté les noms de ceux qui lui avaient accordé l'hospitalité. A la fin de chaque année d'herborisation, il y avait un souper académique ; les maîtres et les élèves s'asseyaient à la même table ; les frais de ce repas étaient payés par les écoliers, les apothicaires et les chirurgiens qui avaient commencé à étudier la botanique dans l'année. Cette dépense est appelée dans les registres de la Faculté, *joyeux avénement, jucundus adventus*. Le repas était souvent terminé en buvant quelques amphores de vin aromatique, que présentait quelque pharmacien de la ville ; on consignait de même cet acte de générosité sur les registres (1).

Ces excursions, répétées chaque année pendant la dernière moitié du XV^e^. siècle et le commencement du suivant, produisirent les plus heureux effets, et l'on vit bientôt le fruit de ces études.

Dès 1509, Guillaume Guéroult, simple élève en médecine, donna une édition d'*Emilius Macer : De viribus herbarum* (2), avec un commentaire sur cet auteur. Les figures des plantes, gravées sur bois, premier effort de l'art,

(1) L'abbé de La Rue. Loc. cit.

(2) *Macer (Emilius) : De viribus herbarum, cum figuris ligno incisis et interpretatione Guillelmi Gueroaldi, impres.*

Digitized by Google

rendit la science plus facile et fit connaître toute l'importance de la botanique.

Jean Brohon, recteur de l'Université (1), fit imprimer à Caen, en 1541, un ouvrage intitulé : *De stirpibus vel plantis epitome*, etc. (2). Ce dictionnaire botanique fut rédigé d'après Gallien, Dioscoride, Théophraste, Œtius et Paul Eginette, et d'après les ouvrages latins de Pline, de Ruel, etc. Il le dédia à tous les professeurs alors de la Faculté (3). Ces éléments de botanique furent reçus avec applaudissement ; c'était une preuve qu'on commençait à prendre du goût pour cette science, mais aussi pour les autres branches de l'histoire naturelle, puisque le même auteur publiait, à la suite de cet ouvrage, une liste de tous les oiseaux et les poissons connus alors en France (4).

Quelques années après, Daléchamp, né à Caen, publiait plusieurs ouvrages sur la botanique, et Robert-Constantin, né dans la même ville, donnait des commentaires sur Dioscoride et Théophraste. Dans le dernier siècle,

sum Cadomi per Laurentium Hostingue, expressis Michaelis Angier et Joannis Macé. 1509.

(1) Elle fut établie par Henri VI, roi d'Angleterre.

(2) *De stirpibus vel plantis ordine alphabetico epitome, longè quam antè hac per Joannem Brohon, Constantinatem locupletior, emendatiorque, Cadomi,* 1541.

(3) Les professeurs étaient Jean Roger, Jean Huet, Guillaume de Guette, Jean Le Corsu et Jean Lorrey.

(4) *Cui accesserunt volatilium et piscium magis frequentium apud Gallias nomina.*

Digitized by Google

dom Guelinel, moine de Saint-Vigor (1), composait un ouvrage manuscrit sur la botanique de cette contrée, intitulé : *Flora Bajocensis;* il y traitait spécialement des plantes qui croissent dans le Bessin, le Bocage et surtout de celles des environs de Bayeux.

Le cours de ces études botaniques fut malheureusement interrompu par les guerres de religion. En 1562, tous les monuments furent détruits, les campagnes ravagées, les routes peu sûres; par conséquent, l'étude de cette science devint impossible. Ces troubles continuèrent pendant plus de vingt ans. Ce ne fut seulement qu'en 1585 qu'on put reprendre le cours d'herborisation; on fut redevable de ce bienfait au célèbre Jacques de Cahagnes (2). Pendant ces temps de trouble, ce docteur avait traduit en français, le traité *De vino et pomaceo* (3), composé par Julien Le Paulmier, son ami, docteur de la Faculté de Caen (4).

Ce nouveau cours eut tant de célébrité, que l'on vit venir des élèves de presque toute l'Europe pour suivre les

(1) Notice historique sur les Sociétés littéraires de Bayeux dans le XVIII^e^. siècle, par M. Luthereau. Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, etc., de Bayeux, 1842.

(2) *Visitatio herbarum, veluti obsoleta, hcc anno per Jacobum de Cahagnes renovata; martrologium facult. med. Cadom.* 1585.

(3) *Juliani Palmarii, de vino et pomaceo, Parisiis*, Auvray, 1588.

(4) Traité du vin et du cidre, traduit en français par Jacques de Cahagnes, à Caen, Pierre Le Chandelier, 1 vol, in-8°. 1589.

Digitized by Google

leçons ; elles avaient acquis une telle réputation, que des médecins reçus docteurs à Oxford, à Paris, à Montpellier et dans les autres universités du royaume, venaient soutenir des thèses publiques et recevoir une seconde fois le même grade dans cette Faculté (1).

Les excursions botaniques continuèrent presque sans interruption jusqu'à l'ouverture du jardin des plantes. Peu d'années avant, le savant médecin Callard de la Ducquerie, plus instruit et plus zélé que les professeurs qui l'avaient précédé, eut l'heureuse idée de rassembler, dans son propre jardin, un certain nombre de plantes dont il dressa la liste sous le titre de *Hortus botanicus agri Cadomensis*. Il renfermait 559 espèces, qu'il rangea d'après les vertus que l'on attribuait à chacune. Cette collection ayant fixé l'attention de l'Université, il fut réglé, en 1699, qu'une somme de 73 livres 10 sols serait délivrée annuellement au professeur chargé de la démonstration des plantes et de l'entretien du jardin. Ce modique traitement fut réduit, quelques années après, à 50 livres, dont le généreux professeur voulut bien se contenter jusqu'à sa mort ; il légua sa riche bibliothèque à la ville de Caen ; elle devint le principal noyau de celle qui existe maintenant.

M. Marescot lui succéda le 25 mars 1718 comme professeur de botanique ; il fut le premier chargé de la direction du nouveau jardin ; pour lui, le premier traite-

(1) L'abbé de La Rue. Recherches historiques sur la botanique.

Digitized by Google

ment fut rétabli. Sa santé s'affaiblissant avec l'âge, on lui adjoignit, en 1748, M. Blot, qui devait peu d'années après lui succéder : ce savant professeur avait été le collaborateur de Bernard de Jussieu dans plusieurs de ses ouvrages. A sa mort, arrivée en 1758, MM. Chibourg, Goubin et Callard de la Ducquerie fils le remplacèrent successivement. M. Desmoueux succéda à ce dernier en 1767 ; il fut le premier qui enseigna la méthode naturelle de Jussieu, en abandonnant celle de Tournefort, qui était professée avant lui. Il rédigea le catologue des plantes de de ce jardin, qui montaient à cette époque à 2,619, sous le titre de *Méthodus horti regii Pariensis et Cadomensis*. La chaire de chirurgie venant à vaquer, il quitta celle de botanique, et fut remplacé par M. de Roussel, professeur de chimie.

A la création des écoles centrales, M. Desmoueux reprit le cours de botanique. L'entretien du jardin, qui avait été porté à 150 livres, et qui avait été jusqu'à ce moment à la charge du professeur, fut mis à celle de l'administration départementale ; peu d'années après, il passa à celle du corps municipal, où depuis il est resté. M. Desmoueux décéda le 15 janvier 1801. Ses élèves, qui le chérissaient, obtinrent de l'autorité que ses restes mortels fussent déposés dans le même lieu où ils l'avaient entendu tant de fois ; le monument qu'ils lui érigèrent existe encore au centre du jardin (1).

(1) Notice historique sur le jardin botanique de Caen, par M. Lange.

Digitized by Google

M. de Roussel voulut bien joindre de nouveau ce cours à celui de chimie qu'il professait ; il s'en acquitta avec autant d'exactitude que de désintéressement. Il avait publié, dès l'année 1792, un tableau des plantes usuelles rangées par ordre, suivant les rapports de leurs principes et de leurs propriétés. L'année suivante, il avait donné sa *Flore du Calvados* et des terrains adjacents, d'après le système de Jussieu. En 1806, dans une seconde édition, il y avait joint des notes sur les vertus médicinales et sur les nuances de leurs parties colorantes (1). Sa mort, arrivée le 17 février 1812, fit vaquer la chaire de botanique ; elle fut donnée à M. Lamouroux, qui devint quelque temps après professeur d'histoire naturelle à l'Université. On lui doit la création de la Société Linnéenne de Normandie (2) ; ce titre seul honorerait sa mémoire, si plusieurs ouvrages sur l'histoire naturelle ne suffisaient assez pour l'illustrer. A sa mort, arrivée en 1824, il fut remplacé par le savant zoologiste Eudes-Deslonchamps, qui céda cette chaire à M. Chauvin, auteur de plusieurs travaux importants sur la cryptogamie, pour reprendre celle de zoologie.

L'histoire de ce jardin nous a entraîné loin de l'époque à laquelle nous désirions rattacher votre attention ; nous remontons à la fin de ces dissensions civiles où les amateurs d'horticulture, fatigués de ces troubles, commencèrent à goûter les plaisirs d'une vie sédentaire et à s'oc-

(1) Nous avons été assez heureux pour pouvoir acquérir ce manuscrit.

(2) Avec le concours de M. A. de Caumont.

Digitized by Google

cuper de nouveau de la culture de leurs jardins. M. de Bras, parlant, en 1588, du commerce de Caen, vante la beauté des jardins de cette ville et de ses environs, les fruits délicats et excellents qu'ils produisaient, les fleurs aussi variées qu'odoriférantes qu'on y cultivait, et les parterres, les treillis et les palissades qui les embellissaient (1).

Huet, dans ses Origines, parle du jardin aux Juifs, dans le quartier Saint-Julien, qui leur appartenait, lorsque Philippe-Auguste les en chassa. Le roi Jean, passant en 1354 à Caen, fit faire quelqu'aumône aux Cordeliers pour les dédommager d'une partie de leur jardin, sur lequel on avait bâti, peu de temps auparavant, les murs de la ville. Il raconte encore que, près de la porte Artus, autrement nommée porte au Duc, entre la muraille de la ville et l'église Saint-Martin, il y avait un jardin fameux où quelques habitants complotèrent de livrer à Henri Ier., roi d'Angleterre, Caen, qui tenait pour le parti du duc Robert, son frère (2). Du Moulin rapporte à ce sujet une croyance assez bizarre de son temps : on pensait que ce jardin, où fut faite cette conjuration, n'a pu depuis produire *aucuns fruits ou herbes utiles à l'homme* (3). Les abbayes de Troarn et de Fontenay possédaient, dans le XVIIe. siècle, plusieurs jardins dans la ville (4).

(1) Loc. cit.

(2) Origines de Caen et de lieux circonvoisins, par Huet, évêque d'Avranches.

(3) Loc. cit., page 286.

(4) Huet, loc. cit.

Digitized by Google

Il existait à Bayeux, dans le XVI^e^. siècle, plusieurs jardins autour du château ; l'église Saint-Nicolas-des-Courtils (1), placée vis-à-vis d'une des entrées, en était autrefois entièrement environnée, de là son nom pour la distinguer de Saint-Nicolas-de-la Chesnaye, prieuré situé à la porte de la ville. Elle prit plus tard celui de Saint-Sauveur (2). Elle fut vendue et démolie pendant la Révolution (3).

Du Moulin s'exprime ainsi relativement aux arbres exotiques cultivés dans le pays. « Il produit toutes sortes d'arbres, voire mesmes les cèdres et les pins, comme j'ay veu aux jardins du feu maréchal de Fervaque (4) ; des lauriers, principalement vers la mer. Les cyprès y viennent aussi, mais les grands hyvers les font mourir : j'y ay veu dans quelques jardins des figuiers et des grénadiers ; mais ceux-cy ne produisoient que des feuilles, et les fruicts de ceux-là ne viennent point à perfection. Les orangers s'y nourrissent dans les bariques, mais avec un soin qui surpasse le plaisir et le profit. Les amandiers y viennent aussi assez. Les cerises, abricots, pesches, prunes, noix, noisilles, chastaignes, nèffles, alizes et autres fruicts que la curiosité y a transplantez, abondent presque partout. Il y

(1) Courtils, signifie jardins, *horti*.

(2) Histoire sommaire de la ville de Bayeux, par Béziers, 1 vol. in-12.

(3) Essai historique sur la ville de Bayeux, par Pluquet, 1 vol. in-8°.

(4) Bourg à 12 kilomètres de Lisieux.

Digitized by Google

a de grandes forests de sapins, qu'on transporte pour les masts des navires, et dont on fait à présent grande quantité d'aisserie (1). »

L'abbé Petite, de Melun (2), dans une carte du diocèse de Bayeux, dressée en 1675 (3), cite, dans une légende placée dans un des angles, parmi les objets curieux du Bessin : Flers, avec ses cèdres, Balleroy, avec son bois de sapins, les ifs des cimetières de Saint-Germain, de Saint-Quentin-d'Elle et du Crioult, le chêne de Saint-Nicolas-de-la-Chesnaye, l'orme de Longues, le tilleul de Caugy, l'épine de Crépon : ces arbres séculaires ont presque tous disparu pendant la Révolution.

Pour compléter le tableau des jardins de cette contrée, nous devons y joindre ceux des particuliers qui ont acquis quelque célébrité. Le premier que nous trouvons est celui de M. Dozeville, conseiller à la Cour des aides de Rouen, établi à Ver dans le milieu du XVII^e^. siècle ; il y avait rassemblé beaucoup de plantes rares. L'abbé Petite, dans la même légende de sa carte, dont nous venons de parler, place ce jardin au nombre des merveilles du Bessin. Guillaume Marcel, curé de Basly et principal du collége de Bayeux, en 1664, en chanta les beautés dans un petit poëme latin peu connu, intitulé : *Sæva hiemis crimen,*

(1) Du Moulin, loc. cit.

(2) L'abbé Petite a été official de Bayeux et pronotaire apostolique. Son tombeau existe encore dans la cathédrale de cette ville.

(3) Cette carte, très-ancienne, est à la bibliothèque de Bayeux.

Digitized by Google

sive veriensium hortorum calamitas (1) ; il y déplore la rigueur de l'hiver, qui avait fait périr une grande quantité de plantes curieuses, et indique le nom d'une partie de celles qu'on y cultivait. On y remarque principalement *la tubéreuse*, *les cyclamens des quatre saisons*, *la fleur de la passion*, *la sensitive*, *le myrte à fleurs doubles*, *l'agnus-castus*, *l'aloès*, *le petit palmier*, *la canne à sucre*, *l'arbre d'écarlate*, *la camarine de Portugal à fruits transparents*, *l'épine sainte*, *le bois de couleuvre*, *l'acacia d'Egypte*, *celui d'Amérique*, etc. Plusieurs de ces plantes sont encore peu répandues dans les cultures.

Dans l'histoire de la maison d'Harcourt (2), on voit qu'au commencement du XVIII^e^. siècle, le maréchal d'Harcourt avait fait planter, vis-à-vis du château de Thury, beaucoup de mûriers blancs, espérant introduire dans cette contrée l'éducation du ver à soie, et, sur un coteau qui domine le rivière d'Orne, nommée aujourd'hui la Colline, une quantité d'arbres exotiques très-rares ; la plupart sont morts ou ont été mutilés pendant la tourmente révolutionnaire de 1792 ; il subsiste cependant encore un magnifique cèdre du Liban, quelques pins très-beaux et plusieurs chênes d'Amérique.

A la même époque, le marquis de Turgot, contrôleur-général des finances, avait fait rassembler, dans le parc

(1) In-4°. de 8 pages, sans date.
(2) Par De la Roque.

Digitized by Google

de Bons (1), une collection d'arbres et arbrisseaux étrangers, la plus nombreuse en espèces après celle du jardin du Roi. On admire dans cet immense jardin plusieurs cèdres du Liban d'une grosseur extraordinaire et beaucoup d'arbres exotiques qui rivalisent en beauté avec ceux de Paris.

M. de Magneville, père de celui qui existe aujourd'hui, créait dans le même temps, à la porte de Caen, le magnifique jardin de Lébisey, qui fait maintenant l'admiration générale. En relation avec MM. de Malesherbes, Lhéritier, le chevalier de Jensen, le baron de Tshudy et plusieurs autres amateurs distingués, il avait pu se procurer les richesses végétales les plus rares.

Nous ne pouvons nous empêcher de citer, à Lisieux, le jardin de l'Etoile, quoiqu'il se trouve placé hors des limites que nous nous sommes fixées. M. de Caumont, médecin de Louis XVI, le commença en 1778, et l'orna d'un nombreux choix d'arbres étrangers qui ont acquis de fortes dimensions. Cet habile horticulteur avait fait dans sa jeunesse le voyage de Rome; il avait eu la fantaisie de donner à chacune des allées de ce jardin paysager une longueur égale à la hauteur des principaux édifices de cette ville. Ce bel établissement fut, à sa mort, mis en vente; plusieurs amateurs d'horticulture de Lisieux s'associèrent pour l'acheter, et le sauvèrent ainsi d'une destruction certaine.

(1) Route de Caen à Falaise.

Digitized by Google

M. Trolong-Dutaillis, ancien juge de paix de Caumont, planta, en 1785, sur sa propriété de Livry, une collection assez nombreuse d'arbres et arbustes étrangers. Dans une notice sur les arbres les plus rares de ce département (1), M. de Magneville en cite plusieurs qui étaient, il y a dix ans, de la plus grande beauté.

M. d'Hérou formait, à la même époque, à St.-Pair près Troarn, des jardins très-spacieux sur un terrain de bruyère, dans lesquels il cultivait avec succès presque tous les arbres et arbrisseaux connus. Cette propriété est maintenant possédée par M. Adnot, habile pépiniériste, qui a considérablement augmenté la collection de son prédécesseur.

La culture des ananas, des bananiers et des asperges faite à Marcelet, en 1780, par M. le marquis d'Héricy, avait une grande réputation, comme aujourd'hui les belles serres de pleine terre de cette charmante habitation.

En 1778, M. G. Moisson de Vaux, botaniste et cultivateur distingué, formait à Vaux-sur-Aure et ensuite à Bayeux, des magnifiques jardins où il cultivait les plantes les plus rares. Il fut le premier qui introduisit dans le Bessin le *laurus sassafras* et le *magnolia grandiflora :* ces arbres faisaient, il y a peu d'années, l'ornement de la terre de Vaux. C'est à lui qu'on devait aussi l'introduction et la multiplication du platane, du thuya, du cyprès, etc. Le bel établissement qu'il avait créé à

(1) Mémoires de la Société royale d'Agriculture et de Commerce de Caen.

Digitized by Google

Bayeux est maintenant possédé par M. Tardif; on y voit encore quelques arbres exotiques fort remarquables.

Au commencement de la Révolution, M. de Vaux accepta plusieurs fonctions publiques, entr'autres celle de président de la commission des Arts (1). Nous trouvons dans le recueil des procès-verbaux (2) une demande adressée par lui aux administrateurs de Bayeux pour obtenir un terrain propre à l'éducation des plantes. Il faisait ressortir l'avantage que présentait cette ville pour la naturalisation, la culture et la multiplication des arbres et autres végétaux utiles qui croissent sous une latitude plus méridionale; il signalait particulièrement les dégâts affreux causés dans d'autres localités par l'hiver de 1788, et qui n'avait fait éprouver dans cette ville que peu de dommages aux cyprès, aux thuyas et autres plantes étrangères. Il citait à l'appui de cette assertion son propre jardin où des arbres qui passaient pour être très-délicats avaient résisté parfaitement à cet hiver rigoureux.

Il prouvait également que cet arrondissement avait l'avantage de contenir toutes les terres propres à la culture des plantes alpines et de l'Amérique septentrionale. Il demandait, avec le concours de circonstances aussi favorables, la formation d'un établissement où l'on pourrait faire des expériences horticulturales, et multiplier les plantes alimentaires et celles qui sont utiles dans les

(1) Cette commission était composée de MM. Delauney, La Cauve, Brissois-Surmont et l'abbé Bouisset.

(2) Ce recueil se trouve à la bibliothèque de Bayeux.

Digitized by Google

sciences et les arts. Il faisait une longue énumération des avantages que produirait la culture de beaucoup d'arbres nouvellement introduits. « Combien seraient doux, dit-il, ces travaux qui auraient conquis pour l'homme sur la nature de nouvelles productions qui lui seraient utiles ou agréables ? »

M. de Vaux voulait que, dans ce jardin, une place fût réservée aux plantes qui, par la culture, pourraient devenir succédanées des plantes étrangères maintenant en usage en médecine : elles n'auraieut pas, selon lui, les dangers des préparations empruntées au règne minéral. Malheureusement sa demande ne fut point accueillie ; toutes les richesses végétales abandonnées par suite de la tourmente révolutionnaire et qu'il voulait rassembler dans cet établissement furent perdues.

Au commencement de ce siècle, M. de Vaux quittait Bayeux pour aller se fixer à Collombelle, commune peu éloignée de Caen. Son goût toujours passionné pour les plantes lui fit créer de nouveaux jardins ; il les établit sur un coteau d'où, comme l'a prouvé l'abbé de La Rue, dans ses savantes Recherches, les Normands, nos ancêtres, avaient jadis extrait la pierre qui avait servi à bâtir les beaux monuments de Caen et les édifices les plus remarquables de Londres (1). Il avait su profiter d'immenses excavations, qu'il avait séparées et distribuées avec beaucoup d'art, pour en faire des espèces de serres chaudes

(1) La tour de Londres, l'abbaye de Westminster, etc.

Digitized by Google

naturelles, inaccessibles aux vents et aux rigueurs du froid.

Peu de jours avant sa mort, arrivée le 8 septembre 1802, il avait lu à la Société d'Agriculture de Caen un mémoire sur la nécessité de faire des plantations sur le bord des routes et de créer des pépinières dans ce département ; il regrettait que l'on fût forcé de tirer des autres pays les arbres fruitiers et forestiers qui font l'ornement et la richesse de nos jardins et de nos campagnes.

Nous ne devons pas encore oublier de mentionner le jardin de M. l'abbé Dufondray, situé à Bayeux, sur les bords de l'Aure, à Saint-Floxel ; ce jardin, dans une position charmante, a été décrit et dessiné dans tous ses détails, dans un ouvrage anglais, par M^me^. Stothard, publié en 1818 (1).

Il ne nous reste plus maintenant qu'à citer brièvement les jardins les plus remarquables établis au commencement de ce siècle : A Caen, ceux de MM. Thierry père, Le Comte-Breton, Le Chartier, etc. ; à Mathieu près Caen, ceux de MM. Abel Le Creps et Danjon ; à Bayeux, ceux de MM. de Royville, à St-Patrice, du docteur Vernet, à St-Exupère, et de M. Le Creps de La Chaussée, à St-Laurent. Nous évitons à dessein, dans cette liste abrégée, de parler des établissements nouveaux, leur nombre est

(1) *Tour in Normandy, Britanny and oster parts of France* La gravure qui représente le jardin a pour titre : *Franck Garden at Bayeux.*

Digitized by Google

trop grand pour qu'il nous soit possible d'en faire exactement l'énumération, maintenant qu'il en existe dans les plus petites localités.

Depuis quarante ans, le goût pour les jardins paysagers s'est tellement accru, qu'il a forcé de s'occuper d'une manière toute spéciale, dans ce département, de la multiplication des arbres fruitiers, forestiers et d'agrément ; il est très-rare aujourd'hui de rencontrer dans cette contrée un modeste jardin où il n'y ait quelques végétaux d'ornement. Le besoin toujours croissant de s'en procurer a fait établir dans le pays beaucoup de pépinières ; auparavant on faisait venir du dehors et à grands frais les arbres exotiques que l'on désirait planter. Maintenant il y a peu de cantons dans le pays où il ne se trouve de ces établissements.

Les principaux sont ceux de MM. Adnot, à St-Pair-de Troarn ; de Dampierre et Bouillard, à Bray-la-Campagne; de Huet, James, etc., à Fontaine-le-Pin et Ussy, près de Falaise ; Le Landais, G. Thierry, Croisy dit Richard, Tirard, à Caen ; Brout, à Venoix, près Caen ; Pinchon et Oudin aîné, à Lisieux ; Tillard, Achard et autres, à Sallen, près de Caumont ; Le Raitre, André, Perrée, Borlel, James, Jeanne, Bellanger frères, etc., à Bayeux. Leur activité, le perfectionnement de leurs moyens de multiplication ont augmenté considérablement le nombre des espèces cultivées. Il y a peu d'arbres nouvellement introduits en France qui ne se trouvent dans quelques-unes de ces pépinières. Beaucoup d'espèces étrangères ont déjà

Digitized by Google

franchi l'enceinte des parcs et embellissent nos campagnes ; on s'empressera d'en planter une plus grande quantité lorsque l'on connaîtra mieux le sol qui leur convient et les avantages que l'on pourra retirer de la bonté de leur bois.

La longue nomenclature des jardins que nous avons jugés dignes de pouvoir figurer dans cet essai sur l'horticulture de cette contrée nous a forcé de rejeter à la fin de ce travail quelques cultures que nous croyons encore très-utiles de faire connaître.

L'amour des fleurs était une passion si dominante chez nos ancêtres que, au XVII^e^ siècle, le Bessin était aussi renommé pour leur culture que le sont maintenant la Belgique et la Hollande. Ils cultivaient spécialement les plantes desquelles ils pouvaient obtenir, par semis et marcottes, un grand nombre de variétés, telles que les anémones, les renoncules semi-doubles, les tulipes, les jacinthes, les œillets, les myrtes, et principalement la jonquille à fleurs doubles, qui portait, dès le temps, le nom de *jonquille de Bayeux*. Toutes ces fleurs, et surtout la dernière, produisirent des sommes considérables à cette ville et aux environs. La culture de cette plante bulbeuse se faisait plus particulièrement dans les communes d'Aignerville, d'Ecrameville et de Longueville, où des champs entiers lui étaient consacrés. Il y a peu de temps encore, on voyait dans ces campagnes des fleurs de jonquille éparses parmi les céréales. Les ognons de cette plante étaient presque tous achetés à Isigny par des négociants de Marseille, qui les expédiaient dans le Levant. Cette branche de com-

Digitized by Google

merce a presque totalement cessé en 1792. (1). A peine maintenant si l'on exporte chaque année, hors de l'arrondissement, quelques milliers d'ognons.

Les autres fleurs citées plus haut étaient aussi cultivées dans les jardins, déjà nombreux dans ce pays ; au XVII^e^. siècle, il s'en faisait également un commerce assez étendu.

Nous trouvons la preuve de ce que nous venons d'avancer dans un ouvrage consacré à la culture de la tulipe, et publié à Caen, en 1654, par La Chesnée-Montreuil, intitulé : *Le Floriste francois ;* on y trouve la nomenclature des nombreuses espèces alors cultivées ; elles se montaient à 452 variétés, nombre extraordinaire pour cette époque reculée, et qui maintenant n'est guère dépassé par les riches amateurs de la Hollande. Malgré quatre éditions successives, on se procure difficilement cet ouvrage. Le même auteur avait aussi publié un traité de l'œillet, devenu également extrêmement rare.

En 1764, M. Raoul Fréard du Castel, qui, d'après Béziers (2), partageait ses moments de loisir entre l'étude de la géométrie et la culture des fleurs, consignait dans un ouvrage intitulé : *De l'art du Jardinier fleuriste* (3), le fruit de ses observations sur les plantes ; ce travail était d'autant plus précieux pour nous que

(1) L'abbé de La Rue, loc. cit.

(2) Béziers, loc. cit.

(3) 1 vol. in-12, imprimé à Paris. Cet ouvrage est devenu très-rare.

Digitized by Google

M. Fréard cultivait lui-même, à Bayeux, dans les beaux jardins du Castel, une infinité de fleurs. Ces jardins renfermaient des collections nombreuses d'œillets, de jacinthes, d'anémones, de renoncules, etc.

Quelques membres du chapitre et des maisons religieuses de cette ville avaient, à la même époque, la réputation de cultiver les plantes bulbeuses avec succès. On cite encore les beaux jardins du chanoine Voisvenel, rue St-Laurent.

On lit dans le Bon Jardinier de 1808, rédigé alors par Mordant de Launay, que l'anémone des fleuristes se cultivait en grand et avec beaucoup de succès près de Caen et de Bayeux, et que l'on en comptait dans le pays plus de 150 variétés bien distinctes. Ce nombre n'a pas beaucoup augmenté. Cette culture et celle des renoncules se font toujours à Caen et aux environs avec avantage. Il en est exporté tous les ans une grande quantité au-dehors de la province et à l'étranger.

La culture des tulipes et des jacinthes n'existe plus dans le pays : celles qu'on y voit encore viennent de la Hollande. La culture des œillets, qui avait été presqu'entièrement abandonnée depuis longtemps, commence à reprendre faveur.

Depuis le commencement de ce siècle, le goût des rosiers est devenu général à Caen et à Bayeux. Ces deux villes sont très-renommées pour leurs belles roses. Celle des peintres, d'après une monographie du genre rosier, fut gagnée dans cette dernière ville ; elle fut d'abord con-

Digitized by Google

nue sous le nom de *demi-Hollande* ou *rose de Bayeux*. On doit regretter que le nom du producteur d'un aussi beau *gain* n'ait pas été conservé. Plusieurs amateurs de nos jours ont su maintenir cette contrée à la hauteur de son ancienne réputation. Dans ces dernières années, MM. G. Thierry et Manoury fils, à Caen, et MM. Le Creps de La Chaussée et Stassin, à Bayeux, ont obtenu des variétés fort remarquables.

On ne trouve dans les anciens manuscrits du moyen-âge que trois espèces de roses bien caractérisées dont il soit fait mention : la rose de Hollande, *rosa maxima*, la rose de Provins, *rosa gallica*, et la rose blanche, *rosa alba*.

Nous pourrions encore mentionner d'autres cultures peu importantes qui n'ont pour ainsi dire fait que passer dans le Bessin ; mais nous craignons que ces détails minutieux ne finissent par fatiguer l'attention de la Société.

Si maintenant, avant de terminer ces recherches, nous jetons un dernier regard sur l'ensemble des faits que nous avons eu l'honneur d'exposer successivement, nous en voyons jaillir cette conséquence bien remarquable que, depuis l'origine des sociétés modernes, la marche de l'horticulture a été toujours et partout en raison directe des progrès de la civilisation et du développement de la prospérité publique ; de sorte qu'on voit constamment son flambeau s'éteindre au milieu des luttes intestines, des guerres étrangères ou des catastrophes qui bouleversent le pays, tandis qu'il se rallume tout à coup

Digitized by Google

lorsque l'ordre et la paix commencent à renaître.

Cette science, car aujourd'hui c'en est une, jouit en outre d'un avantage qui n'appartient qu'à elle : les physiciens, les naturalistes se bornent à analyser, à classer les bienfaits de la Providence ; l'horticulteur, au contraire, grâce aux mystères de la fécondation artificielle, sait se créer à lui-même les propres objets de ses jouissances et modifier ainsi, en les variant à l'infini, les vastes desseins du Créateur.

Digitized by Google

Digitized by Google

DE LA DÉCOMPOSITION DES FEUILLES

DANS LES

SERRES CHAUDES ET SOUS LES CHASSIS,

Par M. V. PAQUET, membre de la Société.

Les feuilles sont formées de trois organes principaux, savoir :

Un faisceau vasculaire provenant de la tige ;

Un parenchyme provenant du prolongement de l'enveloppe herbacée de l'écorce ;

Et enfin une portion d'épiderme qui les recouvre dans toute leur étendue.

Les vaisseaux, comme nous venons de le dire, partent de la tige et forment les nervures qu'on observe sur toutes les feuilles. Ces vaisseaux se composent de trachées de tubes ponctués, de tissu fibreux et de tissu utriculaire ; ils sont les véritables organes nutritifs des feuilles ; car les tubes fibreux sont ceux qui apportent la sève, et les vaisseaux du *latex* remportent le fluide superflu pour le distribuer dans les autres parties de la plante qui peuvent en avoir besoin. Le parenchyme est cette partie utriculaire qui remplit les espaces laissés vides par les vaisseaux ; il est composé de couches d'utricules laissant entre elles des espaces vides appelés *méats*. La couleur verte, rouge, glauque, discolore, tachetée, méane, est due aux di-

Digitized by Google

verses colorations des granules qui existent dans l'intérieur des utricules, granules que M. De Candolle a nommée *chromule* et que le célèbre professeur Turpin désignait sous le nom de *globuline*.

Un phénomène qu'il est essentiel de rapporter ici, c'est celui de la décoloration, c'est-à-dire l'étiolement des plantes, et notamment des feuilles lorsqu'elles sont soustraites aux influences de la lumière. Tout le monde a pu en voir un exemple frappant dans la chicorée que l'on fait blanchir en la liant, et plus encore dans l'espèce sauvage (*cichorium intybus*) que l'on cultive dans des caves et qui se vend à Paris pour salade d'hiver sous le nom de *barbe de capucin*. Cette alopécie ou métamorphose a lieu par l'effet de la disparition de la matière verte qui se trouve dans les granules intra-utriculaires.

L'épiderme est composé de deux ou trois couches de cellules transparentes et diaphanes, ce qui prouve que les cellules qui la composent sont dépourvues de granulations vertes.

Mais revenons au parenchyme, et voyons ce que les chimistes en ont dit.

MM. Pelletier et Caventou sont les premiers savants qui aient essayé d'analyser la chromule de M. De Candolle ou la globuline de M. Turpin; ils ont traité des feuilles à la température ordinaire avec de l'alcool rectifié; le marc bien exprimé, ils ont filtré; ayant fait évaporer, ils ont obtenu une substance d'un vert foncé, d'apparence résineuse : c'est cette substance que ces deux savants

Digitized by Google

considèrent comme la matière colorante pure.

Ils ont conclu que la matière verte des végétaux doit être placée parmi les substances végétales très-hydrogénées, et qu'elle a quelques points de contact avec l'*orcanette*, le *curcuma* et le *santal rouge*. Ils lui ont donné le nom de *chlorophylle*.

Ces notions préliminaires étaient essentielles pour bien faire connaître les phénomènes de la décomposition des feuilles que nous nous proposons d'expliquer.

On sait que les serres chaudes sont des constructions destinées à recevoir les végétaux de la zone tropicale; la toiture et la façade, exposées au midi, sont ordinairement en verre, de manière à permettre aux rayons solaires, et conséquemment à la lumière, de pénétrer dans l'intérieur et d'exciter la végétation. Les vitraux d'une serre sont généralement en verre très-commun et souvent remplis de défauts auxquels on donne le nom de *bouillons* : ce sont habituellement de petites lenticelles ovales, bombées de chaque côté et ayant exactement la forme d'une lentille de loupe ou de microscope. Lorsque le soleil darde ses rayons calorifiques et obliques, ils produisent à un très-haut degré les mêmes effets que la loupe lenticulaire. Comme les plantes qui ornent nos serres sont toujours très-rapprochées du verre, afin de jouir des influences de la lumière, le centre ou foyer des lenticelles ou bouillons vitreux vient d'abord brûler la superficie, puis l'intérieur des feuilles des plantes qui se trouvent dans la direction de la concentration des rayons, si bien que la chromule ou glo-

Digitized by Google

buline se trouve entièrement desséchée ; il ne reste donc plus que le parenchyme mort qui, par le dessèchement des granulations, est aussi transparent et diaphane. Souvent les brûlures qu'on remarque sur les feuilles conservent exactement la forme des lenticelles ; du reste, le sujet a été parfaitement étudié par nous, et la véracité des faits que nous annonçons ne peut être contestée. Nous avons sous les yeux des feuilles de plusieurs *ficus*, de *passiflora*, de *Bouguinvillea*, etc., sur lesquelles le phénomène est parfaitement visible ; les personnes auxquelles nous les avons montrées ont reconnu, comme nous, la cause de la perte de ces feuilles détruites en quelques jours seulement.

Quelques personnes pourraient croire que nous confondons cette décomposition du tissu végétal avec ce que l'on nomme vulgairement la *panachure* des feuilles : qu'il nous soit permis de dire deux mots à ce sujet.

De Candolle avait fait remarquer que les monocotylédonées panachées ont les panachures en bandes parallèles selon la disposition des nervures, tandis que les dicotylédonées ont des taches irrégulières. Cette dissemblance est très-explicable quand on connaît le système de nervation des monocotylédonées et celui des dicotylédonées. Dans la décomposition par les lenticelles des vitres, la décoloration des feuilles quoiqu'ayant lieu sur des *latania*, des *caryota*, des *dracœna*, etc., chaque décoloration conserve la forme de la lenticelle qui lui a donné naissance.

Une autre observation tout aussi majeure, c'est que

Digitized by Google

la panachure paraît être une maladie produite par le non développement de la chromule, et que dans l'*arundo donax variegata* (roseau panaché), par exemple, on ne peut trouver aucune trace de chromule, même à la naissance de la plante, dans les parties blanches, ce qui en fait la transparence, tandis qu'on retrouve à l'aide du microscope des traces de chromule desséchée dans les utricules qui ont été brûlées par les bouillons lenticulaires des vitres.

Nous venons de dire que la panachure paraissait être une maladie : ce qui le ferait supposer, c'est qu'en général les plantes à feuilles panachées croissent plus lentement, sont plus sensibles au froid et à l'action de l'humidité, et fleurissent très-rarement ; et, dans ce cas, la fructification n'a jamais lieu.

Enfin la décomposition des feuilles par les lenticelles des vitres n'a lieu sur une plante que partiellement, tandis que la panachure est toujours générale.

Nous avons pensé offrir quelque intérêt aux membres de la *Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts de Bayeux*, en lui soumettant des observations faites par nous sur un sujet qui n'avait jamais été traité, et qui doit intéresser les physiciens, les botanistes et les horticulteurs.

Digitized by Google

Digitized by Google

DE L'INFLUENCE DE LA LUNE

SUR NOTRE ATMOSPHÈRE

ET SUR LES ÊTRES ORGANISÉS.

Par M. LACOUR, docteur-médecin, membre de la Société.

La lune exerce-t-elle une influence météorologique sur notre atmosphère? A-t-elle une action appréciable sur les êtres organisés? C'est ce que je me propose d'examiner dans cette courte notice, que je diviserai en plusieurs parties.

Je rechercherai :

1°. L'influence que la lune exerce sur la pluie pendant sa croissance et sa décroissance ; et si sa distance angulaire à la terre variant continuellement, influe sur ce phénomène.

2°. Si les huit positions qu'elle acquiert en parcourant son orbite, connues sous les noms de phases et d'octants, ont une influence bien marquée sur la pluie et sur les changements de temps.

3°. Si l'action qu'on lui attribue sur les êtres organisés peut s'expliquer par les acquisitions de la physique.

4°. Son influence sur le cours des maladies, etc.

Personne n'ignore l'influence vivifiante que le soleil exerce sur la surface de la terre. Tout le monde reconnaît que cette lumière, qui se répand avec tant de profusion, émane de lui. Cet astre ranime toutes les créatures par ses bénignes influences ; et des millions d'insectes, tout bril-

Digitized by Google

lants par l'éclat de leur parure, se réveillent, se jouent et se réchauffent à ses rayons. Mais si le soleil est doué de tant de vertus, n'était-il pas naturel de penser que la lune, le plus gros des astres après lui, quant à l'apparence, exerçait aussi une influence salutaire sur notre globe? D'abord, elle répand plus de lumière sur la terre que toutes les étoiles ensemble ; et c'est par cette clarté qu'elle nous est le plus utile, en nous procurant l'avantage d'aller où nos besoins nous appellent, et nous permettant également de prolonger nos travaux au milieu de la nuit.

Examinons donc si la lune exerce véritablement une action aussi bienfaisante qu'on le lui suppose et si les phénomènes attribués à son influence peuvent se déduire des lois de la physique. De temps immémorial, au sein des campagnes comme au milieu des villes, l'immense majorité du public a cru fermement que notre satellite avait une puissante action sur les phénomènes qui se succèdent dans notre atmosphère, et il n'était pas, à beaucoup près, le seul qui partageât cette opinion. Les paysans, les jardiniers, les agriculteurs, et surtout les marins, étaient du même avis ; ils disent unanimement avoir remarqué que, dans mille circonstances, tout passage d'une *phase* de la lune à la *phase* qui suit, produit presque toujours un changement de temps. Les savants, au contraire, parmi lesquels se trouvent des astronomes, des physiciens et des météorologistes, pensent généralement que la lune n'exerce aucune influence, du moins appréciable, sur notre atmosphère. Lequel des deux ou du public ou des

Digitized by Google

savants a raison? La solution de cette question est plus difficile qu'on ne le pense assez communément, et, certes, elle ne peut être résolue *a priori* : Il faut une longue suite d'expériences, toutes très-délicates, et des observations exactes, assidues et groupées avec ordre pour arriver à des résultats positifs et inattaquables—Malheureusement, dit M. Arago, les travaux de ce genre sont encore très-peu nombreux et n'embrassent que de courts intervalles.

Est-il besoin de définir les termes astronomiques employés dans le cours de cette notice? Je pense assurément que tout le monde les entend; cependant je me crois obligé de dire que la lune décrit dans l'espace une ellipse, dont la terre occupe un des *foyers*. Cette courbe est appelée l'orbite lunaire.

On appelle *périgée* l'extrémité du grand axe de cette ellipse, la plus voisine de la terre.

L'apogée est l'extrémité opposée, qui est le point où la lune se trouve le plus éloignée de nous.

Périgée et apogée sont encore appelés *apsides*.

Maintenant le temps qui s'écoule entre deux passages successifs de la lune par le périgée et l'apogée est appelé *révolution* anomalistique, une des plus importantes à considérer; tandis que la révolution sidérale est le temps que la lune emploie à faire une révolution complète du ciel pour revenir passer en face de la même étoile située au point de départ; cette durée est de 27 jours 31 centièmes.

La révolution synodique ou mois lunaire est le temps que la lune emploie à revenir au soleil; cette durée est un

Digitized by Google

peu plus longue ; elle est de vingt-neuf jours cinquante-trois centièmes. C'est pendant cette révolution synodique que la lune revêt différentes formes ou phases.

Quand la lune se trouve directement interposée entre le soleil et nous, quand, dis-je, ce phénomène se réalise mathématiquement, c'est la conjonction ou nouvelle lune. Les quadratures de la pleine lune sont connues. Disons un mot sur les *octants* qu'on désigne par premier, second, troisième et quatrième, comme l'indique le nom. Ces *points* sont situés sur l'orbite à égales distances de la nouvelle lune et du premier quartier, de celui-ci à la pleine lune, de la pleine lune au second quartier, et enfin du second quartier à la nouvelle lune suivante.

1°. *De la pluie pendant la croissance et décroissance de la lune.*

Depuis plusieurs années j'ai noté le plus exactement qu'il m'a été possible les jours pluvieux pendant la durée des mois lunaires. Je dirai, dès à présent, que la somme des jours pluvieux inscrits dans la colonne qui correspondait à la lune croissante dépassait la somme des jours pluvieux qui se trouvaient notés dans la colonne correspondante au décours ; c'est dire, en un mot, qu'il tombe plus d'eau dans la première période que dans la seconde. Pour acquérir la certitude de ce fait, il faut se livrer à une observation assidue pendant plusieurs années consécutives ; car on arriverait peut-être à un résultat tout opposé, si, je le répète, l'observation ne roulait que sur une année ou un petit nombre d'années.

Permettez-moi, Messieurs, de vous mettre sous les

Digitized by Google

yeux les travaux d'un savant de l'Allemagne. M. Schübler, professeur à Tubingue, rechercha, pendant une longue suite d'années, si la lune avait véritablement une influence sur la pluie. Ce savant observateur a publié un ouvrage dans lequel il a donné les résultats de vingt-huit années d'observations météorologiques faites à Munich dans une période de sept années, qui commence de 1781 à 1788, — à Stuttgard, pendant trois années, de 1809 à 1812; — enfin, à Augsbourg, dans l'espace de quinze années consécutives, de 1813 à 1828; — c'est surtout dans une période de vingt années, depuis 1809 à 1828, que ses observations paraissent avoir le cachet de l'exactitude.

Nous disons donc :

Qu'en 20 ans — 7305 jours.

De la nouvelle lune au premier quartier. . . .	764	jours de pluie.
— Du premier quartier à la pleine lune.	845	jours de pluie : excès de cette période sur la première, 81 jours pluvieux.
— De la pleine lune au dernier quartier. . . .	761	jours de pluie : excès en moins de 61 jours pluvieux sur la précédente période.
— Du dernier quartier à la nouvelle lune.	696	jours pluvieux : excès en moins de 65 jours de pluie sur la période de la pleine lune au dernier quartier.
Somme. Pendant que la lune croissait.	1609	jours pluvieux.
— Pendant que la lune décroissait.	1454	jours pluvieux.
Excès pendant le premier intervalle, c'est-à-dire pendant la première moitié de la lune. . . .	152	jours pluvieux.

Digitized by Google

Que faut-il conclure de ces nombres, sinon que le *maximum* du nombre des jours pluvieux a lieu entre le premier quartier et la pleine lune, tandis que le *minimum* se trouve placé entre le dernier quartier et la nouvelle lune? Ainsi, le nombre de jours de pluie dans le dernier intervalle est au nombre de jours de pluie du premier comme 696 : 845, comme 5 : 6. Donc il pleut plus fréquemment durant la période de croissance de la lune que durant celle de son déclin.

Si maintenant l'on partage le mois lunaire en huit parties égales pour plus de précision, comme je l'ai déjà dit ailleurs, on trouve que les *maxima* des jours de pluie arrivent ordinairement vers le *deuxième octant*. Puis, à partir de ce point, il y a un décroissement graduel, et les *minima* coïncident directement entre le dernier quartier et le quatrième *octant*. Maintenant, Messieurs, que faut-il conclure de ce qui précède? Que la lune exerce évidemment une influence sur notre atmosphère, puisqu'il tombe plus d'eau vers le deuxième octant qu'à toute époque de la période synodique ou mois lunaire. Si l'on tient compte des oscillations barométriques pendant cette dernière période on verra aussi que c'est vers le deuxième octant que correspondra le plus grand raccourcissement de la colonne mercurielle; et cela doit être, puisque, plus le baromètre est bas, plus les chances de pluie sont fréquentes.

Influence de la distance angulaire à la terre.

Puisque l'action de la lune est constatée sur les phéno-

Digitized by Google

mènes de pluie, voyons si la distance du satellite à la terre joue un rôle bien marqué sur ces phénomènes pluvieux. Remarquez, je vous prie, Messieurs, qu'il y a en vingt-huit ans trois cent soixante-onze révolutions anomalistiques, c'est-à-dire que la lune a passé ce nombre de fois au périgée et à l'apogée, pendant cette même durée. Eh bien! les sept jours les plus voisins du périgée ont donné 1169 jours de pluie, tandis que les sept jours les plus proches de l'apogée ne donnent que 1096 jours : 73 jours de moins. Donc, toutes choses égales d'ailleurs, plus la lune est proche de la terre plus aussi sont grandes les chances de pluie. Il y a plus : l'état barométrique viendra corroborer la vérité de ce fait, en donnant une nouvelle preuve de l'influence exercée par le satellite sur notre atmosphère. M. Flaugergues, à Viviers, département de l'Ardèche, s'est livré à de nombreuses expériences, tendant à rechercher si la position de la lune sur les différents points de sa courbe avait une action bien appréciable sur le baromètre, et cela pendant une période longue au moins de vingt années. Voici les résultats de ces expériences :

La hauteur moyenne du baromètre, à Viviers, le jour du périgée, est de 754 mm. 73 centièmes;
le jour de l'apogée. . . 755 . . . 73 —

Différence d'un millimètre en moins quand la lune est voisine de nous. Admirable coïncidence entre les observations de MM. Flaugergues et Pilgram, puisque ce dernier a constaté que, sur 100 répétitions de la même phase des

Digitized by Google

apsides, il y a pour le périgée 36 jours de pluie, tandis qu'à l'apogée il n'y en a que 24.

Comme on l'aperçoit il est impossible, Messieurs, à moins de se faire illusion, de ne pas admettre une influence de la part du satellite sur notre atmosphère.

2°. *De l'influence des phases lunaires sur les changements de temps, et sur la pluie.*

Qu'est-ce qu'un changement de temps? C'est, d'après certains météorologistes, le passage du calme au vent, d'un vent faible à un vent fort, d'un ciel pur et serein à un ciel nuageux, d'un ciel nuageux à un ciel tout-à-fait couvert, et enfin de celui-ci à la pluie. Le mot changement de temps n'offre pas une définition exacte, un sens précis; c'est comme on le voit du vague, sinon de l'arbitraire.

Un observateur très-distingué, Pilgram, à Vienne en Autriche, rechercha, pendant longtemps, si les phases lunaires n'exerçaient pas quelqu'influence non-seulement sur les changements de temps proprement dits, mais encore sur la pluie.

Sur cent observations de la même phase, ce qui suppose plus de dix années d'observations assidues, ce savant remarqua 26 chutes de pluie pour la nouvelle lune.

25 idem pour la moyenne des quadratures.

29 idem pour la pleine lune.

Déjà l'on voit par l'inspection de ces nombres que la pleine lune offre plus de jours pluvieux que la nouvelle, ce qui du moins paraît conforme à l'opinion du vulgaire.

Digitized by Google

Maintenant, quant aux changements de temps, le jour même de la phase, les chances sont encore plus nombreuses. Le célèbre Pilgram observa, en Allemagne, que sur cent répétitions de la même phase il y a :

58 changements de temps pour la nouvelle lune.
63 id. — pour la pleine lune.
62 id. — pour la moyenne des quadratures.
72 id. — pour la lune périgée.
64 id. — pour la lune apogée.
80 id. — pour la nouvelle lune périgée (22 de plus pour le périgée.)
64 id. — pour la nouvelle lune apogée.
81 id. — pour la pleine lune périgée.
68 id. — pour la pleine lune apogée.

Ainsi, vous apercevez, Messieurs, qu'en jetant un coup d'œil sur ces nombres, la nouvelle lune, quant aux changements de temps, serait, de toutes les phases, la moins active. Mais aussi, Messieurs, vous reconnaissez l'influence bien évidente du périgée et de l'apogée sur les changements de temps, par les nombres 81 et 68. Mais ces nombres, quels qu'ils soient, sont loin d'être en harmonie avec les observations populaires : car, en général, tous les habitants des campagnes ont une foi aveugle aux changements de temps qui doivent arriver inévitablement le jour même de la phase. Il y a plus, dites à un navigateur, pour qui la nouvelle lune est une cause à peu près certaine de changement de temps, que, sur vingt phases, il

Digitized by Google

y en aura douze seulement de favorables à son opinion, vous croira-t-il? Je vous le demande? Non, il repoussera infailliblement avec le sourire du mépris vos observations, par cela seul qu'elles ne coïncident pas avec son opinion arrêtée depuis longtemps sur les effets de la lune. Ne sommes-nous pas amenés à conclure par ce qui précède, que, dans chaque phase, plus le satellite est près de la terre, plus aussi il agit sur notre atmosphère, puisque le nombre de changements de temps est plus considérable au périgée qu'à l'apogée, ce qui ressort évidemment des chiffres 81 et 68? Mais comment son influence se manifeste-t-elle ?

Ici commence le champ des conjectures; il est immense, et nous n'avons pas la prétention de le parcourir. Seulement, théoriquement parlant, n'aurait-on pas une légère propension à admettre que la lune ne pourrait agir que par des émanations *obscures de nature électrique peut-être*, par *la lumière* qu'elle nous réfléchit, égale en intensité dans la période de croissance comme dans celle de déclin; enfin, par *voie d'attraction?* mais il est extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible, d'assigner exactement la quantité numérique de cet effet. Bien qu'à *priori* la valeur réelle de cet effet dût être la même pour des positions semblables de la lune à la terre, il n'en est pas ainsi; et les inégalités de pression que traduisent les variations barométriques, pour les mêmes positions du satellite, le prouvent d'une manière incontestable et sans réplique. Il est donc hors de doute

Digitized by Google

que la lune n'agit pas de la même manière sur notre atmosphère que sur l'*océan* qu'elle soulève deux fois en vingt-quatre heures. En effet, l'instant de la haute mer est séparé, d'à peu près six heures, de l'instant de la basse mer ; ainsi, les heures des hautes et basses mers varient chaque jour, comme l'heure du passage de la lune au méridien. Donc, si la lune agissait par voie d'attraction sur notre atmosphère, les résultats qu'elle produirait devraient être toujours identiques et les mêmes, et aux quadratures, et aux syzygies, ce qui n'a pas lieu : les variations barométriques nous le démontrent indubitablement. Donc aussi les inégalités de pressions, accusée par les variations du baromètre, tiennent à une autre *cause* toute spéciale, toutefois dépendante de la lune, mais absolument différente de l'attraction, et dont la nature et le mode d'action nous sont inconnus.

3°. *Si l'action qu'on lui atttribue sur les êtres organisés peut s'expliquer par les acquisitions de la physique.*

On comprend que je veux parler de la *lune rousse*, si généralement connue des jardiniers et des agriculteurs. Beaucoup de gens croient à sa funeste influence ; mais un plus grand nombre de personnes, et surtont celles qui ne sont pas étrangères aux connaissances scientifiques, rejètent ce préjugé populaire au nombre des absurdités enfantées par une complète ignorance

Examinons : on donne assez souvent le nom de *lune*

Digitized by Google

rousse à la lune qui commence en avril et devient pleine dans le courant de mai. Depuis longtemps les jardiniers reconnaissent que cette lune exerce une action fâcheuse sur les jeunes pousses et sur les fleurs en pleine végétation. Ils affirment positivement que, la *nuit*, lorsque le ciel est pur, les feuilles, les bourgeons, et même les fleurs, exposés à cette lumière, *roussissent* et *gèlent*, quoique le thermomètre se maintienne, suspendu dans l'atmosphère, à plusieurs degrés au-dessus de zéro. Ils disent, par la même raison, que quand le ciel est couvert, il arrête les rayons de la lune, les empêche d'arriver jusqu'aux plantes, et alors les mêmes effets n'ont plus lieu; en un mot, les plantes ne roussissent et ne gèlent plus, quoique le thermomètre reste dans les mêmes conditions. De ces faits, n'est-on pas en droit de conclure que notre satellite possède une *vertu frigorifique*, dont l'effet immédiat se trahit par la brûlure des jeunes pousses et des plantes au commencement de la végétation? Mais qui ne sait qu'en dirigeant de larges lentilles, ou même un miroir concave vers la lune, afin de concentrer ou de réfléchir ses rayons, et plaçant un thermomètre très-délicat à leur foyer, on n'a rien aperçu qui puisse nous porter à croire à l'effet frigorifique ou lumineux du satellite terrestre? Aussi les savants ont-ils relégué la lune rousse au nombre des préjugés populaires!

Ils n'en est pas de même, à beaucoup près, des jardiniers et des agriculteurs, qui restent infailliblement convaincus de la justesse de leurs observations. Nul doute, je

Digitized by Google

le répète, qu'elles n'aient quelque fondement ; mais hâtons-nous d'expliquer ce phénomène dont le rayonnement terrestre, que je vais faire comprendre tout à l'heure, est la principale cause. Et d'abord une condition est absolument nécessaire pour que le rayonnement ait lieu : il faut un ciel pur, serein et exempt de nuages. Alors les corps terrestres acquièrent une température bien différente de celle de l'atmosphère dont ils sont enveloppés. Tout le monde reconnaît, j'en ai la certitude, que les corps ont une tendance à se mettre en équilibre de température lorsqu'ils sont placés vis-à-vis l'un de l'autre, quoiqu'écartés entre eux à une distance infinie ; et comme les hautes régions de l'espace, étant de 50 à 60 degrés centigrades au-dessous de zéro, peuvent très-bien absorber du calorique, alors la terre en rayonne dans l'espace pour se mettre en équilibre de température avec les hautes régions, qui pourraient, à juste titre, être représentées comme une voûte glacée. A ce moment la terre rayonne ; par conséquent les corps placés à sa surface se refroidissent, se gèlent pour ainsi dire, et les jeunes plantes qui végètent à peine doivent nécessairement roussir, dans le langage des jardiniers.

Mais, qu'on y prenne garde, pendant que ces phénomènes s'accomplissent, la lune est sur l'horizon ; on la voit, puisque le ciel est pur et serin ; sa présence est une coïncidence du fait seulement, mais elle n'en n'est pas la cause efficiente ; elle est tout au plus le signe, comme un indice, comme un vrai témoin, pour ainsi parler, que le

Digitized by Google

rayonnement terrestre aura lieu. Mais si les conditions du ciel changent, si un rideau nuageux apparaît, alors ni les étoiles, ni la lune ne seront visibles sur la voûte céleste ; et les mêmes phénomènes n'auront pas lieu, à moins toutefois que le thermomètre ne descende à zéro. Cependant la terre, ainsi que les plantes, et surtout le parenchyme des feuilles, continueront à rayonner du calorique vers les hautes régions ; mais le rideau de nuages servira d'écran, ou plutôt réfléchira ce calorique rayonné par la terre : il y aura alors, dans l'atmosphère, un double courant de rayons calorifiques, l'un ascendant partant de la terre par voie de rayonnement, l'autre descendant réfléchi par l'écran nuageux ; et, à cet instant, la température atmosphérique sera la même que celle des corps et des plantes placés à sa surface ; alors, je le répète, la blanche gelée ne se produira pas, à moins que le thermomètre ne tombe à zéro.

Je prévois l'objection qu'on ne manquera pas de m'adresser. La lune, me dira-t-on, ne brille plus sur la voûte des cieux, par conséquent ses rayons n'arriveront plus jusqu'aux plantes ; celles-ci ne roussiront plus, ne gèleront pas davantage. Sans doute ; mais, prenez-y garde, ce n'est pas parce que les rayons de la lune ne frapperont plus les jeunes pousses que la rousseur de celles-ci n'aura pas lieu ; c'est, au contraire, parce qu'en même temps qu'on ne voit pas la lune briller au ciel, le rayonnement ne peut se produire à cause du rideau nuageux qui dérobe à la fois la lune et empêche le

Digitized by Google

rayonnement du calorique de se faire. Ainsi les observations des jardiniers et des agriculteurs étaient justes, mais incomplètes sous le rapport théorique : ils attribuaient l'effet de la rousseur et de la gelée blanche à l'action de la lumière du satellite, quand il fallait l'attribuer au rayonnement nocturne. Ici, la présence de la lune sur l'horizon était l'indice d'une atmosphère pure, condition essentielle et *sine quâ non* de la congélation et de la rosée.

Tout le monde peut répéter cette expérience :

Deux plantes étant voisines, placées par conséquent dans les mêmes conditions et exposées toutes les deux à l'air libre pendant une *nuit sereine*, qu'on couvre l'une d'une gaze et qu'on laisse l'autre à découvert, la plante recouverte de la gaze ne gèlera pas, tandis qu'au contraire la plante ne gèlera : la gaze empêchera donc le rayonnement de se faire, et la rosée ne se déposera pas sur celle que la gaze a garantie.

Mentionnerai-je ici, Messieurs, la prétendue action de la lune sur l'accroissement des plantes en général ?

Lorsqu'on veut des plantes qui poussent avec vigueur, des arbres qui s'élèvent à de grandes hauteurs, il faut nécessairement les semer et les planter dans la lune croissante, dit le proverbe.

Tous ces préceptes, répétés sans cesse par beaucoup de personnes de la campagne, entre autres, par des agriculteurs, et, qui plus est, par des gardes forestiers, sont, à ce qu'il paraît, des erreurs populaires dont il est

Digitized by Google

difficile de ne pas convenir. Duhamel du Monceau, l'un des plus grand agronomes dont la France s'honore, dit positivement que la lune est sans influence en pareil cas, et toutes les expériences de ce grand homme ont démontré d'une manière incontestable la vérité de ce fait. Permettez-moi, Messieurs, de vous rappeler la théorie que l'on faisait alors pour justifier ces espèces d'*aphorismes* : « la chaleur du soleil, disait-on, augmente la quantité de sève qui circule dans les plantes ; cette chaleur accroît le diamètre des tuyaux dans lesquels s'opère le mouvement de la sève ; le froid de la *nuit*, au contraire, produit un effet opposé ; or, au moment où le soleil se couche, la lune, si elle n'est pas dans son plein, se trouve sur l'horizon ; par conséquent, ses rayons, succédant à ceux du soleil, atténueront, pour ainsi dire, le refroidissement subit que la plante éprouvera quand le soleil aura disparu sous l'horizon. Pendant le décours, au contraire, la lune ne se lève que plusieurs heures après le coucher du soleil, c'est-à-dire à une époque où le refroidissement des organes des plantes a déjà opéré tout son effet sur la sève. Cette théorie, comme vous l'apercevez, est plus ingénieuse que vraie. En effet, c'est une chose tout-à-fait dérisoire, il faut bien l'avouer, que de prétendre saisir, dans un phénomène aussi complexe que l'est celui de la végétation, les effets produits par un changement de température, qui, en portant tout à l'extrême, ne vont pas à un millième de degré centigrade ». (*Note de M. Arago*).

Ce qui précède, Messieurs, m'engage aussi à vous dire

Digitized by Google

quelques mots de l'action prétendue de la lune sur les choux, les laitues, les *fleurs doubles*, les arbres à fruits précoces, etc.

Qui le croirait? c'est dans le décours de la lune qu'il faut semer, planter et greffer pour obtenir des fruits d'une bonne nature. Ce préjugé, admis chez tout le monde en général, comme tant d'autres, ne mérite pas un sérieux examen. Cependant je citerai une observation de *Pline*, lequel dit positivement qu'il faut semer les *fèves* dans la pleine lune et les *lentilles* vers la conjonction. « Ne faut-il pas, dit M. Arago, une foi bien robuste pour admettre sans preuve qu'à quatre-vingt mille lieues de distance la lune, dans une de ses positions, agisse avantageusement sur la végétation des *fèves*, et que, dans une position opposée, ce soient les lentilles qu'elle favorise? Comme on le voit, le naturaliste romain enregistrait toutes les absurdités de son temps. »

Maintenant, si l'on veut avoir des *bois* de bonne qualité, qui se conservent parfaitement, en un mot des bois propres aux constructions, il est absolument nécessaire de les abattre pendant le décours de la lune : c'est du moins le sentiment d'un grand nombre de personnes. Depuis longtemps, en France, les ordonnances forestières enjoignaient d'abattre les arbres après que la lune avait acquis son plein depuis plusieurs jours. En Allemagne surtout, un garde forestier, nommé Sauer, admet non-seulement le précepte, mais il en donne la raison physique (à ce qu'il croit, disons-le en passant); il théorise ainsi :

Digitized by Google

la force ascensionnelle de la sève est plus considérable pendant la croissance de la lune que pendant son *déclin*, ce qui est loin d'être démontré par le garde forestier allemand; néanmoins il dit que le bois coupé avant la pleine lune est plus spongieux, se dessèche plus difficilement, et, est, en conséquence, plus attaquable par les larves des insectes Durant le décours, au contraire, la sève étant moins abondante, le bois se sèche, se resserre et devient par cela même plus solide et, en quelque sorte, plus propre aux constructions. Le garde forestier allemand s'est complètement trompé dans la théorie qu'il a faite s'il croyait trouver une liaison entre le mouvement de la sève et les phases lunaires. Si, effectivement, comme il l'admet, le bois est plus spongieux dans la première moitié de la course du satellite, il faut bien l'attribuer à la plus grande abondance de pluies qui tombent dans cette période, comme je l'ai déjà dit plus haut.

Me voilà amené à vous parler brièvement du hâle des bivouacs, dont on a, dans ces derniers temps, usé si largement, et à rechercher si la lune, par l'action de ses rayons, noircit le visage. Tout le monde le sait, ce fut Bonaparte qui, le premier des guerriers, fit bivouaquer ses troupes sous tous les climats, et dans toutes les saisons. Que de militaires en ont fait la triste expérience ! Combien de fois n'ont-ils pas éprouvé cette sensation désagréable, pénible, occasionnée par la rosée nocturne qui les pénétrait de toutes parts? Et, au milieu de si tristes situations, ils remarquaient que leurs habits seuls se satu-

Digitized by Google

raient, pour ainsi dire, de cette humidité, tandis que leurs armes et leurs cuirasses n'en étaient jamais recouvertes. La raison en était que tous les corps n'ont pas le même pouvoir rayonnant. Les étoffes de laine rayonnent beaucoup et les cuirasses nullement; mais le visage en contact avec l'air devait aussi rayonner du calorique dans l'espace. Donc, si la nuit sereine modifie le coloris, comme quelques physiologistes l'ont dit, il faut l'attribuer au rayonnement de la peau. Bien que la chaleur animale répare, à chaque instant, non entièrement, il est vrai, celle qui s'échappe par voie de rayonnement, il faut bien admettre que la peau du visage peut descendre à une température de six à sept degrés centigrades au-dessous de la température de l'air et qu'elle peut se trouver ainsi modifiée dans son teint. Mais comment la lumière de la lune pourrait-elle noircir la peau du visage quand elle est sans action sur une substance très-impressionnable, telle que le chlorure d'argent, qui non seulement noircit à la lumière du soleil, mais à la lumière diffuse? Cet agent, en effet, n'est nullement influencé par la lumière concentrée du satellite. Pour s'en convaincre, qu'on réfléchisse, à l'aide du miroir concave dont j'ai déjà parlé, les rayons de la lune sur cette substance, on acquerra la preuve de l'innocuité de l'influence lunaire.

4°. *De l'influence de la lune sur le cours des maladies.*

Dans l'antiquité, la science la plus cultivée, et en même

Digitized by Google

temps une des plus utiles aux médecins, était sans contredit l'astronomie. Hippocrate, le père de la médecine, disait formellement qu'il ne fallait pas se faire soigner par des médecins ignorant cette science; mais depuis plusieurs siècles le précepte du vieillard de Cos est complètement tombé dans l'oubli.

Hippocrate, Galien, Dioscoride, Chrysippe, médecin de Gnide, Erasistrate, son plus célèbre disciple, Héraclide, de Tarente, Pline et beaucoup d'autres dont je ne citerai pas les noms, crurent que la lune exerçait véritablement une puissante influence sur le cours des maladies. La doctrine des *crises* était entièrement subordonnée aux phases lunaires; on les attendait avec beaucoup de confiance les 7^e^., 14^e^. et 21^e^. jours, et quand elles manquaient dans ces jours, on les attendait de nouveau le 28^e^. jour (de la lune). Ainsi, comme on l'aperçoit les phases de la lune et l'influx qui s'en échappait à ce moment, donnèrent naissance au système des crises.

Les anciens ne furent pas les seuls qui crurent à l'action du satellite sur notre frêle économie; les modernes y croient encore, et, parmi ces derniers, il y en a qui ne conseillent les vermifuges qu'aux époques des phases lunaires, persuadés que les parasites du canal intestinal sont plus facilement influencés par l'action des agents thérapeutiques à ce moment de la lune. Mais faut-il s'étonner si quelques médecins ont tenu compte de l'opportunité de ce moment? Non sans doute, puisqu'il en est beaucoup qui circulent toujours plus ou moins aveuglément,

Digitized by Google

sans s'en écarter le moins du monde, dans le cercle tracé par leurs dévanciers. Ils vous diront qu'Hoffmann, Sauvage et tant d'autres ont cru au pouvoir du satellite ; mais l'autorité de ces grands maîtres s'est de beaucoup affaiblie, il faut en convenir, depuis qu'on met plus de sévérité dans l'examen des faits.

Passons maintenant à l'observation d'Hoffmann qui raconte avoir vu une fille (issue d'une mère épileptique) dont le ventre s'enflait tous les mois lunaires pendant la croissance de la lune et diminuait toujours exactement dans le décours. C'est surtout, Messieurs, dans les maladies nerveuses que l'on retrouve le plus souvent cette coïncidence entre ces mêmes affections et les différentes positions de l'astre sur la voûte céleste. Méad raconte qu'un enfant éprouvait des convulsions au moment de la pleine lune et jouissait d'une bonne santé dans le reste du mois lunaire. Menuret dit aussi avoir vu un cas d'épilepsie, dont les accès revenaient toujours quand l'astre était dans l'opposition : c'est encore lui qui nous dit que les maladies de la peau reprennent de l'intensité aux phases lunaires, et qu'il en est de même pour la gale qui acquiert son maximum à la pleine lune. C'est Pison qui nous dit que les paralysies sont plus fréquentes à la nouvelle lune. C'est un autre qui a dit que les accouchements sont aussi plus nombreux vers la fin du décours de la lune : il faudrait compulser les registres de l'état civil pour en acquérir la certitude. — Gall, dans ces derniers temps, qui a fait une étude si savante, si approfondie du système nerveux, ne se refusait pas à

Digitized by Google

croire à l'influence de la lune sur ce système, et disait que les personnes délicates et impressionnables l'étaient davantage les jours des pleines et nouvelles lunes, etc. Gall croyait à l'influence du satellite, mais n'en précisait pas les effets immédiats. Rien d'étonnant! Placés comme nous le sommes au milieu de tous les corps de l'univers, nous y vivons, ils nous entourent de toutes parts; mais comment démêler l'influence de chacun d'eux sur notre économie? Tant de *causes* agissant sans cesse sur notre organisme, n'est-il pas presque toujours impossible d'assigner l'effet qui devrait revenir à chacune d'elles? Mais dans l'organisme une *seule cause* produit mille effets différents, parce que l'impressionnabilité est aussi diversifiée qu'il y a d'individus; il faut donc individualiser au lieu de généraliser pour arriver à la connaissance d'un fait. Habituellement on fait le contraire, on généralise, puis on systématise, puis enfin on oublie que les systèmes ne sont possibles, tant on leur attache d'importance, que pour soulager notre mémoire qui serait encombrée sous un amas informe de faits.

Mais si les phases lunaires eurent tant d'influence sur les actes de l'organisme en général, les éclipses n'en avaient pas moins. Vollisnière, ce botaniste si distingué, dit avoir éprouvé, à Padoue, dans la convalescence d'une longue maladie, des tremblements convulsifs pendant toute la durée d'une éclipse de soleil; c'est le chancelier Bacon qui s'évanouissait durant une éclipse de lune, et qui reprenait ses sens au moment où le satellite sortait du cône

Digitized by Google

d'ombre que la terre projette derrière elle. Toutes ces observations ont-elles pour cause une imagination qui peut s'exalter dans l'attente du phénomène céleste? Dans l'état actuel de la science quelle confiance méritent tous ces faits? Ranger un fait au nombre des absurdités, par cela seul qu'on a pas été à portée de le vérifier, n'est-ce pas manquer de prudence? Si l'on ne peut, disons-nous, démontrer l'influence de la lune, ni comme agent physique, ni comme agent chimique, est-ce une raison pour nier son influence sur le système nerveux, le plus délicat de tous les instruments? car la physique est loin d'en posséder d'aussi parfaits. En effet, qu'on fasse réfléchir, à l'aide du miroir concave, un faisceau de lumière lunaire (qui est sans action sur le chlorure d'argent, comme je l'ai déjà dit), dans l'œil d'une personne, à l'instant même la pupille se contractera; l'*iris* seul sera sensible à l'action de cette lumière, tandis que les autres membranes de l'œil resteront insensibles sous l'action de cet agent. Cela prouve de quelle réserve on doit user quand on passe des expériences qui ont lieu sur les êtres *inanimés* à celles qui se font sur les êtres doués de la vie. « — Pendant le règne des alchimistes, dit M. Arago, le corps humain fut considéré comme un univers en miniature. Dans ce *microcosme*, comme on l'appelait, le cœur, le principe de la vie, se trouva naturellement assimilé au soleil, dont il était censé recevoir l'influence; le cerveau eut la lune pour terme de comparaison et pour régulateur : *Jupiter* influait sur les poumons, *Mars* sur le foie, *Saturne* sur la rate,

Digitized by Google

Vénus sur les reins et *Mercure* sur les organes de la génération. Ces bizarres idées sont complètement tombées en désuétude, excepté toutefois l'*expression lunatique*, réservée aux individns dont le cerveau n'est pas à l'état normal. »

Dans toutes les influences rapportées à l'action du satellite sur notre économie, l'imagination, sans contredit, y a joué le plus grand rôle. — Ramazzini rapporte que les personnes atteintes d'une fièvre épidémique qui régna dans toute l'*Italie* en 1693, périrent en très-grand nombre le 21 janvier, au moment d'une éclipse de lune. J'admettrais peut-être la conséquence que Ramazzini tire de ce fait, dit M. Arago, si je savais avec certitude que les victimes du 21 janvier 1693 ignorassent que l'éclipse dût avoir lieu. Comment, en vérité, ne serait-on pas tenté de faire en tout ceci une large part à l'imagination frappée des malades, lorsque nous trouvons qu'en août 1654, des personnes considérables s'enfermèrent par ordonnance des médecins, dans des chambres bien closes, bien échauffées et bien parfumées, afin d'échapper aux mauvaises influences de l'éclipse de soleil qui arriva ce jour-là? Lorsque le judicieux *Petit* nous apprend, en outre, que les *ecclésiastiques*, dont la consternation était grande, ne pouvaient suffire à confesser tous les effrayés ; ce qui, par parenthèse, contraignit le curé d'un village près Paris, à dire au prône que l'éclipse avait été remise à la quinzaine, et qu'on pouvait en toute assurance ne pas tant se presser !

Digitized by Google

Messieurs, en vous remettant sous les yeux quelques faits attribués à l'influence de la lune, je suis loin d'avoir épuisé le sujet ; mais je dépasserais de beaucoup les bornes que je me suis imposées si je voulais passer en revue toutes les rêveries des siècles passés, toutes les croyances ridicules qui rattachèrent nos destinées au mouvement de notre satellite. Cependant, puisqu'il tombe plus d'eau dans la période de croissance que dans la période de décroissance, ne serait-il pas naturel de penser que l'atmosphère étant alors plus humide doit exercer une action sur l'organisme? et dès lors n'apercevez-vous pas les conséquences qui en découlent pour donner à l'hygiène une base solide, et formuler rationnellement ses préceptes? Le traitement des maladies ne devra-t-il pas être modifié lui-même, et l'état hygrométrique de l'atmosphère, qui rend une crise plus facile, une solution plus prompte dans la lutte de la vie contre les agents morbides qui la menacent, ne devra-t-il pas être compté pour quelque chose dans le choix du remède et l'appréciation rigoureuse des indications thérapeutiques? C'est une vérité que vous ne revoquerez pas en doute ; et si le cadre que je me suis tracé m'avait permis d'étendre devant vous le douloureux tableau des altérations pathologiques, je vous aurais fait voir que la nature, toujours attentive à hâter le dénouement de nos maladies, n'attend souvent de la médecine que de saisir ses tendances et d'aider à la crise salutaire qu'elle prépare. La sécheresse ou l'humidité de l'air qui nous environne jouent assurément le rôle le plus puissant sur la peau et l'ap-

Digitized by Google

pareil respiratoire ; ils agissent sans cesse par voie de sensation et d'absorption ; et la perception cérébrale des impressions transmises par les téguments et le sens pulmonaire imprime bientôt à tout l'organisme le sentiment de la stimulation ou de la faiblesse, du bien-être ou de la souffrance. Vous voyez donc, Messieurs, que l'appréciation des variations atmosphériques, déterminées par les phases lunaires, est indispensable au médecin qui veut mettre à profit les enseignements de la science, et que les études météorologiques ne doivent pas lui être étrangères.

Digitized by Google

EMPLOI DE LA FONTE DE FER.

MOYEN DE RENDRE LA FONTE DOUCE, FACILE A LIMER ET A TOURNER,

Par M. MOURIÈRE, membre de la Société.

Tout le monde sait qu'on emploie maintenant la fonte de fer pour remplacer la pierre, le bois et même le fer forgé dans les constructions, les machines et les ateliers. Il en résulte plus de solidité, plus de durée, et une économie de temps et de travail. Veut-on, en effet, avoir une pièce d'une forme déterminée : un pied de table, une grille, un panneau de porte, une roue, une poupée de tour, etc., on fait en bois, ou autrement, une pièce pareille à celle que l'on veut avoir en fer, on envoie ce modèle dans une fonderie, et l'on obtient, à un prix inférieur à celui du fer forgé, tant de pièces que l'on veut, toutes égales entre elles et au modèle. Il suffit même d'envoyer le dessin de ce que l'on veut avoir.

Ce qui précède suffit pour toutes les fontes qui s'emploient telles qu'elles sortent du moule. Mais il en est qu'on appelle douces parce qu'elles se laissent limer et tourner comme le fer forgé, et même avec plus de facilité. Cependant il arrive toujours que la surface de la pièce est plus dure que l'intérieur. Souvent elle est encroûtée de

Digitized by Google

sable siliceux et d'oxide de fer sur lesquels les limes, les burins et les crochets du tourneur viennent s'user comme sur une pierre dure. On a beau recuire (faire rougir) la pièce et la laisser refroidir très-lentement, la surface ne s'attendrit pas. Les ouvriers ne trouvant ordinairement rien de mieux à faire que d'enlever à coups de marteau, avec le ciseau à froid, tout ce qui s'oppose à l'action de la lime et du burin, nous avons pensé qu'il serait utile de faire connaître un moyen beaucoup plus simple et plus économique. Nous l'empruntons à la chimie; nous l'avons vérifié par notre propre expérience, et nous savons qu'il a déjà rendu des services : il consiste dans l'emploi d'un agent chimique qui dissout, sans bruit et sans efforts, le fer et les oxides.

L'acide sulfurique (huile de vitriol du commerce) étendu d'eau, dans la proportion de un à dix litres par kilogramme d'acide, selon que l'on veut donner plus ou moins de force au mélange, fournit un des moyens les plus économiques, et est d'une application très-facile.

Pour opérer le mélange sans danger, on verse peu à peu l'acide dans l'eau, en remuant avec une baguette. Si le liquide s'échauffe au point de faire craindre la rupture du vase, on verse l'acide à plusieurs reprises, en attendant, à chaque fois, qu'il soit refroidi.

De plus, toute matière n'est pas propre à contenir le mélange ou l'acide : ainsi le zinc et le fer seraient détruits en pure perte aussi vite que les pièces de fonte. Les vases que l'on doit préférer sont ceux de porcelaine,

Digitized by Google

de verre et de grès bien cuits : ce sont les seuls qui conviennent pour l'acide, sans eau : les autres poteries seraient plus ou moins altérées. Les cuves de bois sont bonnes quand le mélange ne contient pas trop d'acide. Celles de granit, employées dans les pressoirs, seraient excellentes.

Le mélange étant préparé, on y plonge la pièce de fer, et on la laisse séjourner dedans jusqu'à ce qu'on la trouve suffisamment dépouillée de sa partie dure. Au bout de quelques heures, si le liquide ne contient pas plus de cinq à six litres d'eau par kilogramme d'acide sulfurique, on peut la visiter et s'assurer, avec une brosse ou une pierre ponce, que le fer métallique est mis à nu.

Si la pièce de fer est trop grande pour être plongée dans un vase, on l'arrose de temps en temps avec un balai ou pinceau de plumes, de crin, de bois, de chiffons ou de toute autre matière qui résiste à l'action du mélange. Ces arrosements peuvent se faire dans un temps perdu, et comme par distraction, en faisant autre chose.

Des gaz odorants et inflammables se dégagent et bouillonnent pendant tout le temps que l'acide dissout le fer métallique. Ils avertissent suffisamment que l'on doit opérer dans un lieu où l'air circule facilement. Leur absence indique aussi que le mélange n'attaque plus le fer. Cependant l'oxide ou fer brûlé qui recouvre la fonte n'en produit pas.

Lorsque la pièce est débarrassée de la croûte dure superficielle qui a été dissoute par l'acide, ou détachée par

Digitized by Google

quelques coups de brosse, on la lave, ou mieux on la met tremper quelques heures dans l'eau. Il faut la travailler de suite, car elle se couvre bientôt de rouille, à moins qu'on ne la recouvre d'une matière grasse.

L'acide sulfurique ou l'acide chlorhydrique peuvent être employés indifféremment, seuls ou mêlés ensemble dans l'eau : le motif d'économie doit seul guider, à cause de leur prix dans le commerce et de leur degré de concentration. L'acide sulfurique a, sur l'acide chlorhydrique, l'avantage de détacher de la fonte non-seulement le sable et le charbon qui ne se dissolvent pas, mais encore d'enlever quelquefois des croûtes entières qui tombent tout d'une pièce. Avec l'acide sulfurique du commerce, la perte que peut éprouver une pièce de fonte approche de la moitié du poids de l'acide, tandis qu'avec l'acide chlorhydrique, cette perte n'est que du quart. De plus, avec l'acide chlorhydrique, les substances, autres que le fer, restent souvent à la surface de la pièce, où elles forment une sorte de plombagine comme celle des crayons.

Au reste, les lies de poiré, les cidres et les marcs acides, le vinaigre, l'oseille, etc., peuvent être utilisés pour préparer ou pour activer l'action des limes, de certaines pierres à aiguiser ou même du sable avec lequel on frotte le fer.

On peut, sans inconvénient, plonger les mains dans un mélange contenant plusieurs litres d'eau par kilogramme d'acide, afin d'en retirer les pièces de fonte ; mais on ne doit pas oublier que les acides forts attaquent

Digitized by Google

la peau, les vêtements et les couleurs. On sait que les sels de fer, qui se forment pendant l'opération, occasionent des taches de rouille.

Ces derniers peuvent être utilisés ou livrés au commerce, par exemple le sulfate de fer (vitriol vert du commerce), qui est produit par l'acide sulfurique. Il cristallise très-bien quand l'eau en contient plus qu'elle n'en peut dissoudre : c'est pourquoi l'on voit des cristaux se former à la surface des pièces qu'on arrose.

La fonte de fer n'est pas le seul métal pour lequel on peut employer avantageusement les acides. Ainsi une pièce de cuivre ou de fer bien forgée, tout à fait exempte de défauts, offre, au sortir du bain, une couleur mate qui peut avoir son mérite, surtout si on la recouvre d'un vernis.

Le calcul d'économie n'est pas difficile à établir :

Deux kilogrammes d'acide sulfurique coûteront, terme moyen, trois francs. Or, avec ces deux kilogrammes d'acide et une dizaine de litres d'eau qui ne coûtent qu'à prendre, on fera tomber un kilogramme de fer pris très-uniformément sur la surface des pièces qu'on plongera dans le mélange. Mais il faudrait à un bon ouvrier plus d'un jour pour faire moins bien : dix journées même ne seraient souvent pas suffisantes. Il y a d'ailleurs des objets qui supporteraient bien difficilement ou qui ne supporteraient pas du tout l'emploi du ciseau et du marteau. Le calcul serait encore en faveur de l'acide, relativement à l'outillage, puisque ce dernier se réduit à un plat de grès

Digitized by Google

ou une cuve en bois, et un balai servant de pinceau.

Il ne doit donc rester aucun doute sur l'avantage qu'offre le procédé que nous indiquons, sans compter les cas où il n'y aurait pas d'autre moyen à employer.

Digitized by Google

NOTE

SUR LE MÉLANGE DE L'EAU DE MER A L'ATMOSPHÈRE,

Par M. LIENARD, membre de la Société.

Quoique l'observation que je soumets à la Société ne soit pas très-importante et puisse n'être pas nouvelle, ne l'ayant pas trouvée dans les traités de météorologie, je crois devoir appeler un moment l'attention sur ce sujet.

Au commencement de février dernier, un vent impétueux du nord souffla presque tout un jour et une partie de la nuit. Je remarquai le lendemain matin que le verre d'un thermomètre extérieur, exposé de ce côté, avait perdu de sa transparence, et que cet effet était dû à une mince couche saline, dans laquelle je reconnus la saveur du sel marin. Les vitres de la fenêtre où était l'instrument en étaient également recouvertes. Ainsi des particules d'eau de mer s'étaient trouvées transportées assez abondamment à huit kilomètres de distance et sans doute encore plus loin. Déposées sur les obstacles que le vent rencontrait, elles devaient s'y dessécher promptement.

M. Bertot, à qui je communiquai le fait, pensa que ces particules étaient probablement à l'état vessiculaire, forme qui peut les maintenir longtemps en suspension et leur permettre de franchir de très-grands intervalles, surtout quand elles sont emportées par un courant aussi

Digitized by Google

rapide. Notre collègue, qui avait eu la curiosité d'assister, sur le rivage même, à cette crise atmosphérique, après avoir vu les énormes masses d'écume qui jaillissaient en s'éparpillant loin de la plage, ne put s'étonner que nous en eussions eu des traces sensibles jusqu'à Bayeux. Le mélange d'eau de mer à l'atmosphère, dans une si vaste étendue, n'aurait-il pas une influence marquée sur les végétaux, par l'intermédiaire du sol, et immédiatement par la respiration sur les animaux chez lesquels la soude joue un grand rôle pour la transformation du sang? Par des observations plus éloignées des bords de la mer, on connaîtrait jusqu'où s'étend le transport salin; et si des membres de la Société avaient parmi leurs connaissances des personnes convenablement placées qui voulussent s'appliquer à ce genre de recherches, ils pourraient les engager à constater la présence ou l'absence du sel marin lorsque des vents violents auraient soufflé un certain temps, selon une direction favorable. Une petite éponge bien nette passée humide sur les vitres et mise quelques instants dans de l'eau distillée, où on l'exprimerait ensuite, y pourrait laisser assez de sel pour être rendu sensible par le trouble qu'y manifesteraient quelques gouttes de nitrate d'argent.

Digitized by Google

DU FOU DE BASSAN,

ET DE LA VARIATION DE SON PLUMAGE.

Par M. A. DE BONNECHOSE, vice-président de la Société

Depuis quelques années l'étude de l'ornithologie a fait de grands progrès dans notre département. Plusieurs naturalistes et quelques amateurs y ont créé de riches et nombreuses collections ; il en est résulté une émulation qui a puissamment secondé la science et conduit à la connaissance de la plupart des oiseaux que le pays pouvait offrir. Nous avons pensé qu'un fait isolé, qui pouvait enrichir la faune normande, méritait d'être signalé à la Société, qui se plaît à insérer dans ses mémoires toute découverte qui peut contribuer à l'avancement de l'histoire naturelle.

Deux fous de Bassan, de couleurs différentes, l'un blanc à ailes noires, l'autre brun, tacheté de blanc, ont été tués dernièrement sur la côte de Ver, près Creully, et ont été donnés à empailler à M. Hebert, préparateur d'objets d'histoire naturelle, à Monceaux ; c'est là que nous avons pu les observer. La beauté, la rareté et surtout la variation de plumage de ces deux palmipèdes nous ont déterminé à les décrire. Ils ne se rencontrent qu'à des époques éloignées sur nos rivages, ne pouvant s'y mon-

Digitized by Google

trer que jetés par de violents coups de vents, qui les entraînent loin des mers où ils sont nés et qu'ils sont faits pour ne jamais quitter que forcément.

Ces oiseaux, que Linnée avait classés dans le genre pélican, sous le nom de *pelecanus Bassanus*, en ont été distraits par les ornithologistes modernes. Cuvier, le premier, les a rangés dans sa famille des *totipalmes*, de la grande classe des palmipèdes, à cause que le pouce de leurs pieds est réuni avec les autres doigts dans une seule membrane ; et malgré cette organisation, qui fait de leurs pieds des rames parfaites, ils se perchent sur les arbres. Ils sont également nommés *dysporus* par Illiger ; *morus* par Vieillot, et *sula* par Brisson, dénomination qui a prévalu comme la plus ancienne, et nom qu'ils portent ordinairement dans l'île de Ferroë ; les Portugais les appellent *bobos*, et les Anglais *booby*, d'où leur est venu en français celui de *boubie* ou de *fou* : ce dernier nom est le plus généralement adopté. Mais les qualités de ces êtres indolents étant tout à fait opposées à la pétulance et à l'extravagance, attributs habituels de la folie, ils auraient été plus convenablement désignés par un terme exprimant la stupidité, l'imbécillité.

Les fous de Bassan paraissent avoir les organes peu développés, et montrent une inertie presqu'incroyable à la vue des dangers les plus imminents ; cette sorte d'abandon a fait douter qu'ils fussent doués de l'instinct propre à leur conservation. La stupidité est en quelque sorte leur caractère ; la destruction de leurs semblables à côté d'eux ne semble

Digitized by Google

même pas les affecter. Ils se laissent prendre ou assommer les uns après les autres jusqu'au dernier. La vue de l'homme ne les intimide pas ; son approche, sa voix, ses gestes, le bruit des armes ne les déterminent pas à fuir. Plusieurs fois des commandants de navires de guerre se sont donné l'amusement de faire tirer quelques coups de canon à mitraille en passant auprès d'îlots couverts d'une multitude de ces oiseaux dans l'intention d'en voir s'élever des masses considérables ; et ils sont restés très-surpris que, malgré le massacre d'une grande quantité, pas un seul ne prenait son essor pour éviter une mort certaine.

L'inspection des deux palmipèdes soumis à notre examen nous a suggéré plusieurs considérations que nous croyons propres, jusqu'à certain point, à expliquer comment ils se laissent tuer à coups de bâton, sur les îles et sur les côtes où ils ont rarement l'occasion de se trouver en présence de l'homme, qu'ils ne soupçonnent pas être leur plus cruel ennemi, et comment on les prend si facilement sur les vergues des bâtiments qu'ils rencontrent en mer. Ce n'est pas la fatigue qui les contraint de s'y percher ; les fous nagent très-bien ; ils peuvent se reposer sur les flots même les plus agités et soutenir un vol très-long. Ne pourrait-on pas attribuer cette prétendue stupidité à la difficulté qu'ils éprouveraient à pouvoir s'élever, d'après la longueur démesurée de leurs ailes et la brièveté de leurs jambes, qui ne sont point en rapport avec la grosseur de leur corps, ou à l'ignorance assez naturelle du péril qu'ils courent sur les vaisseaux dont la rencontre n'est pour eux

Digitized by Google

que passagère? Ce qui le prouverait, c'est que ces oiseaux sont très-robustes et ont un système d'organisation propre à conquérir leur nourriture sur la mer en déployant une activité constante et une industrie de tous les moments. Leur vue est tellement perçante, assure M. Lesson, dans son manuel d'ornithologie, qu'ils ne saisissent pas les poissons et autres animaux marins dont ils font leur proie en rasant la surface de l'eau, mais bien en disposant leurs ailes de manière à former en quelque sorte en fer de flèche, dont leur bec forme la pointe, et en se précipitant dessus avec une extrême rapidité; s'ils manquent leur coup ils se submergent à une grande profondeur et sont quelque temps à reparaître sur l'eau.

Les fous ont pendant leur vol qui est droit, horizontal et très-rapide, le cou tendu, la queue étalée, les ailes presqu'immobiles : leur tête fait continuellement des mouvements à droite et à gauche. Ce vol est moins soutenu et moins rapide que celui de la frégate (*pelecanus aquilus*, L.) avec laquelle ils vivent assez habituellement en compagnie : ce qui a fait dire à plusieurs naturalistes que les fous semblaient destinés à être les pourvoyeurs naturels des frégates, qui les forçaient à dégorger la proie qu'ils avaient pêchée en les poursuivant à coups redoublés de leur bec vigoureux, et en leur livrant avec leurs ailes puissantes un combat acharné, proie dont ils avaient l'adresse de s'emparer dans sa chute. Ce fait semble maintenant d'autant plus erroné que plusieurs navigateurs, et particulièrement M. Lesson, prétendent que les fous sont

Digitized by Google

belliqueux, qu'ils vivent près des frégates sans crainte et avalent le poisson qu'ils ont pris, sans être inquiétés.

On rencontre ces oiseaux dans presque toutes les parties du globe, surtout dans les mers inter-tropicales ; ils s'éloignent moins de terre que les frégates ; ils se réunissent toujours en grand nombre, et préfèrent pour leur séjour habituel les îlots les plus déserts ; ils se maintiennent assez généralement dans le voisinage des terres, à distance d'un demi degré environ, de manière que leur rencontre peut, en quelque sorte, servir au navigateur à lui indiquer les atterrages, lui signaler les bancs à fleur d'eau ou l'approche des côtes, dont ils ne s'éloignent jamais assez pour manquer de regagner chaque soir leurs rochers. Cependant Vieillot prétend avoir observé le contraire : il dit positivement, dans un de ses voyages en Amérique, que les fous étaient au lever du soleil à peu près dans les mêmes parages qu'à la chute du jour ; et ne pouvant se figurer qu'ils eussent couché à terre et en fussent revenus dans l'intervalle d'un crépuscule à l'autre, il pense qu'ils reposent sur la mer pendant les nuits, durant lesquelles il les entendait souvent crier. Leur cri participe assez de ceux de l'oie et du corbeau. M. Duméril, dans ses éléments des sciences naturelles, assure que les fous se nourrissent principalement des clupées dont ils annoncent l'arrivée dans certains parages, surtout celles des bandes de harengs et d'anchois. En Écosse, ils sont la nourriture de la classe pauvre, depuis que leur chair est moins estimée par la classe riche ; le fumet en est si fort que l'on est

Digitized by Google

toujours forcé de les faire cuire en plein air. Il s'y vend chaque année plus de deux mille de ces oiseaux ; et les auberges sont fréquemment garnies de ce grand palmipède, pendu aux solives de la cuisine, desséché et fumé. Ils sont nommés dans cette contrée oie de Solan (*Soland-goose.*)

Leur ponte a lieu le plus souvent sur les rochers et sur les falaises des îles solitaires ; elle ne consiste qu'en un ou deux œufs également pointus des deux bouts, à surface rude et blanche. Quoiqu'ils préfèrent, pour y nicher, les îles situées entre les tropiques, on en voit aux Hébrides, en Norvège, jusqu'au Kamtschatka, et en Ecosse où ils habitent quatre îles, principalement celle de Bass ou de Bassan, dans la partie du Frith de Forth, sur la côte de l'East-Lothian (de là leur nom d'espèce assez généralement adopté) ; mais ils n'y restent que pendant la belle saison ; quand l'hiver approche ils retournent au sud avec leurs petits qui restent longtemps couverts d'un duvet floconneux très-blanc, d'une épaisseur et d'une longueur telles qu'ils ressemblent à une houppe à poudrer, faite avec du duvet de cygne. Suivant Dampier, dans son nouveau voyage autour du monde, ils nichent sur les arbres dans l'île d'Aves ; leur nid est construit très-grossièrement et composé de petites branches d'arbres.

Voici la description que donne les ornithologistes modernes de cet oiseau : « bec fort, plus long que la tête et fendu jusque derrière les yeux, droit en cône allongé, épais à sa base, arrondi en dessus, comprimé vers la

Digitized by Google

pointe, qui est faiblement courbée, les deux bords des mandibules finement incisées et dont les dents sont dirigées en arrière ; les narines linéaires, oblitérées et se prolongeant de chaque côté du bec en une suture ou sillon qui semble diviser la mandibule supérieure en trois parties qui est fléchie à la pointe ; la langue ovale est très-couverte ; le tour des yeux est nu ainsi que la gorge qui est très-dilatable ; les pieds courts soutiennent le corps presque en équilibre ; les quatre doigts engagés dans une même membrane ; celui du milieu pectiné intérieurement ; les ailes très-longues, premières rémiges les plus longues, queue cunéiforme composée de douze rectrices. »

M. Temminck prétend avoir observé que la peau du cou n'est pas adhérente aux muscles et qu'elle tient seulement au corps par un tissu cellulaire très-lâche, composé de quelques fibres placées à des distances inégales, susceptibles de beaucoup d'extension ; il ajoute que, dans les deux sexes, la trachée cartilagineuse a son tube vers la glotte, et se dilate en forme d'entonnoir, comme dans le cormoran (*Pelecanus Carbo*, G^{n}.), mais que le larynx est garni, de chaque côté, d'une membrane tympaniforme.

Quelques auteurs avaient créé plusieurs espèces dans le genre fou, d'après la couleur du plumage et leur taille variées. Les naturalistes modernes, Cuvier, Temminck, Dumont de Sainte-Croix, Duméril, etc., ont reconnu que toutes ces diverses variétés ne constituaient réellement qu'une seule espèce appelée fou commun ou de Bassan. Les

Digitized by Google

deux palmipèdes tués à Ver, quoique d'un plumage bien différent, ne sont que deux variétés d'âge, ce que nous allons aisément prouver d'après la description très-détaillée que donne M. Temminck, qui s'est trouvé à portée d'observer un grand nombre de ces oiseaux et surtout les changements qui s'opèrent annuellement dans la couleur de leur plumage.

« A la sortie de l'œuf, ces oiseaux sont couverts d'un duvet blanc et lustré. Pendant la première année le dessus du corps est d'un brun noirâtre, sans taches; les parties inférieures sont brun varié de cendré; le bec, les parties nues et l'iris sont bruns et la queue arrondie. A la seconde mue ou à l'âge d'un an, la tête, le cou et la poitrine sont d'un brun cendré, avec de petites taches blanches très-rapprochées et en forme de fer de lance; les plumes du dos, du croupion et des ailes sont d'un même brun et portent des taches blanches plus distantes; les parties inférieures sont d'un blanc varié de brun cendré; les rémiges sont brunes, ainsi que la queue, qui est conique et dont les baguettes sont blanches; le bec est d'un cendré brun et l'iris jaunâtre; les tarses et le dessus des doigts son d'un brun verdâtre; les membranes d'un brun cendré et les ongles bruns ». La description très-exacte et très-détaillée que nous venons de transcrire est parfaitement celle d'un des oiseaux que nous avons eu sous les yeux, et nous n'avons pas hésité à le reconnaître pour un fou d'un an, ou à sa première mue.

« A l'âge de deux ans et pendant l'époque de la mue,

Digitized by Google

on trouve des individus dont le plumage est blanc sur plusieurs parties, tandis que d'autres sont brunes et tachetées de blanc. » Ce sont vraisemblablement ces différentes variations de plumage qui avaient fait créer plusieurs espèces sous les noms de fou tacheté, de grand fou, de fou blanc perlé, etc., etc.; espèces supprimées depuis par plusieurs naturalistes qui ont mieux observé cet oiseau.

« Ces individus des deux sexes, à l'âge de trois ans, sont longs de deux pieds sept à huit pouces, environ soixante-quinze centimètres; ils ont la queue en cône allongé; le sommet de la tête et l'occiput sont d'un jaune d'ocre clair, et le reste du plumage est d'un beau blanc, à l'exception des rémiges et de l'aile bâtarde qui sont noires; le bec, d'un bleu cendré à sa base, est blanc à la pointe; la peau nue qui entoure les yeux est d'un bleu clair, et celle qui s'étend du bec jusqu'au milieu de la gorge, est d'un bleu noirâtre; l'iris est jaune; les tarses et les doigts sont d'un vert clair; les membranes sont noirâtres et les ongles blancs. La femelle est d'une taille moins forte que celle du mâle. » Tel est le fou de Bassan à l'état parfait, tel est le second oiseau que nous avons examiné avec attention. D'après cette description, dans laquelle M. Temminck est entré dans les plus grands détails, on ne peut douter que ces deux palmipèdes ne se rapportent réellement à la même espèce et qu'il n'y a entre eux que différence d'âge.

Si les détails qui précèdent peuvent être utiles, nous serons heureux de les avoir recueillis. Nous désirons que

Digitized by Google

les ornithologistes se livrent sérieusement à l'étude de ce genre de palmipèdes, et de quelques autres qu'on ne trouve qu'accidentellement sur nos côtes. De cette étude approfondie résultera des avantages précieux pour l'histoire naturelle ; elle simplifiera les classifications et obligera à rectifier des erreurs que le manque d'observations précises a fait commettre à la plupart des auteurs.

Digitized by Google

DE L'ÉTENDUE

DES

CONCESSIONS FAITES A ROLLON

PAR LE TRAITÉ DE SAINT-CLAIR-SUR-EPTE.

LES ÉVÊCHÉS DE BAYEUX, DE COUTANCES ET D'AVRANCHES EN FAISAIENT-ILS PARTIE ?

Par M. A. DE L'ESPINASSE (1), membre de la Société.

Le caractère aventureux des Normands, le prestige attaché à leur nom, la place qu'ils occupent dans les annales du moyen-âge, les souvenirs de grandeur et de force qu'ils y ont laissés, les monuments nombreux dont ils ont enrichi leur ancienne province et qui sont encore aujourd'hui leur plus beau titre de gloire, les malheurs même qu'ils firent peser sur la France, jusqu'au jour où ils associèrent leur existence à la sienne, tout se réunit pour donner une grande importance à l'établissement de Rollon dans le pays que nous habitons.

(1) Au moment de livrer ce mémoire à l'impression, nous avons la douleur d'apprendre la mort de M. de L'Espinasse. La Société perd en lui un membre actif et zélé. Jeune, laborieux, instruit, M. de L'Espinasse avait sa place marquée parmi les écrivains studieux qui s'occupent de recueillir et de publier les monuments inédits de l'histoire normande. *(Note du S. G.)*.

Digitized by Google

Quelque jugement que l'on porte d'ailleurs sur l'opportunité de la concession dont Charles-le-Simple arrêta les bases en 911, près des bords de l'Epte, on est frappé de la réaction qui s'opère à cette époque, réaction puissante, devant avoir plus tard pour résultat de tirer la monarchie de l'état d'affaissement auquel l'avaient depuis longtemps réduite et les incertitudes de la couronne, et les prétentions exagérées des grands vasseaux qui, à force d'empiéter sur l'autorité souveraine, avaient détruit le seul contrepoids possible à leurs rivalités et à leurs passions.

Une conséquence non moins évidente et plus directe de l'événement qui nous occupe, fut de donner un but utile à l'ambition des Normands.

On a beaucoup vanté l'ordre fondé par Rollon dans ses nouveaux domaines. Ces éloges n'ont rien d'exagéré, si l'on en juge par l'étonnante activité qu'il sut y imprimer.

« Les peuples comme un exaim de mouches, dit un auteur, accourent de tous costez et travaillent de façon » qu'en peu de temps les temples furent rebastis, les » villes fortifiées de murailles, les villages habitez et la » déesse Cérès, compagne de la Paix, se fist voir en la » campagne plus riche et plus féconde que jamais (1). »

Quel imposant spectacle, dans ces temps de désordre et d'anarchie, que celui d'une vaste province se relevant du milieu de ses ruines!... Malheureusement il serait difficile d'en suivre les détails au sein de l'obscurité qui cou-

(1) Dumoulin, *Hist. de la Norm.*, p. 23.

Digitized by Google

vre cette partie si curieuse de nos vieilles chroniques.

Le vague désespérant de l'histoire, pour tout ce qui a rapport aux débuts de l'occupation normande, provient de deux causes principales : de la destruction des monastères, renversés dans les invasions précédentes, et de l'usage suivi par les premiers ducs de n'employer l'écriture pour aucuns de leurs actes. Les plus anciennes chartes connues remontent au fils de Longue-Épée, encore n'en existe-t-il qu'une ou deux de ce prince. Si elles deviennent plus fréquentes sous ses successeurs, les conventions verbales, appliquées à des faits sérieux de la vie publique, continuent de se produire concurremment jusqu'à Guillaume-le-Conquérant, et on voit même alors de fréquents exemples de donations de terre faites par la simple remise d'une flèche, d'un arc, d'un éperon ou d'une épée conformément à l'antique habitude des nations septentrionales (1).

Comment s'étonner, d'après cela, des doutes élevés par les historiens sur les clauses et sur l'existence même du traité de Saint-Clair-sur-Epte? Au milieu des graves questions qu'il a soulevées, il en est une concernant plus particulièrement la Basse-Normandie; c'est ce qui me détermine à la choisir. On s'est demandé si les évêchés de Bayeux, de Coutances et d'Avranches faisaient partie de la concession de 911?

Les partisans de la négative se fondent, avant tout,

(1) Depping, *Hist. des expéd. marit. des Normands*, t. II, p. 115.

Digitized by Google

sur l'autorité d'un écrivain français contemporain. Or, voici en quels termes Flodoard parle de l'acte en question : « Les Normands consentirent à embrasser le chris- » tianisme parce qu'on leur abandonna quelques contrées » maritimes (*concessis sibi maritimis quibusdam* » *pagis*) avec Rouen, qu'ils avaient détruit, et d'autres » villes qui lui étaient soumises (1). »

Leurs possessions étaient tellement restreintes que, ayant pris les armes en **923**, ils proposent la paix « si on veut » leur accorder quelques terres qu'ils réclament au-delà » de la Seine (2). » Et ils reçoivent, l'année suivante, en augmentation de territoire, le Maine et Bayeux. (*Terra illis aucta cenomanis et Baiocæ* (3)).

Coutances et Avranches auraient été cédés en **933**. Tel est du moins le sens qu'on attache au passage suivant du même Flodoard : « Guillaume, prince des Normands » (Guillaume Longue-Épée), prête serment au roi de » France, qui lui donne en même temps la terre des Bre- » tons située sur les bords de la mer. » (*Terram Brettonum in ora maritima sitam* (4)).

Ces mots, ajoute-t-on, ne peuvent s'entendre de la Bretagne, que Flodoard désigne toujours sous le nom de

(1) Flod., apud. dom Bouquet, t. VIII, p. 163.

(2) Flod., chron. apud. Duchesne, t. II, p. 594.

(3) *Ibid.*, p. 595.

(4) Flod. cité par M. Achille Deville, *Mém. des antiq. de Norm.*, années 1831-33, p. 66. – V. aussi Mezeray, *Hist. de Fr.*, années 929 et 934.

Digitized by Google

Britannia; mais ils indiquent des contrées particulières dépendant de cette même province : or, les évêchés de Coutances et d'Avranches étaient précisément dans ce cas. On lit, en effet, dans les annales de saint Bertin que Charles-le-Chauve, voulant récompenser Salomon, duc de Bretagne, de l'appui qu'il lui avait prêté contre les Normands de la Loire, lui remit, en 867, « le comté » de Coutances avec tous les droits, domaines royaux et » abbayes... existant dans ce comté (1). » Et l'auteur contemporain de la vie de saint Lomer atteste que celui d'Avranches se trouvait compris dans la même donation (2).

Examinons successivement chacune de ces assertions. Je dois remarquer d'abord que les expressions de Flodoard, en ce qui regarde le traité de Saint-Clair-sur-Epte, ne présentent pas forcément le sens qu'on y attache. Les mots *concessis sibi maritimis quibusdam pagis*, que M. Liquet traduit par : quelques pays situés « du moins pour la plupart entre l'embouchure de » la Seine et le Tréport (3), » pourraient, à la rigueur, s'entendre de la Basse-Normandie. Le terme *pagus* ne signifie pas seulement une portion de pays. Un pagus se

(1) Carolus Calvus..... comitatum Constantinum cum omnibus fiscis, villis regiis et abbatiis in eo comitatu consertentibus confirmet. (Rec. des *Hist. de Fr.* de dom Bouquet, t. VII, p. 96).

(2) Anno 872... in pagum Abrincadinum... quem olim gens Brittonum cum principe suo Salomone,... rege Carolo concedente in possessionem acceperat. (Act. bened. secul. IV, pars. 2, p. 246. — V. aussi les *Annales Bened.*, t. III, p. 173).

(3) *Hist. de Normandie*, t. I, p. 77.

Digitized by Google

compose de villes, de bourgs, de villages, etc.; quelquefois aussi il est employé comme synonyme de comté (1).

Avant d'entrer dans la partie de la discussion relative à Bayeux, il faut commencer par se rendre compte des répulsions que le traité de Saint-Clair-sur-Epte avait dû rencontrer dans la nation française dont il froissait l'amour-propre et les intérêts présents. Bien que Charles-le-Simple n'eût pas eu le choix des moyens, les feudataires de la couronne taxèrent sa conduite de faiblesse. Raoul, en prenant sa place, adopta par suite une politique différente à l'égard des Normands; et s'il ne pouvait revenir sur les concessions de son prédécesseur, il était naturellement amené à en contester l'étendue: chose toujours possible en pareille matière et d'autant plus facile dans l'occasion que, selon toute apparence, les conventions de Saint-Clair-sur-Epte avaient été purement verbales (2).

Comment comprendre autrement cette phrase de Flodoard relative aux hostilités de 923 : « Les Normands » rompirent la paix qu'ils avaient acceptée en considéra- » tion des promesses de Charles-le-Simple, qui leur » avait garanti un certaine étendue de territoire : *qui eis* » *latitudinem terræ pollicetus erat* (3). » Il pa-

(1) Pagus est pars regionis, ut regio in pagos, ità pagi in villas, oppida, burgos distributi erant. (Du Cange v° Pagus).—Comitatus pro pago, pagus pro comitatu sæpe acciperetur. H. de Vallois, not. gal. p. 52.

(2) Depping, loc. cit. p. 115 et suiv.

(3) Flod. cité par M. Achille Deville, loc. cit. p. 62.

Digitized by Google

rait évident qu'on ne s'entendait déjà plus sur les termes de la concession. Pourquoi ne pas considérer dès lors l'abandon de Bayeux en 924 comme indiquant moins la consécration d'un fait nouveau que la reconnaissance d'un droit contesté?

Cette supposition se change à peu près en certitude lorsqu'on la rapproche d'une tradition généralement admise, qui attribue le Bessin à Bothon, lors du partage de 912. Dumoulin et l'abbé Beziers affirment le fait de la manière la plus formelle (1); et l'auteur des *Recherches et Antiquités de la Neustrie*, ouvrage cité avantageusement par Huet, comme renfermant une infinité de choses curieuses sur notre province (2), De Bras, dis-je, va jusqu'à prétendre que le Bessin était possédé par Rollon, même avant le traité (3). Or on ne peut guère supposer qu'il eût renoncé volontairement à une contrée dépeinte par un poète du XII^e^. siècle, comme la plus fertile de la Normardie. Voici le passage de Robert-Wace auquel je fais allusion :

» N'a mie meillor terre dans tuit li Veulquessin;
» Là treuve l'en tot bien fors planté sol de vin,

(1) Dumoulin, p. 25.—Beziers, *Hist. de Bayeux*, édit. de 1773, p. xxx du disc. prélim.

(2) Biographie Univ. V° Bourgueville.

(3) Ce grand prince Rou.... usa de grande violence et s'empara de tout le pays. Le roi Charles-le-Simple.... fut contraint, pour obvier à plus grand hasard et perte, de faire accord avec lui, parce qu'il avait au précédent *gaigné la conté de Bessin*. Édit. de 1588, p. 8.

Digitized by Google

» Là vient la grant richesce du règne ultre marin
» Enverz icele gent sont li notre frarin (1).

Ne sait-on pas d'ailleurs que Bayeux était le point le plus important de la Normandie après Rouen? C'était en outre la patrie de la mère de Guillaume-Longue-Epée, la ville dont Rollon fit lui-même le siége en 890, celle où Bothon, son lieutenant favori, fut retenu captif peu de temps auparavant, toutes circonstances qui attiraient plus spécialement son attention sur notre cité.

Il est présumable qu'elle cessa d'être française de fait, sinon de droit, à la mort de l'infortuné comte Bérenger, ce glorieux et dernier soutien de la seconde dynastie dans notre contrée. L'idiôme Danois y prend tellement le dessus qu'il devient le langage populaire, et il existait encore, dans sa pureté primitive, au temps de Guillaume-Longue-Epée, tandis que le reste de la province parlait la langue romane. Je ne puis résister au désir de citer ici le discours fort remarquable, prêté à ce prince par Benoist de Sainte-More. L'auteur y déduit les raisons qui firent choisir Bayeux pour l'éducation du jeune Richard.

Si à Roëm (Rouen) le faz garder
É norir gaires-longuement,
Il ne saura parler neient
Daneis; kar nul nel i parole.

(1) *Roman du Rou*, édit. de M. Pluquet, t. 1, p. 174 « Il n'y a meilleure terre dans tout le Vexin normand; on y trouve tous les biens excepté abondance de vin..... Nos habitants sont pauvres en comparaison de ceux-ci.

Digitized by Google

Si voit qu'il seit à tele escole
Que as Daneis sache parler :
Ci ne savent rien forz romanz ;
Mais a Baines (Bayeux) en a tanz
Qui ne savent si Daneis non.
É pur céo, sire quens Boton,
Voil que vos l'aïez ensemble od vos,
É de lui enseigner curios
Garde é maistre séiez de lui,
Ainsi il seit, eum jes i sui (1).

Quant aux comtés de Coutances et d'Avranches, les effets de la donation de Charles-le-Chauve durent cesser avec la cause qui l'avait motivée ; et comme c'était Salomon, duc de Bretagne, que ce prince avait eu en vue de récompenser, on croira difficilement qu'il eût laissé ses assassins jouir des mêmes avantages (2). On sait qu'à la mort violente de Salomon et de son fils, la Bretagne fut partagée entre différents comtes qui se disputèrent leurs dépouilles. Je ne serais donc pas éloigné de penser que les mots *terram Brittonum*, dont nous parlions tout à l'heure, au lieu de désigner Coutances et Avranches, s'appliquent aux comtés de Rennes et de Vannes que Guillaume-Longue-Epée conquit en 933.

La Normandie, rapporte un historien moderne, se composait en ce moment « de l'ancienne province de Nor-

(1) Cité par M. Depping, *hist. des Exped. marit. des Normands*, t. II p, 136. — V. aussi Dudon de St-Quentin, lib. IV.

(2) Salomon fut assassiné par Pasquitar et Urfrand, ses cousins-germains. V. Mezeray, années 873-874.

Digitized by Google

» mandie, plus le Maine, le comté de Rennes et celui de » Vannes. Le reste de la Bretagne demeurait la proie des » Normands de la Loire (1). » On se demande, après tout, quelles prétentions Charles-le-Simple aurait pu conserver sur un pays que lui et ses prédécesseurs immédiats avaient laissé sans défense? Trop faible pour dicter ses volontés, il subit la loi des Normands. Les limites du traité de Saint-Clair-sur-Epte furent celles qu'ils avaient tracées avec leur épée; et quelle terrible prise de possession que le massacre des habitants de Saint-Lo, à leur retour d'une expédition sur les bords de la Marne!...

Je ne vois, en résumé, aucuns motifs de retrancher la Basse-Normandie du territoire primitif de Rollon. Si le texte de Flodoard fait naître des incertitudes, elles sont complètement dissipées par les assertions contraires de Dudon de St.-Quentin, de Guillaume de Jumièges, d'Orderic Vital, en un mot de nos vieux historiens : tous à peu près, sans exception, donnent à la Normandie de 911 les limites qu'elle a toujours conservées depuis, c'est-à-dire pour la partie qui nous occupe, la mer et la Bretagne (2), ou plus clairement encore, elle s'étendait « jus-

(1) *Hist. de Norm.* Licquet, p. 107, t. 1.

(2) Dedit itaque Carolns... terram determinatam... a fluminis Epta usque ad mare. Dudon de St-Quenten apud Duchesne, p. 83. — Terram maritimam ab Eptæ flumine usque ad limites Britannicos (*Chron. d'Albéric*, rap. par D. Bouquet, t. IX. — V. aussi Guillaume de Jumièges apud Duchesne, p. 231.— Orderic Vital, *ibid* 459. — Malaterra, cité par M. Depping, *Hist. marit. des Expéd. des Normands*, t. II, p. 18. — Bour-

Digitized by Google

» ques à la mer et jusques à Coisnon-Lez, le mont St.-« Michel et par-delà (1) ».

Faut-il une dernière preuve? je la puiserai, au besoin, dans le fait suivant emprunté à Dudon de Saint-Quentin, et reproduit par Guillaume de Jumièges. Au rapport de ces historiens le duc des Normands sanctifia, par des dons faits à l'église, les sept jours qui suivirent les cérémonies de son baptême : « Le premier jour, il accorda » de grandes largesses à Sainte-Marie de Rouen; le se-» cond, à Sainte-Marie de Bayeux.....; le quatrième, » au monastère de Saint-Michel-Archange, situé au péril » de la mer (2). »

Est-il supposable que sa sollicitude se fût portée sur ces deux dernières églises, si les évêchés d'Avranches et de Bayeux n'avaient pas été compris dans ses possessions? Je sais que l'église de Saint-Denis, près Paris, fut dotée le septième jour; mais l'exception dont elle a eté l'objet s'explique aisément par le respect tout particulier des Français pour ce saint, et il est naturel qu'il n'ait pas été omis par les Normands dans une circonstance qui devait cimenter à jamais la fusion des deux peuples.

gueville, *Recherches et Antiq. de la Neustrie*, édit. de 1588, p. 8, etc).

(1) *Chron. de Normandie,* citée par M. Depping, p. 117, t. II.

(2) Primo die dedit terram prœmaximam. S. Mariæ Rothomagensi.... Secundo S. Mariæ Baiocensi ecclesiœ.... Quarto sancti Michaeli, in periculo maris suprà montem positæ ... *Guil. Gem.* apud Duchesne, p. 231.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTE

SUR

DEUX MÉDAILLES SATIRIQUES

ATTRIBUÉES AUX PROTESTANTS.

Par M. G. VILLERS,

VICE-SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ.

Quand on étudie l'histoire de l'humanité on voit que la discussion et les armes n'ont pas toujours été les seuls moyens dont les hommes se soient servis pour faire triompher les causes qu'ils avaient embrassées.

Dans les différentes phases des événements politiques et religieux qui, à diverses époques, sont venus agiter le monde, à côté du guerrier qui combat pour son pays et pour ses croyances, de l'orateur et de l'écrivain qui cherchent à faire prévaloir leurs doctrines et leurs affections, on est presque toujours certain, surtout lorsque la fortune semble les trahir, de leur voir venir en aide un

Digitized by Google

auxiliaire puissant et d'autant plus redoutable que, dès le commencement, souvent dédaigné, il a eu plus le temps de préparer ses coups. Nous voulons parler de la satire, presque toujours l'arme de opprimés et des vaincus.

Conséquence naturelle de l'esprit humain, revêtant toutes les formes qui peuvent lui être bonnes quand les luttes politiques surexcitent les passions, l'esprit satirique a toujours eu de profondes racines dans le pays où

Le Français né malin créa le vaudeville.

Aussi le voyons-nous surgir au milieu de nos discordes civiles, soit que s'adressant aux esprits d'élite il emprunte à la poésie ses charmes et ses accents, soit que faisant appel aux railleries populaires il demande à la caricature le concours de son crayon incisif et mordant.

Loin de nous la pensée de venir retracer ici l'histoire de satire en France, depuis le roman du Renard, les Noëls et les Farces du moyen âge, la satire Menippée, et les chansons de la Fronde, jusqu'aux actes des Apôtres, aux pamphlets de Courrier et de Cormenin et aux dessins de Philippon et de Gavarni. Nous venons seulement présenter deux types fort curieux et rares de la caricature numismastique, si nous pouvons nous servir de ce mot.

Tout le monde sait qu'elle irritation jetèrent dans les esprits la révocation de l'édit de Nantes et les mesures violentes qui suivirent ce grand acte politique, si diversement

Digitized by Google

jugé, qui fit sortir du royaume un grand nombre de Français, mais rétablit l'unité dans l'Etat. Forcés de s'expatrier ou de renier la religion de leurs pères, beaucoup de Protestants se refugièrent dans les Provinces-Unies, qui devinrent pour eux une nouvelle patrie.

Si la chaleur de leurs convictions porta beaucoup de religionnaires à prendre les armes sous les ordres du maréchal de Schomberg, contre celui qu'ils regardaient comme leur persécuteur et leur ennemi, on ne doit point s'étonner des attaques de tous genres dont Louis XIV et le catholicisme furent l'objet de leur part.

Avant leur expulsion de France, dans la ferveur de leur zèle et l'ardeur du prosélytisme que réchauffait encore le souvenir des guerres de religion, les Protestants du royaume continuaient de faire une sourde opposition contre ce qu'ils appelaient le *papisme*. La controverse fut un de leurs principaux moyens d'action, l'ironie et le sarcasme leur fournirent aussi des armes : ils cherchaient à jeter le ridicule sur leurs adversaires.

C'est vraisemblablement à cette lutte passionnée qui précéda et suivit la révocation de l'édit de Nantes, qu'on doit reporter l'émission des deux médailles que nous allons décrire et que nous n'avons vues jusqu'à ce jour dans aucun recueil de numismatique.

La première, indiquée au n°. 1 de notre planche, est en argent. Nous en avons vu un autre exemplaire en cuivre rouge.

Sur la première face on voit la tête du pape coiffée de

Digitized by Google

la tiare, surmontée d'une croix. Les traits de la figure sont d'une laideur grimaçante. En changeant la médaille de position, c'est-à-dire en mettant le haut en bas, la figure du successeur de Saint Pierre devient la représentation du diable orné de cornes qui sortent de sa chevelure hérissée. La métamorphose est complète.

Autour de ce portrait, vraiment satanique, règne l'inscription suivante, entre deux filets : ECCLESIA. PERVERSA. TENET. FACIEM. DIABOLI. Dans le haut de la médaille, après l'inscription, on distingue le chiffre 1666.

Le revers est occupé par une tête de cardinal, coiffée d'un chapeau. En regardant cette médaille, comme la précédente, dans un sens opposé, la tête du prince de l'église romaine fait place à une horrible tête coiffée d'un bonnet de fou orné de grelots. L'artiste a donné aux traits de ces deux figures superposées une expression d'idiotisme et de laideur remarquables. La légende porte : STVLTI. ALIQVANDO. SAPIENTES.

La deuxième médaille, d'un module plus petit, est en cuivre jaune et un peu plus épaisse que la précédente; elle porte le même cachet. Cette fois encore le pape a les honneurs de la caricature; mais, pour variante, on l'a accolé avec la tête couronnée d'un roi : c'est l'alliance du pouvoir temporel avec la puissance spirituelle. De l'autre côté est représentée la figure d'un cardinal. En changeant la médaille de position, on voit apparaître un évêque avec sa mitre.

Digitized by Google

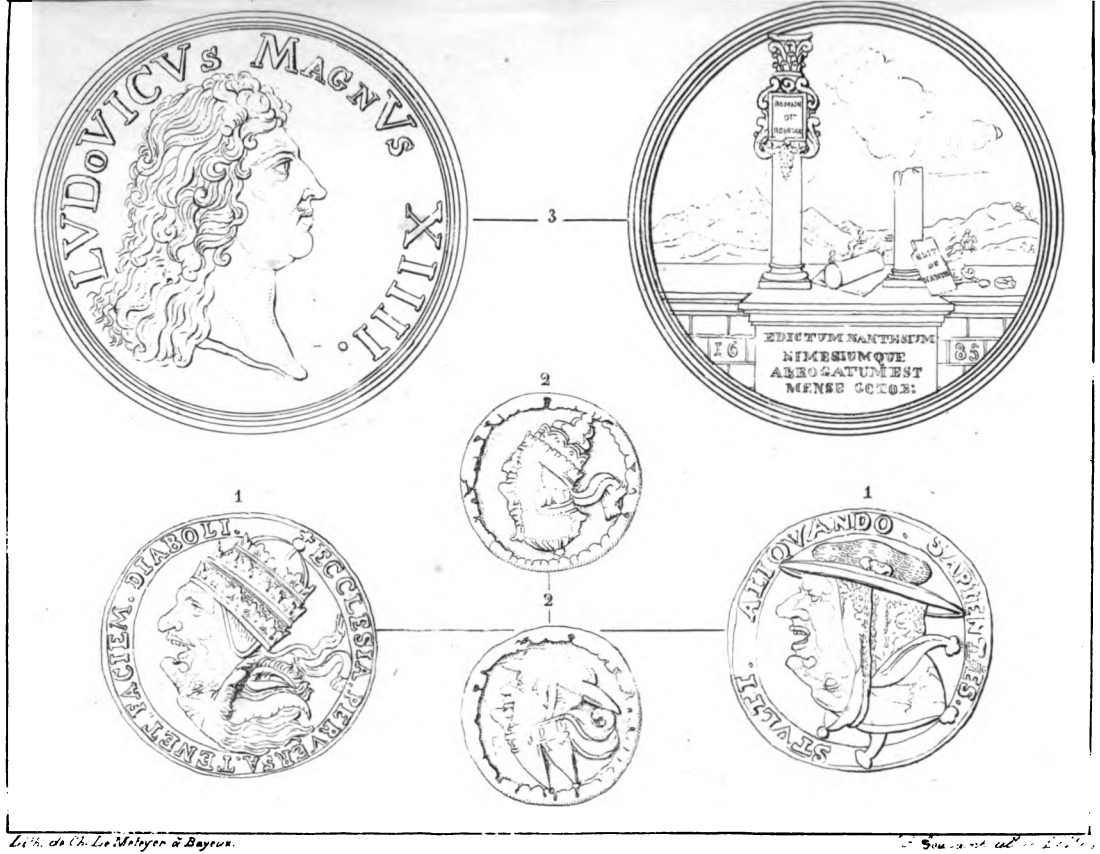

Lith. de Ch. Le Mahyer à Bayeux.

Digitized by Google

Digitized by Google

Sur les deux faces règne une inscription, très-probablement dans le même genre que la précédente ; malheureusement le mauvais état de conservation dans lequel elle se trouve la rend totalement illisible. Peut-être cette pièce est-elle antérieure à l'autre.

Nous ne doutons nullement que ces médailles, ainsi que nous venons de le dire, ne soient dues au protestantisme, et la preuve, nous la trouvons dans l'esprit d'ironie et de sarcasme qui les caractérisent, esprit qui s'explique facilement quand on se reporte à l'époque que nous assignons à leur fabrication.

En effet, avant la révocation de l'édit de Nantes, le protestantisme retrouvait, dans les entraves qu'il rencontrait, toutes les haines qu'il avait conçues contre le catholicisme aux premiers jours de son existence. Aussi remarque-t-on sur les deux médailles que nous avons décrites toutes les antipathies et les injures dont sont remplis les premiers ouvrages des disciples de Calvin.

L'artiste protestant a dirigé ses premiers coups contre l'*évêque de Rome*, la grande prostituée de l'Apocalypse, qu'il a représenté sous les traits du démon ; il a personnifié le catholicisme dans les traits d'un cardinal avec le bonnet et les grelots de la folie. Sur l'autre médaille, c'est la tiare et la couronne, cette alliance si monstrueuse aux yeux des réformés, du glaive du pouvoir temporel et de la puissance spirituelle ; c'est la manifestation des principaux arguments qui fournirent aux réformés le sujet de tant d'attaques émises en ce langage biblique et souvent bur-

Digitized by Google

lesque auquel Walter Scott a su nous initier dans ses inimitables *Puritains d'Ecosse*.

En se reportant à la date d'une de ces médailles, on voit qu'elles sont antérieures à la révocation de l'édit de Nantes; et en les examinant attentivement on peut se convaincre qu'elles ont été coulées ; ce mode de fabrication s'explique aisément, même avant l'édit qui vint proscrire la religion réformée. On conçoit que ces deux médailles, injurieuses pour les croyances de la majorité des Français, ne pouvaient être fabriquées qu'en secret; car, pour les graver, il eût fallu l'intervention des hôtels de monnaies. Le procédé de moulage faisait disparaître ces entraves.

Il est à supposer que les coins et les types primitifs de ces médailles furent faits en Hollande, d'où ils se répandirent dans les provinces de la France, et où il est probable qu'on les imita. Ce qui nous fait admettre cette supposition, c'est que ces médailles, rares chez nous, se rencontrent, nous a-t-on assuré, assez fréquemment dans la Flandre française et dans la Belgique. Il ne serait même pas étonnant que, malgré la date de 1666 de la première, on eût continué d'en frapper après la révocation de l'édit; car les Protestants de France, refugiés en Hollande, pour se venger du monarque qui les avait expulsés du sol natal, non-seulement apportèrent aux Provinces-Unies le secours de leurs bras, mais eurent encore recours à leurs presses et à leurs hôtels de monnaies pour exhaler leurs plaintes, leurs menaces et leurs espérances. Surtout alors que

Digitized by Google

Guillaume d'Orange détrônait Jacques II, il se frappait en Hollande une foule de médailles injurieuses et allégoriques contre le catholicisme et même contre Louis-le-Grand.

L'histoire métallique de la république de Hollande, par Bizot, nous fournit de curieux types de ces attaques. Tantôt c'est un dogue autour du cou duquel pendent un chapelet et une croix ; tantôt ce sont les prêtres catholiques représentés sous la figure des sauterelles de l'Apocalypse, et souvent même d'autres allégories plus bizarres encore, telles que la représentation du pape monté sur la bête à sept têtes qui fait la guerre aux saints, et dont il est parlé dans l'Apocalypse. Ces conceptions étaient puisées dans la haine que soulevait la sévérité intolérante de Louis XIV et la joie qu'inspirait la chute du catholicisme en Angleterre dans la personne de Jacques II.

Comme souvenir de cet événement mémorable et des conséquences qu'il eut nous ajoutons aux dessins de nos deux médailles, celui d'une troisième, qui fait partie de la collection monétaire de M. Lambert, et qui est figurée dans l'ouvrage de Bizot, où elle se trouve accompagnée d'un texte malveillant pour Louis XIV.

La première face représente la tête du grand roi avec cette inscription : LVDoVICVs MAGNVs XIIII.

Les lettres numératives de l'inscription entière marquent l'année de la révocation de l'édit en 1685 ; quant au nom Ludovicus, il offre un type curieux de ce langage mystique et biblique, si fort en usage chez les Protestants

Digitized by Google

d'alors. Ce nom contient le nombre de la bête dont il est parlé dans l'Apocalypse, savoir, le nombre de 666.

L	 50	M	1000
A	 5	A	 0
D	 500	G	 0
O	 0	N	 0
V	 5	A	 5
I	 1	V	 0
C	 100	S	 10
V	 5	X	 1
S	 0	I	 1
	666	I	 1
		I	 1
			1019
			666
		TOTAL.	1685

En joignant au chiffre précédent celui qu'on peut obtenir des autres lettres qui ont une valeur, on a la date de la révocation de l'Édit.

Ce rapprochement, comme on le voit, est assez curieux.

Au revers une pyramide posée dans la monarchie avec cet écriteau sur lequel se trouve : *Romain ou rebelle.* A côté on voit un pilier brisé : c'est le protestantisme ; une autre colonne, qui supportait l'édit de Nantes, est renversée. Dans le lointain on aperçoit un dragon poursuivant un fugitif, tandis qu'un laboureur conduit sa charrue ; au bas on lit : EDICTUM NANTESIUM NIMESIUMQUE ABROGATUM EST MENSE OCTOB : 1685.

Digitized by Google

Cette médaille fut fabriquée en Hollande, à l'occasion des rigueurs exercées par le duc de Savoie contre les Vaudois, et porte l'empreinte du ressentiment que les Protestants éprouvaient contre Louis XIV, auquel ils attribuaient ces persécutions.

Ces caricatures et l'appui que le protestantisme recevait du prince d'Orange ne le sauvèrent point en France de la colère de l'impérieux Louvois. Les dragonades devinrent le complément de l'Édit ; et la charrue, malgré l'éloquence de Pierre Dubosq, passa sur les ruines des temples des disciples de Calvin, comme plus tard elle devait tracer ses sillons sur l'emplacement de Port-Royal.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTE

SUR

DES PEINTURES A FRESQUE

Découvertes dans la cathédrale de Bayeux, en 1843,

Par M. G. VILLERS.

Dans le courant de l'année 1843, la chapelle placée sous le vocable de saint Michel, dans la cathédrale de Bayeux, a subi des modifications importantes. Deux mauvaises peintures, toutes modernes, placées comme ornement sur les côtés, ont disparu, et l'on a enlevé en même temps le lourd et ridicule autel en bois, construit dans le goût du règne de Louis XV, qui, contrastant d'une manière si pitoyable avec le style noble et sévère de l'édifice, cachait en partie l'arcature caractéristique du XIII^e^. siècle qui règne autour de cette chapelle.

C'est alors qu'on a découvert, dans le milieu de cette arcature, des peintures à fresque que personne n'y soupçonnait, masquées qu'elles étaient auparavant. Quoique ces fresques, sous le rapport de la composition et de l'exécution, ne soient point, à proprement parler, d'une excessive importance, nous avons cru cependant devoir les signaler, parce qu'elles ne laissent pas que d'être intéres-

Digitized by Google

santes pour l'histoire de l'art et des costumes, et en outre parce que les monuments de ce genre sont fort rares dans notre pays.

Ces peintures, qui ont souffert dans quelques endroits de l'action du temps et de l'humidité, se divisent en deux parties, et remplissent le fond de deux ogives, dont la hauteur est de un mètre soixante centimètres et la largeur, prise au niveau des chapiteaux, de quatre-vingt-dix centimètres environ. Celle de gauche a pour sujet la visite de la Vierge à sa cousine Elisabeth. L'intérieur, ou plutôt la coupe d'un édifice dans le style de la deuxième moitié du xv^e^. siècle, forme un encadrement dont la base est ornée d'arabesques. A la voûte et comme couronnement, on remarque d'élégants pendentifs dont les rosaces sont dorées. Sur le premier plan se trouvent deux femmes tournées l'une en face de l'autre; leurs têtes sont entourées d'un nimbe d'or. Celle de droite, qui est vêtue d'un manteau rouge bordé d'un large galon d'or, salue l'autre de la main: c'est sainte Elisabeth. Sur un phylactère qui règne au-dessus de sa tête, on lit cette inscription en gothique carré: *Benedicta mulier, benedictus est fructus ventris tui.*

La Vierge, dont les épaules sont recouvertes d'un manteau de même couleur que celui de sainte Elisabeth, et aussi bordé d'or, est vêtue d'une robe bleue, serrée à la taille par une ceinture à laquelle pend une longue cordelière. Autour de la tête on voit également un phylactère dont l'inscription est fort altérée et presque

Digitized by Google

FRESQUES

découvertes dans la cathédrale de

Bayeux

en

1843.

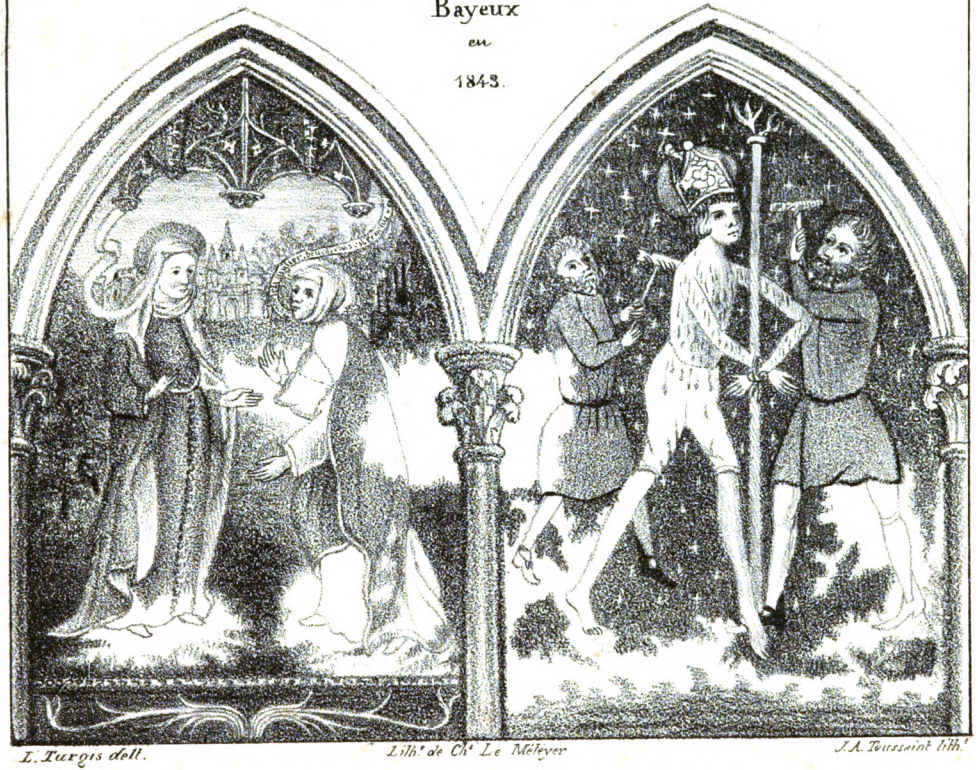

L. Turgis dell. Lith.ie de Ch.t Le Metayer J.A. Toussaint lith.t

Digitized by Google

Digitized by Google

indéchiffrable. Au bas de ce tableau règne encore une troisième inscription aussi mal conservée que la précédente, mais dans laquelle on distingue cependant le nom d'Elisabeth. Toutes les initiales et les finales de ces inscriptions sont rouges, et les autres lettres de couleur noire.

Entre ces deux personnages on remarque dans le fond du tableau un paysage qu'accidentent d'une manière heureuse une montagne et des masses de verdure. Dans le lointain apparaît un groupe de bâtiments dans le style de la fin du XV^e^. siècle, et exécutés avec un soin infini. C'est sans doute Jérusalem.

Cette petite composition, dont le dessin ici joint ne peut donner qu'une idée assez imparfaite, est d'un aspect on ne peut plus gracieux. Son genre et sa disposition rappellent les enluminures des beaux missels du moyen âge et leur brillant coloris ; un dessin pur et correct se fait remarquer dans l'exécution des figures et des détails architectoniques. La perspective elle-même, pour le temps, n'y est pas trop mal observée.

Aussi la regardant en quelque sorte comme une œuvre de transition, tenant à la fois du moyen âge et de la renaissance, nous ne balançons pas à voir en elle une des dernières fresques qui furent exécutées à la fin du XV^e^. siècle, sous l'influence de ce grand mouvement intellectuel qui devait, en régénérant les arts, ouvrir aux artistes une nouvelle et immense carrière par la découverte de la peinture à l'huile.

Digitized by Google

La deuxième fresque, située dans l'ogive voisine, est comme la précédente encadrée dans une ogive peinte. Sur un fond brun semé d'étoiles d'or se détachent les trois personnages du sujet qui est un martyre. Le patient, à qui le peintre a donné une taille colossale, sans doute pour figurer ainsi, suivant l'esprit du temps, la grandeur morale par la grandeur physique, est attaché par les mains à un poteau. Il est jeune, et n'a pour tout vêtement qu'une sorte de caleçon. Un nimbe d'or entoure sa chevelure blonde. Sa tête est recouverte d'une mitre posée un peu obliquement et dont le fond blanc est enrichi de dorures et de broderies.

Plus petits que le saint, deux bourreaux dont la figure rebarbative est encadrée dans une épaisse barbe rousse et une chevelure de même couleur, déchirent impitoyablement leur victime avec des ongles de fer. Leurs vêtements de couleur rouge sont fixés au corps par une ceinture noire; et tous les deux ont pour chaussures des souliers à la poulaine qui, ainsi que le reste de leur costume, accusent l'époque de Charles VI ou de Charles VII.

Comme aucune inscription ne faisait connaître le nom de ce martyr, nous avons longtemps ignoré quel saint cette scène représentait; mais ayant depuis retrouvé que, dans le moyen âge, cette chapelle avait été placée sous le double vocable de saint Michel et de saint Blaise (1),

(1) Saint Blaise fut évêque de Sébaste en Arménie, ville dépendante alors du gouvernement de Cappadoce, sous le règne de Dioclétien. Il eut beaucoup à souffrir pour la défense de la foi et

Digitized by Google

nous ne balançons pas à y voir les circonstances de la mort de cet évêque, dont le culte, suivant Bollandus et Baillet, s'étendit rapidement dans l'Occident, où il acquit au moyen âge un accroissement considérable. Aussi, dit ce dernier écrivain, « il y eut une multitude de temples, de chapelles et d'autels érigés en son honneur, plus encore dans les paroisses de campagne que dans les villes (1). » On réclamait surtout son intercession pour les maladies des bestiaux. Il paraîtrait que dans la cathédrale son culte n'existait plus dès 1681.

En examinant attentivement cette fresque, dans laquelle nous croyons trouver le martyre de saint Blaise, on voit qu'elle en recouvre une autre qui lui était antérieure et sur laquelle elle a été superposée.

Les deux peintures murales que nous venons de décrire appartiennent évidemment à deux époques différentes. La dernière, plus ancienne que celle qui représente la visite de la Vierge, porte tout le cachet des œuvres de la fin du XIV^e^. siècle ou le commencement du XV^e^.; la raideur des

la conservation de sou troupeau. Il vécut jusqu'au temps de Licinins qui excita contre l'église une nouvelle persécution où l'on en voulait principalement aux évêques et aux soldats chrétiens. Il souffrit le martyre vers l'an 316 à Sébaste, par les ordres d'Agricola, gouverneur de Cappadoce.

(1) Aux environs de Bayeux il y avait deux chapelles élevées en l'honneur de saint Blaise : l'une, à Barbeville, sur le bord de la grande route actuelle, un peu au-dessus du pont Roch, et l'autre au Mesnil-Hamel, dans la paroisse de Saint-Paul-du-Vernay.

Digitized by Google

personnages, les incorrections du dessin, le défaut de perspective et les costumes désignent cette époque.

L'emploi de ces sortes de peintures fut autrefois très-commun dans les églises. D'après les traditions qu'ils avaient reçues de l'art antique, les premiers chrétiens enrichirent leurs temples de mosaïques représentant des symboles religieux. Plus tard, quand l'architecture romane et ensuite l'introduction de l'ogive vinrent élever, dans nos contrées septentrionales, ces nombreuses et admirables basiliques, œuvres immortelles de l'habileté et de la foi de nos pères, on sentit encore le besoin d'ajouter au riche symbolisme de la sculpture, et de recouvrir la nudité de la pierre par le concours de la peinture : de là ces fresques qui, tantôt figurant des scènes religieuses, comme des traits de la vie des Saints, tantôt des pensées morales et des allégories, comme les danses macabres, vinrent prendre place sur ces parties des murailles où le ciseau du sculpteur avait laissé le champ libre au pinceau et à l'imagination du peintre, tandis que l'art du verrinier, à son apogée, savait produire ces merveilles que nous n'avons encore pu imiter.

Le malheur des temps, le défaut d'entretien des églises, les ravages occasionés par les guerres religieuses, les modifications introduites dans l'ornementation des églises par la découverte de la peinture à l'huile, qui couvrit les rétables des autels de tableaux sur bois et sur toile, et plus encore le mauvais goût du siècle dernier, ont rendu les peintures à fresque excessivement rares dans nos contrées.

Digitized by Google

Aussi est-ce avec regret que nous avons vu celles que nous venons de signaler disparaître de nouveau derrière l'autel récemment élevé, sacrifiées qu'elles sont aux exigences de sa décoration.

Digitized by Google

Digitized by Google

SUR DES SÉPULTURES ANTIQUES

TROUVÉES A MEUVAINES,

Par M. Ed. LAMBERT, archiviste de la Société.

Au mois de janvier 1833, M. Labbey père eut la complaisance de nous faire part d'une découverte intéressante qu'il venait de faire, sur sa propriété, dans la commune de Meuvaines, située, comme on sait, sur le littoral de notre arrondissement. En faisant exécuter quelques travaux sur le *mont Mathan*, dominé du côté de la mer par une autre élévation appelée Butte-à-Canon, on découvrit onze squelettes humains dont les têtes avaient été protégées par des pierres plantées de champ. Les ouvriers recueillirent quelques anneaux de bronze qui paraissaient provenir de bracelets.

Nous engageâmes M. Labbey à vouloir bien recueillir les objets que l'on pourrait rencontrer dans ces sépultures et à constater attentivement les autres découvertes qui ne pourraient manquer d'avoir lieu dans un terrain qui paraissait avoir été consacré à l'inhumation soit des militaires préposés à la garde du rivage, soit des quelques habitants déjà réunis sur ce point de la côte.

Les fouilles furent continuées pendant le mois de février, et M. Labbey constata la présence de plus de vingt

Digitized by Google

sépultures pratiquées de la même manière, c'est-à-dire que les corps y étaient déposés la tête au midi et les pieds au nord. Chacune de ces sépultures était formée aux moyens d'éclats de pierres non taillés, posés à la tête, sur les côtés et aux pieds. Chaque tombeau avait été creusé dans le roc à deux ou trois pieds, et quelques-uns avaient à la tête et aux pieds une pierre de mer. Des charbons se trouvaient dans tous à la hauteur de la tête, et l'on rencontra au-dessous de l'os maxillaire de quelques-uns et dans la direction de la poitrine un hémicycle en fil de bronze uni, un peu renflé vers le milieu ; aux extrémités, on voyait une dépression pour faciliter la perforation du métal. Ce petit trou était rempli par un clou en fer qui paraît avoir servi à maintenir cette espèce de jugulaire ou mentonnière.

Les autres objets recueillis sont un collier rond et uni, d'une seule pièce, qui a été brisé par les ouvriers en six parties, un anneau ou bracelet de 50 millimètres de diamètre, deux autres anneaux en fil plus délié et qui sont brisés : le tout en bronze. Des fragments de fer oxidé, provenant de fibules ou boucles servant à attacher des parties de vêtements ou de ceinturons, ont aussi été recueillis dans ces fouilles.

Très-peu d'ossements résistaient au contact de l'air, seulement quelques parties des têtes, des fémurs, des tibias. Une circonstance qui nous a paru remarquable et digne d'être constatée c'est la coloration en beau vert, semblable à la patine des médailles antiques, d'un de ces os. C'est probablement à la présence d'un des anneaux

Digitized by Google

de bronze que l'on doit attribuer cette singulière circonstance de la coloration et de l'infiltration de l'oxide sur une étendue de 35 millimètres environ.

Ce fait, qui pourrait être susceptible de fixer l'attention des chimistes, semblerait indiquer que la présence de l'oxide de cuivre a suffi non-seulement pour colorer d'un vert antique, mais encore pour conserver dans son intégrité la partie de l'os sur lequel l'anneau avait reposé.

SUR UNE AUTRE DÉCOUVERTE DE SÉPULTURES ANTIQUES,

A PIERREPONT,

Par M. LAMBERT.

Il y a environ deux ans un ouvrier de la commune de Pierrepont, en faisant l'ouverture d'une carrière, trouva, à cinquante mètres sud de la route vicinale de Creully à Caen, huit squelettes qui tous étaient environnés de pierres placées sur le champ : plusieurs avaient des anneaux qui furent brisés et perdus. Informé trop tard de ces faits, M. de Sallen recommanda au carrier de le prévenir lorsqu'il exécuterait un nouveau découvert. Au mois de mars de cette année, l'ouvrier a ouvert une nouvelle carrière et a trouvé d'abord le squelette d'un homme, au cou duquel était le plus grand des colliers que nous soumettons à l'inspection de la Société. M. de Sallen, prévenu à temps, put cette fois, accompagné du

Digitized by Google

docteur Lacour, de Creully, faire ouvrir deux autres sépultures, dont voici la description : la première, qui était à peu près à quinze pas du lieu où l'on avait fouillé, contenait, d'après l'avis du médecin, le squelette d'un adulte ; le corps avait pour ainsi dire été assis dans la fosse, puisque la pointe des fémurs se trouvait presque sous la machoire inférieure ; la fosse n'avait pas plus d'un mètre et demi de profondeur et était tapissée tout autour de pierres placées sur le champ ; sur la tête il y avait une pierre plate posée horizontalement, et sous la tête plusieurs morceaux de charbon qui, séchés sur une pelle chaude, se sont parfaitement enflammés ensuite. On a trouvé également dans cette fosse des débris de poterie non cuite ou mal cuite. Cette poterie est faite avec une terre noirâtre, assez friable et remplie de sable ou de petites pierres ; soumise à l'action du feu, elle a pris une couleur rouge, et est devenu très-cassante.

Dans la seconde fosse, on a trouvé également un squelette que le médecin suppose être celui d'une femme ; celui-ci était placé d'une manière différente ; tout le haut du corps était allongé, mais les cuisses étaient écartées, et les jambes rapprochées étaient croisées l'une sur l'autre ; à chaque jambe se trouvait un anneau ; à la hauteur des oreilles, on a trouvé d'un côté un anneau beaucoup plus petit, et de l'autre côté de la tête les débris d'un autre.

Le corps était également environné de pierres placées sur le champ, et la tête recouverte d'une pierre plate ; sous la tête il n'y avait pas de charbon, mais plusieurs

Digitized by Google

débris de pierre calcaire qui paraissaient avoir été soumis à l'action du feu.

L'ouvrier déclara qu'aucuns des autres squelettes n'étaient entièrement allongés et que la plupart avaient les jambes repliées, que tous étaient placés à la même profondeur et déposés sur le grand banc de calcaire qui existe dans tout le pays. Tous ces corps sont placés la tête au sud et les pieds au nord; ils sont distants les uns des autres quelquefois de huit à dix mètres, quelquefois aussi il n'y a que deux mètres de distance entre eux; le champ dans lequel ils reposent est sur une élévation qui est livrée à la culture, et tout fait penser qu'il contient encore beaucoup d'autres sépultures pareilles.

M. de Sallen ayant fait hommage au musée de la ville des objets en bronze recueillis dans ces sépultures, nous avons dû signaler ces découvertes à la Compagnie, afin qu'elle puisse les consigner dans ses Mémoires, si elle le juge convenable.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE HISTORIQUE

SUR

JEAN PETITE [1],

AVOCAT AU PARLEMENT DE PARIS ET OFFICIAL DE BAYEUX,

Par M. G. VILLERS.

Il est des mémoires d'hommes qu'il est bon de conserver.

(TEYSSIER).

Les morts vont vite, a dit la ballade allemande! Oui les morts passent vite, surtout à notre époque où notre esprit inquiet et agité porte ses préoccupations sur l'avenir, et peu sur le passé! Oui les morts vont vite; car de toutes

(1) En mentionnant dans cet article biographique un des principaux épisodes de la lutte qu'eut à soutenir M. Petite contre tous les obstacles qu'il surmonta pour accomplir la mission qui lui avait été confiée, nous n'avons point eu la pensée de chercher à jeter quelque défaveur sur le clergé de notre pays. Au contraire notre intention, en présentant à la connaissance de nos concitoyens les travaux presque ignorés aujourd'hui d'un homme estimable, a été de démontrer que le diocèse de Bayeux subit l'influence des idées de réforme qui, au XVII^e^. siècle, se manifestèrent dans toute la France. Si certains détails par hasard venaient à blesser la susceptibilité de quelques personnes, nous les prions de croire qu'ils n'ont trouvé place dans cet écrit que pour témoigner davantage du mérite de l'œuvre dont M. Petite fut le principal coopérateur, en faisant voir la grandeur des obstacles qu'il rencontra.

D'ailleurs, Mg^r^. Mathieu, archevêque de Besançon, dans la

Digitized by Google

ces générations qui journellement disparaissent sous la pierre du tombeau, combien de noms légués aux générations futures sont sauvés de l'oubli? Et si l'on vient à examiner attentivement la liste de ces hommes dont le souvenir a survécu à leur passage sur la terre, on voit que beaucoup d'entre eux, météores plus brillants que solides, durent leur renommée d'avantage à l'éclat de leurs talents, à l'élévation de leur position sociale, au bonheur qui presque toujours présida à toutes les actions de leur vie qu'à l'excellence de leurs vertus, à la constance et au mérite de leurs œuvres. Aussi combien d'autres venus dans des circonstances plus difficiles et des temps moins favorables, avec des talents moins éclatants peut-être, mais non moins solides, n'ont pu survivre au terme que la Providence assigne à chacun dans ce monde, bien que leur vie, consciencieusement remplie, ait été tout entière consacrée au bien public, à la pratique de la vertu, au service de leurs concitoyens et à l'étude de l'histoire de leur patrie.

Aussi avons-nous pensé que c'est une œuvre méri-

vie de M. Boudon, grand archidiacre d'Evreux; M. Nagot dans celle de M. Olier; Guissano dans celle de saint Charles-Borromée; Abelly dans celle de saint Vincent-de-Paul; et les biographes des PP. Eudes et Yvan, ne se sont pas fait un scrupule de donner une peinture exacte des entraves et des tribulations vraiment incroyables qui assaillirent les réformateurs dont ils ont écrit l'histoire.

Devant de pareilles autorités nous avons cru devoir suivre la même marche.

Digitized by Google

toire d'exhumer en quelque sorte leur nom du tombeau, autant pour rendre hommage à leur vie intègre et laborieuse que pour les proposer pour exemple.

Conduit par cette considération, nous avons entrepris de retracer ici d'une manière succincte, mais d'après des documents la plupart inédits, la vie de Jean Petite, premier historien de Bayeux, vicaire général et official de M. de Nesmond, et nous avons pensé que c'était acquitter une dette de la reconnaissance publique envers cet homme de bien, parce que, prêtre vertueux, magistrat ferme et éclairé, ce fut à son zèle persévérant et à son courage que l'on dut de voir s'introduire dans les rangs du clergé de notre pays cette salutaire réforme qui vint le régénérer et le placer au premier rang dans l'église gallicane, et de plus parce qu'ami intime et conseiller du vertueux prélat dont le long épiscopat fut pour son diocèse celui d'un Fénélon et d'un saint Charles Boromée, il eut, par son influence sur l'esprit de ce pieux évêque, une grande part dans tous les actes de son administration paternelle, qui fut pour notre ville une ère de bonheur et de bienfaisance.

Jean Petite, vicaire général, official et chanoine de l'église cathédrale de Bayeux, naquit à Melun, diocèse de Sens, le 15 mai 1619. Il fit sa philosophie, au collége d'Harcourt, en 1635 et 1636. Il se destinait alors à la carrière du barreau. Après s'être livré à l'étude du droit, il soutint ses thèses et fut reçu avocat au parlement de Paris. Ses débuts y datent de 1641. Un champ d'études aussi vaste et aussi sérieux que celui de la jurisprudence

Digitized by Google

devait singulièrement convenir au caractère froid, laborieux et méditatif de Petite ; aussi paraît-il que dès le commencement il ne tarda pas à se créer une place honorable parmi ses confrères.

Petite s'étant marié le 5 novembre 1650, plusieurs enfants furent le fruit de cette union. Sa femme étant venue à mourir quelques années après, sous le coup du malheur qui venait de le frapper, et quoique peu fortuné, il forma la résolution de renoncer à la profession d'avocat, qui lui procurait déjà de nombreux avantages, pour embrasser l'état ecclésiastique. Plein de cette idée, il se retira, en 1658, au séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Dans cet établissement, l'un des plus renommés de cette époque, habitait le jeune François de Nesmond, fils d'un président à mortier au parlement de Paris, et neveu par sa mère de Guillaume de Lamoignon, premier président du même parlement. Ce jeune homme, qui avait été promu à la prêtrise plusieurs années auparavant, ne résidait point dans la maison paternelle, quoiqu'elle fut voisine, mais dans ce séminaire à l'église duquel il s'était fait attacher ; et là, dit un de ses biographes, il s'exerçait dans toutes les vertus et dans toutes les fonctions du saint ministère, comme s'il n'eût eu d'autres prétentions que les autres ecclésiastiques qui demeuraient avec lui. La position exceptionnelle dans laquelle se trouvait M. Petite ne tarda pas à frapper M. de Nesmond. En effet, c'était une chose assez rare que de voir dans une maison destinée à l'éducation de jeunes lévites un

Digitized by Google

homme déjà âgé de 39 ans, père de famille, qui, après avoir consumé les plus belles années de sa vie à se créer une position honorable, brisait lui-même son avenir, s'arrachait aux séductions du monde, aux joies du foyer domestique, aux affections de la paternité, pour obéir à l'impulsion d'une vocation subite, et qui pour recommencer une nouvelle carrière, venait se livrer de nouveau aux labeurs et aux ennuis de l'étude. Aussi, entre ce nouvel étudiant et M. de Nesmond, des relations ne tardèrent pas à s'établir.

M. de Nesmond qui, quatre années auparavant reçu malgré sa jeunesse docteur en Sorbonne, s'était acquitté de fonctions importantes (1) avec tout le calme et la maturité de l'âge, sut bientôt apprécier l'étendue de l'esprit et des connaissances de Petite, la fermeté et la noblesse de son caractère; et bien qu'il y eût entre eux une assez grande disproportion d'âge, et qu'à cette époque la différence de leur position sociale eût semblé établir entre eux une ligne de séparation immense, néanmoins l'estime de M. de Nesmond ne tarda pas à se changer en une amitié constante qui ne devait finir qu'à la mort.

Ses études étant terminées, Petite fut promu à la prêtrise en 1661. Son ordination eut lieu à Sens.

Pendant ce temps, M. de Nesmond avait été appelé

(1) M. de Nesmond, reçu docteur en Sorbonne au mois de mai 1654, fut député du second ordre à l'assemblée générale du clergé en 1655, et l'un des commissaires nommés pour examiner les cinq propositions de Jansénius.

Digitized by Google

au siége épiscopal de Bayeux, vacant par la mort de François Servien. Nommé par le roi en 1659, ses bulles ne lui furent délivrées que vers la fin de l'année 1661, à cause d'un différent qui s'était élevé relativement à une pension de 11,000 livres, créée sur l'évêché, et que se disputaient les cardinaux Maldaquin et des Ursins. Après l'accomplissement de toutes les formalités, le nouvel évêque prit en personne possession de son siége, le 14 mai 1662, à la satisfaction générale de tout le clergé, et au milieu des réjouissances publiques et des acclamations générales de ses diocésains : heureux présages d'un long épiscopat que rien ne devait ternir !

A cette époque, l'évêché de Bayeux, l'un des plus importants de France et le plus riche de la Normandie réclamait depuis longtemps de nombreuses réformes et d'utiles améliorations. Comme tout ce qui est sur la terre est nécessairement susceptible d'abus, la discipline ecclésiastique avait faibli, s'était relâchée. Après les événements qui étaient venus changer la face de la société moderne, l'organisation à laquelle était soumis le clergé était loin de se trouver toujours en harmonie avec les exigences de la société, ni même avec les besoins du sacerdoce.

Dans l'immuabilité de sa doctrine et inébranlable dans l'enseignement de sa morale, le catholicisme, parce qu'il est éternel, verra toujours son symbole rester invariable au milieu de ces théories brillantes, mais éphémères qui ne s'éléveront autour de lui que pour mourir, ou de ces religions qui portent le germe de leur destruction dans leurs

Digitized by Google

variations. Mais par cela même que l'existence du catholicisme est inhérente à celle de la société, fille de ses travaux et de ses œuvres, ses rapports avec elle doivent aussi subir son influence, se plier, autant qu'il est en lui, à ses exigences et être toujours à même de répondre à tous ses besoins avec une sollicitude paternelle.

Les hommes les plus éminents de la chrétienté avaient senti le besoin de régénérer le clergé catholique; et bien avant que Luther vint enlever à l'église un grand nombre de ses enfants, la voix du pieux Gerson avait fait entendre le mot hardi de réforme. Vieux et comme fatigué de la tâche immense qu'il avait entreprise de guider l'humanité pendant tant de siècles le clergé, avait besoin de puiser une nouvelle force pour continuer sa marche. Les guerres de religion lui donnèrent ce baptême; et au moment où l'on croyait le voir chanceler sous les coups hardis et audacieux de la réforme, sans commotion et de lui-même, sous la salutaire influence du concile de Trente, on le vit, se dépouillant, sans bruit, comme d'un vieux vêtement, des abus qui prêtaient un juste sujet d'attaque à ses ennemis, retrouver une nouvelle vie et retremper son existence dans une régénération complète.

A la voix de saint Charles-Boromée, de saint Gaëtan de Thiène et de Canisius, l'Italie et une partie de l'Allemagne retournèrent à l'esprit et aux traditions de la primitive église, et prouvèrent que la réforme pouvait s'opérer sans schisme et sans hérésie.

La France aussi avait vu les dissensions religieuses

Digitized by Google

s'allier aux ressentiments politiques, et armer ses enfants les uns contre les autres ; mais si ces discordes de douloureuse mémoire ensanglantèrent son sol, comme toujours les crises et les révolutions sociales sont marquées par un progrès rapide dans les intelligences, par une juste compensation, tous les esprits portés vers des pensées plus sérieuses sentirent le besoin de rejeter bien des abus et de favoriser les efforts que faisaient des hommes zélés, qui à l'exemple de l'Italie, travaillaient à répandre dans le clergé ces lumières et ces vertus qui devaient le faire briller d'un si vif éclat sous le règne de Louis XIV.

Mais situé à une des extrémités du royaume, le diocèse de Bayeux n'avait point encore subi complétement cette salutaire influence ; et, à quelques exceptions près, son existence et son organisation étaient encore les mêmes qu'au XV^e^. siècle, plus de nombreux abus qui s'y étaient introduits depuis ce temps.

Des sept évêques qui depuis Charles de Humières avaient précédé M. de Nesmond sur le siège épiscopal de Bayeux, aucun n'avait pu exécuter cette tâche régénératrice avec toute l'extension qu'elle comportait.

Bernardin de Saint-François, l'un des hommes les plus savants de son siècle, avait eu bien assez à faire que de réparer les maux et les désastres que l'hérésie avait causée à son troupeau, dont le pasteur avait été obligé de fuir, et de défendre les biens du diocèse des spoliations dont ils avaient été l'objet, alors que la loi avait perdu sa force.

Digitized by Google

Mathurin de Savonnière, qui n'eut que l'ombre de la puissance épiscopale, ne résida point.

René de Daillon, qui, pendant un court épiscopat, consacra son temps au service de Henri IV, dont il était conseiller, ne signala sa présence ou plutôt ses voyages dans son diocèse que par quelques libéralités.

La vie agitée d'Arnaud d'Ossat, *cet homme de rare prudence et de rare mérite*, suivant l'expression de Mezeray, qui, de la position la plus humble, devint ambassadeur de Henri IV et son réconciliateur avec l'église, ne lui permit point de s'occuper de son diocèse.

Jacques d'Angennes entreprit de remédier aux maux existants. Après avoir donné ses soins aux biens de l'évêché, il rétablit un grand nombre de corporations, fonda le séminaire du père Eudes, et mit la réforme dans beaucoup de maisons. Le diocèse changeait de face, lorsque la mort vint l'enlever à ses travaux.

La courte durée des épiscopats d'Edouard Molé et de François Servien ne leur permirent pas de mener à fin l'œuvre de Jacques d'Angennes.

La gloire en était réservée à M. de Nesmond.

Tout autre que M. de Nesmond, s'attachant plus aux dehors de l'apparence qu'à la réalité, et sous l'empire de la réception pompeuse avec laquelle il avait été accueilli, se serait laissé induire en erreur sur le véritable état de son diocèse; mais, quelques jours après son installation, s'étant mis à visiter les principales localités, il ne tarda pas, par une scrupuleuse enquête, à s'éclairer sur leur situa-

Digitized by Google

tion, et à découvrir toutes les plaies qu'il soupçonnait.

Ainsi que nous venons de le dire, Jacques d'Angennes était mort avant d'avoir accompli sa tâche : d'ailleurs ses efforts n'avaient guère porté que sur les maisons religieuses. Mais les ordres monastiques si puissants et si utiles au moyen âge, où, résumant alors toute l'existence du clergé catholique, ils avaient civilisé le monde et conservé au fond des monastères le feu des sciences, ne devaient pas tous voir revivre leur ancienne splendeur, parce que la tâche de beaucoup d'entre eux était accomplie. A côté d'eux, et bientôt à leur place, allait s'élever, puissant et éclairé, le clergé séculier, naguère inaperçu et dédaigné. C'était lui qui désormais allait être appelé à remplir la divine mission léguée par les Apôtres : enseigner la parole divine, s'initier à toutes les misères de l'humanité pour consoler et bénir. Mais pour s'acquitter de cette haute mission, il fallait qu'il s'en montrât tout-à-fait digne, tant par ses lumières que par ses vertus, conditions que rendaient encore indispensables le contact du protestantisme, toujours prêt à la controverse et à faire remarquer les prévarications de ceux qui pouvaient faillir.

M. de Nesmond ne fut pas longtemps à comprendre ces nécessités : aussi tous ses efforts et sa sollicitude se portèrent-ils d'abord sur le clergé séculier ; et il ne tarda pas à s'apercevoir que sa position était loin d'être dans un état satisfaisant.

En effet, les guerres religieuses et civiles dont les souvenirs n'étaient pas encore éloignés, la position souvent

Digitized by Google

précaire d'un grand nombre de curés à la nomination de collateurs, le manque d'établissements destinés au recrutement et à l'instruction du sacerdoce, la manière dont l'éducation de la plupart des clercs se faisait (1), la non résidence des évêques, jointe à leur manque de surveillance, avaient engendré cet état de choses et jeté de grandes perturbations dans les rangs du clergé. Si, d'un côté, certaines charges élevées étaient brillamment remplies, ceux qui en étaient revêtus s'étaient malheureusement voués à l'état ecclésiastique plus à cause des avantages que présentaient ces riches bénéfices qu'attirés par une vocation sincère, et de plus cette corruption effrénée qui, déjà sous Louis XIV, commençait à envahir toutes les classes de la société pour aboutir plus tard aux orgies de la régence, avait pénétré chez un grand nombre de membres du clergé, dont la richesse et l'opulence excessives avaient ouvert les cœurs aux attraits de la séduction.

Telle était alors la situation du diocèse de Bayeux. Nous l'avons retracée dans toute sa vérité, et l'exposition que nous venons d'en faire n'est point, comme on pourrait le croire au premier abord, étrangère à notre sujet : elle est destinée à faire voir quelle fut la grandeur de l'œuvre qu'eurent à accomplir le pieux prélat et le prêtre vertueux dont nous retraçons l'histoire.

(1) Les jeunes gens qui se destinaient à l'état ecclésiastique étaient instruits par des ecclésiastiques chez lesquels ils habitaient et que souvent même ils servaient ; ceux-ci leur enseignaient le latin et la théologie. On conçoit ce qu'avait d'insuffisant un pareil mode d'instruction.

Digitized by Google

M. de Nesmond, malgré ses éminentes qualités, n'était point à comparer, sous le rapport du génie, à ces hommes d'élite qui illustraient alors l'église de France. Mais, suivant le tableau que nous en a laissé un de ses biographes, à un caractère de bonté, de justice et d'impartialité, il joignait un grand sens, un grand jugement, une remarquable perspicacité et un discernement rare dans le choix des hommes qui devaient mériter sa confiance : aussi ne négligeait-il pas de recourir aux lumières des autres.

Effrayé de la tâche immense qu'il avait à remplir et ne se déguisant pas toute la grandeur du mal qu'il avait à combattre, toute l'étendue du bien qu'il avait à faire, il eut recours aux lumières et au dévoûment de deux hommes dont il fit ses coopérateurs et ses conseillers intimes. « Ces deux prêtres, dit un historien, n'avaient d'autre passion que la sienne, celle de faire le bien. » Le premier de ces ecclésiastiques était le bon abbé Rattier, digne précepteur du jeune évêque, homme de conseil plutôt que d'action, mais dont le nom restera toujours attaché aux établissements de bienfaisance fondés par M. de Nesmond, auxquels il présida; le second, homme de science, d'énergie et de labeur, était l'abbé Petite, que le prélat s'était empressé de faire venir auprès de lui.

Touchant spectacle que celui de voir le rejeton d'une illustre famille qui, promu à l'un des plus riches évêchés de France, sans se laisser endormir comme tant d'autres à cette époque, au milieu de toutes les adulations, dans les faciles travaux d'une paisible administration, allait au con-

Digitized by Google

traire sacrifier, aux soins et aux inquiétudes de tout genre, la plus belle partie de sa vie ; et donnant l'exemple de l'humilité chrétienne, lui si riche et si puissant, à la face de tout son diocèse, il appelait auprès de lui deux prêtres étrangers, inconnus, dont l'un fut le guide de son enfance, et cela pour partager en quelque sorte, dans l'intimité, la puissance dont il était revêtu et mettre sa jeunesse sous la sauve-garde de leur vieille expérience. Aussi, conseillers intimes de M. de Nesmond, leur salutaire influence se manifesta-t-elle dans tous ses actes.

Le clergé séculier, surtout celui de deuxième ordre, fut l'objet de la sollicitude et des soins de M. de Nesmond. Un de ses premiers actes fut de tenir un synode qu'il rendit annuel. Il voulut que cette institution fût, non pas une vaine cérémonie d'étiquette, mais une assemblée destinée à instruire le clergé, à connaître, pour les réformer, les abus qui existaient dans ses rangs, et à écouter les plaintes et les remontrances de ses coopérateurs.

Bientôt, accompagné de M. Petite, le prélat s'empressa de parcourir tout son diocèse, et, dans ces visites pastorales, rien n'échappait à sa perspicacité. « Pasteur, selon le cœur de Dieu, il voulait connaître ses ouailles et en être connu. Rien n'échappait à son zèle ni à sa vigilance ; il louait et encourageait les bons ministres, réveillait les tièdes et les chancelants, et rappelait à l'ordre ceux qui s'en étaient écartés ; il se faisait à tout, alliant la douceur avec la fermeté, recommandant surtout la décence dans toutes les fonctions du saint ministère et dans la célébra-

Digitized by Google

tion du saint office, et la propreté et la décoration des temples. »

Dans le cours de ses visites, M. de Nesmond ne tarda pas à connaître au juste la position de son clergé.

Quoique l'on ait pu dire sur ce sujet, la position d'un grand nombre de membres du clergé inférieur, dans les deux siècles qui ont précédé la révolution de 89, était loin d'être toujours aussi heureuse qu'on s'est plu à la représenter.

Si, dans les villes, les chapitres, les abbayes et les gros bénéfices procuraient à ceux qui les possédaient une aisance et une richesse qui souvent les faisaient rechercher dans des vues plus terrestres que religieuses, dans beaucoup de localités la multiplicité des cures, les portions congrues accordées ou par les ordres religieux, ou par les chanoines, ou par les autres patrons qui percevaient les dîmes, ne laissaient aux ecclésiastiques desservants qu'un revenu souvent bien modique, quand il n'était pas insuffisant. Aux embarras de cette position venaient encore ajouter les tracasseries de certains seigneurs qui, parce qu'ils avaient le droit de nomination, voulaient, par ce motif, tenir les curés dans une dépendance absolue, et sans avoir égard à leur caractère, les vexaient et souvent même portaient atteinte à leurs revenus.

Éclairé sur leurs droits respectifs par M. Petite, le pieux évêque s'empressa de prendre la défense de ses prêtres, et délivra de ces vexations ceux des curés qui avaient eu à s'en plaindre jusqu'à ce jour.

Digitized by Google

En cherchant à améliorer ainsi la position matérielle de son clergé, M. de Nesmond et son conseil ne faisaient que se préparer à mettre à exécution les projets de réforme qu'ils méditaient.

Après avoir pris les mesures nécessaires pour dissiper la profonde ignorance qui régnait dans les rangs de la plupart des membres du clergé de campagne par la tenue régulière des synodes, le cours de théologie de Caen confié à un ecclésiastique du plus grand mérite, établissement que devait compléter, en 1682, la fondation du séminaire, M. de Nesmond crut que pour que son clergé pût s'acquitter de sa divine mission, il fallait qu'à la connaissance approfondie des dogmes de la religion il joignit encore la pratique de sa sainte morale qu'il est chargé d'enseigner : aussi pensa-t-il, avec raison, que pour arriver à ce but, il fallait le rendre à sa pureté primitive, et que quand lui, chef du troupeau, donnait l'exemple de toutes les vertus chrétiennes, sa conduite devait être imitée par tous et en tous lieux.

Le mal régnait surtout parmi quelques hauts dignitaires du clergé. Par un de ces abus malheureusement trop communs à cette époque, un grand nombre de charges ecclésiastiques étaient en quelque sorte héréditaires dans certaines familles où elles étaient comme un patrimoine. Données souvent dès l'enfance, ceux qui les possédaient les regardaient plutôt comme un bénéfice que comme des fonctions saintes vers lesquelles la vocation seule les avait attirés : beaucoup des titulaires se contentaient de

Digitized by Google

prendre les ordres mineurs, position mixte qui laissait probablement à leur conscience une plus grande liberté ; le chapitre, composé en grande partie de clercs, laissait infiniment à désirer.

M. de Nesmond, voulant faire cesser ce déplorable état de choses, employa tous les moyens de conciliation que lui suggéra sa charité évangélique : exemples, conseils, prières, rien ne lui coûta ; ses efforts furent vains, et n'aboutirent qu'à lui faire des ennemis.

Étrange aberration de l'esprit humain ! les abus se glissent avec facilité, parce qu'ils caressent les passions de l'homme ; mais que d'utiles améliorations soient tentées, elles rencontreront toujours les plus sérieux obstacles, et les meilleures intentions seront dénaturées. Les réformateurs ont toujours été en butte aux attaques et aux haines de ceux auxquels ils voulaient faire subir une salutaire réforme.

A l'époque où M. de Nesmond entreprenait cette œuvre régénératrice, le Bouthilier de Rancé, lui aussi, formait le projet de faire revivre la pureté des mœurs des premiers cénobites. Tous deux étaient les amis intimes du grand Bossuet, qui les aida de ses conseils ; tous deux accumulèrent sur leurs têtes bien des haines (1).

Au bout de deux ans, M. de Nesmond voyant l'inutilité de ses tentatives de conciliation, résolut de faire un

(1) Dans le même temps M. Boudon, grand archidiacre d'Evreux, réformait entièrement ce diocèse, où l'avait amené M. de Maupas.

Digitized by Google

sévère exemple en sévissant contre les coupables.

Il confia alors à M. Petite le soin de retrancher du troupeau les membres corrompus, de faire respecter la puissance épiscopale et d'obtenir par la force ce qu'il n'avait pu avoir par la modération.

Jean Petite fut chargé de cette tâche. Dès 1662, il avait été investi des importantes fonctions d'official, charge que ses connaissances en droit le mettaient à même d'exercer avec distinction, et avait été installé le 29 mai.

M. Petite, qui, jusque-là, avait assisté son évêque de ses conseils, ne recula pas devant les difficultés qu'il entrevoyait, devant les haines qu'il allait soulever en attaquant des hommes appartenant à des familles riches et puissantes, et en se posant comme le persécuteur du clergé; il résolut de faire son devoir. Par ses soins, une immense enquête eut lieu, et les coupables furent cités devant l'officialité pour être privés des charges dont ils étaient revêtus.

Bien que ces poursuites judiciaires ne s'adressassent qu'à un certain nombre de membres du clergé, et que beaucoup d'ecclésiastiques menassent une vie exemplaire, néanmoins le chapitre de la cathédrale prit fait et cause pour les prévenus et s'associa à leur défense.

En effet, ces poursuites de la part de l'évêque soulevaient pour le chapitre et pour beaucoup de curés un point très-important de jurisprudence.

Avant que la révolution de 89 eût brisé l'ancienne constitution du clergé, l'existence civile et politique de ce corps était bien différente de ce qu'elle est aujourd'hui,

Digitized by Google

sous l'empire du concordat et des articles organiques qui en furent la suite. La puissance des évêques sur leurs subordonnés était loin d'être aussi excessive que de nos jours ; bien que la pragmatique-sanction et le concordat passé entre Léon X et François Ier. eussent déjà considérablement affaibli l'indépendance et les droits des ecclésiastiques, et cela au profit de la papauté et de la royauté, le clergé puisait encore dans ses traditions et dans les conciles une force qui assurait à ses membres l'inamovibilité et quelquefois une indépendance absolue. Dans beaucoup de localités, les chanoines, investis de priviléges excessifs, se regardaient plutôt comme les co-adjuteurs que comme les subordonnés des évêques, et l'exercice de leurs mutuelles prérogatives donnait fréquemment lieu à de graves contestations.

Organisé par Odon, le chapitre de Bayeux avait trouvé dans ses riches bénéfices et les droits étendus dont l'avait doté le frère du Conquérant, la source d'une puissance souvent redoutable à celle des évêques. Depuis plusieurs siècles la perturbation que les troubles religieux avaient jeté dans le diocèse, jointe à l'absence et à la condescendance des évêques, avait laissé la puissance canoniale, non-seulement se rendre indépendante, mais encore devenir, dans les derniers temps, presque rivale de l'autorité épiscopale. Le chapitre était en droit d'exercer, par lui-même, toute juridiction sur ses membres, suppôts et ecclésiastiques de la cathédrale ; il était encore en possession de la juridiction volontaire et contentieuse sur les curés,

Digitized by Google

les prêtres et les fidèles de plus de cent paroisses. Treize de ces paroisses appartenaient au chapitre en corps qui exerçait sur elles sa juridiction par un official. Quant aux autres, elles dépendaient des titres de quelques dignitaires et chanoines particuliers, qui nommaient des vice-régents et d'autres officiers pour exercer leurs juridictions. Cette organisation, contraire à l'esprit de l'église, puisqu'elle rendait impossible la discipline, était un grave obstacle aux projets de M. de Nesmond.

Dans la vaste enquête dressée par les soins de l'official, qui amenait devant le tribunal ecclésiastique tous ceux qui avaient été sourds à la voix de leur pasteur, se trouvait le grand couteur Gilles Heuzebroc (1), plusieurs chanoines et un certain nombre de curés nommés par le chapitre. C'était attaquer directement les prétentions à l'indépendance de ce corps.

Pour contrebalancer cette procédure, le chapitre qui prétendait avoir aussi son officialité, évoqua l'affaire devant lui, en protestant contre l'action intentée par l'évêque; et pour paralyser les effets des poursuites de l'officialité diocésaine et lui ôter tout motif de plainte, il condamna quelques-uns des prévenus à des peines si

(1) Gilles Heuzebroc, un des beaux esprits de ce temps, cultivait la poésie et entretenait des relations avec les poëtes d'alors. Il donna une paraphrase en vingt strophes de la prose *stabat mater*, qu'il dédia à M. de Nesmond par une épitre en vers français. Vingt-trois ecclésiastiques accompagnèrent cet ouvrage de diverses petites pièces. — Le tout fut imprimé à Caen, en 1662, chez Marin Ivon.

Digitized by Google

minimes qu'elles paraissaient dérisoires.

Cependant M. Petite instruisait contre eux avec fermeté; et bientôt convaincus des accusations contre eux portées ils furent condamnés à être privés de leurs charges.

Irrité de cet arrêt, qui portait un coup mortel à ses prétentions, le chapitre résolut de les défendre, en appelant à son aide le secours des lois, et de se venger de M. Petite, qui était regardé avec raison comme l'instrument de cette énergique résolution.

Deux membres du chapitre faisaient partie de l'officialité (1) qui, sans égard pour les réclamations du chapitre, venait de passer outre. C'étaient Jean Lamy, chanoine de Bernesq, qui y siégeait en qualité de vice-régent, et Michel Radulphe, chanoine de Danvou, qui remplissait les fonctions de promoteur. Le chapitre les fit comparaître devant lui; leur tort était d'avoir sacrifié les prétentions du corps auquel ils appartenaient à la nécessité d'une discipline une et énergique. Ils se virent condamnés à une amende et privés d'une partie de leurs bénéfices.

Le but que se proposaient MM. de Nesmond et Petite, en établissant la juridiction de l'officialité diocésaine, n'était pas inspiré par un esprit de mesquine jalousie, de tracasserie et de despotisme, mais bien par l'urgence

(1) Voici qu'elle était la composition de ce tribunal ecclésiastique : J. Petite, official; Jean Lamy et Charles de Trousseville, vice-régents; Michel Radulphe, promoteur; Paschase Blondel, greffier en chef; Raymond Baucher, greffier, et Charles Nazareth, sous-promoteur.

Digitized by Google

qu'il y avait de donner à l'autorité épiscopale une action puissante et libre de toute influence rivale, pour pouvoir porter dans le diocèse toutes les réformes nécessaires. Mais les intentions même les plus pures sont souvent dénaturées, surtout quand elles blessent des intérêts. C'est ce qui arriva dans cette occasion. L'évêque réformateur et l'homme qui dans cette circonstance lui prêtait l'appui de son zèle et de ses conseils devinrent l'objet constant des attaques non-seulement des parties lésées, mais encore de leurs amis et de leurs familles, qui pour la plupart étaient riches et puissantes.

M. de Nesmond qui, alliant la bonté à la sévérité, saisissait avec empressement tous moyens de conciliation, proposa à plusieurs reprises la voie d'un arbitrage pour éviter le scandale d'une action judiciaire publique. Ce fut envain que, disposé à oublier tous ressentiments personnels, il évoqua l'intervention de l'archevêque métropolitain; les prétentions intolérables du chapitre, qui réclamait l'indépendance absolue non-seulement pour lui, mais encore pour les curés sur lesquels il prétendait avoir seul le droit de juridiction, firent avorter cette tentative d'arrangement. Les chanoines portèrent l'affaire devant le parlement de Normandie, comme matière d'abus, et M. de Nesmond se disposa à défendre ses droits, secondé par M. Petite, qui, bientôt en butte aux attaques d'un corps redoutable, allait montrer ce qu'il y avait d'activité et de fermeté dans son cœur.

Ce fut en 1667 que le procès fut évoqué devant le parlement; et, pendant ce temps, M. Petite n'en continua pas

Digitized by Google

moins à s'occuper de l'administration du clergé. Alors commença cette procédure immense qui devait se continuer pendant huit années sans interruption. Pendant huit années l'official fournissant tous les moyens de défense, soutint la lutte au prix du travail de ses nuits, cherchant autant à faire triompher la cause de son évêque qu'à défendre sa personne inculpée. Mémoires, expositions, émanant de jurisconsultes distingués qui avaient apporté à ses adversaires le concours de leur talent et de leur érudition, factums, libelles dirigés contre lui, tout fut employé.

L'évêque lui-même, dans l'aveuglement de ses adversaires, ne fut pas épargné. Il fut accusé de malversation, au sujet d'une somme destinée aux réparations de son palais, et se vit conduire devant les tribunaux.

Mais c'était surtout sur la tête de l'official que toutes les haines étaient accumulées. C'était lui qui, par ses conseils et ses idées de réforme, était venu jeter la perturbation dans le diocèse ; c'était lui qu'on voulait punir.

Homme de foi et d'une austère vertu, M. Petite, frappé des nombreux abus que présentait le diocèse lors de son arrivée, avait voulu d'abord y remédier en exigeant chez tous les ecclésiastiques une grande pureté de mœurs dans l'exercice de leurs fonctions. Le clergé des villes et des campagnes avait été l'objet constant de son attention et de son active surveillance. Il s'était surtout appliqué à débarrasser le diocèse du scandaleux spectacle qu'y donnaient certains religieux vagabonds qui, n'ayant pas voulu se soumettre aux règles de la réforme introduite dans

Digitized by Google

leurs maisons, vivaient dans un état peu régulier et nullement édifiant. Plus d'une fois, dans l'ardeur de son zèle, il avait apporté, nous devons le dire, une excessive sévérité dans l'accomplissement de ses fonctions. Il lui était même arrivé de faire descendre de l'autel ceux qu'il regardait indignes d'y monter. Quelquefois aussi, voulant éviter le scandale, il s'était contenté d'arrangements à l'amiable, de démissions qui, en privant les coupables de leurs fonctions, remplissaient le but qu'il se proposait de pouvoir confier les charges à ceux seulement qui en étaient dignes.

Ses ennemis lui firent un double crime de cette sévérité et de cette condescendance, qu'ils l'accusèrent d'avoir exploitées à son profit; ils l'attaquèrent personnellement lui et Raymond Baucher, son promoteur. Le lieutenant général du bailliage de Bayeux lui-même, le sieur Bunel des Iles, se déclara contre lui et le prit à partie. Une plainte portant quarante-trois chefs d'accusation les plus graves, tels que ceux de concussion, séquestration avec violence et menace, subornation de témoins, fut portée contre lui. Partout il était l'objet des attaques les plus malveillantes.

Comme la plupart des parlements de cette époque, jaloux de l'autorité des évêques, le parlement de Normandie, qui comptait dans son sein des parents et des amis des membres du chapitre et des autres accusés, et auprès duquel les plus grandes démarches avaient été faites pour influencer le jugement qui devait être rendu dans cette affaire, la première probablement de cette nature qu'il eût vue portée devant lui, le parlement, disons-nous, prévenu

Digitized by Google

contre M. Petite, accueillit ces accusations ; et préludant ainsi aux mauvaises dispositions qu'il avait contre l'évêque, il ordonna, le 14 juillet 1664, au lieutenant-général du bailliage d'informer contre l'official. Le 23 août il rendit un décret de prise de corps contre lui et son promoteur, en leur interdisant de continuer leurs fonctions (1).

Devant cette sentence, l'âme fortement trempée de M. Petite ne céda ni à la crainte ni au découragement ; soutenu par l'amitié de son évêque, il se disposa à continuer la lutte. Pendant ce temps, M. de Nesmond, ayant lui-même à répondre à une grave accusation, n'était point resté à Paris inactif. Voyant la partialité du parlement, il était parvenu à faire évoquer l'affaire par le grand Conseil, alors juge naturel des évêques en matière d'abus. Après un conflit entre ce tribunal et le parlement, un arrêt du roi le saisit de ce procès, en défendant au parlement d'intervenir davantage. Devant cette cour suprême, l'évêque et son official trouvèrent enfin des juges.

Cependant en butte aux haines générales qu'il avait soulevées contre lui, obligé de se cacher pour échapper aux poursuites qu'on exerçait pour s'emparer de sa personne, M. Petite ne demeurait pas oisif ; il se livrait à de nombreuses et savantes recherches historiques et judiciaires, en

(1) La haine contre M. Petite était si grande que, lors de cette sentence, le chanoine de Brecy, qui revenait de Rouen, le 26 août, fut avec un tambour faire annoncer cette nouvelle au milieu des acclamations des enfants et de la populace.— Pendant cette scène scandaleuse, le pieux official était à l'autel offrant le saint sacrifice.

Digitized by Google

se tenant toujours dans les limites d'une sage modération.

Le chapitre présenta ses moyens qui avaient été recherchés par M. Taron, sous-doyen, l'un des inculpés. S'appuyant sur les traditions de l'église, les conciles et les priviléges de l'église de Bayeux, il prétendit que, de temps immémorial, il avait eu seul le droit de juridiction sur ses membres ; qu'ayant la possession de conférer de plein droit et de percevoir les déports sur les treize cures dépendantes de lui, dont il visitait les églises et convoquait les curés aux synodes, la juridiction spirituelle de ces paroisses lui était dévolue, à charge toutefois d'appel à l'official de Bayeux, droit qu'il avait également sur les quatre-vingt-sept paroisses dont le patronage lui appartenait.

Dans une requête présentée aux juges du grand conseil, l'évêque, prenant fait et cause pour ses officiers, fit voir l'étrangeté et les fâcheuses conséquences des prétentions d'indépendance du chapitre qui, enlevant à l'autorité épiscopale une partie de son troupeau, ne pouvait que favoriser les désordres et les abus, toujours prêts à se glisser dans les institutions humaines, et être préjudiciables aux intérêts de la religion. Abordant ensuite la question historique, il s'attacha à prouver que jamais le chapitre de Bayeux ne fut exempt du droit commun, ni par privilége ni par possession, mais fut toujours sous la juridiction épiscopale ; que, quant à sa juridiction privée, elle n'avait jamais non plus été absolument indépendante ; que le droit de juridiction sur cent paroisses ne pouvait pas même être appuyé par

Digitized by Google

aucuns titres, et qu'après tout la collation de ces paroisses n'appartenait pas aux membres du chapitre de plein droit, mais n'était qu'une délégation à eux faite à diverses époques par les évêques.

Ce long mémoire, présenté par l'avocat de M. de Nesmond, avait dû coûter à M. Petite de nombreuses recherches pendant lesquelles la haine de ses ennemis, loin de se calmer, avait continué de le poursuivre. Les agents de la force publique n'ayant pu réussir à se saisir de sa personne, le firent crier au ban à diverses reprises.

Enfin, appuyé par M. de Nesmond, il se présenta devant le grand Conseil, demanda à être mis en accusation et provoqua une enquête sur sa conduite. Sur ses instances un conseiller, M. Paget, se rendit à Bayeux pour faire une information et procéder à son interrogatoire, ainsi qu'à celui de Baucher. Un monitoire fut répandu dans tout le diocèse; quatre-vingt-seize témoins furent entendus et confrontés avec lui. L'instruction ne dura pas moins de deux mois et demi. Vers la fin de l'année, l'official retourna à Paris pour accélérer le dénouement du procès et opposer son habileté judiciaire à tous les moyens par lesquels ses ennemis, en soulevant mille incidents, cherchaient à rejeter la discussion sur un autre terrain.

Enfin, le 21 mars 1671, le grand conseil rendit son arrêt sur la question de la suprématie épiscopale.

Ce jugement, empreint d'un grand esprit d'impartialité, par respect pour un usage sanctionné par tant d'années, n'enleva pas au chapitre tout droit de juridiction sur ses

Digitized by Google

membres, ainsi que le demandait M. de Nesmond, exaspéré par l'injuste résistance qu'il avait rencontrée; mais il ne leur accorda qu'un premier degré de cette juridiction, à charge d'appel à l'official de l'évêque; quant à son droit de juridiction sur les cent paroisses, il ne lui fut conservé que sur le bourg de la Délivrande et dix-neuf autres cures; mais à condition que ce droit serait exercé désormais par le chapitre en corps. Toutes les autres paroisses furent remises sous la juridiction de l'évêque.

Cet arrêt, qui fit sensation et eut force de loi, donna désormais à l'autorité épiscopale la puissance qui lui manquait et que réclamaient depuis longtemps les besoins du clergé et de la religion.

Le 5 mai suivant, le même tribunal rendit son arrêt dans l'affaire de l'official; il proclama l'innocence de M. Petite, en le renvoyant quitte des accusations calomnieuses portées contre lui et contre Baucher. Voulant que la réparation fût éclatante et complète, il condamna les calomniateurs à 300 liv. de dommages-intérêts envers sa personne et celle de son compagnon.

M. de Nesmond n'abusa point de sa victoire, ni de l'autorité qu'il venait de conquérir pour se venger de ceux qui avaient si mal compris sa pensée et paralysé ses efforts; au contraire il offrit à ses ennemis un généreux pardon, à la condition de revenir à de meilleurs sentiments : ce que beaucoup firent.

Quant à l'homme si cruellement persécuté et abreuvé de tant d'amertume dans cette lutte passionnée, dont son

Digitized by Google

honneur et sa liberté avaient été l'enjeu, comme son évêque, il sut pardonner à ses ennemis. Pour toute vengeance, il s'efforça seulement de montrer par ses œuvres dans quel but il avait entrepris de donner à la puissance épiscopale la force qui lui manquait. Libre enfin dans l'exercice de sa juridiction, il s'occupa avec un zèle infatigable des devoirs de sa charge, et sut trouver un digne coopérateur dans l'abbé Rattier (1), qui fut nommé promoteur aux officialités de Bayeux et de Caen.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, M. Petite était peu riche, et ses devoirs de famille lui imposaient de nombreuses charges. Cependant, durant les dix premières années qui pesèrent si lourdement sur sa tête, il exerça ses fonctions d'une manière toute gratuite et sans percevoir aucuns émoluments. M. de Nesmond, qui avait vu annuler devant l'opposition du chapitre plusieurs de ses nominations aux prébendes, et dont les revenus étaient grevés de diverses charges, n'avait disposé en sa faveur d'aucun bénéfice ; l'official avait donc trouvé dans son modique patrimoine et l'amitié de son évêque ses moyens d'existence, désintéressement d'autant plus honorable qu'ayant eu à sa disposition des bénéfices importants par les résignations qu'il avait imposées aux titulaires, il en avait fait disposer en faveur d'ecclésiastiques recommandables qu'il protégeait ; mais ne s'en était attribué aucun.

M. de Nesmond voulant enfin récompenser son official

(1) L'abbé Rattier était docteur en droit ; nous ignorons si M. Petite avait ce grade.

Digitized by Google

de l'appui et du courage qu'il avait rencontré en lui, le gratifia de la prébende d'Amayé, dont il prit possession par procureur le 7 septembre 1674, et en personne le 3 juin de l'année suivante. Quelques temps après, pour lui donner une marque éclatante de son estime, et en même temps pour augmenter ses moyens d'action, en lui déléguant ainsi ostensiblement une part de son autorité, il le nomma son grand-vicaire.

Revêtu des doubles fonctions d'official et de vicaire général, M. Petite redoubla de zèle pour l'administration du diocèse et tout ce qui regardait la discipline. Le clergé fut constamment l'objet de sa sollicitude et de sa surveillance; et l'on peut dire que ce corps fut passé au creuset par le digne official qui, en l'épurant et lui imprimant le sentiment de ses devoirs, fit disparaître en même temps de ses rangs une foule d'abus.

Ses efforts et ses travaux ne demeurèrent pas stériles. « Le zèle et la fermeté de cet official, joints à la vigilance pastorale de M. l'évêque, dit M. Beziers, firent disparaître l'ignorance et l'inconduite du clergé et donnèrent une nouvelle forme à tout le diocèse (1). »

Ses soins ne se bornèrent pas à l'accomplissement des devoirs de sa charge. Ami et conseiller de son évêque, qui avait en lui la plus grande confiance, peut-être pourrait-on retrouver la trace de son influence dans tous les établissements, soit d'instruction, soit de charité, que fonda ce prélat dans son inépuisable bonté.

(1) Beziers, Mémoires inédits.

Digitized by Google

La multiplicité des affaires dont M. Petite était assailli, et le temps qu'il consacrait aux devoirs de son saint ministère n'éteignirent point en lui l'amour qu'il avait pour l'étude. Mais ne voulant pas que les fonctions dont il avait à s'acquitter pussent se ressentir du temps qu'il leur aurait enlevé pour le consacrer à ses recherches, il prenait pour ce travail sur la plus grande partie de ses nuits : ce fut ce motif qui fit donner le nom de Veilles de maître Jean Petite (*Vigiliæ M^i. Johannis Petite*) à quatre gros volumes manuscrits qu'il avait composés. C'était un recueil de faits, de remarques et d'observations sur un grand nombre de sujets variés. A la tête du premier volume de ces *Veilles*, se trouve ce distique latin qui donne une idée de l'auteur, en résumant dans quelques mots l'histoire de sa vie :

Urbs melodunum vitam, Lutetia sponsam,
Chrisma Senon, cleri Bajoca jura dedit.

En 1675, Petite publia la première carte que nous ayons du diocèse de Bayeux ; gravée par B. Michault, elle fut éditée à Paris par Jollain, un des libraires de cette époque. C'était sa première œuvre ; aussi s'empressa-t-il de l'offrir à M. de Nesmond, son protecteur et son ami. En voici la dédicace :

« *A Mg^r. l'illustrissime et révérendissime messire François* DE NESMOND, *évêque de Bayeux.*

« *Monseigneur,*

« *Je vous offre ce plan comme un présent de*

Digitized by Google

vos biens, un des fruits de votre vigilance pastorale et un extrait de ce que j'ai tiré, de ce que j'ai appris avec vous de votre diocèse dans le cours des calendes de vos doyennés, des visites de vos églises, des missions dans vos paroisses et des conférences ecclésiastiques dans plusieurs des lieux où Dieu répand ses bénédictions par votre sacré ministère, où j'ai eu l'honneur de vous accompagner diverses fois et où vous vous êtes continuellement appliqué.

« *Je m'étais proposé de marquer dans cette description d'autres particularités que j'ai découvertes en différents endroits et de les joindre à celles que j'ai insérées dans cette carte, mais le défaut de place m'a contraint de les réserver pour l'histoire entière de votre évêché, où vous aurez bonne part. J'attends des savants de l'antiquité quelques mémoires auparavant que de la donner au public. Cependant, Monseigneur, après cet essai, ne refusez pas votre protection à l'autre dessein, puisque c'est sur votre fonds que je travaille, et que je suis, Monseigneur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.*

« PETITE, *chanoine et official de Bayeux.* »

Assez bien gravée, cette carte est chargée d'ornements, de cartouches, d'attributs et d'inscriptions latines. Le nom des localités, le tracé des routes, la configuration

Digitized by Google

topographique du sol, les cours d'eau, les églises et les établissements religieux y sont représentés et indiqués. Sans doute sous le double rapport de l'exactitude et de la précision elle est bien inférieure à celle que plus tard publia l'abbé Outhier, ni ne peut être comparée avec celle que donna Cassini ; mais malgré ses imperfections, conséquences inévitables d'un premier travail, si l'on tient compte des nombreux obstacles qu'eut à surmonter son auteur, étranger au pays, et du peu de temps qu'il eut pour recueillir les matériaux, et cela même dans l'époque la plus agitée de sa vie, on ne peut s'empêcher, en se reportant au temps où elle fut exécutée, de rendre justice à son mérite et d'y reconnaître l'esprit de recherches et d'observations qui furent toujours le caractère dominant de M. Petite, auquel elle dut coûter beaucoup d'études.

Cette carte, très-rare aujourd'hui, contient un précis des curiosités du diocèse et des renseignements statistiques fort curieux. On y voit qu'en 1675 le diocèse de Bayeux était divisé en deux marquisats, deux comtés, douze baronnies, trois grandes châtellenies, quarante-deux petites, appelées sergenteries, cinq siéges particuliers d'amirauté. Pour le spirituel il comptait deux siéges d'officialité, quatre chapitres, quatre archidiaconés et doyennés ruraux et deux de chrétienté, dont l'un à Caen, l'autre à Bayeux. — Douze abbayes d'hommes et deux de filles, outre dix-sept autres couvents d'hommes et treize de filles, quatorze prieurés, tant en règle qu'en commande, deux commanderies de Malte, cinq personnats, plus de deux cents chapelles

Digitized by Google

fondées, quatre en ruines, huit hôpitaux, deux séminaires, quatre conférences ecclésiastiques et six cent quinze cures desservies par six cent cinquante-cinq curés.

Possesseur d'une riche bibliothèque, M. Petite ne se contenta pas de se livrer assidûment à son penchant pour l'étude, mais s'efforça de répandre ce goût parmi ses confrères. La fondation du séminaire, en disposant dignement les jeunes clercs au sacerdoce, et l'établissement des conférences, en maintenant parmi les curés le goût et l'habitude du travail, n'avaient pas peu contribué à changer la situation morale et même matérielle du clergé, en lui procurant une instruction convenable. L'official entreprit de donner à ces grandes mesures prises par son évêque le complément qui leur manquait, en fournissant aux jeunes ecclésiastiques, qui en étaient dépourvus, les moyens de s'instruire, par la création d'une bibliothèque qui mît à leur disposition, non-seulement les livres d'une utilité journalière, mais encore les ouvrages rares, que leur prix élevé ne permet point de rencontrer dans les collections particulières.

A cette époque, dans le diocèse, presque toutes les maisons monastiques avaient des bibliothèques considérables, qui, s'enrichissant journellement, procuraient à ceux de leurs membres qui s'adonnaient, soit à la prédication, soit à l'enseignement, soit à l'étude des sciences, la facilité de le faire avec distinction. M. Petite sentit avec raison que dans le moment où le clergé séculier commençait, par ses lumières, à conquérir sa véritable position dans

Digitized by Google

le monde, il ne fallait pas le laisser dans des conditions plus défavorables que celles où se trouvaient les corporations, mais le mettre à même de soutenir la lutte avec avantage. C'est dans cet esprit qu'il forma le projet de doter la cathédrale d'une bibliothèque commune, ou plutôt de reconstituer l'ancienne.

Fondée en 1424 (1) la bibliothèque du chapitre, au moment des troubles religieux du XVI^e^. siècle, renfermait, avec un grand nombre de manuscrits précieux, beaucoup d'ouvrages des premiers temps de l'imprimerie. Lors du pillage de la cathédrale par les protestants, elle se resssentit, ainsi que l'édifice, de la fureur de ces nouveaux iconoclastes, qui livrèrent aux flammes la plus grande partie de ces livres, vis-à-vis la croix qui se trouvait alors devant le portail. Il ne restait plus que les boiseries à demi brûlées, et quelques cartulaires disséminés et jetés dans un coin. L'état d'abandon et de dépérissement dans lequel gisaient ces pièces si importantes pour l'histoire du diocèse, encouragea encore l'official dans l'exécution de son projet. Après avoir remis le local en état et fait confectionner des tablettes neuves, il y réunit tous les manuscrits qui avaient échappé au désastre de 1562, et y joignit tous ceux qu'il put découvrir dans la ville où le pillage les avait dispersés entre des mains particulières. Pour donner l'exemple et

(1) Nicolas Habart, évêque de Bayeux, fut le fondateur de la bibliothèque du chapitre. Après avoir fait approprier un local pour recevoir les livres, il en donna un certain nombre, et établit *un garde de cette librairie.*

Digitized by Google

former un premier fond, il fit généreusement don de plus de 1500 ouvrages de théologie, d'histoire et de droit canonique, tous provenant de sa bibliothèque, dont il se dessaisit en faveur du chapitre, ainsi que l'indique l'inscription suivante qui se trouvait sur chaque exemplaire : *Ex bibliothecâ Mr. Joannis Petite, Melodunensis, pronotarii apostolici, officialis Bajocensis, canonici de Amœyeo et ejusdem dono bibliothecæ Bajocensi.* 1689.

Voulant assurer l'avenir de cet établissement, et comprenant bien que les résultats qu'il en attendait seraient nuls si cette bibliothèque n'était pas accessible aux recherches, il la dota de 100 livres de rente (1). La moitié de cette somme, suivant la volonté du donateur, devait être destinée au traitement d'un bibliothécaire chargé de la tenir ouverte trois fois la semaine, et le reste affecté aux acquisitions d'ouvrages. L'acte de cette donation fut passé le 23 avril 1688, ainsi que l'indique l'inscription suivante, qui, comme souvenir de reconnaissance, fut gravée en lettres capitales romaines sur une plaque de cuivre apposée dans le local de cette bibliothèque :

AD PERPETUAM REI MEMORIAM,

« *Joannes Petite Melodunensis ortu, pronotarius sanctæ sedis apostolicæ, vicarius gene-*

(1) Cette somme de 100 livres, qui nous paraît minime aujourd'hui, était considérable pour le temps. En prenant pour base le prix du blé en 1690 et en 1844, on voit que ces 100 livres représentent de nos jours une valeur de plus de 500 francs.

Digitized by Google

ralis, officialis et canonicus Bajocensis præbendæ de Amœyeo hanc capituli Bajocensis dissipatam bibliothecam tabulis ligneis et mille supra quingentis librorum voluminibus instauravit; cum annuo, perpetuoque redditu centum librarum turonensium monetæ currentis solvendo annuatim; videlicet quinquaginta libras pro honorario bibliothecarii fundati de gremio capituli, et quinquaginta pro emptione librorum hac in bibliotheca annuatim in æternum reponendorum à dominis dicti capitul: conservanda. Prædictasque summas super bona dicti capituli exsolvendas primâ die januarii juxtà ejusdem actus et conclusiones XXIII. *mensis aprilis* MDCLXXXVIII *et primâ mensis februarii* MDCXXXX. »

BOURGEOIS, *incidit.*

L'exemple donné par Petite ne tarda pas à porter son fruit ni à être suivi par plusieurs chanoines, parmi lesquels on doit mettre en première ligne Sébastien Dufour, Jacques et Adjutor Josset (1) : tous trois léguèrent leurs livres qui

(1) Adjutor Josset qui, croyons-nous, était originaire de Vernon, fut reçu docteur en Sorbonne le 8 octobre 1674, élu sous-doyen de Bayeux, le 6 mai 1678, et nommé chanoine de Barbery le 19 mai 1681. A sa mort, qui arriva en 1721, il donna tous ses livres à la bibliothèque du chapitre. « C'était, dit M. Beziers dans ses Mémoires, un prêtre tres-distingué par son mérite personnel et par une profonde connaissance dans la théologie.» Il eut pendant quelques années la direction du séminaire.

Digitized by Google

étaient nombreux. Aussi cet établissement, institué sur les bases solides que lui avait données son fondateur, ne manqua pas de prospérer ; et quand la révolution de 1789 vint arrêter son existence, quoique sa création ne datât encore que d'un siècle, il renfermait alors une riche collection d'ouvrages, jointe à beaucoup de manuscrits précieux qui avaient été ainsi arrachés à l'état de détérioration dans lequel ils dépérissaient auparavant.

Comme on vient de le voir, la part active que M. Petite prenait à l'administration du diocèse comme grand vicaire, et les devoirs importants de sa charge ne l'empêchaient point de chercher par tous les moyens à répandre et encourager le goût de l'étude, et à s'y livrer lui-même. Dans sa jeunesse il s'était appliqué avec fruit à la culture des lettres ; la poésie latine lui était familière ; nous avons vu de lui quelques petites pièces de vers qui dénotent chez leur auteur une grande aisance et une connaissance approfondie de cette langue. Mais doué d'un esprit positif et réfléchi, pour délassement il s'adonnait de préférence à des sujets sérieux et que lui paraissait recommander un caractère d'utilité. Profondément versé dans la connaissance du droit canonique et civil, les études historiques étaient de préférence l'objet de ses affections ; la plupart de ses livres étaient chargés d'un grand nombre d'annotations souvent curieuses, qui indiquent qu'il les avait longtemps médités. Mais plus érudit que brillant il appartenait, par son style peu élégant, souvent même lourd et embarrassé, à cette classe d'écrivains qui, au commencement

Digitized by Google

du XVII^e^. siècle, s'efforçant d'affranchir la langue française des entraves qui, jusque-là, avaient retardé son entier développement, marque comme une époque de transition entre les essais littéraires du règne de Louis XIII et les chefs-d'œuvre de celui de Louis XIV.

L'histoire d'un diocèse aussi important que celui de Bayeux avait nécessairement excité l'attention de M. Petite. En effet, quel plus riche champ d'études pouvait s'ouvrir aux investigations d'un ami de l'antiquité, que celui de mettre en lumière l'histoire d'un des diocèses les plus fameux de la chrétienté, et par son ancienneté et par les hommes éminents sortis de son clergé, dont plusieurs s'assirent dans la chaire de saint Pierre ? Sa position d'étranger jointe à ses nombreuses occupations lui rendait difficile, il est vrai, l'exécution de ce travail vraiment patriotique; mais son caractère studieux et ses connaissances en histoire et en paléographie le mettaient néanmoins à même d'en réaliser l'accomplissement.

Ce projet, comme nous l'avons vu dans l'épître dédicatoire que nous avons reproduite, avait attiré de bonne heure l'attention de l'official, puisqu'il y annonçait déjà *cette histoire entière du diocèse*, dont il considérait sa carte comme une introduction. « J'attends, disait-il, des savants de l'antiquité quelques mémoires avant de la donner au public. Cependant, Monseigneur, après cet essai, ne refusez pas votre protection à l'autre dessein... » Si, dès 1675, comme il résulte du passage que nous venons de citer, ce travail était déjà avancé, malgré les

Digitized by Google

tribulations qui avaient assailli son auteur dans les dix premières années qui avaient précédé cette époque, il est évident qu'il dut nécessairement avoir le temps de le terminer ou du moins de le conduire presque entièrement à sa fin, dans la dernière partie de sa vie, alors que l'état prospère du diocèse lui laissait plus de loisirs. Aussi, il paraît certain qu'il s'en occupa activement et utilisa d'immenses matériaux qu'il avait trouvés dans les nombreux cartulaires de la bibliothèque du chapitre. Quel était le plan que s'était imposé l'auteur en écrivant cet ouvrage? Se bornait-il simplement à l'histoire ecclésiastique du diocèse et des évêques, ou joignait-il à cette étude des renseignements statistiques, topographiques et historiques sur l'ensemble du diocèse? Il nous serait difficile de répondre à cette question d'une manière explicite et satisfaisante. Cependant, conduits par diverses considérations, nous pensons que ce travail embrassait la totalité du diocèse, ou du moins qu'il devait renfermer beaucoup de détails sur diverses localités : c'est ce qui semble résulter évidemment du passage que nous avons reproduit plus haut.

S'il est hors de doute que M. Petite s'occupa activement d'une histoire du diocèse de Bayeux, il est de même à peu près certain qu'indépendamment de cet ouvrage capital, il avait composé séparément, et sur une échelle moins grande, une histoire des évêques; car, après lui, il a circulé plusieurs manuscrits de cet ouvrage qui lui ont été constamment attribués.

Digitized by Google

Souvent, dans la destinée des hommes, par un jeu bizarre de ces viscissitudes qui nous régissent ici-bas, les travaux exécutés avec conscience et labeur ne profitent pas toujours à leurs auteurs ; leur échappant par une force surhumaine au moment où ils allaient en jouir, ils deviennent un heureux héritage entre les mains de ceux qui, leur survivant, recueillent sans peine les fruits de leurs veilles. Ce sort fut réservé à M. Petite ; car cette œuvre, le but constant de tant de recherches, il ne put la terminer entièrement, ou du moins, en la livrant au public, exhiber ce nouveau titre à la reconnaissance de ses concitoyens. Voici ce qu'à ce sujet nous apprend M. Beziers dans ses Mémoires : « M. Petite n'eut pas la satisfaction d'achever cette histoire qu'il avait entreprise sur le diocèse de Bayeux, étant mort dans l'intervalle. *Ses Mémoires furent remis à M. Hermant, curé de Maltot, qui en donna la première partie en* 1705. »

Si l'on prenait à la lettre ce témoignage émané d'un homme dont la loyauté et la véracité ne peuvent être révoquées en doute et qui, né au commencement du siècle dernier, fut à même de pouvoir savoir la vérité et de connaître l'opinion publique relativement à l'histoire du diocèse de Bayeux, publiée par Hermant, en 1705, on serait porté à en conclure que ce fut le travail de M. Petite que cet écrivain donna sous son nom. Cependant, pour l'honneur du curé de Maltot, nous pensons qu'il ne faut pas donner à la phrase de l'historien de Bayeux un sens

Digitized by Google

trop rigoureux, en admettant qu'il ait voulu dire que Hermant, par un de ces plagiats qui malheureusement ne sont pas sans exemple, s'était approprié l'œuvre de l'official ; mais, en s'exprimant ainsi, son intention, selon nous, a été seulement de faire savoir que ce fut avec les mémoires de celui-ci, dont il se servit comme matériaux, en les retouchant, les changeant et les modifiant, qu'il composa son histoire, à laquelle il fit sans doute quelques additions, mais dont après tout il ne dut être, à proprement parler, que le rédacteur (1).

Quelque jugement sévère que l'on porte sur cette histoire du diocèse, tout en tenant compte de l'absence totale de critique et des nombreuses erreurs de tout genre qui déparent ce livre très-incomplet, du reste, on ne peut néanmoins s'empêcher de reconnaître jusqu'à un certain point son importance ; et malgré tous les défauts inséparables d'un premier travail, de convenir qu'il dut coûter à son auteur de longues et pénibles recherches, non-seulement dans des ouvrages volumineux, mais encore le plus souvent dans des sources originales et des manuscrits. Or, en voyant le contraste frappant qui existe entre la richesse des matériaux et le peu de parti que l'auteur en a su tirer, il répugne de croire que l'homme qui a montré

(1) Dans la courte notice qu'il a consacrée à M. Petite dans son opuscule sur les curiosités littéraires de la Normandie, M. Pluquet semble partager aussi cette opinion en disant : *Qu'Hermant s'est beaucoup servi des mémoires de M. Petite, sur les évêques, sans les citer.*

Digitized by Google

si peu de méthode et d'intelligence dans l'emploi de ces documents, soit le même que celui qui a su les recueillir et les choisir avec tant de discernement. De plus, sans cette considération pour quiconque ayant étudié Hermant, connaît la portée et la propension naturelle de son esprit, ainsi que la nature ordinaire de ses travaux, il serait déjà bien difficile de pouvoir comprendre comment il fut capable de réunir tous ces documents (1), base essentielle d'un pareil ouvrage qu'il n'aurait pu de lui-même entre-

(1) Nous trouvons dans l'article consacré à Jean de Boissey la preuve évidente que Hermant, loin de travailler sur les sources originales, se servait, au moins, la plupart du temps de notes rédigées par d'autres, sans même s'assurer de l'exactitude des faits qui y étaient consignés. Après avoir dit (page 319) que cet évêque fut enterré dans la chapelle sous terre, il ajoute que son mausolée et sa statue « furent détruits par les Calvinistes en 1562, n'ayant laissé qu'une pierre sur laquelle ces paroles sont écrites : *Hic jacet nobilis memoriæ Ioannes de Boissayo episcopus Baiocensis, consiliarius Regis, qui decessit die Paschalis tertio Aprilis* MCCCCXII. *Orate pro anima ejus.*»

En descendant dans la crypte chacun peut s'assurer, non sans étonnement, que cette épitaphe existe non en latin, mais bien en français d'où elle a été textuellement traduite. Voici ce qu'on lit sur la pierre : *Cy gist hõme de noble mémore Jehan de Boissey, évesque de Baiex et cõsillier du Roy, qui trespassa le jour de Pasques* IIIe. *jour d'avril l'an* MCCCCXII. *Priez Dieu pour sõ âme.*

Cette inconcevable erreur, dans laquelle est tombé Hermant, s'explique facilement, suivant nous, par la supposition qu'il aura trouvé cette inscription traduite dans les manuscrits de M. Petite, qui avait l'habitude d'écrire souvent ses notes en latin, langue qui lui était très-familière.

Digitized by Google

prendre, si, pour expliquer cette énigme, on n'accueillait avec empressement le renseignement précieux légué par M. Beziers.

En effet, dans le cours de son estimable et laborieuse carrière, Hermant, si l'on en excepte ses sermons, a peu travaillé sur son propre fond; ses ouvrages historiques ne sont, à proprement parler, que des compilations. Quand, né en 1650, nous le voyons publier, en 1697, son *Histoire des ordres religieux*, et, l'année suivante, celle *Des ordres militaires de l'église;* lorsque, après cette dernière production, mais toutefois avant 1703, nous le voyons faire paraître encore son principal ouvrage, celui qui traite des *hérésies* et qui précéda l'*Histoire du diocèse*, il nous est impossible, quelqu'idée que nous ayons de sa fécondité, de pouvoir trouver dans quel temps il se serait livré à la composition de cette histoire qui, imprimée en 1705, devait être terminée au moins une année auparavant. Admettra-t-on que ce fut après la publication de l'*Histoire des hérésies?* Mais ce travail important, qui parut entre 1698 et 1705, dut nécessairement absorber toute cette période de la vie de Hermant, qui d'ailleurs n'aurait pu, dans un si court délai, préparer l'Histoire du diocèse.

Mais alors, dira-t-on, peut-être si la nature de cet ouvrage ne permet pas de penser qu'il ait pu être commencé après l'Histoire des hérésies, qui empêcherait d'admettre que l'auteur s'y livra dès avant 1694, époque de la mort de M. Petite? Cette supposition ne paraît nullement admissible.

Digitized by Google

Dans sa dédicace à M. de Nesmond, Hermant dit positivement n'avoir entrepris son ouvrage que sur l'ordre de ce prélat : or, est-il croyable qu'il aurait reçu cette invitation du vivant de l'official quand tout le monde savait qu'il s'occupait de ce travail? Sans parler encore de la difficulté que nous voyons à ce que Hermant, enchaîné à sa cure par les devoirs de son ministère, ait pu se procurer les nombreux documents qui ne se trouvaient que dans les cartulaires de la bibliothèque du chapitre, d'où leur déplacement ne pourrait encore être expliqué que par l'autorisation de l'évêque; sans tenir compte des objections que nous avons présentées, nous dirons enfin qu'il serait bien étonnant que c'eût été sur la fin de sa vie qu'Hermant, qui jusque là n'avait été qu'un compilateur, eût exécuté dans un délai si minime que nous ne pouvons pas même le déterminer, un travail immense tout à fait hors de son genre et qui nécessitait des connaissances paléographiques que jusque-là il n'avait pas été à même d'exercer.

D'après ces considérations que nous venons de développer et le témoignage de M. Beziers ci-dessus cité, nous pensons donc que si l'on n'admet pas, ainsi que nous l'avons déjà dit, que l'histoire que M. Petite avait préparée sur le diocèse ait été reproduite par Hermant, on est fondé à croire qu'elle fut refondue par lui et lui servit de matériaux pour constituer la sienne. En effet, cette dernière opinion résulte de la lecture de son ouvrage, où il avoue avoir eu à sa disposition les manuscrits de l'official, dont, du reste, il ne

Digitized by Google

paraît pas avoir toujours admis la chronologie (1).

Outre cette histoire et les *Veilles* dont nous avons parlé, M. Petite avait composé d'autres manuscrits sur les antiquités du pays, et notamment un mémoire sur le marbre de Torigny et la cité des *Viducasses*. Il avait réuni également, sous le nom d'*Acta Bajocea* et de *Miscellanea*, beaucoup de documents concernant notre contrée (2). Ces ouvrages furent donnés à la bibliothèque

(1) Dans sa préface, après avoir exposé les motifs qui le portent à fixer au IIIe siècle l'introduction du christianisme dans nos contrées, Hermant ajoute : « Il est encore une autre raison qui me détermine à suivre ce sentiment, que j'établis pour être le fondement de notre histoire, *c'est que feu M. Petite, chanoine et official de Bayeux, qui nous a laissé des mémoires d'un grand travail, touchant l'histoire de ce diocèse*, pour avoir fixé l'arrivée de saint Exupère dans notre contrée, un siècle et même davantage plutôt qu'il ne faut, c'est-à-dire dès le temps des apôtres, n'a pu accommoder la chronologie des évêques qui ont succédé à ce premier apôtre de notre diocèse...»

Après avoir expliqué comme quoi il se trouvait encore en désaccord avec l'official, Hermant ajoute : « Je ne doute pas même que si feu M. Petite *eût eu le temps de relire ses mémoires* et de faire attention à ses raisons, il n'eût changé de sentiment. »

Dans l'article consacré à saint Sulpice, Hermant cite deux extraits des mémoires de M. Petite ; et dans la vie de saint Raven et de saint Rasiphe, il parle également d'une bulle vue par lui : est-il présumable qu'il ne lui ait fait que ces trois emprunts ?

(2) Nous savons par M. Pluquet que les manuscrits furent communiqués à l'abbé Le Beuf lors de son passage à Bayeux, en 1746.

Digitized by Google

du chapitre par M. Dufour (3).

M. Petite continua jusqu'à la fin de sa vie ses importantes fonctions d'official qu'il sut toujours remplir avec équité et conscience. Il donna aussi ses soins à des communautés religieuses qu'il sut diriger avec habileté, leur consacrant le temps que lui laissait disponible sa place de grand vicaire et son titre de conseiller intime de M. de Nesmond.

Généreux et bienfaisant, M. Petite avait fait, le 3 avril 1679, présent à la cathédrale du bâton d'argent qui servait à porter la croix aux processions. En 1692, voyant qu'il approchait du terme de sa vie, et voulant se préparer dignement à sa fin qu'il sentait prochaine, il fonda son obit, qui avait lieu le 7 mai de chaque année.

Deux ans plus tard la mort vint l'enlever à l'amitié de son évêque, à l'estime de ses collègues, et à la considération de ses concitoyens.

Parvenu à ce moment suprême, où, luttant encore contre les faiblesses de sa nature, l'homme, un pied dans la vie et l'autre déjà dans la tombe, se voit non sans terreur

(2) Sebastien Dufour, grand archidiacre, official et chanoine de Bayeux, fut pourvu après M. Petite, le 24 mai 1694, de l'officialité de l'archidiaconé de Bayeux Il doit tenir rang parmi les bienfaiteurs de la bibliothèque du chapitre, à laquelle il a légué la sienne qui était considérable. Il était originaire de Revilly en Berry, diocèse de Bourges. Il fut pourvu le 23 janvier 1692 de la grande coûterie dont il prit possession le lendemain, du pronotariat de la chambre ecclésiastique, des lettres de *in comitatu* le 1er mai 1693, et le 4 octobre 1700, de la prébende d'Arry va-

Digitized by Google

au moment fatal où compte va lui être demandé du temps qui lui a été dévolu sur la terre, l'official dut avec calme se sentir arrivé à son heure dernière, environné qu'il était de ses actions dont le mérite allait l'accompagner devant son juge.

Quelle vie, en effet, avait été mieux employée que la sienne! Disant adieu au monde, pour entrer dans le sanctuaire, c'était pour obéir à l'impulsion de celui qui dit à ses disciples *ite et docete*, qu'il était venu, loin de sa ville natale, dans un diocèse étranger, s'efforcer d'y rendre le clergé à sa pureté primitive; et quand, coopérateur de cette tâche vraiment apostolique, à laquelle il avait été convié par M. de Nesmond, il comparait la situation actuelle du diocèse avec ce qu'il était autrefois, une douce et bien consolante satisfaction devait se faire ressentir dans son âme.

Quel tableau désolant ne présentait pas le diocèse de Bayeux avant son arrivée? L'anarchie et le désordre partout dans les rangs du clergé; l'autorité épiscopale méconnue et sans force, et celui qui en était revêtu, obligé, pour se faire comprendre, d'appeler autour de lui des prêtres étrangers; la plupart des églises en décret, ou dépourvues de vases sacrés et d'ornements par la cupidité

cante par la mort de Gabriel Senot, prêtre du diocèse de Bayeux, et dont il ne prit possession que le 11 suivant, parce qu'il était dans le cours de ses visites quand cette prébende lui fut conférée. Il mourut le 5 septembre 1719, et fut enterré dans la nef de la cathédrale, vis-à-vis le pilier qui donne devant la porte de la place. (*Note inédite de M. Béziers*).

Digitized by Google

de ceux qui étaient chargés de leur entretien ; le diocèse privé de livres de liturgie et d'instruction convenables ; l'ignorance et trop souvent le scandale dans ceux dont la science et la pureté doivent être l'apanage ; la parole de Dieu passée dans la bouche de quelques étrangers mercenaires, car, dit Hermant, « il était bien rare de voir un prêtre monter en chaire pour y rompre et y distribuer le pain aux enfants et y annoncer les vérités saintes de l'évangile aux peuples ; » la position souvent précaire de ceux qui réellement avaient charge d'âmes ; et enfin pour ajouter encore à la tristesse de ce spectacle, la plupart des maisons monastiques sans règle, sans ferveur, marchant rapidement vers une ruine et une décadence prochaines.

Mais grâce aux travaux que M. de Nesmond avait été amené à accomplir, secondé par le persévérant concours de son official, le diocèse, maintenant florissant et heureux, présentait le spectacle le plus consolant. Partout le clergé séculier, puissamment organisé et entouré du respect que sa conduite et ses vertus commandaient, recevant avec soumission les ordres de son évêque et rivalisant avec lui de zèle et de piété dans l'accomplissement de son ministère ; les temples dans un état prospère, et le cérémonial se faisant, sinon toujours avec pompe, du moins avec décence ; le diocèse pourvu des livres nécessaires, et les ecclésiastiques recevant dans les séminaires récemment établis des connaissances en harmonie avec les besoins de l'époque, connaissances qu'ils n'utilisaient pas seulement

Digitized by Google

dans les travaux des conférences ni dans la chaire pastorale, mais qui servaient encore à faire briller le clergé soit dans les lettres, soit dans les chaires de l'université et des colléges ; et, comme pour ne rien laisser désirer à cette entière régénération, les anciens couvents, sous l'influence salutaire de la réforme, prospéraient et florissaient, tandis que de nouvelles corporations, récemment introduites, mettaient leur dévouement au service de toutes les infortunes dans les hôpitaux créés par M. de Nesmond, dont ils feront toujours bénir la mémoire.

Ce fut le 9 avril 1694 que M. Petite rendit son âme à Dieu.

Il fut inhumé vis-à-vis la chapelle Saint-Jean-Baptiste, non loin de celle de la Vierge. Il y a quelques années, on voyait encore sa tombe ; mais, en 1832, quand, sans respect pour la mémoire de ceux qu'elles recouvraient, on vint, en renouvelant les dalles de la cathédrale, la dépouiller totalement de ses pierres tumulaires, propriétés des familles qui les avaient acquises de leurs deniers, et cela pour les remplacer par des pavés insignifiants et sans caractère, la tombe de notre premier historien, du prêtre savant et vertueux, du magistrat ferme et éclairé ne trouva point de grâce devant le marteau et la pince des démolisseurs. Elle fut enlevée et brisée !....

Sur la demande de M. Lambert qui, ayant en vain protesté contre cet acte de vandalisme, avait relevé l'épitaphe, M. l'abbé Thomine-Desmazures qui, lui aussi, s'efforce de réparer les outrages causés au vieil édifice par la

Digitized by Google

main du temps et des hommes, s'est empressé de faire rétablir sur une dalle voisine de la sépulture de M. Petite l'inscription tumulaire primitive, dont la simplicité s'accorde bien avec le caractère de celui qu'elle recouvre.

Voici cette épitaphe :

Hic jacet
D. Joannes Petite,
Presbyter Melodunensis,
Hujus ecclesiæ canonicus,
Vicarius generalis,
Officialis Bajocensis.
Obiit
Die nonâ aprilis an
D. 1694, ætatis 73.

Digitized by Google

LE MONT-SAINT-MICHEL [1],

PAR

M. CASTEL, secrétaire général de la Société.

La célèbre abbaye du Mont-Saint-Michel, fondée, au commencement du VIII^e^. siècle, par saint Aubert, évêque d'Avranches, est majestueusement assise sur un rocher de granit, au milieu des grèves solitaires qui se trouvent à la limite de la Normandie et de la Bretagne.

Aucun monument n'est plus riche en souvenirs historiques, en traditions merveilleuses que le Mont-St.-Michel. On reste frappé d'admiration en considérant cet assemblage de constructions hybrides qui ont été témoins de tant d'événements et ont abrité tant de personnages illustres.

Le Mont-Saint-Michel ne fut longtemps qu'un rocher sauvage élevant sa tête nue et découpée par la foudre au-dessus des arbres d'une forêt profonde qui l'entourait de toutes parts, avant que la mer furieuse l'eût enfouie sous des masses de sables mouvants.

Les ministres de l'ancienne religion des Gaules choisirent cet âpre rocher pour sacrifier à leurs dieux inhu-

(1) Esquisse tracée, en 1839, au retour d'un voyage au Mont-Saint-Michel.

Digitized by Google

mains ; ils le consacrèrent à Bélénus, et y établirent un collége de Druidesses, qui vendaient des flèches enchantées aux navigateurs pour les garantir des tempêtes.

Ces prêtresses fameuses portaient une couronne de vervaine, une ceinture étoilée et un carquois d'or, renfermant les flèches qui avaient le pouvoir de calmer les tempêtes. Elles régnaient souverainement sur les côtes occidentales des Gaules : la crédulité populaire leur attribuait une puissance devant laquelle les rois et les héros étaient obligés de fléchir les genoux.

Mais une grande révolution a lieu dans ces contrées. Le peuple-roi, conduit par le plus illustre de ses capitaines, pénètre dans les Gaules, défait les Celtes dans plusieurs batailles, s'empare de leur pays, et leur impose ses lois et sa religion.

Les cérémonies mystérieuses des Druides font place aux culte ridicule des Latins. Les prêtres de Rome accourent dans les Gaules, et essayent de redonner un peu de vie à une religion qui n'a plus dans la grande ville que des sectateurs indifférents.

Ils s'établissent chez nous par le droit de la conquête. Sous la protection des légions victorieuses, ils détruisent les idoles de nos pères, et les remplacent par les dieux du Capitole, façonnés avec plus d'art que les divinités celtiques, mais aussi inertes et impuissants qu'elles.

Le Mont-Bélénus devient le Mont de Jupiter. Mais l'autel que les Romains élèvent sur ce rocher déjà célèbre

Digitized by Google

n'est pas longtemps debout. Une vive lumière brille vers l'Orient..... le Christianisme vient de se révéler au monde, et les hommes tressaillent d'espérance.

Bientôt les vaines illusions du paganisme fuient devant les clartés de la religion nouvelle, que de fervents apôtres prêchent avec autant de talent que de succès. Cette religion s'avance triomphalement vers l'Armorique, et Jupiter vole en éclats sur les rochers aigus où s'était déjà brisé l'autel de Bélénus.

De pieux solitaires gravissent le pic devenu désert, inaugurent la croix rédemptrice sur le point culminant du rocher, bâtissent un modeste ermitage à ses pieds, prêchent aux peuples étonnés et ravis les beautés de l'Evangile, qui les proclame libres et égaux, et ne demandent pour tout salaire qu'un peu de pain et d'eau.

La chronique primitive dit qu'un saint ecclésiastique du voisinage leur envoie chaque jour un âne chargé d'une frugale provision d'aliments. L'animal intelligent traverse la forêt de Sciscy sans conducteur, gravit le rocher abrupte, dépose son fardeau entre les mains des religieux, et retonrne vers son maître pour revenir le lendemain.

Un légendaire plus moderne raconte que, un jour, l'âne docile fit la rencontre d'un loup affamé qui le dévora ; mais, par un miracle de la Providence, l'animal féroce fut obligé de remplacer l'âne, de devenir le pourvoyeur quotidien des bons solitaires.

L'histoire du moyen âge est pleine de ces récits mer-

Digitized by Google

veilleux. Notre esprit sceptique et analysateur ne voit là que des contes populaires ou des fables faites pour tromper le vulgaire ; il considère comme des inventions les chroniques et les légendes, et les écarte avec une dédain superbe.

En rejetant en masse et sans examen tout ce qui porte le cachet du merveilleux, nous supprimons une partie de l'histoire de l'humanité, nous retranchons de nos annales plusieurs siècles de prodiges et d'événements dont il reste partout des traces ineffaçables.

Lorsqu'on pénètre dans ce moyen âge, tant calomnié et si longtemps presque inconnu, tout frappe par sa grandeur et son éclat. Ici se sont des monuments qui s'élèvent miraculeusement vers le ciel ; là une centaine de preux qui mettent en fuite une armée entière ; plus loin quelques chevaliers intrépides qui conquièrent des royaumes ; partout des choses qui étonnent par leur hardiesse.

En fouillant les archives du moyen âge, l'historien consciencieux doit faire la part du vrai, du probable et du faux, et ne point rejeter dédaigneusement tout ce qui lui paraît fabuleux, car la vérité se trouve souvent cachée sous l'auréole de grandeur et de poésie qui environne cette brillante époque.

L'homme le plus sceptique, le plus prévenu contre le passé ne peut rester froid, indifférent devant le Mont-Saint-Michel. Il regarde avec admiration les majestueuses constructions qui frappent ses yeux par leur hardiesse, et est curieux de connaître les noms des fondateurs de ce

Digitized by Google

remarquable monument.

Ces hommes fervents furent les successeurs des modestes solitaires qui avaient planté la croix triomphante sur les ruines du temple de Jupiter, et, en première ligne, saint Aubert, évêque d'Avranches, qui jeta les fondements de l'abbaye.

Jusque-là le Mont-Bélénus avait fait partie de la terre ferme et du rivage de l'Armorique; mais, vers l'année 708, il en fut soudainement détaché par une terrible catastrophe qui répandit le deuil et la désolation dans le pays : la mer furieuse sortit de ses limites, envahit le bois antique et les parties habitées du rivage, se répandit en mugissant autour du Mont, qui venait d'être consacré au chef de la milice céleste, et ne laissa que du sable sur cette plage désolée.

Trois clercs du nouveau monastère avaient été envoyés au Mont-Gargan pour y affilier leur institution naissante et en rapporter des reliques. A leur retour du voyage de Naples, ils trouvèrent les eaux de la mer où ils avaient laissé une forêt épaisse, et se crurent transportés dans une région lointaine.

Cependant ils reconnurent les côtes de la Neustrie et virent avec un plaisir indicible qu'ils ne s'étaient pas trompés de route. Conduits par un guide habile, ils passèrent les grèves à marée basse, et eurent le bonheur de revoir leur cher ermitage.

Après avoir reçu les embrassements et les félicitations

Digitized by Google

de leurs frères, ils remirent entre les mains de saint Aubert les reliques qu'ils rapportaient de leur voyage, et racontèrent les miracles qui avaient eu lieu sur leur route par le seul contact de ces reliques vénérées avec des aveugles de naissance.

Saint Aubert consacra, au mois d'octobre 709, sous l'invocation de l'archange Michel, l'église qu'il venait de faire élever sur le Mont, et y déposa les précieuses reliques rapportées du royaume de Naples. Il établit douze chanoines pour célébrer le service divin dans la nouvelle église, et retourna au milieu de son troupeau.

Bientôt le Mont-Saint-Michel jouit en France de la même réputation que le Mont-Gargan en Italie. Les pélerins y accoururent de toutes parts, et lui donnèrent une célébrité qui s'est perpétuée jusqu'à nous.

L'établissement religieux fondé par saint Aubert acquit une nouvelle importance sous les ducs de Normandie. Richard Ier. en fit une abbaye de l'ordre de saint Benoît, et ajouta de nouvelles constructions à celles qui existaient déjà.

Sous les successeurs de Richard, le Mont-Saint-Michel continua à attirer un nombre considérable de pélerins de tous les rangs. Le mariage de Richard II avec Judith, sœur de Geoffroy, comte de Bretagne, y fut célébré en grande pompe.

L'église primitive ne pouvant plus contenir les nombreux fidèles qui affluaient au monastère, l'abbé Raoul résolut d'en élever une nouvelle sur le sommet du

Digitized by Google

Mont. Il fit faire, en 1048, les quatre piliers et l'arc de la grande tour. Renaud, son successeur, construisit la nef et la partie du monastère nommée *la Merveille*.

Ces constructions hardies donnèrent au monument un aspect auguste, admirable. Les grands de la terre voulurent contribuer à rendre la célèbre abbaye digne de sa haute renommée : ils lui firent des dotations en terre et en argent qui la rendirent bientôt une des plus riches de la Normandie.

Les abbés Robert de Thorigny, Richard Furstin, Guillaume-du-Château, Pierre Leroy et leurs successeurs firent construire les tours, le cloître, la salle des chevaliers et d'autres bâtiments qui font encore l'admiration des voyageurs.

Au milieu du xv^e^. siècle, le cardinal d'Estouteville ajouta une magnifique abside à la nef de Renaud. Cet assemblage de constructions de deux styles différents, mais également remarquables par leur beauté, donna à l'édifice les caractères d'une superbe basilique.

Le Mont-Saint-Michel était trop avantageusement situé pour rester exclusivement l'asile de la prière et de la méditation ; il devint aussi une forteresse ; et les souvenirs qu'il rappelle en cette qualité tiennent un beau rang dans l'histoire normande.

En 1091, Guillaume et Robert, fils du Conquérant, y assiégèrent Henri, leur jeune frère, en révolte contre eux, et poussèrent la générosité jusqu'à lui fournir de l'eau,

Digitized by Google

dont il avait un pressant besoin.

Après l'expulsion du perfide Jean-sans-Terre de la Normandie, Jourdain, abbé du Mont-Saint-Michel, voulut conserver cette forteresse au roi d'Angleterre. Guy de Thouars, auxiliaire de Philippe-Auguste, se porta devant la place, l'assiégea pendant quelque temps, et, ne pouvant s'en rendre maître, il finit par y faire mettre le feu.

Au commencement du xv^e^. siècle l'abbé Robert Jolivet entoura la ville d'une ligne de fortifications contre lesquelles vinrent bientôt se briser les armes de l'Angleterre, maîtresse d'une grande partie de la France.

Honneur au vaillant d'Estouteville et à ses braves compagnons d'armes! Quand la plupart des Français se soumettaient aux vainqueurs, eux défendaient héroïquement le poste qui leur était confié; et, grâce à leur courage, à leur dévouement, l'étendard de la patrie continua de flotter sur la frontière de deux provinces.

Ils n'étaient que cent dix-neuf contre une armée entière; mais c'étaient les descendants des preux qui avaient conquis l'Angleterre, et ils ne voulurent pas laisser aux Anglo-Saxons la gloire de laver leur honte en asservissant la France à leur tour.

Après un siège infructueux, les Anglais désespérèrent de vaincre cette poignée de héros; ils abandonnèrent leur entreprise, et laissèrent sur le rivage d'énormes canons avec lesquels il n'avaient pu abattre la bannière sans tache arborée au haut de la tour.

Digitized by Google

Ces pièces d'artillerie sont restées sur la plage comme des trophées de victoire. Les noms des braves qui les rendirent impuissantes sont gravés sur le marbre, et ils vivront éternellement dans la mémoire de leurs compatriotes.

Durant les guerres de religion, le Mont-Saint-Michel fut plusieurs fois attaqué par les Protestants. Mais leurs tentatives pour s'en rendre maîtres échouèrent toujours au moment où ils croyaient voir leur efforts couronnés d'un plein succès; et Montgommery, leur chef, fut même sur le point d'être pris par ceux qu'il pensait lui être vendus.

Chef de la milice céleste et vainqueur de Satan, le bienheureux saint Michel s'offrit de tous temps aux respects des hommes d'armes, et dut naturellement devenir un des principaux patrons de la chevalerie.

Charles VII avait pour lui un respect particulier. Le regardant comme le protecteur de la France, il se proposait d'instituer un ordre de chevalerie placé sous le patronnage de l'illustre archange, mais la mort l'enleva avant qu'il eût pu accomplir son projet.

Louis XI réalisa, en 1469, les idées de son père. Le chef-lieu du nouvel ordre fut établi au Mont-Saint-Michel, et le roi fondateur vint en personne présider aux solennités du premier chapitre général, où figuraient tous les grands du royaume.

Le Mont-Saint-Michel est bien déchu de son antique splendeur. Au lieu des moines qui élevèrent si haut sa réputation, on n'y trouve plus que des hommes que la loi a

Digitized by Google

condamnés (1), et les fonctionnaires chargés de veiller sur eux et de pourvoir à leurs besoins. Le bruit des métiers a remplacé le cliquetis des armes et les chants guerriers ; de rares curieux vont maintenant visiter le monument où affluait jadis une infinité de pélerins.

Mais si l'antique abbaye a perdu ce qui fit autrefois accourir sous ses voûtes vénérées tant de chevaliers de haut lignage, tant de prélats puissants, tant d'hommes fervents, c'est encore un des monuments les plus curieux et les plus remarquables qui existent en Europe.

Celui qui n'a pas vu ces prodigieuses constructions, assises sur un énorme rocher et planant au-dessus d'une vaste plage de sable ne peut se faire une idée de leur magnificence.

On reste frappé d'étonnement en considérant ces murs gigantesques couronnés par la tour de l'église, au haut de laquelle brilla longtemps la statue dorée de l'archange, et où, maintenant, on aperçoit les aîles d'un télégraphe.

Pour approprier le Mont-Saint-Michel à l'usage de maison de détention, l'édifice a subi bien des mutilations : la belle salle des chevaliers a été changée en atelier de travail ; une partie de la nef a été détruite pour élargir le préau et l'autre sert de réfectoire à six cents prisonniers.

Un nombre infini de marches creusées dans le granit conduisent au monastère. Vous éprouvez une vive émo-

(1) Au mois de mai 1839, il n'y avait pas de détenus politiques au Mont-Saint-Michel.

Digitized by Google

tion en pénétrant dans cette enceinte, qui rappelle de si glorieux souvenirs, et mille pensées diverses se croisent dans votre esprit.

Après avoir visité la salle des gros piliers bâtie par Hildebert pour élargir le sommet du Mont, sur lequel l'abside de l'église devait être construite, vous vous enfoncez dans de sombres et humides cachots sous les voûtes desquels les rayons du soleil ne pénétrèrent jamais.

En sortant de ces souterrains, vous sentez le besoin de respirer un air pur, vivifiant, et vous courez vers le cloître. La transition est si prompte que vos yeux sont tout éblouis, des flots de lumière qui viennent les frapper soudainement.

Le cloître, modèle de grâce, d'élégance et de bon goût, fixe longtemps votre attention. Son architecture svelte et chargée d'ornements est un des ouvrages les plus ingénieux et les plus poétiques du XIII^e^. siècle.

Du cloître vous passez dans l'église, autre merveille architecturale. La belle nef romane et la superbe abside ogivale, que le ciseau du sculpteur a si gracieusement ornée, excitent tour à tour votre admiration.

La féerique salle des chevaliers et le réfectoire sont ensuite l'objet de votre attention. Quoique remplies de métiers à tisser, et fort dégradées, ces pièces frappent d'étonnement par leur grandeur, la beauté de leurs arcades et leur majestueux aspect.

Vous sortez de ces splendides appartements ému et ravi,

Digitized by Google

mais votre curiosité n'est point encore satisfaite : vous désirez vivement atteindre le point culminant du monument, afin d'en embrasser l'ensemble d'un coup d'œil.

Conduit par votre guide, vous montez les degrés d'un escalier circulaire, vous parvenez à l'endroit nommé le *Grand Tour des Fous*, et l'abbaye se présente à vous dans toute sa magnificence.

Vous admirez de près les élégantes dentelles de granit, les arcs-boutants sculptés, les tourelles et les clochetons découpés à jour de l'extérieur de l'abside, travail dont les ingénieuses combinaisons vous avaient déjà frappé d'en bas.

Vous montez encore, et vous arrivez haletant sur la plate-forme du télégraphe..... Aucune langue humaine n'a d'expressions assez éloquentes pour peindre ce que vous éprouvez en vous voyant debout sur ce superbe piédestal.

Elevé et pour ainsi dire supendu à quatre cents pieds de hauteur perpendiculaire, vos idées deviennent graves et solennelles comme tout ce qui vous environne. Votre âme se subtilise et se dégage entièrement de toute pensée matérielle.

Après avoir admiré les ouvrages des hommes, vous contemplez dans un respectueux silence les œuvres merveilleuses du créateur : le ciel, la terre, la mer se réunissent pour former un des spectacles les plus grandioses, les plus saisissants qui puissent frapper vos yeux et votre imagination.

Lorsque vous avez donné un libre essor à vos pensées,

Digitized by Google

et que vous examinez les détails du tableau prestigieux dont le magnifique ensemble vous a ravi, vous n'êtes point désenchanté encore, car des vues superbes se présentent à vous de toutes parts.

A l'ouest vous voyez la mer qui se confond avec l'azur du ciel, Cancale avec ses bateaux aux voiles légères et le Mont-Dol, dont le phare blanc se dessine dans les nuages; d'un autre côté Pontorson et une infinité de villages entourés de massifs de verdure s'offrent à vos regards; là c'est Avranches coquettement assise sur son coteau granitique; plus loin Saint-James montre sa tête par dessus les arbres; enfin, plus près de vous, vous apercevez des paysages charmants, des sites délicieux.

Un des points qui excitent le plus vivement votre attention, c'est la côte de Bretagne, qui fuit dans le lointain. Vous cherchez Saint-Malo, et vous regrettez de ne pas découvrir distinctement ce port, dont la vue ajouterait encore à la puissance des sensations que vous éprouvez.

Mais si votre vue ne vous permet pas d'apercevoir la patrie du prince des littérateurs modernes, vous vous transportez par la pensée sur le rivage que le chantre immortel d'*Atala* et des *Martyrs* a choisi pour renfermer son tombeau; et en voyant ce modeste monument, placé loin du tumulte des grandes villes, vous priez le Ciel de le laisser vide encore pendant de longues années.

Après avoir bien considéré le spectacle enchanteur qui frappe vos yeux et donné un libre cours à vos pensées,

Digitized by Google

vous quittez à regret la plate-forme magique où vous avez éprouvé de si fortes impressions, et vous allez reprendre sur la terre le cours de votre vie matérielle un moment interrompu.

L'ensemble et les détails du Mont-Saint-Michel, son architecture hardie, sa position au milieu des grèves mouvantes et les sensations que vous avez éprouvées en le visitant laissent en vous des empreintes ineffaçables.

Avant de le quitter, vous jetez encore un coup d'œil d'admiration sur ce curieux monument, au haut duquel brilla toujours l'étendard de la patrie ; et vous croyez entendre les braves guerriers qui le défendirent avec tant de courage et de dévouement crier : Noël ! Dieu et la France ! et des voix invisibles leur répondre : Gloire immortelle aux hommes intrépides qui surent conserver intact l'honneur de la Normandie !

Digitized by Google

POÈME SUR LE PRINTEMPS.

Traduit du Turc de MESIHI (1),

Par M. G.-S. TRÉBUTIEN,

Membre correspondant de la Société.

Entends-tu les notes harmonieuses du rossignol qui répète : « Le printemps est arrivé ! » Dans la saison printanière, partout on dresse d'élégants pavillons au milieu des jardins ; les amandiers répandent leurs fleurs d'argent. Livre-toi au plaisir et à la volupté : les beaux jours s'envolent rapidement ; il n'est pas d'éternel printemps !

Les jardins et les prairies se parent de mille fleurs nouvelles ; dans l'ivresse de la joie, on élève au milieu du

(1) Mesihi, le plus célèbre des poëtes Turcs, vivait sous Soliman Ier. On le comptait parmi les sept dont on voyait les noms écrits en caractères d'or et suspendus au temple de la Mekke : la beauté et l'éclat de leurs idylles les avaient fait appeler les *Pléiades*. L'illustre orientaliste anglais W. Jones a publié celle de Mesihi dans ses *Commentaires sur la poésie asiatique*, et en parle comme du chef-d'œuvre de la poésie turque. Notre traduction ne donnera malheureusement qu'une idée très-imparfaite des beautés de l'original, également remarquable par la délicatesse des pensées et la richesse du coloris.

Digitized by Google

bosquet un pavillon orné de fleurs. Qui sait si quelqu'un d'entre nous, pendant la durée du printemps, jouira de la vie. Livre-toi au plaisir, etc.

La beauté d'Ahmed remplit d'éclat le bosquet : parmi les fleurs, les tulipes sont semblables à ses compagnons. Hâtez-vous, ô Musulmans ! c'est le temps du bonheur et de l'allégresse. Livre-toi au plaisir, etc.

La rosée brille sur les lis, semblables par leur blancheur à un glaive étincelant ; du haut des airs, elle tombe en perles liquides sur les bosquets de roses. Si tu veux jouir du bonheur, prête l'oreille à ma voix. Livre-toi au plaisir, etc.

Les joues des jeunes filles ravissantes de beauté offrent le gracieux mélange des lis et des roses ; les perles suspendues à leurs oreilles sont comme des gouttes de rosée suspendues à des fleurs. Ne t'abuse point, n'espère pas que ces charmes durent toujours. Livre-toi au plaisir, etc.

Dans le parterre s'épanouissent les tulipes, les roses et les anémones ; mais les rayons du soleil et la pluie auront bientôt terni l'éclat de leurs couleurs. Suis l'exemple du sage : passe avec tes amis ce jour au milieu de la joie. Livre-toi au plaisir, etc.

Il a fui le temps où les fleurs languissaient flétries, où la rose tenait son calice caché dans son sein ; le temps est arrivé où les collines et les rochers se couvrent de fleurs. Livre-toi au plaisir, etc.

Digitized by Google

Les nuages versent, au matin, une pluie de perles sur les bosquets de roses; le souffle du frais zéphyr est embaumé des parfums du musc de Khoten. Sois attentif à jouir de la vie; mais apprends aussi à la quitter sans regrets. Livre-toi au plaisir, etc.

Le parfum qui s'exhale des bosquets de roses remplit l'air d'une odeur si suave, que les gouttes de rosée, avant de tomber sur la terre se changent en essence de roses. Le ciel déploie les nuages sur le parterre comme un magnifique pavillon d'azur. Livre-toi au plaisir, etc.

Le bosquet de roses (ô qui que tu sois écoute-moi!) avait été dévasté par le vent malfaisant de l'automne, mais le monarque de la terre paraît de nouveau, répandant partout ses faveurs; sous son règne fortuné, chacun boira à la coupe de ses désirs. Livre-toi au plaisir, etc.

J'ai voulu par mes chants illustrer ce vallon : puissent-ils à jamais rappeler à ses habitants la mémoire de ces fêtes et de ces beautés ravissantes! Tu es un rossignol, ô Mesihi! lorsque tu chantes au milieu des jeunes filles aux joues de roses. Livre-toi au plaisir et à la volupté : les beaux jours s'envolent rapidement; il n'est pas d'éternel printemps!

Digitized by Google

Digitized by Google

LE BAPTÊME DE LA SOPHIE [1],

Par M. Alphonse LE FLAGUAIS,

MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ.

—

O gracieuse nef, de festons couronnée,
Te voilà confiée aux flots :
Tu commences ta destinée,
Et notre cœur répond au chant des matelots !

Dans ce jour solennel, — grave et touchante fête ! —
Le pasteur vénérable est venu te bénir.
De tout noir maléfice il a fait la conquête,
Et sa voix conjurant l'orage et la tempête,
T'obtiendra du Seigneur un paisible avenir.

Car c'est le Seigneur qui dirige
Les zéphyrs et les aquilons ;
Il soutient le grand mât comme la faible tige
De la fleur qui croît aux vallons !

Sur le navire et la nacelle
Sans cesse il arrête son œil :
Tout ce qui marche fier et tout ce qui chancelle,
Il le conduit au port ou le jette à l'écueil.

Mais ne craignons pour toi nulle fortune adverse !
Nouvel hôte des mers lancé de notre bord,
Va donc !... et qu'en tous lieux ton activité verse
L'abondance et la vie en maîtrisant le sort !

(1) Navire du port de Caen.

Digitized by Google

Se peut-il plus heureux présage !
Vœux plus purs au pilote, au guide souverain !
Se peut-il, pour chasser toute funeste image,
Plus charmant et plus noble gage ;
Plus gentille marraine et plus digne parrain !

Se peut-il meilleur capitaine
A toi se dévouant comme un fidèle époux !
Se peut-il chance plus certaine !
Se peut-il triomphe plus doux !

On t'a donné le nom d'un ange
Qui veillera sur toi de son divin séjour.
Bien jeune il remonta vers la sainte phalange,
Hélas ! où l'ont suivi, loin d'un monde où tout change,
Le deuil de l'amitié, l'angoisse de l'amour !

Prends donc le doux nom de Sophie :
Te le donner, ô nef ! c'est deux fois te bénir ;
Il t'embellit, te sanctifie ;
Ce nom, c'est une larme et c'est un souvenir !

Oh ! puisse un vent propice enfler tes larges voiles,
Lorsque tu glisseras sur les deux Océans !
Puissent toutes tes nuits s'illuminer d'étoiles,
Et puisses-tu jamais ne rencontrer d'autans !

Que toujours, le soleil pour toi perçant la nue,
Tes flancs soient entourés d'un sillage brillant !
Que l'oiseau des mers te salue
Lorsque tu passeras comme un guerrier vaillant !

Le grave penser du poëte
Avec toi désormais sur l'abîme emporté,
Entre le double azur, solitude muette,
Comme un sympathique interprète,
Te suivra dans l'immensité !

Digitized by Google

Le travail de l'intelligence
Déjà préside à tes succès.
De trois noms honorés la féconde alliance
Chez les peuples divers doit t'ouvrir un accès.

Que de charme et de poésie
Dans le vaisseau qu'on lance aux flots !
L'âme d'émotions saisie
Lui dit : « Bonne espérance ! » et trouve des échos !

De la vie, ah ! c'est un emblême,
Il a des luttes à souffrir ;
Mais, consacré par son baptême,
Il sourit aux dangers qu'il lui faudra courir.

O gracieuse nef, de festons couronnée,
Que ton destin soit beau ! que nos vœux soient puissants !
La patrone qui t'est donnée
Mêle du haut des cieux sa voix à nos accents !

Digitized by Google

Digitized by Google

SUR L'ALBUM

D'UNE JEUNE IRLANDAISE.

Par M. Alphonse LE FLAGUAIS.

—

Vous demandez des vers, et ma lyre est brisée,
Jeune et belle étrangère au candide regard.
De mes pensers riants la source est épuisée,
Et la Muse elle-même a son jour de départ!

Mon âme cependant quelquefois se réveille
Lorsqu'une douce voix m'ordonne de chanter.
Mais je l'essaie en vain... je suis comme une abeille
Près des fleurs que le vent ne cesse d'agiter.

Je ne sais que gémir sur les fléaux sans nombre
Dont l'avenir grossit le torrent désastreux.
Le soleil était beau, mais voici venir l'ombre :
Faut-il prophétiser des destins douloureux?

Faut-il jeter l'effroi dans votre âme naïve,
En révélant un deuil que j'ai dû pressentir?
Non... une mélodie harmonieuse et vive
Dans votre jeune cœur doit seule retentir.

Achevez sans tourment votre printemps paisible,
Hirondelle arrêtée un moment parmi nous.
Respirez nos lilas et ne soyez sensible
Qu'aux sons les plus charmants, aux rêves les plus doux !

Ou si pourtant votre âme odorante et pieuse,
Dans l'âge de folie et de frivolité,
A de plus graves soins se livre, sérieuse,
Cherchez Dieu : c'est vertu, croyance et charité.

Digitized by Google

Quand viendra la tourmente en ce monde rebelle,
Glissez rapidement au dessus du chaos.
Rapprochez votre espoir de la voûte éternelle
Dont votre âme ingénue écoute les échos.

Hélas! naguère encor pour votre chère Irlande
Vous me disiez vos vœux, vos regrets, votre amour.
Là vous avez cueilli la première guirlande
Qui para votre front calme comme un beau jour.

Quand vous me racontiez les jeux de votre enfance
Parmi vos jeunes sœurs et sous l'œil maternel,
J'écoutais... j'entendais toute votre espérance
Retourner en soupirs au château paternel.

Notre France est un port et non une patrie
Pour vous qui partirez, jeune oiseau voyageur.
Du moins en revoyant votre terre chérie,
Ne nous oubliez pas au milieu du bonheur!

Mais, le marin joyeux après la traversée
Se souvient-il des bords que sa nef a touchés,
De la mousse des caps que la rame a froissée
Et du salut lointain des peupliers penchés?...

Non... il a retrouvé les baisers de famille;
On l'aime sous son toît comme il veut être aimé.
Le soleil du pays d'un plus doux éclat brille,
L'ombrage en est plus frais et l'air plus embaumé.

Digitized by Google

TRAVERS ET JONGLERIES DE NOTRE ÉPOQUE.

SATIRE.

Par M. Victor VAUTIER, membre de la Société.

Si fractus illabatur orbis,
Impavidum ferient ruinæ.
HOR., lib. 3.

Rien ne doit effrayer l'auteur dont l'âme pure
Emprunte ses tableaux à la simple nature.
Si l'orage grondant vient menacer ses jours,
Il se montrera calme, et ses mâles discours
Sauront de ces mortels, que l'orgueil environne,
Ebranler l'édifice et flétrir la couronne.
Qu'a-t-il à redouter? L'homme libre dit tout :
La sottise condamne et la raison absout.

Qui verra, sans souffrir, ce père de famille
Faire de vains efforts pour marier sa fille?
Bals, splendides repas, rien ne semble coûter :
Mais bientôt l'avenir le vient désenchanter.
Ces amis qui prônaient et sa fille et sa table,
Qui trouvaient que chez lui tout était confortable,
Se retirent voyant s'éteindre ses fourneaux,
Et nul d'entre eux ne vient au devant de ses maux.
Cependant le temps vole, et Lisa surannée
Voit s'enfuir ses galants et sa dot en fumée.

Combien d'abus encore, combien d'autres travers
Pourrai-je, avec raison, signaler dans mes vers!

Digitized by Google

Faut-il craindre de dire à ces trop faibles mères
Qui, partant pour un bal, à des mains mercenaires
Livrent leur seul enfant, objet de tant de vœux,
Que la paix, le repos seuls nous rendent heureux;
Que l'âge des plaisirs bientôt va disparaître;
Que des soins assidus sont les tributs de l'être
Appelé, quelque jour, à soigner leurs vieux ans,
Et leur faire oublier les fleurs de leur printemps.

Eh! voyez cependant que de mères sensibles
Au désir de briller se montrent accessibles,
Et se livrant sans cesse à la frivolité,
Négligent les devoirs de la maternité!
Et pourtant quel bonheur!... en est-il un semblable?
En est-il de plus doux qui lui soit comparable?
Mais sachons pardonner : quelquefois un bon cœur
Peut être allicié par un plaisir trompeur.

Resterai-je muet sur celui dont la vie
A gagner bien ou mal borna son industrie;
Vieillit en entassant richesses sur trésor;
Aux portes du tombeau veut amasser encor;
Qui dit depuis dix ans, bercé par la fortune,
Qu'il est las du travail, que ce soin l'importune;
Et, pour mieux attirer de crédules chalants,
Fait, lorsque les beaux jours ramènent le printemps,
Placarder à grands frais, avec un front inique,
Qu'il se résigne enfin à clôre sa boutique?

Fiez-vous, hommes purs, aux mielleux discours
De ces probes vendeurs, *Turcarets* de nos jours,
Qui, marchant à grands pas, grâces à leur adresse,
Dans l'épineux sentier qui mène à la richesse,
Se disent bienfaisants, remplis d'humanité,
Et cachant leurs défauts sous un masque emprunté,
Ne vous entretiendront que de philantropie
Dont nul acte jamais n'embellira leur vie!

Digitized by Google

Voilà pourtant ce siècle à grands cris si vanté,
Mélange de lumière et de futilité !

Ce qui n'était admis, au temps de nos vieux pères,
Que pour charmer l'ennui de pauvres militaires,
Est, grâces au progrès, monté jusqu'au salon,
Et qui ne fume pas est du plus mauvais ton !
Le priseur fait jaser la jeunesse frivole,
Et qui prend du tabac est de la vieille école.
Nos jeunes incompris, apôtres de terreur,
Féroces par la barbe et non pas par le cœur,
Déraisonnent surtout, exaltent leur courage.
Il faut, nous disent-ils, dans un diffus langage,
Savoir, avec hauteur, se faire respecter ;
Il faut savoir encor défendre et conserver
Ce principe sacré, la liberté si chère ;
Il faut, même au besoin, criant à l'arbitraire,
Savoir se révolter. Et que n'est pas permis
A qui veut assurer le bonheur du pays ?
On pourrait même, enfin, rallumer les tempêtes,
Et si ce n'est assez, de trente mille têtes
Faire le sacrifice !... Ah ! héros de vingt ans,
De cigares armés, rehaussés de gants blancs,
Quelques lustres de plus, j'en ai l'heureux augure,
Vos pensers, vos discours changeront de nature :
Désapprouvant alors vos travers, vos excès,
Comme moi vous voudrez couler vos jours en paix.

Digitized by Google

Digitized by Google

RICHARD.

Par M. Lucien CAIRON, Membre de la Société.

A M. Victor VAUTIER.

Et quand il s'en ira dans la sombre demeure,
Prends sa place au soleil, baisse la tête, et pleure
[Lamartine.]

I.

Source de nos malheurs, ô fatale journée!
Je marchais à grands pas vers ma seizième année,
Quand la cruelle mort vint nous frapper en toi :
Ma pauvre mère, hélas! ma sœur si frêle, et moi.
Quinze hivers ont passé sur ce jour lamentable;
Mais — toujours plus vivant — ton souvenir m'accable.

Que le coup fut profond, lui qu'on n'attendait pas!
Comment t'aurions-nous cru si voisin du trépas?
Il est mieux, avait dit l'oracle d'Épidaure;
Et tes yeux n'avaient plus à compter qu'une aurore!
Malade, sur ta couche à peine il s'écoula
Huit jours, que sans effort ton âme s'envola.

Pauvre enfant que j'étais! sans effroi, sans alarmes,
Alors qu'allait s'ouvrir un abîme de larmes!
De Jésus au tombeau nous chantions le réveil,
Et mon père touchait à son dernier sommeil!
Toi, Vierge sainte et bonne, en ta joyeuse ivresse,
Ah! devais-tu sourire à mes chants d'allégresse!...

Digitized by Google

Vainement à nos yeux le ciel avait parlé :
Notre malheur prochain nous demeura voilé.
Ses membres amaigris, sa paupière creusée,
Son front pâle et courbé du poids de sa pensée,
Tout disait — vers la nuit — l'approche de ses pas ;
Il mourait chaque jour : nos yeux ne voyaient pas !

Une sœur qui l'aimait (comme on aime un bon frère)
A la ville en ce jour vint des champs de leur mère,
— Toute joyeuse : — hélas ! elle allait recueillir
Et son dernier regard et son dernier soupir !

Au moment où ce frère expirait sur la couche,
Elle accourait, portant des baisers sur sa bouche,
Des fruits dans sa corbeille et dans sa main des fleurs !
Fleurs et fruits laissés là pour les cris et les pleurs,
Restèrent les baisers ; mais la lèvre abusée
Sous son feu ne trouva qu'une bouche glacée !

« *Richard, mon bon Richard, oh ! me reconnais-tu?* »
Disait la pauvre sœur. Le moribond s'est tû :
La langue a refusé sa tâche accoutumée.
Mais il soulève un peu sa paupière fermée ;
Son âme devient œil ; et cet œil réjoui,
Dans un regard plus clair, sembla répondre : *Oui.*

Comme si toute vie en cet effort extrême
Avait coulé, ce fut..... ce fut son mot suprême.
En lui l'homme un instant ne s'était ranimé
Que pour s'évanouir pleinement consumé.

Je peindrais de la sœur l'affliction mortelle,
Et ses cris déchirants à cette heure éternelle ;
Je dirais nos sanglots..... Mais qu'importent les pleurs ?
C'est un long souvenir qu'il faut à ces douleurs.

Digitized by Google

Voulant nous épargner l'heure la plus amère,
On avait éloigné les enfants et la mère.
Mais à de jeunes yeux fallait-il dérober
— Sur l'œuvre de la mort — l'éclair qui peut tomber?
Et quand un fils est là pour ce saint ministère,
Qui saurait mieux qu'un fils fermer les yeux d'un père?....

Paris, 1840.

II.

C'était (chez nous chrétiens) l'époque solennelle,
Où, pleine de bonheur, l'église nous appelle
A célébrer Jésus triomphant du tombeau.
Le ciel pur nous donnait sa plus vive lumière;
L'air, ses plus doux parfums; et la nature entière
Avait son aspet (*) le plus beau.

Quel est donc ce convoi qui, par un jour de fête,
Vient suivi de la foule, et qui, musique en tête,
Avance avec lenteur aux portes de Baïeux!
Est-ce par aventure un des grands de la ville,
Qui, touché par la mort (ce niveleur habile),
S'en va retrouver ses aïeux?

A voir ces rangs pressés d'une foule attristée,
Autour d'un froid cercueil cette pompe agitée,
On dirait un malheur public et solennel.
On dirait que le mort (riche célibataire),
En place de son or qu'il délaisse à la terre,
Emporte ses vertus au ciel.

(*) L'auteur écrit *aspet* au lieu d'*aspect*, par le motif qui a fait que *project*, *subject*, etc., sont devenus *projet*, *sujet*, etc.

Digitized by Google

Le mort (quand il vivait), maître d'un art utile,
Bienfaiteur à la fois des champs et de la ville,
Prodiguait-il à tous ses soins et sa bonté?
Etait-ce un médecin de toute âme qui pleure,
Payant (au premier mot) le tribut de chaque heure
A la souffrante humanité ?

Ni l'or ni la grandeur ni l'art humanitaire
Ne distinguaient le mort que l'on rend à la terre :
C'est un simple artisan, pauvre, mais estimé.
Dieu le rappelle aux cieux, alors que sa belle âme
Avait longtemps encore à prodiguer sa flamme
A tous les cœurs qui l'ont aimé !...

Mais toi, pauvre jeune homme, orphelin de ton père,
Que fesais-tu, pendant qu'à sa couche dernière
On allait transporter vos plus chères amours ?
Curieux, tu voulus voir l'immense cohorte,
Et tu sentis alors une impression forte...
Qui doit vivre autant que tes jours.

III.

Où va ce char rustique emportant une bière,
Que doit accompagner un saint homme en prière ?
Le mort retourne aux champs où le vivant naquit.
Il s'en va reposer côte à côte d'un père;
Il va mêler ses os à sa sainte poussière,
Lui qui trop peu de temps, hélas ! lui survéquit.

Encore vive et debout sous le poids des années,
Sa bonne vieille mère (étranges destinées !)
Prépare pour un fils la couche du tombeau.
Elle veut présider aux tristes funérailles,
Comme elle prenait seule (après les relevailles)
Le soin de le poser dans son riant berceau.

Digitized by Google

C'est le gage dernier de son amour de mère.
A des soins si navrants une main étrangère
N'aura pas apporté sa profane froideur.
Dureté (disaient-ils), sécheresse d'une âme,
En qui déjà s'éteint la lumière ou la flamme.
Moi j'admire et je dis : héroïque grandeur!

IV.

Adieu, père adoré! Dors le sommeil des justes.
La bonté, c'est le fond des natures augustes,
C'est un reflet du ciel sur le front des humains.
Ce fut ton lot; ce fut ton modeste héritage.
O mon Dieu! puisse-t-il (recueilli d'âge en âge)
Ne point périr entre mes mains!...

Bayeux, 1844.

Digitized by Google

Digitized by Google

DEUX MOTS A L'AVARE.

Par M. STASSIN, membre de la Société.

Toi, dont la funeste science,
Est d'entasser l'or par monceaux ;
A quoi te sert cette opulence
Qui ne te laisse aucun repos.
Tu crois en faisant sentinelle,
Près d'un coffre rempli d'écus,
Mériter la palme immortelle
Que Dieu destine à ses élus ;
Non !..... Crains sa justice éternelle !

Ne t'a-t-il pas prescrit l'emploi
Des biens que sa bonté dispense ?
As-tu soulagé l'indigence
Et séché ses pleurs ? Réponds-moi...
Mais tu te tais et ton silence
Est un muet accusateur,
Qui provoquera la sentence,
Qu'à ton défaut d'obéissance,
Réservera le créateur.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU INDICATIF

DES DONS

FAITS

A LA SOCIÉTÉ

Depuis le 1er. janvier 1843 jusqu'au 15 novembre 1844.

DONATEURS : MM.	Ouvrages, Médailles, etc.
Beaurepaire (le Cte. Alexandre de).	*Frère Piel, de Lisieux*. Par M. Alex. de Beaurepaire. In-8°., 36 pages.
Besnard (Georges).	*Essai sur la Bazoche du Parlement*. Par M. Georges Besnard. In-8°., 16 pages.
Bonnin.	*Notice sur un tombeau celtique découvert, en décembre* 1842, *à Saint-Etienne-du-Vauvrai* (*Eure*). Par M. T. Bonnin. In-8°., 16 pages.
Bouquet.	1°. Une épée en fer. 2°. Une poignée d'arme tranchante en bronze. 3°. Un fer de javelot. 4°. Un coin en bronze. 5°. Un casse-tête en diorite. } Trouvés dans des sépultures antiques, à Torteval.
Caillieux.	*Observations sur la non-contagion de la Morve chronique*. Par M. Caillieux. In-8°., 36 pages.

Digitized by Google

CANEL (Alfred). *Revue historique des cinq départements de l'ancienne Normandie.* Années 1835, 1836 et 1837. Par M. A. Canel. 25 livraisons.

CAUMONT (ARCISSE DE). 1°. *Considérations sur les primes accordées dans le département de l'Orne pour l'encouragement de l'élève des chevaux.* Par M. de Blanpré. In-8°., 16 pages.

2°. *Statistique routière de Caen à Rouen.* Par M. de Caumont. In-8°., 22 pages.

3°. *Mémoire sur les voies romaines de la Bretagne, et en particulier de celles du Morbihan.* Par M. Biseul. In-8°., 86 pages.

4°. *Rapport sur les Antiquités de Trèves et de Mayence.* Par M. de Caumont. In-8°., 48 pages.

5°. *Un dernier mot sur la culture du mûrier en Bretagne.* Par M. le comte de Francheville. In-8°., 22 pages.

6°. *Congrès des producteurs de laine, à Compiègne.*—Procès-verbal de la 1re. séance, 24 octobre 1842. In-8°., 20 pages.

CAUVIN. 1°. *Essai sur l'Armorial du diocèse du Mans.* Par M. Th. Cauvin. Un vol. in-12.

2°. *Recherches sur les Etablissements de charité et d'instruction publique du diocèse du Mans.* Par M. Th. Cauvin. Un vol. in-18.

CHARMA. *Polémique sur la traduction, entre M. Maillet-Lacoste et M. Charma.* In-8°., 56 pages.

CHESNON. *Observations sur l'influence des Normands dans la politique, la législation, les beaux-arts et la littérature de France.* Par M. Chesnon. In-8°., 12 pages.

DANIEL. 1°. *Notes historiques sur les Etablissements universitaires de la ville de Caen.* Par M. l'abbé Daniel. In-8°., 36 pages.

2°. *Des qualités de l'Orateur sacré.* Par M. l'abbé Daniel. In-8°., 56 pages.

Digitized by Google

3°. *Choix de lectures, ou premières leçons de Littérature et de Morale.* Par M. l'abbé Daniel. Un vol. in-32.

4°. *Nouvel abrégé chronologique de l'Histoire universelle.* Par M. l'abbé Daniel. 2 vol. in-32.

5°. *Discours prononcé par M. l'abbé Daniel, président de la Société des Antiquaires de Normandie, dans sa séance du 22 juillet* 1833. In-8°., 16 pages.

6°. *Naufrage du navire la* Nathalie, *de Granville, etc.* Par M. D... In-8°., 40 pages.

7°. *Notice historique sur M. l'abbé Gambier, ancien régent de rhétorique, etc.* Par M. l'abbé Daniel. In-8°., 24 pages.

8°. *Extrait du rapport du Proviseur sur la situation générale du Collége royal de Caen, présenté au Conseil académique dans sa séance du 8 février* 1836. In-8°., 40 pages.

9°. *Discours prononcé à la distribution des prix du Collége royal de Caen, le 10 août* 1836. Par M. l'abbé Daniel, proviseur. In-8°., 10 pages.

10°. *Rapport du Proviseur sur la situation générale du Collége royal de Caen, présenté au Conseil académique dans sa séance du 25 mai* 1838. In-8°., 26 pages.

11°. *Rentrée solennelle de l'Académie royale de Caen. — Distribution des médailles, des prix et des mentions honorables aux élèves de la Faculté de Droit et de l'Ecole secondaire de Médecine.* In-8°., 76 pages.

12°. *Des Salles d'asile dans le ressort de l'Académie de Caen.* Par M. l'abbé Daniel. In-8°., 8 pages.

DESROCHES. *Histoire du Mont-Saint-Michel et de l'ancien diocèse d'Avranches.* Par M. l'abbé Desroches. 2 vol. in-8°. et un atlas in-4°.

EVILLE (Achille). 1°. *Notice sur quelques Dolium antiques.* Par M. A. Deville. In-8°., 16 pages.

2°. *Compte rendu des hommages décernés spécialement par*

Digitized by Google

la ville de Rouen aux célébrités normandes. In-8°., 4 pages.

3°. *Dissertation sur la mort de Rollon.* Par M. A. Deville. In-4°., 12 pages.

DUBOSC. 1°. Un denier d'argent de Guillaume-le-Conquérant.

2°. Cinq coins de bronze antiques, trouvés à Quettreville, arrondissement de Coutances.

DU BREUIL (Alphonse). *Des Assolements et de leur application à la culture du département de la Seine-Inférieure.* Par M. A. Du Breuil. In-8°, 136 pages.

DU MÉRIL (Edélestand). *Histoire de la poésie scandinave.* Par M. Edélestand Du Méril. Un vol. in-8°.

ELÉOUET. *Annales de la Société vétérinaire du département du Finistère.* Trois vol. in-8°. — Années 1840, 1841 et 1842.

ENFANT (Frédéric l'). 1°. *Projet pour la remonte de la Cavalerie, par les chevaux de la Gendarmerie, et l'amélioration de la race chevaline.* Par M. Frédéric L'Enfant. In-8°., 86 pages.

2°. *Nouveau système de Haras et remonte de la Cavalerie.* Par M. Frédéric L'Enfant. In-8°., 24 pages.

EUDES-DESLONGCHAMPS. *Note sur une tête de Crocodilien fossile, récemment découverte aux environs de Caen.* Par M. Eudes-Deslongchamps. In-8°., 16 pages.

FORMÉVILLE. 1°. *Les Huguenots et la Saint-Barthélemy, à Lisieux,* 1562-1572. Par M. H. de Forméville. In-8°., 36 pages.

2°. *Notice historique sur la manufacture d'étoffes de laine de Lisieux.* Par M. H. de Forméville. In-8°., 112 pages.

3°. *Pétition de Bonaparte et de sa sœur Marie-Anne-Elisa, notice et fac-simile.* Par M. H. de Forméville. In-8°., 16 pages.

4°. *Notice sur les Francs-Porteurs de sel de la ville de Caen.* Par M. H. de Forméville. In-8°., 32 pages.

5°. *Essai sur l'état des Corporations industrielles au moyen âge.* Par M. H. de Forméville. In-8°., 32 pages.

Digitized by Google

6°. *Extrait d'une Notice sur les Francs-Bruments-Canonniers de la ville de Caen.* Par M. H. de Forméville. In-8°., 50 pages.

GIRARDIN. 1°. *Du sol arable, de ses variétés et des moyens d'en apprécier les qualités.* Par M. J. Girardin. In-8°., 134 pages.

2°. *Analyse chimique des eaux minérales de St.-Allyre, etc.* Par M. J. Girardin. In-8°., 54 pages.

3°. *Mémoires sur les os anciens et fossiles et sur d'autres résidus solides de la putréfaction.* Par MM. J. Girardin et F. Preisser. In-8°., 54 pages.

4°. *Discours prononcé à l'ouverture de la séance publique de la Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure, le 24 novembre 1842* Par M. J. Girardin. In-8°., 16 pages.

GIRAUDEAU. *Précis historique du Poitou, pour servir à l'Histoire générale de cette province, etc.* Par M. J. Giraudeau. Un vol. in-8°.

MBRES-FIRMAS t baron D'). 1°. *Extrait des souvenirs de voyage de M. le baron d'Hombres-Firmas.* In-8°., 12 pages.

2°. *Recueil de Mémoires et d'Observations de Physique, de Météorologie, d'Agriculture et d'Histoire naturelle.* Par M. le baron d'Hombres-Firmas. Un vol. in-8°.

3°. *Souvenirs d'un voyage en Italie.* Par M. le baron d'Hombres-Firmas. In-8°., 34 pages.

AIR (P.-A.) 1°. *Eloge du contre-amiral Dumont-d'Urville.* Par M. Roberge. In-8°., 56 pages.

2°. *Rapport sur les huit concours qui ont eu lieu dans l'arrondissement de Caen, de 1835 à 1843.* Par M. Roberge. In-8°., 8 pages.

LAMBERT. *Réfutation des Objections faites contre l'antiquité de la Tapisserie de Bayeux, etc.* Par M. Lambert. In-8°., 26 pages.

Digitized by Google

LA SICOTIÈRE (Léon DE). *Compte rendu de l'Exposition des produits de l'Industrie et des Arts, à Alençon, en* 1842. In-8°., 48 pages.

LE BRUN (Isidore). *Biographie du contre-amiral Dumont-d'Urville.* Par M. Isidore Le Brun. In-8°., 70 pages.

LE FLAGUAIS (Alphonse). *Marcel*, poème recueilli et publié par M. Alph. Le Flaguais. Un vol. in-12.

LISLE. *Sur le régime des Aliénés de Bicêtre.* Par le docteur E. Lisle. In-8°., 16 pages.

MANCEL (Georges). 1°. *Sur deux mots du moyen âge encore en usage à Caen.* Par M. G. Mancel. In-8°., 8 pages.

2°. *Notice sur la Bibliothèque de Caen.* Par M. G. Mancel. In-8°., 22 pages.

3°. *Essai sur l'Histoire littéraire de Caen aux* XI^e^. *et* XII^e^. *siècles.* Par M. G. Mancel. In-8°., 28 pages.

4°. *Sur la tradition du moyen âge qui attribue la fondation de Caen à Kaïus, sénéchal du roi Arthur.* Par M. G. Mancel. In-8°., 8 pages.

5°. *Notice historique sur le Musée de tableaux de la ville de Caen.* Par M. G. Mancel. In-8°., 6 pages.

MANGON DELALANDE. *Rapport sur la verrière de Martigny.* Par M. Mangon Delalande. In-8°., 6 pages.

MARCHAND (Eugène). *Notes sur un nouveau caractère de la strichnine et sur un procédé pour préparer l'azote pur, etc.* Par M. Eugène Marchand. In-8°., 26 pages.

NICOT. *Compte rendu des travaux de l'Académie royale du Gard.* Par M. Nicot, secrétaire perpétuel. In-8°., 20 pages.

PAQUET (Victor). 1°. *Bulletin du Cercle général d'horticulture, etc.* Tome 1^er^. — N^os^. 1^er^., 2, 3, 4, 5, 6.

2°. *Exposition des Produits de l'Horticulture les* 21, 22 *et* 23 *mars* 1844, *dans la galerie méridionale du palais de la chambre des Paris.* In-8°., 30 pages.

3°. *Compte rendu du* 2^e^. *festival quinquennal ou fête de Flore de la Société d'Agriculture et de Botanique de*

Digitized by Google

Gand (*Belgique*). Par M. Victor Pâquet. In-12, 16 pages.

4°. *Almanach horticole pour* 1845; *Calendrier complet du Jardinier*. Par M. Victor Pâquet. In-24, 225 pages.

PILLET. 1°. *Poésies*. Par M. V.-E. Pillet. In-8°., 20 pages.

2°. *Serlon*. Par M. V.-E. Pillet. In-8°., 20 pages.

3°. *Observations sur l'Histoire d'Adelize, sœur de Guillaume-le-Conquérant*. Par Thomas Stapleton, traduites en français par M. V.-E. Pillet. In-8°., 54 pages.

4°. *Saint-Lo*, poëme latin de Guillaume Ybert, traduit par M. V.-E. Pillet. In-8°., 54 pages.

5°. *Notre-Dame de la Délivrande*. Par M. V.-E. Pillet. In-8°., 12 pages.

6°. *Recherches et Conjectures sur la Tapisserie de Bayeux*. Par M. Bolton-Corney, traduites de l'anglais par M. V.-E. Pillet. In-8°., 14 pages.

7°. *Histoire de l'Abbaye royale du Bec*. Par dom Jean Bourget, traduite de l'anglais par M. V.-E. Pillet. In-4°., 40 pages.

8°. *Notice historique sur le Collége de Bayeux*. Par M. V.-E. Pillet. In-8°., 22 pages.

TAUMONT (DE). 1°. *Raoul de Rayneval, ou la Normandie au* XIV^e^. *siècle*, 2°. édition. Par M. de Pontaumont. Un vol. in-8°.

2°. *Des Romans de Charlemagne considérés comme documents historiques du moyen âge*. Par M. Le Chanteur de Pontaumont. In-8°., 14 pages.

RENAULT. 1°. *Bagnoles et ses environs*. Par M. Renault. In-8°., 12 pages.

2°. *Esquisses historiques sur les Feux et les Chants de Noël et de la Saint-Jean, sur les Etrennes et le Gâteau des Rois*. Par M. Renault. In-8°., 18 pages.

RICHARD. *Recherches historiques sur Rouen. — Fortifications.—Porte*

Digitized by Google

Martinville. Par M. Ch. Richard. Un vol. in-8°.

ROBERGE. 1°. *Eloge du contre-amiral Dumont-d'Urville*. Par M. Roberge. In-8°., 56 pages.

2°. *Poésies*. Par M. Roberge. In-8°., 56 pages.

SORBIER. *Eloge de Claude Groulart, premier président au Parlement de Normandie, de* 1585 *à* 1607. Par M. Sorbier. In-8°., 28 pages.

TRAVERS. 1°. *Bulletin de l'instruction publique et des Sociétés savantes de l'Académie de Caen*. 6 n^os^. de 1842 et 3 de 1843.

2°. *Annuaire du département de la Manche*, années 1843 et 1844. Deux vol. in-8°.

3°. *Rapport sur les travaux de l'Académie royale de Caen*. Par M. J. Travers. In-8°., 20 pages.

TREBUTIEN. 1°. *Le Mont-Saint-Michel au péril de la mer*. Par M. J.-S. Trebutien. In-8°., 26 pages.

2°. *Notes sur Claude Fauchet, évêque constitutionnel du Calvados à l'Assemblée législative et à la Convention nationale*. Par M. J.-S. Trebutien. In-8°., 52 pages.

WOINEZ. *Les Nationales, poésies*. Par M. Charles Woinez. 4^e^. édition. Un vol. in-12.

Digitized by Google

LISTE

DES OUVRAGES ADRESSÉS PAR LES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES,

PENDANT LES ANNÉES 1843 ET 1844.

Ain. *Journal d'Agriculture, Sciences, Lettres et Arts,* rédigé par des membres de la Société royale d'Emulation de l'Ain. XXXIII^e^. année. — N^os^. 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12. — XXXIV^e^. année. — N^os^. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8.

Aube. *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Aube.* Année 1842 et 1^er^. et II^e^. trimestres de 1843.

Calvados. *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie.* 2^e^. série. — Tome II^e^. — Années 1842 et 1843. Un vol. in-4°.

Mémoires de la Société Linnéenne de Normandie. Tome VII^e^. Un vol. in-4°. 232 pages, 12 planches.

Séances générales tenues en 1842 et 1843 par la Société française pour la conservation des Monuments historiques. 2 vol. in-8°.

Mémoires de la Société vétérinaire du Calvados et de la Manche. Années 1839, 1840, 1841, 1842 et 1843. 4 vol. in-8°.

Extrait des séances de la Société royale d'Agriculture et de Commerce de Caen. Année 1842. In-8°., 44 pages.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Caen. Années 1843 et 1844.

Rapport sur le projet de M. Frédéric L'Enfant pour la re-

Digitized by Google

monte de la Cavalerie, etc., fait à la Société académique, agricole, etc., de Falaise, le 26 février 1843. Par M. de Maussion. In-8°., 8 pages.

Rapport lu par M. J. Esnault à la Société académique, agricole, etc., de Falaise au nom d'une commission chargée par cette Société d'examiner les inconvénients du braconage et de rechercher les remèdes qu'il conviendrait d'y apporter. In-8°., 8 pages.

Rapport sur le mode le plus avantageux d'acquisition des chevaux de remonte de l'Armée, adressé à la Société académique, agricole, etc., de Falaise, par une Commission composée de propriétaires, d'éleveurs et de marchands de chevaux. In-8°., 8 pages.

Eure. *Recueil des Travaux de la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure.* — 2e. série. — Tome IIIe. Un vol. in-8°.

Finistère. *Annales de la Société vétérinaire du Finistère.* 4e. année. — 1842.

Gironde. *Actes de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux.* 4e. année. — 3e. et 4e. trimestres. — 5e. année. — 1er. trimestre.

Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux. Tome XII, 5e. livraison. — Tome XIII, 1re., 2e. et 3e. livraisons.

Haute-Garonne. *Mémoires de l'Académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse.* Années 1839, 1840 et 1841. — Tome VI, 1re. partie.

Haute-Loire. *Bulletin de la Société royale d'Agriculture, Sciences et Arts de Limoges.* Tome XXI, n°. 6.

Hérault. *Bulletin de la Société centrale d'Agriculture du département de l'Hérault.* 30e. année. — Juin, juillet, août, septembre 1843.

Loire-Inférieure. *Annales de la Société royale académique de Nantes.* Année 1842.

Digitized by Google

Manche. *Mémoires de la Société royale académique de Cherbourg.* Année 1843. Un vol. in-8°.

Mémoires de la Société archéologique d'Avranches. Tome 1er. Un vol. in-8°.

Moselle. *Mémoires de l'Académie royale de Metz.* Années 1841, 1842 et 1843. Trois vol. in-8°.

Nord. *Mémoires de la Société royale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille.* Année 1841. — Deux vol. in-8°.

Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai. 1840-1841. — Un vol. in-8°.

Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Valenciennes. — Six livraisons.

Puy-de-Dôme. *Annales Scientifiques, Littéraires et Industrielles de l'Auvergne,* publiées par l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, etc. Tome XVIe. — Année 1843.

Seine. *Bulletin de la Société géologique de France.* 2e. série. — Tome 1er. — 1843-1844.

Bulletin des séances de la Société royale et centrale d'Agriculture. — Tome IV, nos. 1er. à 10.

Annales de la Société royale d'Horticulture de Paris. Tome 31e. — 180e. livraison.

Seine-Inférieure. *Extrait des travaux de la Société centrale d'Agriculture du département de la Seine-Inférieure.* Cahiers LXXXVI à XCIII.

Somme. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie.* Années 1843 et 1844.

Vosges. *Bulletin mensuel des séances de la Société d'Emulation des Vosges.* 1re. année, no. 4 et 5.

Digitized by Google

LA SOCIETÉ A ENCORE REÇU :

1°. *Congrès Scientifique de France.* 10e. session. — 2 vol. in-8°.

2°. *Congrès central d'Agriculture.* 1re. session. — Année 1844.

3°. *La Normandie agricole.* 1re. et 2e. années.

4°. *La Revue agricole.* 54e. livraison. — Février 1843. In-8°., 48 pages.

5°. *Journal d'Education populaire, Bulletin de la Société pour l'Instruction élémentaire.* 3e. série. — Mai et juin 1843.

6°. *Réfutation du Mémoire critique sur la direction de Grignon,* distribué à l'assemblée des actionnaires le 3 juin 1843.

7°. *Revue de Caen, Bulletin de l'Instruction publique et des Sociétés savantes de l'Académie de Caen.* 4e. année. — n°. 1er.

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ

AU 1er. DÉCEMBRE 1844.

BUREAU GÉNÉRAL.

Président :

M. PEZET, président du tribunal de première instance, membre de plusieurs Sociétés savantes, du Conseil d'arrondissement, etc., à Bayeux.

Président honoraire :

M. DESPALLIÈRES, membre de plusieurs Sociétés savantes, maire de la ville de Bayeux.

Vice-Présidents :

MM. DU MANOIR DE JUAYE, membre du Conseil d'arrondissement et de l'Association normande, à Juaye;

DE BONNECHOSE, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Monceaux.

Secrétaire général :

M. CASTEL, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Bayeux.

Vice-Secrétaire général :

M. VILLERS (Georges), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Bayeux.

Digitized by Google

Archiviste :

M. LAMBERT, bibliothécaire, membre de plusieurs Sociétés savantes, etc., à Bayeux.

Trésorier :

M. LAVALLEY DUPERROUX, membre de l'Association normande, à Bayeux.

Ire. SECTION. — AGRICULTURE ET HORTICULTURE.

Président :

M. DE LABOIRE, membre de l'Association normande, propriétaire-agriculteur, à Castillon.

Vice-Président :

M. LE SUEUR, membre de l'Association normande, propriétaire-agriculteur et maire, à Esquay-sur-Seulles.

Secrétaire :

M. COUEFFIN, juge de paix du canton de Ryes, membre du Conseil d'arrondissement et de l'Association normande, à Bayeux.

Vice-Secrétaire :

M. DE ROTZ, membre de l'Association normande, à Bayeux.

IIe. SECTION. — SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES.

Président :

M. DES PALLIÈRES, ancien consul de France, à Bayeux.

Vice-Président :

M. LANET DE LIMENCEY, membre de l'Académie de Bordeaux, sous-préfet de l'arrondissement de Bayeux.

Secrétaire.

M. LABBEY (Théodore), docteur-médecin, à Bayeux.

Digitized by Google

Vice-Secrétaire.

M. Bertot, pharmacien, membre de l'Association normande, à Bayeux.

MEMBRES HONORAIRES.

M. Bocher, maître des requêtes, préfet du Calvados, etc., à Caen.

Mgr. Robin, évêque de Bayeux, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Bayeux.

M. Lair, conseiller de préfecture, membre de plusieurs Académies nationales et étrangères, etc., à Caen.

MEMBRES TITULAIRES.

MM.

Achard de Bonvouloir, ancien président du Conseil général du Calvados, à Bayeux.

Achard de Bonvouloir (Charles), propriétaire, à Magny.

Achard de Vacognes, membre de l'Association normande et de la Société pour la conservation des Monuments historiques, à Tour.

Adeline, membre de l'Association normande, propriétaire et maire, à Blay.

Agnéaux (Frédéric d'), membre de l'Association normande, à Bayeux.

André du Homme, propriétaire, à Ryes.

Antelme, propriétaire, à Bayeux.

Argouges (Léonard d'), propriétaire, à St.-Germain-d'Ectot.

Aubraye, maître de pension, membre de la Société de statistique universelle, à Bayeux.

Aubrée, pharmacien, membre de la Société Linnéenne de Normandie, à Bayeux.

Aveline, propriétaire et maire, à Foulognes.

Balleroy (le Mquis. de) propriétaire, à Balleroy.

Digitized by Google

Bailleul (Milon), propriétaire, à Trévières.
Barbey (Félix), propriétaire-agriculteur, à Engranville.
Barette (l'abbé), vicaire à St.-Jean-le-Blanc.
Baudre (Jean-Baptiste de), propriétaire, à Saint-Vigor-le-Graud.
Baussy (de), propriétaire-agriculteur, à Sully.
Beaumont, ancien vérificateur des poids et mesures, à Juaye.
Beaupré, percepteur, à Longueville.
Beaussieu, propriétaire-agriculteur, à Crouay.
Béchevel (de), membre de l'Association normande et du Conseil général du Calvados, à La Folie.
Belliard Delisle, propriétaire-agriculteur, à Isigny.
Bence (Gustave), propriétaire-agriculteur, à Vaucelles.
Bessin (Philibert), avoué, membre de l'Association normande, à Bayeux.
Bessin (Auguste), propriétaire, à Bayeux.
Blavette, vétérinaire, à Bayeux.
Bouniceau, ingénieur des ponts et chaussées, à Bayeux.
Bouquet, percepteur, à Hottot.
Bourguais (Auguste), propriétaire-agriculteur, à Meuvaines.
Bricqueville (Alfred de), propriétaire et maire, à Gueron.
Brucosté Descoutures, propriétaire et maire, à Lingèvres.
Buisson Delanoe, négociant, à Bayeux.
Cairon, avocat, à Bayeux.
Caraman (le C^te^. Georges de), propriétaire, à Vaux-sur-Aure.
Cardine, propriétaire-agriculteur, à Arganchy.
Carité, membre de l'Association normande, au Breuil.
Carpentier (Alphonse), propriétaire, à Bayeux.
Carpentier (Louis), membre de l'Association normande, à Bayeux.
Castel, propriétaire-agriculteur, à Etréham.
Cauchard, propriétaire-agriculteur, à Gueron.

Digitized by Google

Caumont (Arcisse de), membre correspondant de l'Institut, directeur-fondateur de l'Association normande, de la Société française pour la conservation des Monuments historiques, etc., à Caen.

Caumont, receveur particulier des finances, à Dieppe.

Cauvigny (Paul de), membre de l'Association normande, à Vierville.

Chabrol (le C^te^. de), propriétaire au Mollay.

Chapuy, propriétaire à Lingèvres.

Chatel, membre de la Société d'Agriculture et de Commerce de Caen, propriétaire-agriculteur et maire, à Vaux-sur-Aure.

Chauvin, propriétaire-agriculteur, à Caumont.

Chigouesnel, avocat, juge suppléant, à Bayeux.

Coeffet, propriétaire, à Colombières.

Colin, propriétaire-agriculteur, à Couvert.

Colleville, propriétaire-agriculteur, à Arganchy.

Cordoen, procureur du roi, à Bayeux.

Costrel, propriétaire, à Mestry.

Couillard, percepteur, à Mandeville.

Courson (Aymard de), propriétaire, à Bayeux.

Croisilles (de), propriétaire, à Bayeux.

Cussy (le V^te^. de), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Saint-Mandé, près Paris.

Cussy (Achille de), propriétaire, à Bayeux.

Daché, pharmacien, à Bayeux.

Daon, membre de l'Association normande, à Bricqueville.

Dary, percepteur, à Caumont.

Declomesnil, greffier du tribunal de Commerce, à Bayeux.

Delarue, ancien avoué, à Bayeux.

Delarue, pharmacien, à Bayeux.

Delauney, rédacteur de l'*Indicateur*, à Bayeux.

Denize, propriétaire-agriculteur et maire, à Sept-Vents.

Digitized by Google

Deschamps, propriétaire, à Bernesq.
Desclosières (Adolphe), membre du Conseil général et de plusieurs Sociétés savantes, à Bayeux.
Desetables, propriétaire-agriculteur et maire, à Vienne.
Deshameaux (Charles), ancien député, membre du Conseil général, à Bayeux.
Deshayes, propriétaire et maire, à Livry.
Deslandes, propriétaire et maire, à Saint-Marcouf.
Desmarets, maître de poste, à Isigny.
Desmasures, propriétaire et maire, à Cussy.
Desnoyers (Charles), avocat, à Bayeux.
Desramé Dubois (Richard), propriétaire-agriculteur, à Saint-Martin-des-Entrées.
Devaux, vétérinaire, à Colombières.
Dorléans, propriétaire et maire, à Bernesq.
Douesnel Dubosq, propriétaire et maire, à Sommervieu.
Douesnel Dubosq, avocat, membre de l'Association normande, à Bayeux.
Doullys, pharmacien, membre de la Société Linnéenne de Normandie, à Bayeux.
Doyère, docteur-médecin, à Caumont.
Dubosq, propriétaire et maire, à Trungy.
Dubosq, propriétaire-agriculteur et maire, à Saint-Vigor.
Dubreuil, propriétaire, à Tilly-sur-Seulle.
Dubuisson, propriétaire et adjoint, à Cartigny-Tesson.
Dudouet, propriétaire-agriculteur et maire, à Barbeville.
Dujourdain, avocat, membre de l'Association normande, à Bayeux.
Dujourdain (Georges), propriétaire, à Bayeux.
Dumerle, propriétaire, à Balleroy.
Duny, propriétaire, à Aignerville.
Dupont, notaire, membre du Conseil d'arrondissement, à Caumont.

Digitized by Google

Dupont, propriétaire-agriculteur, à Vaux-sur-Aure.
Dupont d'Aisy, membre de l'Association normande, à Vaux-sur-Aure.
Duquesnay de l'Orme, chef d'escadron d'artillerie, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Commes.
Duval, avocat, à Bayeux.
Egquevilly (le Cte. d'), membre de la Société française pour la conservation des Monuments historiques, au Quesnay-Guesnon.
Enault aîné, propriétaire, à Isigny.
Enault (Louis), négociant, à Isigny.
Estienne, propriétaire-agriculteur, à Deux-Jumeaux.
Faucon de Lalonde, propriétaire, à Bayeux.
Faudoas (le Mquis. de), propriétaire et maire, à Englesqueville.
Féron, docteur-médecin, à Bayeux.
Fleuriot (l'abbé), curé, à Saint-Loup-Hors.
Fouchaux, propriétaire-agriculteur, à Ryes.
Fouque (Pierre), propriétaire-agriculteur, à Littry.
Gaugain, trésorier de la Société française, pour la conservation des Monuments historiques, à Bayeux.
Gaugain, propriétaire et maire, à Sully.
Girard (Pierre), propriétaire-agriculteur, à Bazenville.
Godard (l'abbé), curé de Saint-Laurent, à Bayeux.
Godard, pharmacien, à Balleroy.
Godefroy, propriétaire et maire, à Arganchy.
Godefroy, propriétaire-agriculteur, à Crouay.
Gosselin aîné, négociant, à Isigny.
Grandchamp, propriétaire, à Colombières.
Groult, libraire, à Bayeux.
Groult, propriétaire, à Sommervieu.
Guelle, percepteur, à Grandcamp.
Guerard, propriétaire-agriculteur, à Monceaux.

Digitized by Google

Guerin, propriétaire et maire, à Asnières.
Guérin, ancien maître de forges, à Litteau.
Guérin la Couture, négociant, à Bayeux.
Guigou de Lachaud, instituteur communal, à Noron.
Guilbert, propriétaire, à Marigny.
Guilbert, propriétaire-agriculteur et maire, à Commes.
Guilbert Duclos, membre du Conseil d'arrondissement, maire, à Trévières.
Guillot (Octave), propriétaire, à Port-en-Bessin.
Guilmard, principal du collége, à Bayeux.
Hainault de Cantelou (de), propriétaire, à Lingèvres.
Halley, propriétaire-agriculteur, à Bucels.
Hamelin Desétables, négociant, à Bayeux.
Hébert, membre du Conseil d'Arrondissement, à Balleroy.
Hervieu, membre de l'Association normande, à Ryes.
Hobey, substitut du procureur du roi, à Bayeux.
Houdetot (le C^te. d'), pair de France, membre de l'Institut, etc., à Etréham.
Houdetot (le lieutenant-général comte d'), député, aide de camp du roi, à Paris.
Huard fils, docteur-médecin, à Bayeux.
Huvet père, propriétaire, à Bayeux.
Huvet (Charles), docteur-médecin, à Bayeux.
Huvet (Alfred), avoué, à Bayeux.
Jahiet, avocat, à Bayeux.
Jean Delamare (Charlemagne), ancien élève de l'école Polytechnique, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Bayeux.
Jean Delamare (François), propriétaire, à Bayeux.
Jean Delamare (Théodore), conducteur des ponts et chaussées, à Bayeux.
Jean Delamare, pharmacien, à Trévières.
Joly, propriétaire, à Planquery.

Digitized by Google

Joly, ancien avoué, à Bayeux.
Jouet, docteur-médecin, à Isigny.
Juhel, propriétaire, à Etréham.
Juvigny (de), propriétaire, à Bayeux.
Labbey (Médéric), receveur municipal, à Bayeux.
La Brèque, médecin, à Formigny.
Lacour, docteur-médecin, à Creully.
Laffetay (l'abbé), docteur-ès-lettres, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Villiers-le-Sec.
Lair de Beauvais, architecte, membre de la Société Linnéenne et de l'Association normande, à Bayeux.
Lamare de Crux (de), membre de l'Association normande, à Sully.
Lance, membre du Conseil général, directeur des mines de Littry, etc., à Littry.
Lance (Auguste), sous-directeur des mines de Littry, à Littry.
Langlois, fabricant de porcelaine, à Isigny.
Langlois, conducteur des ponts et chaussées, à Bayeux.
La Planche, propriétaire, à Isigny.
La Porte (de), propriétaire, à Lison.
La Rivière (le Cte. Eugène de), propriétaire, à Bayeux.
La Rivière (Achille de), propriétaire, à Saint-Vigor-le-Grand.
La Rougefosse (Gabriel de), chef d'escadron en retraite, à Englesqueville.
Le Barbenchon, propriétaire et maire, à Cottun.
Le Bas, propriétaire-agriculteur et maire, à Bucels.
Le Bègue de Germiny (le Cte. Gustave), propriétaire, à Bayeux.
Le Boulenger, propriétaire et maire, à Castillon.
Le Boulenger (Marc), propriétaire, à Bayeux.
Le Breton, médecin, à Crouay.

Digitized by Google

Le Cavelier, fabricant d'huile, à Bayeux.
Le Chartier, membre du Conseil d'arrondissement, maire, à Isigny.
Le Chartier, propriétaire-agriculteur, à Vouilly.
Le Chartier (Théodore), propriétaire-agriculteur, à Mestry.
Le Cieux (Léon), propriétaire, à Bayeux.
Le Cordier de Bigars, Cte. de La Londe, propriétaire, à Versailles.
Le Couteulx de Vertron, receveur entreposeur, à Bayeux.
Le Couteulx (Gustave), avocat, à Bayeux.
Le Creps La Chaussée, propriétaire, à Bayeux.
Le Creps (Charles), propriétaire, à Bayeux.
Lécuyer, avocat, à Bayeux.
Le Doyen, vétérinaire, à Colombières.
Le Duc, propriétaire, à Saint-Vigor-le-Grand.
Le Febvre Duhamel, propriétaire, à Saint-Martin-des-Entrées.
Le Forestier, avocat, membre de la Société Linnéenne de Normandie, à Bayeux.
Le Forestier de Mobecq, propriétaire, à Baynes.
Le François (l'abbé), à Bayeux.
Le François (Jacques), propriétaire-agriculteur, à Campigny.
Le Guedois, agent-d'affaires, à Bayeux.
Le Hérisson (Gustave), propriétaire, à Saon.
Lelong, ancien notaire, à Bernesq.
Lelu, juge d'instruction, à Bayeux.
Le Masle, propriétaire et maire, à Baynes.
Le Météyer, propriétaire, à Bayeux.
Le Météyer (Charles), imprimeur, à Bayeux.
Le Moigne (Lucien), propriétaire, à Asnières.
Le Mulois, propriétaire, à Saint-Martin-des-Entrées.

Digitized by Google

Lenormand, négociant, à Isigny.
Léonard de Rampan (de), propriétaire, à Ecrameville.
Le Paulmier, docteur-médecin, à Bayeux.
Le Pelletier de Molandé, propriétaire, à Cottun.
Lépesse (de), propriétaire, à Vierville.
Pe Petit, propriétaire et maire, à Deux-Jumeaux.
Le Petit (Pierre), propriétaire-agriculteur, à Vouilly.
Le Quesne, ancien pharmacien, à Bayeux.
Le Raître, pépiniériste, à Bayeux.
Lerma, docteur-médecin, à Bayeux.
Le Rouget, pharmacien, à Balleroy.
Le Sénécal (Adrien), propriétaire, à Bayeux.
Letot (Charles), propriétaire, à Bayeux.
Le Touzé, juge d'instruction, à Domfront.
Le Vacher (François), propriétaire-agriculteur, à Commes.
Le Vannier (Alfred), propriétaire, à Bayeux.
Liénard, ingénieur de la marine en retraite, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Bayeux.
Londe, propriétaire-agriculteur, à Sallen.
Louvet, propriétaire et maire, à Caumont.
Louvet, notaire, à Littry.
Luthereau, homme de lettres, à Paris.
Mallet, ancien notaire, à Bayeux.
Marguerye (le C^te^. Louis de), membre de l'Association normande, à Colleville.
Marguerye (Arthur de), propriétaire, à Colleville.
Marie, notaire, à Lingèvres.
Mariette Dumesnil, propriétaire, à Ryes.
Mauger (Aimé), propriétaire-agriculteur, à Neuilly.
Merlinc, propriétaire-agriculteur, à Saonnet.
Merlinc, propriétaire-agriculteur et maire, à Mandeville.
Michel (l'abbé), vicaire général, à Bayeux.

Digitized by Google

Michel Bonnefonds, greffier du tribunal de commerce, à Isigny.

Moisson de Vaux (le baron), propriétaire et maire, à Tracy-sur-Mer.

Montégu, juge, à Bayeux.

Morel, agent d'affaires, membre de l'Association normande, à Bayeux.

Morel, pharmacien, à Bayeux.

Morice, notaire à Isigny.

Mourière, professeur de mathématiques, au collége, à Bayeux.

Moussard, propriétaire, à Bayeux.

Munier, commandant de la garde nationale, à Bayeux.

Mutel, juge de paix, à Bayeux.

Nettancourt (Constantin de), propriétaire, à Maisons.

Nicolle, imprimeur, à Bayeux.

Nicolle, docteur médecin, à Bayeux.

Niobey, notaire, à Bayeux.

Olive, membre de la Société des Antiquaires de Normandie et de l'Association normande, à Bayeux.

Pagny, propriétaire et maire, à Cartigny-l'Epiney.

Paisant de la Motte (Ernest), propriétaire, à Baynes.

Panchet Bellerose, peintre, à Bayeux.

Paquet (Victor), secrétaire du Cercle général d'horticulture, à Paris.

Pastey, greffier du tribunal de première instance, à Bayeux.

Pécholier, receveur des finances, à Bayeux.

Pelfresne, propriétaire, à Cussy.

Perrée, horticulteur, à Bayeux.

Pétron, régent de philosophie, à Bayeux.

Pezet (Gustave), avocat, à Bayeux.

Pfistre Duvant, ancien notaire, à Bayeux.

Digitized by Google

Pigache, propriétaire, à Bayeux.

Pilet Desjardins, avocat, premier adjoint, à Bayeux.

Pillet, régent de rhétorique, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, à Bayeux.

Pitard Dumesnil, propriétaire et maire, à St.-Sulpice.

Planquette, propriétaire, à Bernesq.

Pluquet, pharmacien, membre de l'Association normande, à Caen.

Pophillat (Cyrus), greffier de tribunal de paix, à Isigny.

Porée, propriétaire, à Saint-Vigor-le-Grand

Postel, propriétaire, à Bayeux.

Prempain, propriétaire-agriculteur, à Crépon.

Raisin, propriétaire-agriculteur, à Saint-Vigor-le-Grand.

Regnauld, propriétaire-agriculteur, à Tour.

Roger (César), propriétaire, à Livry.

Rogue Deslongchamps, propriétaire, à Saint-Loup-Hors.

Royville (Léon de), membre de l'Association normande, à Hiesville (Manche).

Sallen (de), membre de l'Association normande et de la Société française pour la conservation des Monuments historiques, à Pierrepont.

Salles, juge, à Bayeux.

Sally, propriétaire-agriculteur et maire, à Crouay.

Sandrine, propriétaire, à Cottun.

Sanson, fabricant d'huile, à Isigny.

Saon (Gaston de), membre de l'Association normande, à Sully.

Savignac (Anatole de), membre de l'Association normande, à Bayeux.

Seigle (Michel), propriétaire-agriculteur, à Agy.

Senot, propriétaire, à Balleroy.

Senot, propriétaire-agriculteur, à Tour.

Simon (Aubin), propriétaire-agriculteur, à Saonnet,

Digitized by Google

Stassin, horticulteur, à Bayeux.
Suzanne, agent-voyer, à Balleroy.
Tailpied, avoué, à Bayeux.
Tallevast, propriétaire, à Villiers-le-Sec.
Tavigny (Virgile), avocat, à Bayeux.
Thomine Desmazures (l'abbé), vicaire-général, membre de la Société française pour la conservation des Monuments historiques, à Bayeux.
Toustain (le Vte. de), propriétaire, à Vaux-sur-Aure.
Toustain (Jules de), propriétaire, à Vaux-sur-Aure.
Trolong Dutaillis, propriétaire, à Livry.
Turgis, préposé en chef de l'octroi, à Bayeux.
Turgis fils, employé des contributions indirectes, à Bayeux.
Vaudichon de l'Isle (de), propriétaire, à Bayeux.
Vautier (Victor), propriétaire, à Bayeux.
Vautier (Stanislas), notaire, à Ryes.
Vautier Dubourg, propriétaire-agriculteur, membre de l'Association normande, à Monceaux.
Vigney, vétérinaire, à la Cambe.
Villeroy (Edmond), docteur-médecin, maire, à Balleroy.
Vimard, propriétaire-agriculteur, à Tessy.
Vimard, propriétaire-agriculteur, à Mandeville.
Youf, médecin, à Mosles.

MEMBRES CORRESPONDANTS :

MM.

Asselin (Augustin), ancien sous-préfet, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Cherbourg.
D'Avannes, vice-président du tribunal de première instance, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Evreux.
Barthelemy aîné, ancien professeur à l'école royale d'Alfort, membre de l'Académie de médecine, etc., à Paris.

Digitized by Google

Beaurepaire de Louvagny (le Cte. Alexandre de), ancien ministre plénipotentiaire, membre de plusieurs Académies, à Louvagny (Calvados).

Bertrand, doyen de la Faculté des Lettres, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Caen.

Boisard, conseiller de préfecture, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Caen.

Bonnin, ancien notaire, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, etc., à Evreux.

Bérbisson (Alphonse de), secrétaire de la Société académique de Falaise, inspecteur de l'Association normande, etc., à Falaise.

Brunel, ingénieur, membre de l'Institut de France, de la Société royale de Londres, etc., à Londres.

Caillieux, secrétaire perpétuel de la Société vétérinaire du Calvados et de la Manche, membre de plusieurs sociétés savantes, à Caen.

Canel (Alfred), avocat, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, inspecteur de l'Association normande, à Pont-Audemer.

Cauvin, inspecteur divisionnaire de la Société française pour la conservation des Monuments historiques, membre de plusieurs Académies, etc., au Mans.

Charma, professeur de philosophie à la Faculté des Lettres de Caen, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Caen.

Chauvin, professseur d'histoire naturelle à la Faculté des Sciences, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Caen.

Chesnon, directeur de l'École normale, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Evreux.

Chevreaux (Théobald), avocat, secrétaire de la Société d'Agriculture du département de l'Eure, inspecteur de l'Association normande, à Evreux.

Clément, membre du Conseil général de la Manche et de

Digitized by Google

plusieurs Sociétés savantes, à Saint-Lo.

Clinchamps (de), président de la Société d'Archéologie, à Avranches.

Coquereau, chanoine de Saint-Denis, etc., à Paris.

Couppey, juge, secrétaire de la Société académique, à Cherbourg.

Daniel (l'abbé), recteur de l'Académie de Caen, secrétaire général de l'Association normande, etc., à Caen.

Delamare (l'abbé), vicaire général, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Coutances.

Desroches (l'abbé), membre de la Société des Antiquaires de Normandie, curé d'Isigny (Manche).

Deville (Achille), membre correspondant de l'Institut, etc., à Rouen.

Dubosc, archiviste de la préfecture, membre de la Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche, à Saint-Lo.

Dubreuil (Alphonse), professeur de culture à l'école départementale, secrétaire de la Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure, à Rouen.

Dubuc, ancien pharmacien, membre du Jury médical de la Seine-Inférieure et de plusieurs Sociétés savantes, à Rouen.

Du Méril (Alfred), secrétaire de la Société des Antiquaires de Normandie, au château de Marcelet (Calvados).

Du Méril (Édélestand), membre de plusieurs Académies, à Paris.

Du Moncel (le C^te^.), maréchal de camp du génie, fondateur de l'Exploitation agricole de Martinvast, etc., à Cherbourg.

Edom, inspecteur de l'Académie de Caen, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Caen.

Eléouet, secrétaire perpétuel de la Société vétérinaire du

Digitized by Google

Finistère et de la Société d'Agriculture de Morlaix, etc., à Morlaix.

Elie de Beaumont, membre de l'Institut, professeur d'histoire naturelle au Collége de France, ingénieur en chef des mines, etc., à Paris.

Eudes Deslongchamps, professeur d'histoire naturelle à la Faculté des Sciences de Caen, secrétaire de la Société Linnéenne de Normandie, à Caen.

Feret, bibliothécaire, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Dieppe.

Feuillet, secrétaire général de la préfecture, président de la Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche, à Saint-Lo.

Floquet, membre correspondant de l'Institut, etc., à Paris.

Forméville (de), conseiller à la Cour royale, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Caen.

Gallemand, président de la Société d'Agriculture, à Valognes.

Gayot (Eugène), membre de plusieurs Sociétés savantes, directeur du Haras de Pompadour.

Gervais, avocat, président de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.

Gerville (de), membre correspondant de l'Institut, etc., à Valognes.

Girardin, professeur de chimie industrielle, membre correspondant de l'Institut, etc., à Rouen.

Guillot (Paul), secrétaire de la Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche, à Saint-Lo.

Guiton de La Villeberge (le Vte), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Montanel (Manche).

Guizot, député, ministre des affaires étrangères, membre

Digitized by Google

de l'Académie française, etc., à Paris.

Héricart de Thury (le Vte.), membre de l'Institut, etc., à Paris.

Hombres-Firmas (le baron d'), correspondant de l'Institut, etc., à Alais (Gard).

Houel (Ephrem), membre de plusieurs Sociétés savantes, directeur du haras de Langonnet (Morbihan).

Huzard fils, trésorier de la Société royale et centrale d'Agriculture, membre de plusieurs Académies, etc., à Paris.

Lacoste, vétérinaire du dépôt des remontes du Calvados, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Caen.

La Fresnaye (le baron Frédéric de), membre de plusieurs Académies, à Falaise.

Lamare-Picquot, naturaliste-voyageur, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris.

La Querrière (de), membre de l'Académie de Rouen, de l'Association normande, etc., à Rouen.

La Sicotière (Léon de), inspecteur divisionnaire de l'Association normande et de la Société française pour la conservation des Monuments historiques, etc., à Alençon.

Le Brun (Isidore), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris.

Le Cerf, professeur honoraire à la Faculté de Droit, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Caen.

Léchaudé d'Anisy, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Caen.

Le Clerc-Thouin (Oscar), secrétaire de la Société royale et centrale d'Agriculture, etc., à Paris.

Le Flaguais (Alphonse), bibliothécaire, membre de plusieurs Académies, à Caen.

Le Grand, docteur-médecin, membre de plusieurs Sociétés savantes, maire, à Saint-Pierre-sur-Dives.

Digitized by Google

Le Prévost (Auguste), député, membre de l'Institut, etc., à Bernay (Eure).

Le Tertre, conservateur de la bibliothèque publique, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Coutances.

Magneville (de), fondateur du Muséum d'Histoire naturelle de Caen, membre de plusieurs Académies, etc., à Caen.

Mancel (Georges), bibliothécaire, vice-secrétaire de la Société d'Agriculture et de Commerce, etc., à Caen.

Mangon Delalande, directeur des domaines en retraite, inspecteur des Monuments historiques de la Manche, etc., à Avranches.

Marchand (Eugène), pharmacien, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Fécamp.

Mérite-Longchamp, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Caen.

Michelet, professeur au collége de France, membre de l'Institut, etc., à Paris.

Noel-Agnès, maire de la ville de Cherbourg, membre du Conseil général de la Manche, inspecteur de l'Association normande, à Cherbourg.

Olivier, ancien maire d'Avranches, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Avranches.

Pézeril, ancien notaire, membre de la Société d'Agriculture, d'Archéologie et d'Histoire naturelle du département de la Manche, à Saint-Lo.

Pottier, bibliothécaire, membre de l'Académie de Rouen et de plusieurs autres Sociétés savantes, à Rouen.

Renault, directeur de l'Ecole vétérinaire d'Alfort, membre de l'Académie royale de médecine, etc., à Alfort.

Renault, juge d'instruction, inspecteur divisionnaire de l'Association normande, à Coutances.

Richard, conservateur des Archives municipales, membre

Digitized by Google

de plusieurs Sociétés savantes, etc., à Rouen.

Roberge, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Caen.

Rocquancourt, lieutenant-colonel d'état-major, directeur des études à l'Ecole royale de Saint-Cyr.

Roger, professeur à la Faculté des Lettres, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Caen.

Rougier de La Bergerie, préfet des Vosges, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Epinal.

Sevestre, avoué, inspecteur de l'Association normande, à Alençon.

Simon, ancien géomètre en chef du Cadastre, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Caen.

Thomine aîné, avocat, membre de la Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.

Tocqueville (Alexis de), député, membre de l'Académie française, etc., à Tocqueville (Manche).

Travers, professeur à la Faculté des Lettres, secrétaire de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, etc., à Caen.

Trebutien, sous-bibliothécaire, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Caen.

Trolley (Alfred), professeur à la Faculté de Droit, membre de la Société des Antiquaires de Normandie et de l'Association normande, à Caen.

Woinez (Charles), imprimeur, membre de plusieurs Sociétés savantes, à Caen.

Yvart, inspecteur-général des écoles vétérinaires et des bergeries royales de France, membre de plusieurs Sociétés savantes, etc., à Paris.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

PAGES.

Séance publique du 2 octobre 1842. 5
Discours d'ouverture prononcé par M. PEZET, président. 7
Rapport sur les travaux de la Société, pendant l'année 1841-1842, par M. CASTEL, secrétaire général. . 19
Rapport fait au nom de la Commission d'Agriculture et d'Horticulture, par M. DE LABOIRE. 37
Rapport fait au nom de la Commission chargée de visiter les Etablissements horticoles de la ville de Bayeux, par M. DE BONNECHOSE. 53
Rapport fait au nom de la Commission d'Industrie, par M. Th. LABBEY. 67
Rapport fait au nom de la Commission des Beaux-Arts, par M. BERTOT. 87
Liste alphabétique des noms des Exposants cités dans les rapports, et indication sommaire des objets exposés. 103
Concours agricoles de 1843. 109
Rapport fait au nom de la Commission chargée de visiter les exploitations agricoles des cantons de Balleroy et de Caumont, par M. DU MANOIR. . 119
Concours de vaches laitières, primes d'arrondissement. 145
De l'Utilité de la culture fourragère, et de l'importance de ses produits, par M. CASTEL. 149

Digitized by Google

Des Engrais, et de la manière de les composer, par M. Beaumont. 169
De l'Etat de l'Agriculture dans le canton de Ryes, des améliorations qu'elle a éprouvées depuis 40 ans et de celles qu'elle est encore susceptible d'acquérir, par M. Le Sueur. 185
Recherches historiques sur les progrès de l'Horticulture et de l'étude de la Botanique dans le Bessin, par M. de Bonnechose. 197
De la décomposition des feuilles dans les serres chaudes et sous les châssis, par M. V. Paquet. 251
De l'influence de la Lune sur notre atmosphère et sur les êtres organisés, par M. Lacour. 257
Moyen de rendre la fonte douce facile à limer et à tourner, par M. Mourière. 283
Note sur le mélange de l'eau de mer à l'atmosphère, par M. Liénard. 289
Du Fou de Bassan, et de la variation de son plumage, par M. de Bonnechose. 291
De l'étendue des concessions faites à Rollon, par le traité de Saint-Clair-sur-Epte, par M. A. de l'Espinasse. 301
Note sur deux médailles satiriques attribuées aux Protestants, par M. G. Villers. 313
Note sur des peintures à Fresque découvertes dans la cathédrale de Bayeux en 1813, par M. G. Villers. 323
Sur des sépultures antiques trouvées à Meuvaines, par M. Ed. Lambert. 331
Sur une autre découverte de sépultures antiques à Pierrepont, par M. Lambert. 333
Notice historique sur Jean Petite, avocat au Parle-

Digitized by Google

ment de Paris et official de Bayeux, par M. G. Villers. 337
Le Mont-Saint-Michel, par M. Castel. 387
Poëme sur le Printemps, traduit du Turc, de Mesihi, par M. G.-S. Trebutien. 401
Le Baptême de la Sophie, par M. Alphonse Le Flaguais. 405
Sur l'Album d'une jeune Irlandaise, par M. Alphonse Le Flaguais. 409
Travers et Jongleries de notre époque, satire, par M. Victor Vautier. 411
Richard, par M. Lucien Cairon. 415
Deux mots à l'avare, par M. Stassin. 421
Tableau indicatif des dons faits à la Société. . . 423
Liste des ouvrages adressés par les Société correspondantes. 431
Liste des Membres de la Société. 435

FIN.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 07468 5507

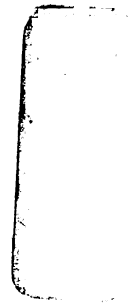

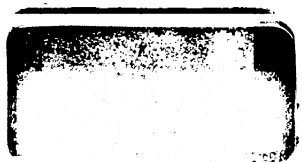

Digitized by Google